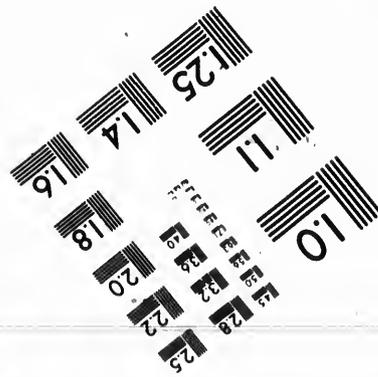
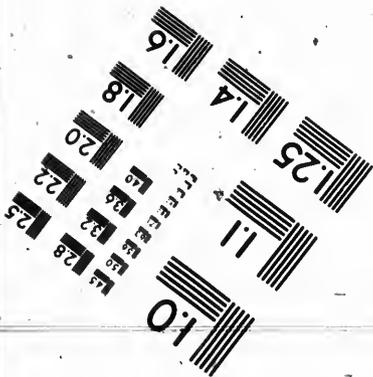
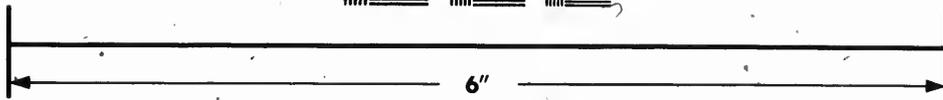
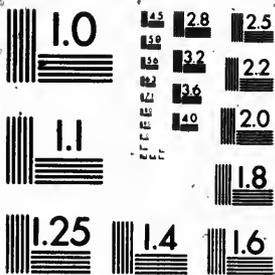


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10  
01

**© 1991**

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear  
within the text. Whenever possible, these have  
been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

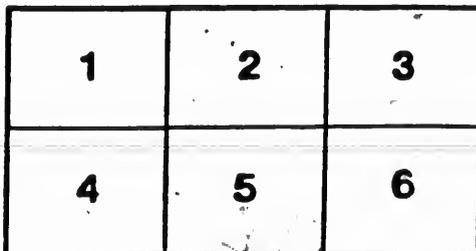
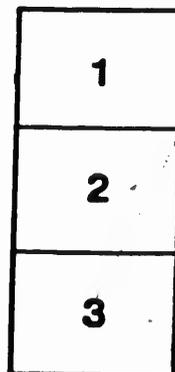
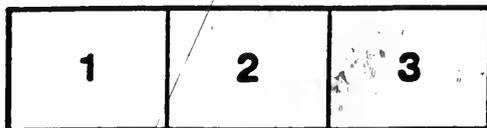
Société du Musée  
du Séminaire de Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Société du Musée  
du Séminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

364

LA  
GRAMMAIRE  
SELON  
L'ACADÉMIE

PAR BONNEAU ET LUCAN

REVUE PAR

J. MICHAUD

Membre de l'Académie Française

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
DE-LA PROVINCE DE QUÉBEC

Nouvelle édition

CONFORME A L'ÉDITION DE 1877 DU DICTIONNAIRE DE  
L'ACADÉMIE



LÉVIS :

MERCIER & CIE LIBRAIRES, IMPRIMEURS, RELIEURS  
17, 19, 21 et 23, Côte du Passage.

1691

LIBRARY

of the

QUEBEC



Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUE.

L'

PAB I

MERCI

364

LA  
GRAMMAIRE  
SELON  
L'ACADEMIE

PAR BONNEAU ET LUCAN

REVUE PAR

J. MICHAUD

Membre de l'Académie Française

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



Nouvelle édition

CONFORME A L'ÉDITION DE 1877, DU DICTIONNAIRE  
L'ACADÉMIE



LEVIS.

MERCIER & CIE, LIBRAIRES, IMPRIMEURS, RELIEURS  
17, 19, 21 et 23, Côte du Passage.

1891

L'esp  
dernière  
écoulé s  
respect  
dit, a v  
essor ju  
milieu d  
demeur  
plus em  
le mérit  
et presq  
quence  
ment qu

Mais a  
sanction  
entraves  
comme é  
mitait; a  
et de la  
préponde  
semblé q  
qui ferait  
qu'elle a  
pour don

En effe  
l'incertit  
mairiens,  
sant des

Aussi, e  
seule gra  
mie, pas

La nôtr  
être entac  
connu l'ex

## AVANT-PROPOS

L'espace de quarante-deux ans qui nous sépareit de l'avant-dernière édition du Dictionnaire de l'Académie, ne s'est point écoulé sans que les grammairiens se soient crus dispensés du respect dû à une telle autorité. Ce laps de temps, auront-ils dit, a vu naître deux révolutions, et la littérature prendre un essor jusque-là sans exemple, et se régénérer : or, la langue, au milieu de cette rénovation, de cet ébranlement général, n'a pu demeurer stationnaire. Partant de ce principe, et peut-être plus empressés d'accueillir les nouveautés que d'en apprécier le mérite, ils nous ont donné des préceptes souvent peu fondés, et presque toujours trop circonscrits, trop exclusifs : conséquence inverse au motif qui les avait déterminés, au mouvement qui, autour d'eux, s'élargissait, agrandissait tout.

Mais aujourd'hui que l'Académie s'est prononcée, qu'elle a sanctionné telle locution et rejeté telle autre, qu'elle a brisé les entraves et le cercle étroit où l'on tenait une foule de mots comme étreints, par les acceptions bornées auxquelles on les limitait; aujourd'hui enfin qu'elle a fait justice du caprice des uns et de la logique des autres, en passant avec toute la force de sa prépondérance le niveau sur toutes les irrégularités, il nous a semblé que ce ne serait point un ouvrage sans intérêt que celui qui ferait connaître les modifications, les diverses acceptions qu'elle a signalées dans son édition de 1877, et souvent comme pour donner un démenti aux maximes qu'on nous enseigne.

En effet, outre que les principes qu'elle pose font disparaître l'incertitude qui résultait de la diversité d'opinions de nos grammairiens, elle agrandit encore la limite de ces principes, en faisant des concessions impérieusement réclamées par l'usage.

Aussi, et nous oserons le dire, il n'existe pas aujourd'hui une seule grammaire en harmonie avec les sentiments de l'Académie, pas une qui ne soit à refondre sur une foule de cas.

La nôtre, toute basée sur l'opinion de l'Académie, ne pouvait être entachée des mêmes vices. Ce corps savant y a si bien reconnu l'expression de ses sentiments sur les principes de notre

langue, que, dès notre première édition, huit de ses membres, savoir: MM. Dros, Dupaty, Lemercier, Michaud, Charles Nodier, de Pongerville, de Ségur et Tissot, en ont spontanément demandé l'adoption au Conseil royal de l'Instruction publique. Aujourd'hui que ce Conseil l'a adoptée comme livre classique, et l'a autorisée pour l'usage des collèges, on ne peut être taxé de présomption en avançant que le succès en est assuré.

Nous signalerons, à partir de la 19e édition de cette grammaire, deux améliorations d'une très grande importance: c'est le développement que nous avons donné aux deux questions, jusqu'ici plutôt esquivées que traitées, des *collectifs* et du *participe présent*, questions incontestablement, et sans comparaison aucune, les plus difficiles, les plus délicates de toute la langue française.

Nous présentons les *participes passés* réduits à deux règles, sans exception, et sur le plan suivi par l'un de nous dans un ouvrage qui compte déjà huit éditions. Nous avons traité de l'emploi des *temps du subjonctif*, point si important et néanmoins si négligé, avec plus d'étendue que dans aucune de nos grammaires.

Enfin, le texte de la présente édition est orthographié conformément à la dernière édition du *Dictionnaire de l'Académie*, imprimée en 1877, et dans laquelle on trouve des changements dans plusieurs centaines de mots quant à l'orthographe d'usage et de plus les modifications ici indiquées:

1o L'Académie supprime le trait d'union à la suite du mot *très*, et elle écrit *très beau*, *très grand*;—2o Les mots terminés en *ège* prennent l'accent grave au lieu de l'accent aigu que l'on mettait autrefois;—3o Les verbes en *éger*, *éder*, *éler*, *éter*, *éser*, conservent l'accent aigu au futur et au conditionnel: *s'abrègerai*, *je céderais*, mais prennent l'accent grave devant une syllabe muette finale: *s'abrège*, *tu cèdes*;—4o Les verbes qui ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe prennent l'accent grave devant toute syllabe muette: *mèner* fait *je mène*, *je mènerai*, *je mènerais*;—5o Les verbes en *écher*, *éler*, *éner*, *éler*, conservent l'accent circonflexe à tous les temps: *prêter*, *je prête*, *je prêterai*, *je prêterais*;—6o Au présent, au futur et au conditionnel, les verbes en *oyer*, *uyer* prennent *i*: *s'emploie*, *s'appellerai*; mais les verbes en *ayer* conservent *y*: *je paye*, *je payerai*.

1.—  
corre  
2.—  
et l'a  
comp  
3.—  
conso  
4.—  
ainsi  
une v  
5.—  
notre a  
es sont  
voyelle  
6.—  
p, q, r  
ne pré  
voyell  
tient p  
7.—  
voyell

(1) La  
mie la c

# LA GRAMMAIRE

SELON

# L'ACADEMIE

## PREMIÈRE PARTIE

### INTRODUCTION

1.—La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement (1).

2.—Le langage parlé et le langage écrit sont l'un et l'autre formés de *mots*, et les mots écrits sont composés de *lettres* ou *caractères*.

3.—Il y a deux sortes de lettres : les *voyelles* et les *consonnes*.

4.—Les *voyelles* sont *a, e, i, o, u* et *y*. Elle sont ainsi nommées, parce que, seules, elles représentent une *voix*, un *son*.

5.—Mais il y a, dans la langue française, six autres sons, que notre alphabet ne permet pas de rendre par une seule lettre; ce sont *eu, ou, an, in, on, un*, qu'il faut considérer comme six voyelles.

6.—Les consonnes sont *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. On les appelle ainsi, parce qu'elles ne produisent une *voix*, un *son*, qu'à l'aide des voyelles. En effet, dans *ba, bo, bu*, etc., le son appartient presque tout entier aux voyelles *a, o, u*.

7.—Les voyelles sont *longues* ou *brèves*. Les voyelles *longues* sont celles sur lesquelles la *voix*

---

(1) La Grammaire est-elle une science ou un art? L'Académie la définit un art.

s'appuie quelque temps, et les brèves, celles dont la prononciation est rapide. Ainsi,

- a est long dans *plâtre*, et bref dans *chatte*;
- e est long dans *été*, et bref dans *trompette*;
- i est long dans *abîme*, et bref dans *cime*;
- o est long dans *rôte*, et bref dans *code*;
- u est long dans *bûche*, et bref dans *cruche*;
- eu est long dans *jeune*, et bref dans *seul*;
- ou est long dans *voûte*, et bref dans *gorille*;
- in est long dans *pinie*, et bref dans *chemin*, etc.

Il n'y a guère que l'usage qui puisse nous apprendre à distinguer les voyelles longues des voyelles brèves.

*Remarques sur quelques voyelles.*

8.—Il y a trois sortes d'e : l'e muet, l'e fermé et l'e ouvert.

L'e muet n'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans *plume, monde, que, ce, me*, ou ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans *pluie, soie, joie, il jouera, enjoyment*.

L'e fermé se prononce la bouche presque fermée, comme dans *été, répéter, clocher*.

L'e ouvert se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'e fermé, comme dans *cyprès, excès, regret, elle, même*.

9.—Mais, comme on le voit, les différentes sortes d'e sont le plus souvent indiquées par des signes que l'on appelle accents.

10.—Il y a trois sortes d'accents, savoir : l'accent aigu (´), qui se met sur la plupart des e fermés : *révére, pénétré*; l'accent grave (`) qui se met sur la plupart des e ouverts : *après, exprès, père, mère*; et l'accent circonflexe (^), qui se met sur la plupart des voyelles longues : *pâle, blême, abîme, impôt, bûche*. Nous disons la plupart, attendu qu'il y a : 1o des e fermés sans accent aigu comme dans *payer, chanter, papier, vous payez, vous chantez*; 2o des e ouverts sans accent grave, comme dans *sujet, appel net*; 3o des voyelles longues sans accent circonflexe, comme dans *scie, bas, rue*, etc.

11.—L'y sert souvent pour deux i, comme dans *crayon, noyau, royaume, payer*; et quelquefois pour un i, comme dans *physique, style, tyran, martyr*.

12.—  
muette  
comme  
est asp  
la voy  
hanche  
la cons  
il faut  
meaux,  
le hain  
Des mo  
13.—  
culatio  
jour, n  
be ; il y  
char-m  
14.—  
syllabe  
qui en  
a trois  
15.—  
mot for  
libéralit  
16.—  
tement  
telles se  
etc. : fr  
17.—  
ces de n  
Ces esp  
le pronc  
tion, la  
Coup d'e  
Cette  
vre ni d  
conséqu

celles dont la

châtte;  
trompette;  
sine;  
ode;  
ruche;  
eul;  
ouïte;  
hemîn, etc.

nous appren-  
des voyelles

les.  
'é fermé et l'é

ensible, com-  
ne sert qu'à  
écède, com-  
ement.  
que fermée,

un peu plus  
cypres, excès,

entes sortes  
s signes que

ir : l'accent  
fermés : ré-  
met sur la  
e, mère; et  
plupart des  
mpôî, bûche.  
a : 1o des  
dans payer,  
; 2o des è  
ujet, appel  
circonflexe,

omme dans  
fois pour  
artyr.

### Remarque sur la lettre H.

12.—La lettre *h* est muette ou aspirée : elle est muette, quand elle est nulle dans la prononciation, comme dans *heureux, honneur, honnête, homme* ; elle est aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui suit : le *héros, la hardiesse, le haut, la hanche*. Alors il ne saurait exister de liaison entre la consonne qui la précède et la voyelle qui la suit ; il faut donc prononcer *les haricots, les haines, les hameaux*, comme s'ils étaient ainsi écrits : *lé haricots, lé haines, lé hameaux*.

#### Des mots considérés sous le rapport de leur articulation

13.—Les émissions de voix nécessaires pour l'articulation des mots, sont ce qu'on appelle des *syllabes* : *jour, nuit, pain, vin*, sont des mots d'une seule syllabe ; il y en a deux dans *charmant, enfant*, savoir : *char-mant, en-fant* ; et trois dans *li-ber-té, appli-qué*.

14.—On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une syllabe ; tels sont *bon, pain, sur, lui* ; *dissyllabe*, celui qui en a deux : *enfant, poli* ; *trissyllabe*, celui qui en a trois : *apporté, satisfait*.

15.—On donne aussi le nom de *polysyllabe* à tout mot formé de plus d'une syllabe : *voisin, complaisant, libéralité*.

16.—Une syllabe dans laquelle on entend distinctement deux sons, prend le nom de *diphthongue* ; telles sont les syllabes *ia, ie, io, ieu, oi, oin, ue, ui*, etc. : *fruitier, loi, foin, vieux*.

17.—La langue française se compose de dix espèces de mots qu'on appelle *les parties du discours*. Ces espèces de mots sont : le *nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection*.

#### Coup d'œil sur l'origine des différentes espèces de mots

Cette division des mots en dix espèces n'est l'œuvre ni du hasard ni du caprice des hommes, mais la conséquence nécessaire de l'organisation des person-

nes et de l'existence des choses ; car toute langue a pour éléments primitifs les objets mêmes qui composent la nature.

C'est ce qui fait que, bien qu'elles diffèrent par les mots et par les sons, les langues ont toutes entre elles une certaine communauté, une certaine affinité sous le rapport des principes fondamentaux.

Il nous a paru que jeter un coup d'œil sur les causes premières de la création des parties du discours, ou, en d'autres termes, que remonter aux choses mêmes pour expliquer les signes appelés à les représenter, ce serait répandre quelque attrait sur une matière aride, et laisser encore sur l'esprit des élèves une impression plus profonde et conséquemment plus profitable.

## DU NOM

### ET DE SON ORIGINE

18.—Dès la Création, la Terre présentant comme aujourd'hui des êtres animés et des êtres inanimés d'une variété infinie, les hommes éprouvèrent le besoin de distinguer chaque objet par un terme spécial, de lui donner un nom particulier.

Or, les grammairiens ont appelé *nom* le mot par lequel on *nomme* une personne ou une chose. Ainsi, lorsque nous disons *père, mère, frère, sœur, parent, ami, Pierre, Jean, César, Napoléon, ville, village, église, maison, table, plume*, nous *nommons*, soit des personnes, soit des choses : donc ces mots sont des noms (1).

## DE L'ARTICLE

### ET DE SON ORIGINE

19.—L'*article* n'étant pas de toutes les langues, il faut en conclure que seul, et par lui-même, il ne

(1) Comme nos vues, quand à présent, sont uniquement de faire connaître chaque espèce de mot en remontant à la cause et à l'origine de sa formation, il ne sera rien dit ici des règles qui y ont trait, ces règles devant faire la matière des chapitres suivants.

aurai  
ilité  
stence  
vons  
Nos

20.—C  
né par  
essité  
orme,  
ien ce  
es qu

En e  
ieux,  
ou pesa  
etit, jo  
ant d'  
e mot  
a légè  
a trou  
blonde,  
aide, p  
nous de  
Ces n  
ter des  
gramm  
At cette  
ion mo  
adjectif

21.—S  
des cho  
l'adjecti  
l'existan  
d'harmoni

toute langue a  
mes qui com-

différent par  
at toutes entre  
ertaine affinité  
entaux.

d'œil sur les  
arties du dis-  
remonter aux  
s appelés à les  
ne attrait sur  
r l'esprit des  
t conséquem-

tant comme  
es inanimés  
ouvèrent le  
un terme  
er.  
le mot par  
hose. Ainsi,  
eur, parent,  
llage, église,  
des person-  
es noms (1).

angues, il  
me, il ne

quement de  
t à la cause  
si des règles  
s chapitres

aurait rien exprimer ; ce n'est guère qu'à l'invariabilité de la terminaison des noms qu'il doit son existence. Aussi, renvoyons-nous, pour ce que nous avons à en dire, à cette espèce de mot même.

Nos seuls articles sont *le, la, les, du, des, au, aux.*

DE L'ADJECTIF

ET DE SON ORIGINE.

20.— Quoique à l'aide du nom, chaque objet fût désigné par un terme particulier, bientôt se déclara la nécessité de dire de ces objets leur couleur ou leur forme, leur force ou leur taille, enfin, remarquez bien ce mot, d'*ajouter* à l'idée de l'objet l'idée de ses qualités.

En effet, voyons-nous un cheval, il est *jeune* ou *vieux*, *blanc* ou *noir*, *grand* ou *petit*, *lourd* ou *léger*, *vif* ou *pesant*. Or, ces mots *jeune*, *vieux*, *blanc*, *noir*, *grand*, *petit*, joints au nom *cheval*, sont pour ainsi dire, autant d'attributs qui ajoutent, à l'idée que nous donne le mot *cheval*, l'idée de ses qualités, de sa taille, de sa légèreté, etc. Remarquons-nous une femme, nous la trouvons *belle* ou *laide*, *petite* ou *grande*, *brune* ou *blonde*, etc. ; ici encore chacun de ces mots, *belle*, *laide*, *petite*, *grande*, *brune*, *blonde*, ajoute à l'idée que nous donne le mot *femme* l'idée de ses qualités.

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que d'*ajouter* des idées de forme, de couleur, ou de qualité, les grammairiens ont dû chercher un terme qui rappelât cette fonction ; et, au lieu de se servir de l'expression *mot qui ajoute*, ils ont choisi le terme plus court *adjectif*, qui seul, a toute cette signification.

DU PRONOM

ET DE SON ORIGINE.

21.— Si, comme on le voit, c'est à la nature même des choses que nous devons l'origine du nom et de l'adjectif, il n'en est pas de même du *pronom*, dont l'existence ne peut être attribuée qu'à une raison d'harmonie.

En effet, il est vraisemblable que, dans le principe on s'occupa de l'indispensable avant de penser à ce qui n'était qu'agrément. On peut conséquemment présumer qu'au lieu de dire, comme nous le faisons aujourd'hui : *lorsque le général eut tout examiné, et qu'il eut harangué ses soldats, il donna le signal de l'attaque*, les premiers hommes s'exprimèrent ainsi : *lorsque le général eut tout examiné et que le général eut harangué ses soldats, le général donna le signal de l'attaque.*

Mais après avoir accru leurs connaissances, et leur oreille étant devenue plus sensible à l'harmonie, ils durent, pour faire disparaître la monotonie et la langueur de leur premier langage, chercher à éviter cette répétition fatigante du nom.

En conséquence, il leur fallut non-seulement inventer des mots pour remplacer les noms, mais encore leur donner une conformation particulière, c'est-à-dire les faire extrêmement courts, afin que, d'une part, ils pussent se répéter pour ainsi dire sans être aperçus, et que, de l'autre, il en résultât, pour la distinction, une allure plus franche et plus rapide.

Considérée sous ce point de vue, la conformation des pronoms de la langue française est admirablement combinée; ce ne sont guère que des monosyllabes : *je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, on, se, soi, le, la, les, lui, leur, qui, que, ce, dont, en, y*, sont des pronoms, dont la répétition, grâce à leur brièveté, ne cause ni fatigue ni lenteur (1). Un seul exemple

*J'aperçus l'empereur et m'en approchai pour mieux le voir et le contempler.* La personne exprimée par le mot *empereur* figure quatre fois dans cette courte phrase, savoir, dans les mots *empereur, en, le* et *le*. Et, sans le secours du pronom, il eût fallu dire, *j'aperçus l'empereur, et m'approchai de l'empereur, pour mieux voir l'empereur, et contempler l'empereur.*

(1) S'il en est quelques-uns d'une conformation plus développée, ils sont d'un usage beaucoup plus restreint, comme *chacun, quiconque*, ou sont l'œuvre du temps, qui en a fait des contractions. (Par contraction, on entend la réunion, la fusion de plusieurs mots en un seul; tels sont les pronoms *celui-ci, celle-ci*, qui sont formés des mots *celui qui est toi, celle qui est là*.)

Ces  
empla  
rimen  
not m  
le pou

22.—

if per  
eindre  
mais de  
imés,  
our e  
tre : le  
euven  
tres an  
eux, t  
e leur  
tre en  
primer  
y a p  
Or, t  
homme  
parler,  
sions, t  
détester  
dans les  
dormir,  
Constan  
même e  
par son  
langues  
Aussi  
cette im  
qui sign  
même :  
rien exp

(1) Pronom  
plans de, et  
plans du no

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que de remplacer les noms, les grammairiens, désireux d'exprimer cette fonction par un seul terme, ont fait le mot moitié latin, moitié français, *pronom*, qui signifie pour le nom, à la place du nom (1).

## DU VERBE

## ET DE SON ORIGINE.

22.—Une langue déjà pourvue du nom et de l'adjectif permettait bien de désigner chaque objet et d'en peindre les qualités, les formes, les couleurs, etc. Mais de leur nature ces objets étant animés ou inanimés, il fallut encore créer une espèce de mot pour exprimer les circonstances relatives à leur être : les objets inanimés, c'est-à-dire sans vie, ne peuvent guère qu'être en repos ; mais quant aux êtres animés, c'est-à-dire ayant vie, il y a, par rapport à eux, trois circonstances différentes, qui dépendent de leur état même d'existence : *se mouvoir*, *sentir*, *être en repos*, ou *en tel ou tel état*, ce qui peut s'exprimer par les trois mots *marcher*, *aimer*, *dormir*, il n'y a pas une quatrième alternative.

Or, toutes les actions, tous les mouvements des hommes, tels que *marcher*, *courir*, *voyager*, *venir*, *parler*, *écrire*, *boire*, *manger*, etc. ; toutes leurs passions, tous leurs sentiments, tels que *chérir*, *aimer*, *détester*, *haïr*, etc. ; toutes les situations, tous les états dans lesquels ils peuvent se trouver, comme *languir*, *dormir*, *se reposer*, *être*, *exister*, etc. ; toutes ces circonstances, disons-nous, étant exprimées par une même espèce de mot, on comprend que cette espèce, par son importance, tient le premier rang dans les langues, qu'elle en est pour ainsi dire l'âme.

Aussi, les grammairiens, pour exprimer toute cette importance, l'ont-ils appelé *verbe*, expression qui signifie *parole*. En effet, le verbe est la parole même : avec lui, on dit tout ; sans lui, on ne peut rien exprimer qui ait du sens.

(1) *Pronom* est formé de *pro*, préposition latine qui signifie pour ou à la place de, et du mot français *nom* ; ce qui, réuni, signifie pour le nom, à la place du nom.

## DU PARTICIPE

## ET DE SON ORIGINE.

23.— Dans les langues, il existe une espèce de mot qui, quoique étant née du verbe, tient encore de la nature de l'adjectif; tels sont *frappé, frappée; chérie, chérie; venu, venue; soumis, soumise, etc.*; qui viennent des verbes *frapper, chérir, venir, soumettre*.

C'est de cette double fonction, c'est de ce qu'elle participe de ces deux natures, que cette espèce de mot tire son nom de *participe*.

## DE L'ADVERBE

## ET DE SON ORIGINE.

24.— De même que les objets ne sauraient exister sans avoir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, comme dans ces exemples, *table ronde, chapeau blanc, bon pain, etc.*; de même une action ne saurait avoir lieu sans se faire de telle ou telle manière, à telle ou telle époque, dans tel ou tel ordre, etc. Et les expressions qui marquent la manière, le temps, l'ordre, sont appelées *adverbes*.

EXEMPLES.— *Il chante agréablement*, c'est-à-dire *d'une manière agréable; il se conduit exemplairement*, c'est-à-dire *d'une manière exemplaire. Il arrivera bientôt, partirez-vous demain?* *Bientôt* et *demain* marquent le temps. *D'abord* et *puis* marquent l'ordre, *nous voir. D'abord* et *puis* marquent l'ordre.

Ainsi qu'on le voit, les adverbes sont en général pour les verbes ce que sont les adjectifs pour les noms.

Et comme cette sorte de mot ne saurait guère être que *près du verbe*, les grammairiens lui ont donné, pour cela, le nom *adverbe*, expression formée du mot latin *ad*, qui signifie *vers* ou *près de*, et du nom français *verbe*, lesquels, réunis, font *vers le verbe*, c'est-à-dire, qui se place vers le verbe, *près du verbe*.

25.—  
arlé ju  
ées co  
nscrit  
ne cell

C  
M  
L  
J

La pr  
ue les  
l'on v  
ut de c  
n ne le

EXEM  
ANS le j  
ous, ser  
voir la  
t afin d  
liquent

uer le t  
C'est p  
ours av  
es rapp  
elle pré  
osition,  
qui fait  
osition,

26.—B  
ces de m  
ous les  
dées, il

**DE LA PREPOSITION  
ET DE SON ORIGINE**

25.—A l'aide des espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici, il était déjà possible d'exprimer des idées complètes, il est vrai, mais des idées très circonscrites, et sans plus de rapports ni de liaisons que celles qui suivent :

*Ces jeunes personnes étudient leurs leçons.*

*Mon cheval a brisé ma voiture.*

*Le général a attaqué l'ennemi.*

*J'ai acheté des livres instructifs.*

La première de ces phrases, par exemple, dit bien que les jeunes personnes étudient leurs leçons, mais l'on voulait indiquer le lieu où elles étudient, le but de cette étude, depuis quel temps elle dure, etc. On ne le pourrait qu'à l'aide d'une préposition.

**EXEMPLES.**—*Ces jeunes personnes étudient dans le jardin, sur le gazon, sous un arbre.* (Dans, sur, sous, servent à désigner le lieu). *Elles étudient depuis la première place, afin d'être les premières.* (Pour servir à exprimer le but de leur étude). *Elles étudient depuis une heure.* (Depuis sert à indiquer le temps.)

C'est parce que cette espèce de mots se met toujours avant le lieu, le but, le temps, en un mot, avant les rapports qu'elle concourt à exprimer qu'on l'appelle préposition, expression formée du nom français position, et du mot latin *præ*, qui signifie avant, ce qui fait position avant, c'est-à-dire, qui occupe une position, une place avant son rapport.

**DE LA CONJONCTION  
ET DE SON ORIGINE**

26.—Bien que les hommes eussent dans les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici presque tous les éléments nécessaires à la représentation des idées, il leur manquait encore les moyens d'atta-

cher, de lier ces idées les unes avec les autres pour en faire un tout coordonné : ils se trouvaient dans la position d'un constructeur qui a tous les matériaux nécessaires pour édifier, mais qui manque l'encore de liens et de ciment.

Outre que la diction fut jusque-là décousue et sans grâce, les pensées manquant de liaisons, la communication en était plus laborieuse, et très souvent le sens plus difficile à saisir.

En effet, cette phrase, *PUISQUE votre ami ne me croit point, ET qu'il pense que je le trompe, je cesserai de le voir, ne pourrait guère, sans conjonction, se rendre autrement que par, votre ami ne me croit point, il pense être trompé par moi, je dois cesser de le voir.* Cette dernière façon de s'exprimer n'a ni l'ensemble, ni le coulant, ni la précision que donnent à la première les mots *puisque, que, et, que.*

Les grammairiens donc, pour donner à cette espèce de mot un nom qui peignît sa fonction dans le discours, l'ont appelée *conjonction*, expression qui signifie *liaison, union*, c'est-à-dire qui lie un mot à un autre mot, les idées les unes aux autres, les phrases entre elles.

#### DE L'INTERJECTION ET DE SON ORIGINE

27.—Il est dans notre nature, lorsque nous sommes vivement affectés d'un sentiment, soit de joie, soit de douleur, de surprise, de crainte, de colère ou d'admiration, etc., de pousser, de *jeter* un cri.

Un fils, par exemple, aperçoit-il sa mère, dont il a été séparé quelque temps, il s'écriera probablement de surprise : *HA ! voilà maman !*

Sommes-nous étonnés de voir encore quelqu'un que nous croyons absent, il pourra nous arriver de dire : *EH BIEN ! vous êtes encore ici ! Hé quoi ! vous n'êtes pas encore parti !*

Avons-nous à peindre les regrets, la douleur que nous cause la perte de quelqu'un, nous pourrions nous exprimer ainsi : *HÉLAS ! il n'est plus !*

Ces mots *ah ! eh bien ! hé quoi ! hélas !* que l'on

nt cor  
usque  
nterje  
ec les

28.—C

pt par

une p

rdin, m

e souv

(1).

29.—O

mmun

30.—O

onner à

la mèn

c., sont

de tou

s homm

31.—L

ne parti

mmé A

pitale d

es, sav

om part

r d'un

rvir de

tte autr

La pren

ajuscule

32.—Co

1) Nous d

ut sans ex

belantif ne

odu que b

ne représ

er, agité

ut considérer pour la plupart comme des cris  
insensiblement jetés ont reçu, pour ce motif, le nom  
*interjection*, expression qui a quelque analogie  
avec les mots *jet, jeter*.

## CHAPITRE PREMIER

### DU NOM

28.—Comme nous l'avons déjà dit, le *nom* est le mot par lequel on nomme, par lequel on représente une personne ou une chose ; tels sont *père, mère, jardin, maison*. On l'appelle aussi *substantif*, parce qu'il représente souvent l'objet nommé représente une *substantif* (1).

29.—On distingue deux sortes de noms : le *nom commun* et le *nom propre*.

30.—On appelle *nom commun* celui qui peut se donner à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce. Or, *ville, maison, homme, femme, etc.*, sont des noms communs, car ils peuvent se dire de toutes les villes, de toutes les maisons, de tous les hommes et de toutes les femmes.

31.—Le *nom propre* est le mot par lequel on désigne particulièrement une personne ou une chose, comme *Napoléon, l'Italie*. Or, si je dis, *Paris est la capitale de la France*, je me sers de deux noms propres, savoir *Paris* et *France*. En effet, *Paris* est le nom particulier d'une ville, *France* le nom particulier d'un pays. Mais les grammairiens, au lieu de servir de l'expression *nom particulier*, ont employé toute autre *nom propre*, qui a la même signification. La première lettre des noms propres doit être une majuscule, c'est-à-dire une grande lettre.

### Du genre des noms

32.—Comme chez les hommes et les animaux on

(1) Nous donnerons la préférence au mot *nom*, parce qu'il est sans exception, se dire de tous les noms. L'appellation *substantif* ne peut recevoir une application aussi générale, attendu que beaucoup de choses n'existent que dans notre esprit, et ne représentent aucune substance ; tels sont *désir, pensée, esprit, agilité, etc.*

distingue deux espèces, c'est-à-dire le mâle et la femelle, la Grammaire a dû tenir compte de cette distinction. Mais au lieu d'employer les mots *espèce mâle, espèce femelle*, on a dit *genre masculin, genre féminin*, expressions qui ont la même valeur.

33.—Ainsi, l'on dit qu'un nom est du genre masculin, s'il représente un homme ou un animal de l'espèce mâle, comme  *père, frère, bœuf, cheval* ; on dit qu'un nom est du genre féminin, s'il représente une femme ou un animal de l'espèce femelle, comme  *mère, sœur, lionne, jument*.

34.—Mais on a encore donné le genre masculin et le genre féminin à des noms de choses inanimées. Par exemple, on a fait *habit et chapeau* du masculin et *redingote et robe* du féminin, sans que la Grammaire puisse en rendre compte : l'usage seul nous apprendra donc à connaître le genre de ces sortes de noms ; faut-il *un* avant un nom, ce nom est du masculin ; faut-il *une*, il est du féminin. Ainsi, *jardin, tapis*, sont du masculin, parce qu'on dit *un jardin, un tapis* ; *plume, bougie*, sont du féminin, parce qu'on dit *une plume, une bougie*.

#### Du nombre des noms

35.—On appelle nombre une quantité quelconque *un, deux, trois, quatre, etc.*, sont des nombres.

36.—Quoique les nombres soient illimités, la Grammaire n'en reconnaît que deux, savoir, *un* et *plusieurs*. Mais à la place de nombre *un*, on a dit nombre *singulier* ; à la place de nombre *plusieurs*, on a dit nombre *pluriel*. Ainsi, *la sœur* est du nombre singulier, *les sœurs*, du nombre pluriel.

#### De la formation du pluriel dans les noms

37.—On forme le pluriel d'un nom en ajoutant *s* à son singulier : *le père, les pères ; la mère, les mères ; le jour, les jours*.

38.—Mais cette règle n'est pas générale, car

1<sup>o</sup> Les noms qui finissent au singulier pas *s, x* ou *z*, s'écrivent au pluriel comme au singulier : *un fils, un bras ; des fils, des bras ; un nez, une croix ; des nez, des croix*. (Pas d'exception.)

20 Le  
au pl  
s nev  
ant le  
eus fo  
30 Le  
el : un  
Il n'y  
nou, h  
ux, de  
40 Le  
ux : gé  
l, loca  
eux, ch  
Il y a  
urillon  
val, dor  
al fait  
40.—Rem  
al, com  
lettre e  
urriel en  
e au sing  
41.—De  
rutian, al  
lau, sarre  
as e.  
42.—50  
u plurie  
governan  
43.—Il  
nil, vant  
braux, é  
t travail  
ans deux  
ministre  
orqu'il se  
ent les  
uand on  
(1) 99.—On  
s locaux ;  
félicité

20 Les noms terminés par *au* ou par *eu* prennent au pluriel : *un tonneau, des tonneaux ; un neveu, des neveux*. Il y a exception pour *landau* et *bleu*, dont le pluriel se forme par *s* : *des landaus, des bleus foncés*.

30 Les noms terminés par *ou* prennent *s* au pluriel : *un sou, un clou ; des sous, des clous*.

Il n'y a que sept exceptions : *bijou, caillou, chou, hibou, joujou* et *pou*, qui prennent *x* ; *des bijoux, des cailloux, des choux, des hiboux, des joujoux, des poux, des cailloux, des choux, des genoux, etc.*

40 Les noms terminés en *al* ont leur pluriel en *aux* : *général, tribunal, journal, cheval, maréchal, local, etc.*, font donc *généraux, tribunaux, journaux, chevaux, maréchaux, locaux, locaux* (1).

Il y a exception pour *bal, carnaval, régat, aval, cal, turillon, nopal, chacal, serval, narval, bancal, festival*, dont le pluriel est *bals, carnavaux, régats, etc.* — Il fait au pluriel *pays* ou *pals*.

40.—*Remarque.* Les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *al*, comme *général*, qui vient de *général*, ne prennent pas la lettre *e* dans cette syllabe *aux*. (Pas d'exception.) Mais les pluriels en *aux* venant d'un singulier en *au* prennent un *e* comme au singulier : *un chapeau, des chapeaux*.

41.—De cette dernière catégorie, cependant, il faut excepter *grutau, aloyau, boyau, étou, gluau, grucan, hoyau, joyau, noyau, tiau, sarreau, senau, tuyau* et *unau*, dont la syllabe *au* s'écrit sans *e*.

42.—50 Les noms qui finissent en *ail* se forment au pluriel par un *s* : *un éventail, des éventails ; un gouvernail, des gouvernails ; un portails, des portails*.

43.—Il y a exception pour *bail, corail, émail, soupier, ail, vantail, ventail, vitrail, et travail* qui font *baux, bails, coraux, émaux, soupieraux, vantaux, ventaux, vitraux, et travaux*. Ce dernier a aussi le pluriel *travaux*, et dans deux cas : 1<sup>o</sup> lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre ; 2<sup>o</sup> lorsqu'il se dit de machines par lesquelles on maintient les chevaux vicieux, quand on les ferre ou quand on les panse. *Bétaul fait bestiaux*.

(1) 39.—On trouve dans quelques dictionnaires, *des bocals, des locaux* ; mais l'Académie dit *des bocaux, des locaux* ; on doit féliciter de diminuer ainsi le nombre des exceptions.

44.—**AIEU**, espèce d'oignon, a aussi deux pluriels : *aieus* et *(ACAD.) Des aieus* plait plus à l'oreille que *des aieus*.  
60 Les trois noms *aieul*, *ciel*, *ciel*, ont aussi un double pluriel fait au pluriel *aieuls*, lorsqu'il signifie *grands-pères* : *deux AIEULS (paternel et maternel)*.

**AIEUL** fait *aieux* dans deux cas : 1o lorsqu'il se dit de ceux ont vécu dans les siècles passés : *c'était la mode chez nos ancêtres* ; 2o **AIEUX** étaient plus simples que nous : 2o pour désigner de qui l'on descend : *ce droit lui vient de ses AIEUX (ACAD.)*  
**NOTA.** Ecrivez ainsi avec *e aieule*, pour signifier *grand-mère* : *mon AIEULE paternelle, mon AIEULE maternelle*.

**CIEL** fait au pluriel *cieux* et *cieux*. On dit : *un ciel, des cieux* quand il s'agit de *cieux* de lit ou de l'imitation du ciel, soit en peinture, soit en tapisserie : *les CIEUX réussissent mal en tapisserie ; ce peintre fait bien les CIEUX*. Dans tous les autres cas, on dit *cieux* : *l'immensité des CIEUX, le royaume des CIEUX, etc.*

**ŒIL** fait au pluriel *yeux* : *des YEUX noirs, des YEUX bleus*. L'Académie n'admet guère le pluriel *œils* que dans le *œil-de-bœuf, des œils-de-bœuf*. (Fenêtres rondes).

**YEUX**, ajoute-t-elle, se dit de certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie de pain, et dans plusieurs espèces de fromage : *un pain qui a des YEUX, du fromage qui n'a que des YEUX*. Il se dit encore des boutons qui paraissent sur la tige d'arbre : *tatiller à deux YEUX, à trois YEUX*.

45.—**REMARQUE.**—L'Académie conserve le pluriel des noms en *ant*, ou en *ent* ; elle écrit *des enfants, les parents, les instants, les talents, etc.*

46.—Nous ferons remarquer qu'autrefois l'usage autorisait aussi à écrire, en supprimant le *t* au pluriel, les mêmes noms lorsqu'ils sont formés de plus d'une syllabe : *les enfants, les parens, les instans, les talens*.

## CHAPITRE II

### DE L'ARTICLE

47.—L'article est un mot qui a pour principale propriété d'indiquer le genre et le nombre des noms devant lesquels il est placé.

48.—Voici tous nos articles : *le, la, les*, qu'on appelle articles *simples*, et *du, des, au, aux*, qu'on appelle articles *composés*.

49.—*Le* se met devant un nom masculin singulier : *le pain, le vin* ; *la*, devant un nom féminin singulier : *la mère, la fille* ; *les*, devant les noms pluriels des deux genres : *les frères, les sœurs*.

50.

sés p

à : n

matr

pai p

nos, p

51.

prime

ficle

comm

alors

gure

tout c

le oise

les let

l'ami,

52.

tion d

en un

ou des

petit o

tendre

bon, m

les ma

Avons

dire g

ovale,

sant, r

jectifs.

53.—

çoit da

exister

rappor

nom fé

difficati

rence c

50.— *Du, des, au, aux*, sont appelés articles composés parce qu'ils renferment en eux l'un des mots *de*, à : nous disons donc, *le talent du maître, pour de le maître ; la légèreté des enfants, pour de les enfants ; j'ai parlé au général, pour à le général ; obéir aux lois, pour à les lois.*

51.— Mais, pour l'agrément de la langue, on supprime la lettre *e* de l'article *le*, et la lettre *a* de l'article *la*, quand ils se trouvent devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette ; et alors on remplace la lettre supprimée par cette figure ('), qu'on appelle *apostrophe*. Ainsi, pour éviter tout ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *le oiseau, le amt, la oreille, le homme*, on a retranché les lettres *e, a*, des articles *le, la*, et l'on dit, *l'oiseau, l'ami, l'oreille, l'homme, etc.*

### CHAPITRE III

#### DE L'ADJECTIF

52.— Nous l'avons déjà dit, l'*adjectif* a pour fonction d'exprimer les qualités, les formes, les couleurs, en un mot, toutes les manières d'être des personnes ou des choses. Voyons-nous un fruit, il nous paraît *petit* ou *gros, mûr* ou *vert* ; il est *bon* ou *mauvais, tendre* ou *dur*, etc. Ces mots *petit, gros, mûr, vert, bon, mauvais, tendre, dur*, exprimant les qualités ou les manières d'être du fruit, sont autant d'adjectifs. Avons-nous à parler d'un chapeau, nous aurons à dire qu'il est *blanc* ou *noir, léger* ou *pesant, rond* ou *ovale, grand* ou *étroit*. Ces mots *blanc, noir, léger, pesant, rond, ovale, grand, étroit*, sont encore des adjectifs.

53.— Mais les qualités, les formes, etc., qu'on aperçoit dans un être masculin, pouvant tout aussi bien exister chez un être féminin, un même adjectif se rapportera tantôt à un nom masculin, tantôt à un nom féminin. Cela posé, il reste à examiner les modifications que fait éprouver à un adjectif la différence du genre.



## De la formation du féminin dans les adjectifs.

54.—**PREMIÈRE RÈGLE.**—Tout adjectif terminé au masculin par un *e* muet, comme *sage, utile, agréable* reste tel au féminin : le frère *SAGE, la sœur SAGE.*

55.—**DEUXIÈME RÈGLE.**—Tout adjectif qui ne finit pas par un *e* muet au masculin, en prend un au féminin : *petit, grand, poli, vrai, zélé, exquis*, font donc au féminin, *petite, grande, polie, vraie, zélée, exquisse.*

56.—Mais il faut excepter de cette dernière règle 1<sup>o</sup> les adjectifs dont le féminin exige la reduplication de la dernière lettre et un *e* muet ; 2<sup>o</sup> les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière.

57.—Les adjectifs qui exigent au féminin la reduplication de leur dernière lettre sont :

1<sup>o</sup> Ceux qui sont terminés en *el* ou en *eil*, comme *actuel, habituel, vermeil, pareil*, dont le féminin est *actuelle, habituelle, vermeille, pareille.* (Pas d'exception) (1).

2<sup>o</sup> Les adjectifs terminés par *ien*, qui, sans exception, font au féminin, *ienne* : *chrétien, païen, ancien, chrétienne, païenne, ancienne.*

3<sup>o</sup> Les adjectifs terminés par *on*, comme *bon, bouffon, mignon*, qui font au féminin, *bonne, bouffonne, mignonne.* (Pas d'exception.)

4<sup>o</sup> Les adjectifs terminés par *et* comme *net, sujet muet, fluet*, qui font *ette*, au féminin : *nette, sujette muette, fluette.* Il faut en excepter *complète, concrète discrète, inquiète, replète, secrète.*

5<sup>o</sup> Les adjectifs *bas, épais, exprès, gras, gros, las, profès*, qui font au féminin, *basse, épaisse, expresse, grasse, grosse, lasse, professe.*—*Nul, gentil, paysan, sot, vieillot*, dont le féminin est *nulle, gentille, paysanne, sotté, vieillotte.*

(1) 58.—Remarquez 1<sup>o</sup> que *fidèle* et *infidèle* ne font point partie de cette catégorie : ils appartiennent à la première règle, c'est-à-dire que, prenant un *e* muet au masculin, le féminin ne change pas : un *serviteur fidèle, une mémoire fidèle* ; 2<sup>o</sup> que *rebelle* prend toujours deux *l* : un *chef rebelle, une armée rebelle.*

50 E  
avea  
uvelle  
il, b  
m co  
espo  
il ho  
59.—  
irrég  
10 C  
tif, br  
ur pr  
n'y a q  
jectif po  
aille, to  
20 Le  
tre po  
ureuse  
ptions  
nin es  
30 Le  
anche.  
rc, gre  
e, tu  
long, t  
ce, m  
e, coite  
40 (Ch  
n.)  
50 Les  
forme  
Premiè  
rticipe

1) Franc,  
2) Remarq  
minin : une  
3) Franc;  
allen d'est  
de la Levant

les adjectifs.

adjectif terminé a  
age, utile, agréable  
la sœur SAGE.

adjectif qui ne fin  
prend un au fé  
acquis, font don  
ic, zélée, exquise  
dernière règle  
e la reduplica  
et ; 2o les adje  
irrégulière.

féminin la rédu

en *eil*, comme  
le féminin es  
(Pas d'except

ui, sans excep  
païen, ancien

, comme bon  
, bonne, bouf

ame net, sujet  
nette, sujette  
plète, concrète

ras, gros, las,  
sisse, expresse,  
il, paysan, sot,  
lle, paysanne,

font point par  
première règle,  
in, le féminin  
fidèle ; 2o que  
e armée rebelle.

50 Et enfin les adjectif *fou, mou vieux, beau et nouveau*, dont le féminin est *folle, molle, vielle, belle, nouvelle*, parce qu'au masculin on dit aussi *fol, mol, vil, bel, nouvel*, lorsqu'ils se trouvent devant un m commençant par une voyelle ou une *h* muette : *l'espérance, l'abandon, bel enfant, nouvel ouvrage, l'homme.* (On dit aussi *vieux homme.*)

59.—Les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière, sont :

1o Ceux qui sont terminés par *f*, tels que *veuf, veuf, bref, vis*, qui perdent au féminin la lettre *f*, pour prendre *ve* : *veuve, active, brève, vive.*

Il n'y a qu'un seul mot qui fasse exception, encore est-il peu usité ; c'est l'adjectif *pouf*, qui se dit du grès, des pierres ou du marbre qui, lorsqu'on les frotte, tombent en poussière : *ce grès est pouf, cette pierre est pouf.* (Acad.)

2o Les adjectifs terminés par *x*, qui perdent cette lettre pour prendre *se* : *heureux, boiteux, honteux ; heureuse, boiteuse, honteuse.* Il n'y a que cinq exceptions : *doux, faux, préfix, roux et vieux* dont le féminin est *douce, fausse, préfixe, rousse, vieille.*

3o Les adjectifs *blanc, sec, frais, franc*, qui font *blanche, sèche, fraîche, franche* (1).—*Public, caduc, grec, grec, franc*, dont le féminin est *publique, caduc, turque, grecque* (2), *franque* (3).—*Long, long, tiers, malin, bénin*, qui font *longue, oblongue, cerce, maligne, bénigne.*—*Favorit, coi*, qui font *favorite, coite.*

4o (*Châtain, dispos et fat*, ne se disent pas au féminin.)

5o Les adjectifs terminés par *eur*, dont le féminin forme de différentes manières, savoir :

*Premièrement.*—Les adjectifs en *eur* formés d'un participe présent par le changement de *ant* en *eur*, et

1) *Franc, franche*, qui a de la franchise, ou qui est libre.

2) Remarquez que *grec* est de ces mots le seul qui conserve la lettre *c* au féminin : *une Grecque.*

3) *Franco, franquo, languo franquo*, sorte de jargon mêlé de français, italien, d'espagnol, etc., que parlent les Francs de la basse classe établis en le Levant ou en Barbarie.

qui font *euse* au féminin, comme *parleur, menteur, voleur, trompeur*, dont le féminin est *parleuse, menteuse, voleuse, trompeuse*, parce qu'ils viennent des participes présents *parlant, mentant, volant, trompant*. Il faut cependant en excepter *débiteur* (qui doit), *exécuteur, inventeur, persécuteur, enchanteur*, qui font au féminin *débitrice, exécutrice, inventrice, persécutrice, enchanteresse*.

Secondement.—Les adjectifs en *teur* non formés d'un participe présent, et qui font au féminin *trice* : *admirateur, adulateur, approbateur, conciliateur, conservateur, délateur, dénonciateur, directeur, investigateur, lecteur, donateur, testateur*, etc. etc. *admira- trice, adulatrice, approbatrice, conciliatrice, conserva- trice, délatrice, dénonciatrice, directrice, investigatrice, lectrice, donatrice, testatrice*, etc.

60.—Remarque.—*Amateur* se dit des deux genres : un homme, une femme *amateur*.

61.—Il est aussi des adjectifs en *eur* qui ont une double formation féminine ; tels sont :

62.—CHANTEUR, dont le féminin est *chanteuse* et *cantatrice*. CHANTEUSE se dit de toute femme qui chante, soit qu'elle en fasse ou non sa profession ; les *chanteuses de l'Opéra*. Cependant, lorsque la personne dont on parle a acquis quelque célébrité dans l'art du chant, au lieu de *chanteuse*, on dit CANTATRICE. (ACAD.)

63.—CHASSEUR, dont le féminin est *chasseuse* et *chasseresse*. CHASSEUSE se dit d'une femme qui chasse, ou qui aime à chasser ; *aperçue une CHASSEUSE dans la plaine, ces dames sont d'habiles CHASSEUSES*.—CHASSERESSE ne se dit qu'en poésie : *Diane la CHASSERESSE, les nymphes CHASSERESSES*. (ACAD.)

64.—DÉBITEUR, qui, comme on l'a déjà vu, fait *débitrice*, lorsqu'il signifie *qui doit* : elle est ma DÉBITRICE de cinq cents francs ; et DÉBITRICE (qui débite) : c'est une DÉBITRICE de nouvelles, une grande DÉBITRICE de mensonges. (ACAD.)

65.—DEMANDEUR, dont le féminin est *demandeuse* et *demanderesse*. DEMANDEUSE se dit de celle qui a l'habitude de demander pour obtenir quelque chose, ou qui en fait profession : c'est une DEMANDEUSE perpétuelle.—DEMAN- DERESSE est un terme de procédure, qui signifie celle qui intente un procès, qui fait une demande en justice : telle est la somme réclamée par la DEMAN- DERESSE.—Défendeur, autre terme de procédure, fait *défenderesse*.

66.—DEVINEUR, dont le féminin est *devineuse*. Il se dit de ceux qui, sans se donner pour prédire les événements, mais en faire profession, aiment à ju- ger par voie de conjecture : c'est un bon DEVINEUR, une adroite DEVINEUSE.—DEVINEUSE n'est pas, comme on l'a imprimé, le féminin de *deviner*, mais de *devin*. Ces termes se disent de ceux qui se donnent pour prédire les

...rieur, menteur,  
...parleuse, men-  
...viennent des  
...blant, trompant.  
...ur (qui doit)  
...nteur, qui font  
...atrice, persécu-

...non formés  
...féminin trice :  
...conciliateur, conc-  
...cileur, investi-  
...etc., admira-  
...ric, conserva-  
...investigatrice,

...eux genres :

...qui ont une

...trice. CHANTEUSE  
...on sa profession ;  
...dont on parle a  
...hanteuse, on dit

...esse. CHASSEUR-  
...vois une CHAS-  
...— CHASSEURSE  
...s CHASSEURSES.

...orsqu'il signifie  
...USE (qui débite):  
...sanges. (ACAD.)

...manderese. De-  
...obtenit quelque  
...uelle.—DEMAN-  
...nte un procès,  
...par la DEMAN-  
...esse.

...ux qui, sans se  
...aiment à ju-  
...e DEVINEUR.—  
...devineur, mais  
...ur prédire les

ents et qui en font profession : les DEVINS et les DEVINEUSES sont  
...oteurs. (ACAD.)

VENDEUR, dont le féminin est vendeuse et venderesse. VENDEUSE se  
...elle qui fait profession de vendre : une VENDEUSE de fruits, des VEN-  
...à la halle.—VENDERESSE ne se dit qu'en pratique, et d'une femme  
...sa faire profession de vendre, a cédé, a vendu telle chose : la VENDE-  
...et garants. (ACAD.)

BAILLEUR (qui donne à ferme, à loyer), dont le féminin est bailleuse.—  
...E (qui baille) fait bailleuse.—VENGEUR, dont le féminin est vengeresse,  
...féminin n'est que du style soutenu : *Jeanne d'Arc fut la VENGERESSE*,  
...rance ; la main VENGERESSE de ce héros brisa les fers de sa patrie.—  
...A (qui commet des péchés), dont le féminin est pécheresse.—GOUVER-  
...ont le féminin est gouvernante.—Et SERVITEUR, qui fait servante.

REMARQUE.—Le féminin des adjectifs en *érieur* se forme ain-  
...e muet : *antérieur, inférieur, supérieur ; antérieure, inférieure, su-  
...s*. Il faut y ajouter *majeur, mineur, et meilleur* ; qui font *majeure*  
...e, *meilleure*.

REMARQUE.—Les adjectifs en *eur* qui expriment des professions  
...ts plus particulièrement exercé par des hommes, ne changent pas au  
...n ; tels sont *auteur, traducteur, docteur, professeur*, etc.

### Formation du pluriel dans les adjectifs

9.—On forme le pluriel des adjectifs comme celui  
...noms, c'est-à dire, en ajoutant une *s* : *petit, peti-  
...petits, petites*. Cependant il faut remarquer :

1o Que, comme dans les noms encore, les adjectifs  
...minés au singulier par *s* ou *x*, comme *gros, heu-  
...x*, restent tels au pluriel : *un-gros cheval, de gros  
...aux, un homme heureux, des hommes heureux* ;

2o Que les trois adjectifs *beau, jumeau, nouveau*,  
...seuls de notre langue qui aient la terminaison  
...prennent un *x* au pluriel : *de beaux enfants, deux  
...res jumeaux, de nouveaux ouvrages* ;

3o Que la plupart des adjectifs en *al* font leur plu-  
...l en *aux* : *libéral, libéraux ; original, originaux ;  
...ncipal, principaux ; égal, égaux ; spécial, spéciaux ;  
...ical, amicaux*, etc.

70.—Mais nous insisterons sur les adjectifs en *al*,  
...endu que plusieurs grammaires des plus suivies

sont sur ce point incomplètes, et en désaccord avec l'autorité imposante de l'Académie.

*Adjectif en AL sur le pluriel masculin desquels l'Académie ne s'était pas prononcée jusqu'à son édition de 1835, ou on lit :*

- 71.—*Biennal*, des emplois biennaux ;  
*Brutal*, des appétits brutaux ;  
*Doctrinal*, des avis doctrinaux ;  
*Électoral*, collèges électoraux ;  
*Équinozial*, des points équinoxiaux ;  
*Fatal*, au pluriel, *fatals* (peu usité, dit l'Académie) ;  
*Grammatical*, les principes grammaticaux ;  
*Illégal*, actes illégaux ;  
*Impérial*, ornements impériaux ;  
*Loyal*, de loyaux services ;  
*Machinal*, mouvements machinaux (peu usité) ;  
*Matrimonial*, droits matrimoniaux ;  
*Musical*, des caractères musicaux ;  
*Numéral*, des adjectifs numériques ;  
*Original*, des tableaux, des manuscrits originaux ;  
*Radical*, termes radicaux ;  
*Social*, des rapports sociaux ;  
*Trivial*, des détails triviaux (peu usité, Acad.) ;  
*Verbal*, adjectifs verbaux, procès-verbal.

*Martial*, *pectoral*, *nasal*, n'ont de pluriel masculin que lorsqu'ils sont employés comme termes d'anatomie ou de médecine : *remèdes martiaux*, *muscles pectoraux*, *os nasaux* (c'est-à-dire qui ont rapport au nez).

*Adjectifs en AL dont l'Académie (édition de 1877) dit positivement qu'ils n'ont pas de pluriel masculin.*

- 72.—*Oblossal*, *glacial*, *natal*, *automnal*, *frugal*, *joyial*, *naval* (1)

(1) Cependant nous ferons remarquer que l'usage commence à introduire parmi nous et que notre oreille commence à supporter des adjectifs *colossaux*, *des repas frugals*, *des vents glacials*, *des caractères*, *des hommes joyials*, *des combats navals*. Toutefois nous le répétons, l'Académie ne donne aucun exemple de ces adjectifs employés au pluriel masculin.

jecti  
pour  
Dicti  
quilat  
immo  
parti  
loral,  
L'Ac  
peu  
jectif  
adémie  
son di  
Annal  
chiépie  
stral,  
néficial  
real (3)  
nomial,  
llégial,  
ucial,  
ural, (4)  
cémvira  
4.—Le sil  
est moti  
usage s  
ains et qu  
rotésial, p  
ptions :  
ne transv  
ne tient é  
als, soit é  
Toute  
essent e  
usage p  
aux.  
(1) Pronon  
(2) L'Acadé  
puve dans l  
quer qu'elle  
(3) Borial  
(4) Toutefois  
us les adje  
nerfs crur  
édicinaux.  
(5) L'usage  
ombres décei  
(6) Il n'y a  
riuel ; mais  
pens, des p

n désaccord avec le **jectif en AL** dont le pluriel en **AUX** est indiqué pour la première fois par l'Académie dans son Dictionnaire de 1877.

desquels l'Académie à son édition dit : *unilatéral, équilatéraux, horizontal, horizontaux; immoral, immoraux; vocal, vocaux impartial, impartiaux; partial, partiaux; pascal, pascaux; pastoral, pastoraux.*

L'Académie dit que les trois derniers sont inusités et peu usités.

**jectifs en AL sur le pluriel masculin** desquels l'Académie ne se prononce pas, et dont on ne trouve dans son dictionnaire aucun exemple d'emploi.

- Annal,	Décimal, (5)	Instrumental, Patriarchal,
épileptocopal (1)	Déloyal (6)	Labial (4), Patronal,
Austral, (2)	Diagonal,	Lingual (4), Primordial,
Médecinal,	Diamétral,	Littéral, Proverbial,
Préal (3)	Doctoral,	Lustral, Théâtral,
Monial,	Expérimental,	Mental, Transversal,
Illégal,	Final,	Médical (4), Virginal,
Mucial,	Fétal,	Médicinal (4), Zodiacal,
Mural, (4),	Idéal,	Paradoxal,
Centoviral,	Initial,	Paroissial,

4. — Le silence de l'Académie sur l'emploi de ces adjectifs au masculin pluriel est motivé par deux raisons : la principale, c'est qu'ils sont la plupart en usage si limité, qu'ils ne s'emploient souvent qu'avec quelques noms féminins et quelquefois même avec un seul : Tel sont *collégial, crucial, diagonal, paroissial, patronal, transversal, médical*, etc., qui ne se disent que dans ces acceptions : *église collégiale; incision cruciale (en croix); fête patronale, signe transversal, signe diagonale, plante, herbe médicinale*. La seconde raison tient à des motifs d'euphonie, c'est-à-dire que le pluriel masculin soit en *al*, soit en *aux*, serait également désagréable à l'oreille.

Toutefois, l'Académie ne dit point que ces adjectifs fassent exception à la règle des adjectifs en *al*, et l'usage prend de plus en plus d'employer les pluriels en *aux*.

(1) Prononcez *artépileptocopal*.

(2) L'Académie n'a point conservé cet exemple, *signes austraux*, qui se trouve dans l'édition de son dictionnaire faite en 1798; ce silence semble indiquer qu'elle ne reconnaît pas de pluriel masculin à cet adjectif.

(3) *Bortal* doit nécessairement suivre la même loi que *austral*.

(4) Toutefois les chirurgiens et les médecins terminent en *aux* le pluriel de tous les adjectifs en *al* qui entrent dans les termes de leur art : ils disent donc *nerfs oruraux, muscles labiaux, nerfs linguaux, soins médicaux, principes médicaux*.

(5) L'usage est favorable au pluriel *décimaux* : les arithméticiens disent des *ombres décimaux*.

(6) Il n'y a dans l'Académie aucun exemple de cet adjectif employé au pluriel; mais puisqu'elle dit *de loyaux services*, il doit être permis de dire *des loyaux, des procédés déloyaux*.

sculin que lors-  
le ou de méde-  
asaux (c'est-à-

de 1877) dit  
masculin.

ovial, naval (1)

nce à introduire  
siffes colossaux,  
mes joviaux, des  
ne donne aucun

75.—*Remarque.*—Conformément encore à ce qui a été dit des noms en *ami* ou *ent*, l'Académie conserve le *t* dans les adjectifs qui ont l'une ou l'autre de ces terminaisons. Elle écrit donc : *des enfants diligents et obéissants ; des monuments intéressants.* Comme nous l'avons déjà dit, cette façon d'orthographier est toute rationnelle toute logique : la suppression du *t*, au contraire, manquait de fondement,

76.—Les adjectifs expriment les qualités, ou simplement, ou avec comparaison, ou les élèvent à un très haut degré ; de là trois degrés de signification, savoir : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif* (1).

77.—Le *positif* n'est rien autre chose que l'adjectif même : Dieu est BON, la journée est BELLE.

78.—Le *comparatif* exprime la comparaison ; et toute comparaison a pour résultat l'égalité, la supériorité ou l'infériorité.

Le comparatif d'égalité se forme à l'aide des mots *autant*, *aussi* : le fils est AUSSI vertueux que le père ; il est modeste AUTANT qu'habile.

Le comparatif de supériorité se forme avec *plus* : la science est PLUS précieuse que l'or.

Le comparatif d'infériorité se forme avec *moins* : cet hiver a été MOINS rigoureux et MOINS long que le précédent.

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur* au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas, *pire* au lieu de *plus mauvais*, et *moindre* au lieu de *plus petit*.

79.—Le *superlatif* exprime la qualité portée à un très haut degré.

Il y a deux sortes de superlatifs : le *superlatif absolu*, qui marque la qualité portée à un très haut degré absolument, c'est-à-dire sans rapport à aucun objet : *ce serviteur est TRÈS FIDÈLE* ; et le *superlatif relatif*, qui exprime un très haut degré *relativement*, c'est-à-dire

(1) « Parler de ces trois degrés de signification, c'est selon un auteur, faire une distinction erronée et inutile, attendu qu'elle ne sert de base à aucun principe de grammaire. » C'est là une sentence fautive et démentie par les faits. On en voit la preuve au numéro 517 de cette grammaire.

qui a été dit des  
dans les adjectifs  
Elle écrit donc :  
ments intéressants.  
orthographe est  
lon du t, au con-

lités, ou sim-  
élèvent à un  
signification,  
superlatif (1).

que l'adjec-  
ELLE.  
comparaison ; et  
alité, la supé-

ide des mots  
ue le père ; il

avec plus :

avec moins :  
long que le

seuls une  
bon, qui ne  
et moindre

portée à un

superlatif abso-  
haut degré,  
cun objet :  
superlatif, qui  
c'est à dire

on un auteur,  
rô de base à au-  
et démentie par  
naire.

comparaison : *cet enfant est LE PLUS INSTRUIT de  
vision, et sa sœur LA MOINS AVANCÉE de la sienne.*  
forme le superlatif absolu en mettant avant  
adjectif l'un des mots *très, fort, bien, extrêmement*  
*qu'il soit FORT INSTRUIT, il lui est TRÈS DIFFICILE*  
*prendre nettement ses pensées, etc* On forme le super-  
latif relatif en mettant un des mots *le, la, les, du, des*  
*mon, ton, son, notre, votre leur, leurs,* avant un  
comparatif de supériorité ou d'infériorité : *la vacci-*  
*ne est une DES PLUS BELLES et DES PLUS UTILES décou-*  
*vertes des temps modernes : les qualités du cœur ne*  
*sont pas LES MOINS PRÉCIEUSES.*

— Quoique les adjectifs soient le plus souvent  
employés à exprimer quelque chose qui soit dans les  
choses mêmes et leur appartienne, comme quand nous  
disons *un homme instruit, visage ovale,* qualité et forme  
résident dans les noms *homme, visage,* il en est  
un grand nombre qui déterminent plutôt les noms qu'ils ne  
les qualifient ; tels sont ces mots *mon, ton, son, ce, cet,*  
*le premier, le second, etc.,* et que, pour ce motif,  
on appelle adjectifs déterminatifs.

— En effet, quand je dis *MON cheval est fatigué,*  
*l'enfant est sage, prenez la PREMIÈRE rue à droite,*  
les mots *mon, cet, première,* n'exprime rien qui soit  
dans la nature du cheval, de l'enfant ou de la rue ;  
ils ont plus particulièrement entendu que je parle  
du cheval, de tel enfant, de telle rue, ils les spé-  
cifient, ils les déterminent.

2.— Il y a trois sortes d'adjectifs déterminatifs :  
les adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs et  
les adjectifs numériques.

#### Des adjectifs démonstratifs

3.— Les adjectifs démonstratifs remplissent la  
même fonction de déterminer les objets, et de les  
présenter aux yeux, ou de les rappeler à l'esprit.

Les adjectifs démonstratifs sont :

Pour le masculin singulier, *ce, cet* ;  
Pour le féminin singulier, *cette* ;  
Pour le pluriel des deux genres, *ces.*

*Remarque.*—Quoique *ce* et *cet* soient l'un et l'autre du masculin, *ce* ne se met qu'avant une consonne ou une *h* aspirée : *ce pays*, *ce hameau*; et *cet* seulement avant une voyelle ou une *h* muette : *cet employé*, *cet honneur*.

### Des adjectifs possessifs

84.—Les adjectifs *possessifs* remplissent la double fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Voici ces adjectifs :

SINGULIER		PLURIEL
Masculin	Féminin	Des deux genres
<i>Mon</i>	<i>ma,</i>	<i>mes,</i>
<i>Ton,</i>	<i>ta,</i>	<i>tes,</i>
<i>Son,</i>	<i>sa,</i>	<i>ses,</i>
<i>Notre,</i>	<i>notre,</i>	<i>nos,</i>
<i>Votre,</i>	<i>votre,</i>	<i>vos,</i>
<i>Leur,</i>	<i>leur,</i>	<i>leurs,</i>

85.—Quoique *mon*, *ton*, *son*, soient plus particulièrement du masculin, ils s'emploient aussi, par euphonie, avant les noms et les adjectifs féminins commençant par une voyelle ou une *h* muette; nous disons donc : *mon épouse*, *ton aimable mère*, *son honorable famille*, pour éviter ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans *ma épouse*, *ta aimable mère*, *sa honorable famille*.

### Des adjectifs numériques

86.—Les adjectifs *numériques* ont aussi la double fonction de déterminer plus ou moins complètement les objets, et d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre.

87.—Il y en a deux sortes : les adjectifs de nombres *cardinaux* et les adjectifs de nombres *ordinaux*.

88.—Les adjectifs de nombres *cardinaux* marquent le nombre, la quantité : tels sont *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, *vingt*, *trente*, etc.

89.—Les adjectifs de nombres *ordinaux* déterminent les noms, en marquant l'ordre, le rang où est un objet par rapport à un ou à plusieurs autres; ces adjectifs sont : *premier*, *second* ou *deuxième*, *troisième*, *quatrième*, *vingtième*, *centième*, etc.

## CHAPITRE IV

## DU PRONOM

90.—Le pronom, comme on l'a déjà vu, est un mot qui remplace le nom et en tient lieu.

91.—Il y a cinq sortes de pronoms, savoir : les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les pronoms possessifs, les pronoms relatifs, et les pronoms définis.

## Des pronoms personnels.

92.—Les pronoms personnels sont ceux qui représentent plus particulièrement les personnes.

93.—Il n'y a que trois personnes ; et ce nombre est de la situation différente des individus par rapport à l'action de parler : ou les personnes parlent, ou on leur parle, ou on parle d'elles ; il ne saurait y avoir un quatrième cas : de là donc le nombre de trois personnes.

94.—La première personne est celle qui parle : VOUS, JE marche, ceci est à MOI, secourez-MOI.

95.—La seconde personne est celle à qui l'on parle : VOUS lis et TU écris sans cesse, repose-toi, j'irai avec TOI.

96.—La troisième personne est celle de qui l'on parle : IL rit, ELLE chante, ILS courent, ELLES marchent.

Voici les pronoms personnels :

1re personne, je, me, moi ; pluriel, nous	} pour les deux genres.
2e personne, tu, te, toi ; pluriel, vous ;	
3e personne, il, ils, elle, pour le masculin Elle, elles, la, pour le féminin ; Lui, les, leur, se, soi, pour les deux genres.	

## Des pronoms démonstratifs

97.—Les pronoms démonstratifs sont ceux qui, tout en représentant l'objet, le montrent à nos yeux, et le rappellent à notre esprit. Par exemple, quand, après avoir examiné plusieurs objets, nous disons, j'en prendrai CELUI-CI, ajoutez-y encore CELUI-LÀ, nous signifions, nous montrons ces objets.

## Voici les pronoms démonstratifs :

*Ce, celui, celui-ci, celui-là, pour le masculin singulier ;  
Ces, ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel ;  
Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier ;  
Celles, celles-ci, celles-là pour le féminin pluriel ;  
Ceci, cela, pour les deux genres.*

## Des pronoms possessifs

98.—Les pronoms *possessifs* sont ceux qui, *la fois*, représentent les objets et expriment l'idée de possession.

## Voici les pronoms possessifs :

SING. MASC.	SING. FEM.	PLUR. MASC.	PLUR. FEM.
Le mien,	la mienne,	les miens,	les miennes,
Le tien,	la tienne,	les tiens,	les tiennes,
Le sien,	la sienne,	les siens,	les siennes,
Le nôtre,	la nôtre,	les nôtres,	les nôtres,
Le vôtre,	la vôtre,	les vôtres,	les vôtres,
Le leur,	la leur,	les leurs,	les leurs,

99.—*Remarque.*—*Notre* et *votre* ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c'est-à-dire lorsqu'ils sont précédés d'un article: *votre cheval est plus joli que le nôtre*.

## Des pronoms relatifs ou conjonctifs

100.—On appelle pronoms *relatifs* ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède.

## Voici les pronoms relatifs :

*Qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, en, y.*

101.—On appelle *antécédent* le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte. Dans la phrase, *Dieu, dont nous admirons la sagesse, est le Seigneur des choses que nous voyons, et de celles qui sont cachées.* *Dieu* est l'antécédent du relatif *de*, *celles* est l'antécédent du relatif *que*, et le pronom *qui* est l'antécédent de *qui*.

## Des pronoms indéfinis

102.—On appelle *indéfinis* les pronoms dont on se sert pour représenter des personnes ou des choses qu'on ne veut ou qu'on ne peut nommer. Quand on dit *on sonne, quelqu'un frappe*, ces expressions qu'on

qu'un  
l'imp  
celui  
103  
en qu  
10  
nis, c  
quoi  
autru  
20  
adject  
sont p  
aucun  
s'ils s  
Phra  
Un av  
la délic  
Nul n  
nul n'a é  
Il ne f  
tissent p  
tendent  
Tel se  
obligera  
Tout a  
tout est fi  
30 C  
tôt pro  
pronom  
nom ni  
se rapp  
Qui, q  
indéfinis  
Qui d  
désirez-  
Que v  
pensez-  
Quoi d  
ignoranc  
40 E  
quelque

qu'un, on, me sont d'une nécessité absolue, attendu l'impossibilité où je suis de déterminer le nom de celui qui sonne ou qui frappe.

103. — Les pronoms indéfinis peuvent se diviser en quatre classes, savoir :

1o Ceux qui ne sauraient être que pronoms indéfinis, comme *on, quelqu'un, quiconque, qui que ce soit, quoi que ce soit, chacun, l'un l'autre, les uns les autres, nul, rien, tout le monde* ;

2o Ceux qui sont tour à tour pronoms indéfinis et adjectifs, comme *autre, nul, plusieurs, tel, tout*. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils n'ont de rapport à aucun nom ou à aucun pronom ; il sont adjectifs s'ils se rapportent soit à un nom, soit à un pronom.

Phrases où ces mots sont pronoms indéfinis

Un autre que lui aurait apprécié la délicatesse de ce procédé.  
Nul n'est satisfait de sa fortune, nul n'a échappé.

Il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul ; plusieurs prétendent que. . . . (Acad.)

Tel se dit votre ami, qui ne vous obligerait pas de quelques francs.  
Tout atteste la majesté de Dieu, tout est fini, tout est prêt.

Phrases où ces mots sont adjectifs

Remettons l'examen de cette affaire à un autre jour.

Nulle puissance n'est comparable à celle de Dieu ; nul désir ne doit passer avant le devoir.

Plusieurs voyageurs rapportent le même fait, mais j'en ai vu plusieurs qui le nient.

Un ami tel que lui est un second soi-même ; telle vie telle fin.

Tout ce qu'il dit est exact ; tout mon temps est employé.

3o Ceux qui sont tantôt pronoms indéfinis, et tantôt pronoms relatifs, comme *qui, que, quoi*. Ils sont pronoms indéfinis lorsqu'ils ne se rapportent ni à un nom ni à un pronom ; et pronoms relatifs, quand ils se rapportent soit à un nom soit à un pronom.

Qui, que, quoi, sont pronoms indéfinis dans ces phrases :

Qui demandez-vous ? à qui désirez-vous parler ?

Que veut-il ? que fais-tu ? que pensez-vous lui devoir ?

Quoi de plus hideux que l'ignorance ? à quoi réfléchit-il ?

Qui, que, quoi, sont pronoms relatifs dans ces phrases :

Celui qui s'instruit se prépare des jouissances.

Le livre que je lis, voilà ce qu'il m'a dit.

Jé ne fais aucun cas de ce à quoi il passe son temps.

4o Et enfin, le mot *personne*, et le mot *chose* dans quelque chose.

ifs ;  
masculin singulier ;  
masculin pluriel ;  
féminin singulier ;  
féminin pluriel ;

ssifs  
nt ceux qui, to  
et expriment

ASC.  
PLUR. FEM.  
les miennes,  
les tiennes,  
les siennes,  
les nôtres,  
les vôtres,  
les leurs,

nent l'accent ci  
à dire lorsqu'ils  
s jolî que LE NÔT

onjonctifs

ifs ceux qui  
onom qui les

, lesquelles,

m ou le pro  
orte. Dans  
sagesse, est  
de celles qui  
du relatif de  
e, et le pro

oms dont on  
ou des ch  
mer. Quan  
pressions q

*Personne* est pronom indéfini et du masculin, lorsqu'il n'est accompagné ni d'un article, ni d'un déterminatif *ce, cet, mon, ton, une, deux*, etc.

*PERSONNE* n'est plus gracieux que votre mère ; c'est un homme qui ne fréquente *PERSONNE*, qui ne parle à *PERSONNE*.

*Personne* est nom commun et du féminin, lorsqu'il est précédé, soit de l'article, soit d'un déterminatif, soit d'un adjectif quelconque.

Avez-vous vu *CETTE PERSONNE* ? Voilà *UNE PERSONNE* bien mable et instruite. *CERTAINES PERSONNES* le croient.

*Chose* fait partie du pronom indéfini *quelque chose* quand il signifie *certaine chose* ; alors il est du masculin.

Voilà *QUELQUE CHOSE* de bon, de bien fait.

*Chose* est nom commun et du féminin dans *quelque chose*, lorsqu'il signifie *quelle que soit la chose*.

Il n'est point ému, *QUELQUE CHOSE* qu'on lui dise, c'est-à-dire *quelle que soit la chose* qu'on lui dise.

## CHAPITRE V

### DU VERBE

104.—Le *verbe* est un mot qui marque l'affirmation. Quand je dis *mon frère est brave*, j'affirme que la bravoure est dans le caractère de mon frère.

105.—Mais pour nous, qui avons pris à tâche de montrer que les différentes espèces de mots tirent leur origine des choses mêmes ou de ce qui leur est propre, nous ajouterons :

106.—Puisqu'il est du propre des êtres de *sentir* de se *mouvoir* ou d'*être en repos* : que ces trois circonstances sont exprimées par une seule partie de discours appelée *verbe* ; qu'elles embrassent et représentent leurs diverses facultés, leurs attributs, qu'en un mot elles peignent complètement le jeu et l'état de la nature vivante ou inanimée, nous définirons en outre le *verbe* : un mot qui marque le *sentiment* le *mouvement* ou le *repos* (1).

(1) Nous ne voulons nullement élever une controverse sur ce point, et

## DU SUJET

07.—Mais comme les trois circonstances exprimées par le verbe ne peuvent avoir lieu sans cause, c'est-à-dire qu'il ne saurait y avoir de mouvement que quelqu'un ou quelque chose le produise ; nul sentiment n'existe à moins que quelqu'un l'éprouve ; que l'état de repos fait supposer que la chose est dans cet état, les grammairiens ont appelé *le sujet* la cause de l'action ou du sentiment (*le sujet* est ici le synonyme de *cause*.)

08.—Ainsi, quand nous disons : *nos soldats portent le désespoir et la mort dans les rangs de l'ennemi* ; — *les soldats*, faisant l'action de porter, sont le sujet de ce verbe ; *le vent poussait et amoncelait la neige* ; l'action de pousser et d'amonceler étant faite par le vent, ce nom est le sujet de ces deux verbes.

09.—Un moyen mécanique de trouver le sujet d'un verbe, c'est de mettre avant ce verbe *qui est-ce*, si l'on suppose que l'action est faite par des personnes, et *qu'est-ce qui*, si l'on suppose qu'elle est faite par des choses.

Ainsi, pour trouver le sujet dans ces phrases : *cet étranger ne connaît pas la ville*, le *vin pris immodérément ruine la santé* ; — on dira *qui est-ce qui ne connaît la ville ? l'étranger*, voilà le sujet de *connaît* ; *qu'est-ce qui ruine la santé ? le vin*, voilà le sujet de *ruine*.

10.—Le sujet d'un verbe ne saurait guère être un nom ou un pronom. Quand le sujet est un nom, il faut écrire le verbe à la troisième personne ; *le général commandait, les soldats obéissaient*.

On pourrait méconnaître que notre définition du verbe (*c'est un mot qui exprime l'affirmation*) est juste, et qu'elle ne souffre pas d'exception. Mais nous pensons que ce n'est là qu'un attribut de cet espèce de mot. Qu'on nous donne de bonne foi à cette question : les hommes, en obéissant à la nécessité de créer une espèce de mot pour rendre la différence qu'il y a entre *marcher*, *courir*, *sauter* et *se traîner*, *trotter* et *galoper*, *aimer* et *haïr*, *veiller* et *dormir*, etc., les hommes, disons-nous, furent-ils plutôt occupés d'exprimer l'affirmation que de peindre ce qui se passait autour d'eux et en eux ? Vraisemblablement non : alors donc la propriété qu'a le verbe d'exprimer l'affirmation serait plutôt une particularité, un attribut de cette espèce de mot, que la définition qui en rappelle la cause originelle.



111.—Quand le sujet est un pronom, ce pronom étant de la première, de la seconde ou de la troisième personne, communique sa personne au verbe: *je parle, tu chantes, il lit, nous écoutons, vous voyagez, ils partent*.

112.—Quelquefois, cependant, un verbe a pour sujet un autre verbe; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier: *parler trop haut en société est inconvenant*, c'est-à-dire l'action de parler est.

113.—Lorsque plusieurs personnes concourent à faire l'action exprimée par le verbe, il faut nécessairement que ce verbe soit au pluriel.

*Mon père et mon frère arriveront ce soir.* Il faut la troisième personne du pluriel, *arriveront*, parce que les sujets *père* et *frère* étant des noms, sont l'un et l'autre de la troisième personne.

114.—Mais si les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, non seulement il faut mettre ce verbe au pluriel, mais à celle des personnes qui a la priorité; la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde l'a sur la troisième. Il faut donc dire: *Vous et moi, nous partirons*, en mettant le verbe à la première personne du pluriel, parce que, de deux sujets *vous* et *moi*, la priorité est acquise au pronom *moi*, qui est de la première personne.

*Vous et lui, perdrez à ce marché.*

*Vous, mon oncle, et moi, nous ferons ce voyage.*

#### DU RÉGIME OU COMPLÉMENT

115.—On appelle régime ou complément du verbe le mot qui dépend immédiatement d'un verbe, et qui lui est nécessaire pour en compléter la signification. En disant: *cet homme apporte*, j'exprime une idée incomplète; mais si j'ajoute l'expression *une lettre*, ce mot *lettre* complète l'idée, et reçoit, pour ce motif le nom de complément. On le nomme aussi régime, parce qu'il est régi par le verbe, parce qu'il est sous sa dépendance.

116.—Il y a deux sortes de régimes, le régime direct et le régime indirect.

117.—Le régime direct est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe, le mot qui est l'objet

média  
versé  
nmes  
perso  
ser, p  
abe d  
ect de  
te l'a  
18.—  
ect d'  
ès ce  
lettre  
lettr  
ects d  
19.—  
ction r  
linaire  
donn  
ne. A  
peine  
20.—  
sont  
gimes i  
tantôt  
21.—  
issent  
st-à-dir  
regard  
elles;  
quels c  
ndre, c'  
1.—Encoor  
dans leque  
ché m'ont  
ché; les vi  
L'Académi  
e, dans, etc  
régimes de  
et la note  
le régime d  
ordinatrym

nom, ce pronom médiat de cette action. Quand je dis : *ce cheval a versé plusieurs personnes sur son passage ; les autres ont détruit cet édifice malgré nos secours ;* les personnes sont le régime direct du verbe *renverser*, parce que l'action exprimée par ce verbe agit directement sur elles ; *l'édifice* est le régime direct de *détruisirent*, parce que c'est sur lui que se porte l'action de *détruire*.

18.—Un moyen mécanique de trouver le régime direct d'un verbe, c'est de mettre *qui ?* ou *quoi ?* après ce verbe : *je vous attendrai ce soir, je lui écris une lettre.* J'attendrai *qui ?* *vous ;* J'écris *quoi ?* *une lettre ;* *vous* et *lettre* sont donc les régimes directs des verbes *attendre, écrire.*

19.—Le régime indirect est le mot sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement ; ce régime est ordinairement précédé de l'une des prépositions *à, de :* *il m'a donné un anneau à ma sœur ; j'ai tiré mon ami de la peine.* *A ma sœur* est le régime indirect de *j'ai donné ;* *de la peine* est le régime indirect de *j'ai tiré* (1).

20.—Remarque.—Parmi les pronoms, il en est un qui est toujours régimes directs, d'autres toujours régimes indirects, et d'autres tantôt régimes directs, tantôt régimes indirects.

21.—*Le, la, les, que,* sont les seuls pronoms qui ne peuvent être que des régimes directs : *je LE cherche,* est-à-dire je cherche *lui ;* *je LA regarde,* c'est-à-dire je regarde *elle ;* *il LES salue,* c'est-à-dire il salue *eux ;* *il leur a écrit,* c'est-à-dire il a écrit *à eux ;* *voilà les chevaux QUE j'ai achetés,* c'est-à-dire *ceux* ; *la maison QUE je veux vendre,* c'est-à-dire *celle* ; *laquelle* maison je veux vendre.

22.—Encore le pronom *qui* est-il quelquefois employé pour *durant* ou *pendant lequel, laquelle,* comme quand nous disons *les deux heures que j'ai couché m'ont fatigué,* c'est-à-dire les deux heures pendant lesquelles j'ai couché ; *les vingt ans qu'il a régné,* c'est-à-dire *durant lesquels* il a régné.

1) L'Académie ne dit point que les noms ou les pronoms précédés de *pour, de, dans, etc.,* soient des régimes indirects des verbes ; elle dit que ce sont des régimes de ces prépositions ; c'est aussi l'opinion d'une foule de grammairiens et la nôtre ; dans cette phrase : *Servir Dieu avec fervour : Dieu,* dit-elle, est le régime direct de *servir,* et *servir* le régime de la préposition *avec ;* il est ordinairement une préposition devant le régime indirect.

123.—*Lui, leur, dont, en, y*, ne sauraient être qu régimes indirects, par la raison qu'ils renferment toujours une préposition : je *LUI* parlerai, c'est-à-dire à lui, à elle ; il *LEUR* écrit, c'est-à-dire à eux, à elles ; les outils *DONT* il se sert, c'est-à-dire desquels il se sert ; ces fruits sont mûrs, mangez-*EN*, c'est-à-dire mangez de ces fruits ; cette science est intéressante, et je m'*applique*, c'est-à-dire je m'applique à cette science.

124.—*Me, te, se, nous, vous*, sont tantôt régimes indirects, et tantôt régimes directs. Ils sont régimes indirects toutes les fois qu'ils renferment la préposition à, c'est-à-dire qu'ils sont employés pour à moi, à toi, à lui, etc.

Il *ME* remit vos lettres, c'est-à-dire il remit à moi ;  
Je *T'*écrirai bientôt, c'est-à-dire j'écrirai à toi ;

Il *SE* fit mal, c'est-à-dire il fit mal à lui, etc.

125.—*Me, te, se, nous, vous*, sont régimes directs lorsqu'ils sont mis pour moi, toi, lui, etc.

Il *ME* salua, c'est-à-dire il salua moi ;

Je *TE* remercie, c'est-à-dire je remercie toi ;

Ils *SE* frapperent, c'est-à-dire ils frapperent eux, etc.

#### Des différentes sortes de verbes

126.—Il y a cinq sortes de verbes, savoir : le verbe *actif* ou *transitif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre* ou *intransitif*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

127.—Un verbe n'est *actif* que lorsque le sujet fait l'action, et que ce verbe a un régime direct.

128.—Mais il n'y a guère que l'usage qui nous apprenne que tel verbe à un régime direct ; toutes les fois que l'on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* après un verbe, on doit en conclure qu'il est *actif*. Ainsi *chercher, trouver, prendre, apporter*, sont des verbes actifs, car on peut dire *chercher, trouver, quelque un ; prendre, apporter quelque chose*. (Ce nom *actif* donné à cette espèce de verbe, lui vient, non seulement de ce que le sujet est en effet *actif*, c'est-à-dire parce qu'il agit, mais encore parce qu'il fait l'action directement sur *quelqu'un* ou sur *quelque chose*.)

auraient être qu'ils renferme  
rlerai, c'est-à-dire à eux, à elle  
esquels il se se  
est-à-dire mang  
ressante, et je m  
à cette science.  
tantôt régime  
Ils sont régime  
rment la prépos  
yés pour à mo

mit à moi ;  
à toi ;  
etc.

régimes direct  
etc.

to ;  
rent eux, etc.

rbes

es, savoir :

le verbe neu  
al et le verbe

ue le sujet fai  
direct.

age qui nou

direct ; toute

n ou quelqu

qu'il est actif

ter, sont de

trouver quel

Ce nom actif

t, non seule

f, c'est-à-dire

l fait l'action

ue chose.)

29.—Mais ces mêmes verbes *chercher, trouver, prendre, apporter, etc.*, que nous venons de qualifier de verbes actifs, deviendront dans certains cas des verbes passifs ; cela tient à la situation seule du sujet à l'égard de l'action ; le sujet est-il actif, c'est-à-dire le sujet fait-il l'action, le verbe est actif : *des voleurs ont attaqué une voiture publique* ; le sujet est-il passif (*passif* signifie *qui supporte l'action*), le verbe alors est passif : *une voiture publique a été attaquée par des voleurs*.

30.—On appelle *neutre* un verbe qui n'est ni actif ni passif (*Neutre* signifie *ni l'un ni l'autre*).

31.—Ainsi que le verbe actif, le verbe *neutre* exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il n'a pas de régime direct : *je marche, tu cours, il voyage*. Le verbe *neutre* se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne peut être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Ainsi *dormir, régner, plaire, convenir*, sont neutres ; on ne peut dire *dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose*.

32.—On nomme *pronominal* le verbe qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne : *je promène ; je me repens*.

33.—On en distingue de deux sortes ; les pronoms *essentiels* et les pronoms *accidentels*.

34.—Le verbe *pronominal essentiel* est celui qui demande indispensablement deux pronoms de la même personne dans sa conjugaison, comme *je me souviens, je me repens, je m'empare*, qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me souviens, tu te souviens ; je me repens, tu te repens ; je m'empare, tu t'empares ; et non je souviens, je repens, j'empare*.

35.—On appelle verbe *pronominal accidentel* celui qui, étant conjugué avec deux pronoms de la même personne, pourrait se conjuguer avec un seul. Ainsi, dans *je me suis donné beaucoup de mal ; ils se sont frappés*, on ne trouve que des verbes pro-

nôminaux accidentels, car *donner* et *frapper* peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je donne, tu donnes ; je frappe, tu frappes.*

136.—On nomme *impersonnel* le verbe qui n'a dans tous ses temps que la troisième personne du singulier : *il faut, il pleut, il neige*, etc. (1).

137.—Nous en distinguerons de deux sortes : les *personnels essentiels* et les *impersonnels accidentels*. Nous appellerons *impersonnels essentiels* ceux qui

(1) A l'appellation *impersonnel*, un grammairien suivi a substitué la dénomination *unipersonnel*, en donnant pour raison que le mot *impersonnel* ne dit rien de la personne, et que l'expression *unipersonnel* conviendrait mieux, etc. C'est là une sentence qui repose sur une définition fautive du mot *impersonnel*, et, quant au fond de la question, sur des motifs qui nous paraissent artificiels.

C'est uniquement de son *sujet*, et non de sa *conformation* qu'un verbe est *actif, passif, neutre, pronominal* ou *impersonnel*. Prouvons-le.

Prenons un verbe quelconque, *frapper*, par exemple, et examinons-le directement, c'est-à-dire seul, sans rapport avec aucun autre mot. Que présente *frapper* ? Non une idée mixte ou composée, comme une action propre à peindre une action ; c'est une idée simple et uniquement rôle dans le discours, où il ne paraîtra qu'à la condition expresse qu'un quelconque exécutera cette action, comme quand je dis, *cet enfant frappe son frère*.

Le verbe est donc, à l'égard du sujet, dans une dépendance égale à celle de l'adjectif à l'égard du nom. Car, de même qu'il faut d'abord qu'un être existe pour qu'il existe tel (*un beau cheval*), de même il faut d'abord qu'un être doué de la faculté d'agir, pour que telle action s'accomplisse. (*L'enfant étudie*).

Cette dépendance du verbe à l'égard du sujet est palpable, et se remarque à tous les temps et à toutes les personnes : *je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent ; je finirai, tu finiras, il finira, nous finirons, vous finirez, ils finiront* : toutes formes différentes, auxquelles le verbe est souple, et cela à cause du sujet.

Cette même prépondérance du sujet sur le verbe, et qui fait que quand le sujet est au singulier, le verbe doit être au singulier ; que quand le sujet est au pluriel, le verbe se met au pluriel ; que quand le sujet est de la première ou de la seconde personne, le verbe aussi doit être à la première ou à la seconde personne, etc., cette même prépondérance, disons-nous, fait encore que quand le sujet, agissant directement sur quelqu'un ou sur quelque chose, devient *actif*, le verbe aussi est *actif* ; que quand le sujet est *passif*, le verbe est aussi *passif*. Or, quand le sujet est *impersonnel*, le verbe est aussi *impersonnel*.

D'où l'on doit conclure :

1<sup>o</sup> Qu'il n'y a point de verbe absolument *actif*,

Point de verbe absolument *passif*,

Point de verbe absolument *neutre*,

Point de verbe absolument *pronominal*,

Point de verbe absolument *impersonnel* ;

2<sup>o</sup> Et que ces diverses dénominations des verbes leur viennent du sujet.

et frapper peuvent avoir pour sujet la troisième personne du singulier ; tels sont : *il faut, il pleut, il vente, il grêle, etc.* ; en effet, on ne peut dire : *je faux, je pleux, tu pleux,*

38.— Et nous nommerons impersonnels accidentels ceux qui, pouvant se conjuguer à toutes les personnes, ont pour sujet le pronom *il* lorsque ce pronom ne se rapporte à rien : *IL EST ARRIVÉ deux dames dans une voiture ; IL SE PASSE dans ce moment des choses étranges ; IL A ÉTÉ SAISI des armes prohibées*

qui a substitué la définition de ce mot impersonnel à la définition convenable de ce mot personnel. On voit par ces exemples que ces verbes ont des motifs qui les distinguent de ceux qui sont personnels.

On verra par exemple *passer* et *servir*.

*PASSER la rivière.* Ici *passer* est actif, parce que, d'une part, le sujet est une personne, et que, de l'autre, ce verbe a un complément direct qui est *la rivière*.

*Il est dit dernier, cette rivière a été PASSÉE à sec.* Ici *passer* est passif, parce que le sujet, *la rivière* au lieu d'agir, est passif, c'est-à-dire qu'il supporte l'action ; en effet, la rivière n'a pas passé la rivière, elle a été passée.

*Mon frère passe, appelez-le.* Ici *passer* est neutre, parce que le sujet *frère*, en agissant, fait une action qui ne sort pas de lui, une action qu'il exerce directement sur personne ; il n'est donc pas actif dans le sens grammatical de ce mot. Ce même sujet ne supporte pas non plus une action faite lui par d'autres ; il n'est donc pas passif : de là l'expression *ni l'un ni l'autre*, rendue par *neutre*.

*Nous nous serions bien PASSÉS d'une telle visite.* Ici *passer* est pronominal, parce que les personnes exprimées par le sujet *nous* se reproduisent une seule fois par *nous ; je me, tu te, nous nous, vous vous, etc.* ; c'est de la nécessité de conjuguer ainsi ces verbes avec deux pronoms que vient l'expression *pronominal*.

*Il n'est PASSE bien du temps depuis lors.* Ici *passer* est impersonnel, parce que le sujet *il* est impersonnel, c'est-à-dire parce que ce sujet ne représente aucune personne, aucun être déterminé.

*SERVIR* est actif dans : *SERVIR son pays ;*  
*servir* est passif dans : *nous avons été bien SERVIS ;*  
*servir* est neutre dans : *ces objets leur ont bien SERVI ;*  
*servir* est pronominal dans : *ils se sont SERVIS de votre nom ;*  
*servir* est impersonnel dans : *il sert peu d'être riche.*

Comme on le voit, c'est le sujet, et le sujet seul, qui fait qu'un verbe est actif ou passif, et que le verbe est personnel ou impersonnel.

Il y a quatre sortes de nos verbes pouvant, en général, avoir pour sujets des personnes : les uns sont personnels, les autres sont impersonnels, c'est-à-dire, verbes dont le sujet est ou peut être une personne.

Quant aux verbes dont le sujet ne peut être une personne, tels que *il pleut, il tonne, etc.*, on les a, pour cela aussi, et par opposition aux premiers, nommés verbes impersonnels, deux expressions, *personnel* et *impersonnel* ont entre elles le rapport même qui existe entre *poli* et *impoli, puissant* et *impuissant, digne* et *indigne, possible* et *impossible, etc.*

Quoique ces verbes, *arriver, passer, saisir*, puisse se conjuguer à toutes les personnes, ils sont ici personnels, parce que le pronom *il*, qui les précède et qui en est le sujet, ne se rapporte à rien (1).

*Remarque.*—Lorsque le verbe *être* n'est point auxiliaire, c'est-à-dire lorsqu'il n'aide point à en conjuguer un autre, il prend le nom de *verbe substantif* ; alors, il signifie *exister* : Dieu s'appelle celui qui est cet homme n'est plus.

139.—On distingue dans le verbe, le nombre, la personne, le mode et le temps.

#### Du nombre

140.—Il y a dans le verbe deux nombres : le *singulier* et le *pluriel*. Lorsque le sujet d'un verbe est au singulier, ce verbe est aussi au singulier : *marche, tu cours, il appelle*. Si le sujet représente plusieurs personnes ou plusieurs choses, le verbe est au pluriel : *nous marchons, ils appellent*.

#### De la personne

141.—Les verbes ont trois personnes, et ces personnes sont indiquées, soit par des pronoms, soit par des noms : le sujet d'un verbe est-il un pronom de la première personne, ce verbe est à la première personne ; le sujet est-il de la seconde personne, ce verbe est à la seconde personne : *je parle, je suis, c'est moi qui ai ; tu parles, tu es, c'est toi qui as* (Voir 31)

#### Du mode.

142.—Ce mot signifie *manière*. On appelle donc *mode* les différentes manières d'exprimer l'action, qui est marquée par le verbe.

(1) Cette division des verbes personnels et des verbes impersonnels, en essentiels et en accidentels, est d'une grande importance pour l'application des règles des participes.

- 3.—Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.
- 4.—L'*indicatif* exprime une action sûre, certaine, soit que cette action se fasse présentement, qu'elle se trouve faite ou qu'elle soit à faire : je *CHANTE*, je *CHANTAIS*, j'*AI CHANTÉ*, je *CHANTERAI*, etc.
- 5.—Le *conditionnel* exprime une action dépendante d'une condition : les *enfants METTRAIENT plus de temps à leur instruction s'ils en connaissaient le prix ;* j'*AI REUSSI sans cet obstacle*.
- 6.—L'*impératif* exprime l'action avec commandement de la faire, ou exhortation à l'exécuter : *ORTEZ cet objet ; AIMEZ Dieu ; HONOREZ vos parents, vous prospérerez*.
- 7.—Le *subjonctif*, mode consacré au doute et à l'incertitude, exprime l'action d'une manière subordonnée, d'une manière dépendante d'une autre action : *il veut QUE JE PARTE ; nous désirons QUE VOUS REUSSISSEZ*.
- 8.—L'*infinitif* exprime l'action indéfiniment, et sans aucun rapport de nombres ni de personnes : *REIGNER, c'est S'INSTRUIRE ; TRAVAILLER, c'est S'ENRICHIR*.

### Du temps

- 9.—Le *temps* est l'époque, le moment de l'action exprimée par le verbe.
- 10.—Le temps ne saurait se diviser qu'en trois parties, savoir : le *présent*, le *passé*, et l'*avenir*, qu'en latin on appelle *futur*.
- 11.—Mais parmi les actions qui appartiennent soit au temps passé, soit à un futur, il y a différentes nuances qui ne peuvent être rendues par un seul temps. Par exemple, quand je dis, je *LISAI* lorsque votre frère entra, et j'*AI LU* ce passage, j'exprime dans les deux cas une époque passée ; mais par l'imparfait je *lisais*, j'indique une action imparfaite, une action non terminée au moment où votre frère entra ; et par le passé indéfini j'*ai lu*, j'exprime une action parfaite, c'est-à-dire entièrement achevée et sans rapport à aucune autre.

Le présent étant un point indivisible, s'exprime un seul temps.

152.—Nous avons huit temps pour exprimer trois époques, savoir : un pour le présent, cinq pour le passé, et deux pour le futur.

153.—Le présent exprime l'action dans le moment même où elle se fait : *maintenant j'écris, je parle*.

154.—Les cinq temps qui marquent le passé sont :

1° L'imparfait, qui, tout en exprimant une action passée, la présente dans le moment même où elle avait lieu : *ON CAUSAIT quand j'entrai* ;

2° Le passé défini, qui l'exprime comme ayant été faite dans un temps dont toutes les parties sont écoulées : *il VINT nous voir la semaine dernière* ;

3° Le passé indéfini, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps passé, entièrement écoulé : *il EST VENU nous voir la semaine dernière* ;

4° Le plus-que-parfait, qui exprime une action terminée, passée, et immédiate : *quand il EUT fini, il s'en alla ; il sortit lorsqu'il EUT DINÉ* ;

5° Le plus-que-parfait, qui exprime aussi une action terminée, passée, et immédiate ou non : *aussitôt qu'il AVAIT fini, il s'en allait ; j'AVAIS FINI quand il arriva*.

155.—Les deux temps qui marquent le futur sont :

1° Le futur simple, qui exprime une action à faire bientôt : *j'IRAI vous voir* ;

2° Le futur composé ou antérieur, qui exprime qu'une action se trouvera faite avant telle autre action à faire : *j'AI TERMINÉ quand vous viendrez avant que vous veniez*.

156.—Les temps se divisent encore en temps simples et en temps composés.

157.—Les temps simples d'un verbe sont ceux où n'entre que ce verbe : *je parle, je parlais, je parlai*, etc.

158.—On appelle temps composés ceux qui prennent avoir ou être : *j'ai parlé, j'avais parlé, je suis venu, j'étais venu*, etc.

9.—É

due, c

0.—I

par la

pren

termi

deuxi

troisi

quatr

1.—Ma

positio

ces deu

V

DICATI

J'ai

Tu as

Il a

Nous a

Vous a

Ils ont

IMPA

J'ai

Tu as

Il a

Nous a

Vous a

Ils ont

PASSÉ

J'ai

Tu as

Il a

Nous a

Vous a

Ils ont

PASSÉ IN

J'ai

Tu as

Il a

Nous a

Vous a

Ils ont

En général, le

9.—Écrire ou réciter un verbe dans toute son due, c'est ce qu'on appelle *conjuguer* ce verbe.

10.—Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

1.— première conjugaison a le présent de l'infinitif terminé en *er*, comme *chanter* ;

2.— deuxième en *ir*, comme *finir* ;

3.— troisième en *oir*, comme *recevoir* ;

4.— quatrième en *re*, comme *rendre*.

11.— Mais les verbes *avoir* et *être* entrant dans la position des autres, il convient de commencer ces deux verbes.

**VERBE AUXILIAIRE AVOIR**

**INDICATIF PRÉSENT**

J'ai  
Tu as (1)  
Il a

Nous avons  
Vous avez  
Ils ont

**IMPARFAIT**

J'avais  
Tu avais  
Il avait

Nous avions  
Vous aviez  
Ils avaient

**PASSÉ DÉFINI**

J'eus  
Tu eus  
Il eut

Nous eûmes  
Vous eûtes  
Ils eurent

**PASSÉ INDÉFINI**

J'ai eu  
Tu as eu

Il a eu  
Nous avons eu

Vous avez eu  
Ils ont eu

**PASSÉ ANTÉRIEUR**

J'eus eu  
Tu eus eu  
Il eût eu  
Nous eûmes eu  
Vous eûtes eu  
Ils eurent eu

**PLUS-QUE-PARFAIT**

J'avais eu  
Tu avais eu  
Il avait eu  
Nous avions eu  
Vous aviez eu  
Ils avaient eu

**FUTUR**

J'aurai  
Tu auras  
Il aura  
Nous aurons  
Vous aurez  
Ils auront

**FUTUR ANTÉRIEUR**

J'aurai eu  
Tu auras eu

En général, les secondes personnes du singulier finissent par *s*.

Il aura eu  
Nous aurons eu  
Vous aurez eu  
Ils auront eu

## CONDITIONNEL PRÉSENT

J'aurais  
Tu aurais  
Il aurait  
Nous aurions  
Vous auriez  
Ils auraient

## CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais eu  
Tu aurais eu  
Il aurait eu  
Nous aurions eu  
Vous auriez eu  
Ils auraient eu

*On dit aussi :*

J'eusse eu  
Tu eusses eu  
Il eût eu  
Nous eussions eu  
Vous eussiez eu  
Ils eussent eu

## IMPÉRATIF

*Point de première personne*

Aie  
Ayez

## SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que j'aie  
Que tu aies

Qu'il ait  
Que nous ayons  
Que vous ayez  
Qu'ils aient

## IMPARFAIT

Que j'eusse  
Que tu eusses  
Qu'il eût  
Que nous eussions  
Que vous eussiez  
Qu'ils eussent

## PASSÉ

Que j'aie eu  
Que tu aies eu  
Qu'il ait eu  
Que nous ayons eu  
Que vous ayez eu  
Qu'ils aient eu

## PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse eu  
Que tu eusses eu  
Qu'il eût eu  
Que nous eussions eu  
Que vous eussiez eu  
Qu'ils eussent eu

## INFINITIF PRÉSENT

Avoir

## PASSÉ

Avoir eu

## PARTICIPLE PRÉSENT

Ayant

## PARTICIPLE PASSÉ

Eu, eue, ayant eu.

## VERBE AUXILIAIRE ÊTRE

## INDICATIF PRÉSENT

Je suis  
Tu es  
Il est  
Nous sommes  
Vous êtes  
Ils sont

## IMPARFAIT

J'étais

Tu étais  
Il était  
Nous étions  
Vous étiez  
Ils étaient

## PASSÉ DÉFINI

Je fus  
Tu fus  
Il fut

us ayons  
s ayez  
ent  
**IMPARFAIT**

se  
usses  
ussions  
eussez  
ssent

**PASSÉ**  
eu  
es eu  
u  
ayons eu  
ayez eu  
it eu

**QUE-PARFAIT**  
e eu  
ses eu  
u  
ussions eu  
ussiez eu  
ent eu

**IF PRÉSENT**

**PASSÉ**

**IFE PRÉSENT**

**ICE PASSÉ**

ant eu.

**TRE**

**DÉFINI**

umes  
ûtes  
ent  
**PASSÉ INDEFINI**

é  
été  
é  
avons été  
avez été  
t été

**PASSÉ ANTERIEUR**  
été  
s été  
été  
eûmes été  
eûtes été  
rent été

**PLUS-QUE-PARFAIT**  
s. été  
ais été  
it été  
avons été  
aviez été  
aient été

**FUTUR**

rai  
oras  
a  
serons  
serez  
ront

**FUTUR ANTERIEUR**

ai été  
aras été  
a été  
aurons été  
aurez été  
ront été

**DITIONNEL PRÉSENT**

rais  
rais  
ait  
serions  
seriez  
raient

**NDITIONNEL PASSÉ**

ais été

Tu aurais été  
Il aurait été  
Nous aurions été  
Vous auriez été  
Ils auraient été

*On dit aussi :*

*J'eusse été  
Tu eusses été  
Il eût été  
Nous eussions été  
Vous eussiez été  
Ils eussent été*

**IMPÉRATIF**

*Point de première personne*

Sois  
Soyons  
Soyez

**SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR**

Que je sois  
Que tu sois  
Qu'il soit  
Que nous soyons  
Que vous soyez  
Qu'ils soient

**IMPARFAIT**

Que je fusse  
Que tu fusses  
Qu'il fût  
Que nous fussions  
Que vous fussiez  
Qu'ils fussent

**PASSÉ**

Que j'aie été  
Que tu aies été  
Qu'il ait été  
Que nous ayons été  
Que vous ayez été  
Qu'ils aient été

**PLUS-QUE-PARFAIT**

Que j'eusse été  
Que tu eusses été  
Qu'il eût été  
Que nous eussions été  
Que vous eussiez été  
Qu'ils eussent été

**INFINITIF PRÉSENT**

Être

## PASSÉ

Avoir été

## PARTICIPLE PRÉSENT

Étant

## PARTICIPLE PASSÉ

Été, ayant été.

## PREMIÈRE CONJUGAISON, EN 'ER.

## INDICATIF PRÉSENT

Je chant e  
 Tu chant es  
 Il chant e  
 Nous chant ons  
 Vous chant ez  
 Ils chant ent

## IMPARFAIT

Je chant ais  
 Tu chant ais  
 Il chant ait  
 Nous chant ions  
 Vous chant iez  
 Ils chant aient

## PASSÉ DÉFINI

Je chant ai  
 Tu chant as  
 Il chant a  
 Nous chant âmes  
 Vous chant âtes  
 Ils chant èrent

## PASSÉ INDEFINI

J'ai chanté  
 Tu as chanté  
 Il a chanté  
 Nous avons chanté  
 Vous avez chanté  
 Ils ont chanté

## PASSÉ ANTERIEUR

J'eus chanté  
 Tu eus chanté  
 Il eut chanté  
 Nous eûmes chanté  
 Vous eûtes chanté  
 Ils eurent chanté

## PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais chanté  
 Tu avais chanté

Il avait chanté  
 Nous avions chanté  
 Vous aviez chanté  
 Ils avaient chanté

## FUTUR

Je chant erai  
 Tu chant eras  
 Il chant era  
 Nous chant erons  
 Vous chant erez  
 Ils chant eront

## FUTUR ANTERIEUR

J'aurai chanté  
 Tu auras chanté  
 Il aura chanté  
 Nous aurons chanté  
 Vous aurez chanté  
 Ils auront chanté

## CONDITIONNEL PRÉSENT

Je chant erais  
 Tu chant erais  
 Il chant erait  
 Nous chant erions  
 Vous chant eriez  
 Ils chant eraient

## CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais chanté  
 Tu aurais chanté  
 Il aurait chanté  
 Nous aurions chanté  
 Vous auriez chanté  
 Ils auraient chanté

*On dit aussi :*

J'eusse chanté  
 Tu eusses chanté  
 Il eût chanté  
 Nous eussions chanté  
 Vous eussiez chanté  
 Ils eussent chanté

MOIPIE PASSE

été.

EN ER.

nté  
chanté  
chanté  
chanté  
TUTUR  
eral  
eras  
era  
erons  
erez  
eront

ANTÉRIEUR

té  
auté  
é  
chanté  
chanté  
anté

NEL PRÉSEN

erals  
erals  
erait  
erions  
eriez  
eraient

NEL PASSE

é  
nté  
té  
chanté.  
chanté  
chanté  
auset:

nté

chanté  
chanté  
nté

IMPÉRATIF

nt de première personne

e  
ons  
ez

INDICATIF PRÉSENT ou FUTUR

e chant e  
tu chant es  
il chant e  
nous chant ions  
vous chant lez  
ils chant ent

IMPARFAIT

e chant asse  
tu chant asses  
il chant at  
nous chant assions  
vous chant assiez  
ils chant assent

PASSÉ

Que j'aie chanté  
Que tu aies chanté  
Qu'il ait chanté  
Que nous ayons chanté  
Que vous ayez chanté  
Qu'ils aient chanté

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse chanté  
Que tu eusses chanté  
Qu'il eût chanté  
Que nous eussions chanté  
Que vous eussiez chanté  
Qu'ils eussent chanté

INFINITIF PRÉSENT

Chant er  
PASSÉ

Avoir chanté

PARTICIPE PRÉSENT

Chant ant

PARTICIPE PASSÉ

Chanté, chantée, ayant chanté.

se conjuguent les verbes *danser, aimer, estimer, brûler, trouver, er, adorer, diviser, travailler, donner, chercher, gagner, etc*

SECONDE CONJUGAISON, EN IR.

INDICATIF PRÉSENT

fin is  
fin is  
fin it  
fin issions  
fin issez  
fin issent

IMPARFAIT

fin issais  
fin issais  
fin issait  
fin issions  
fin issiez  
fin issaient

PASSÉ DÉFINI

fin is  
fin is

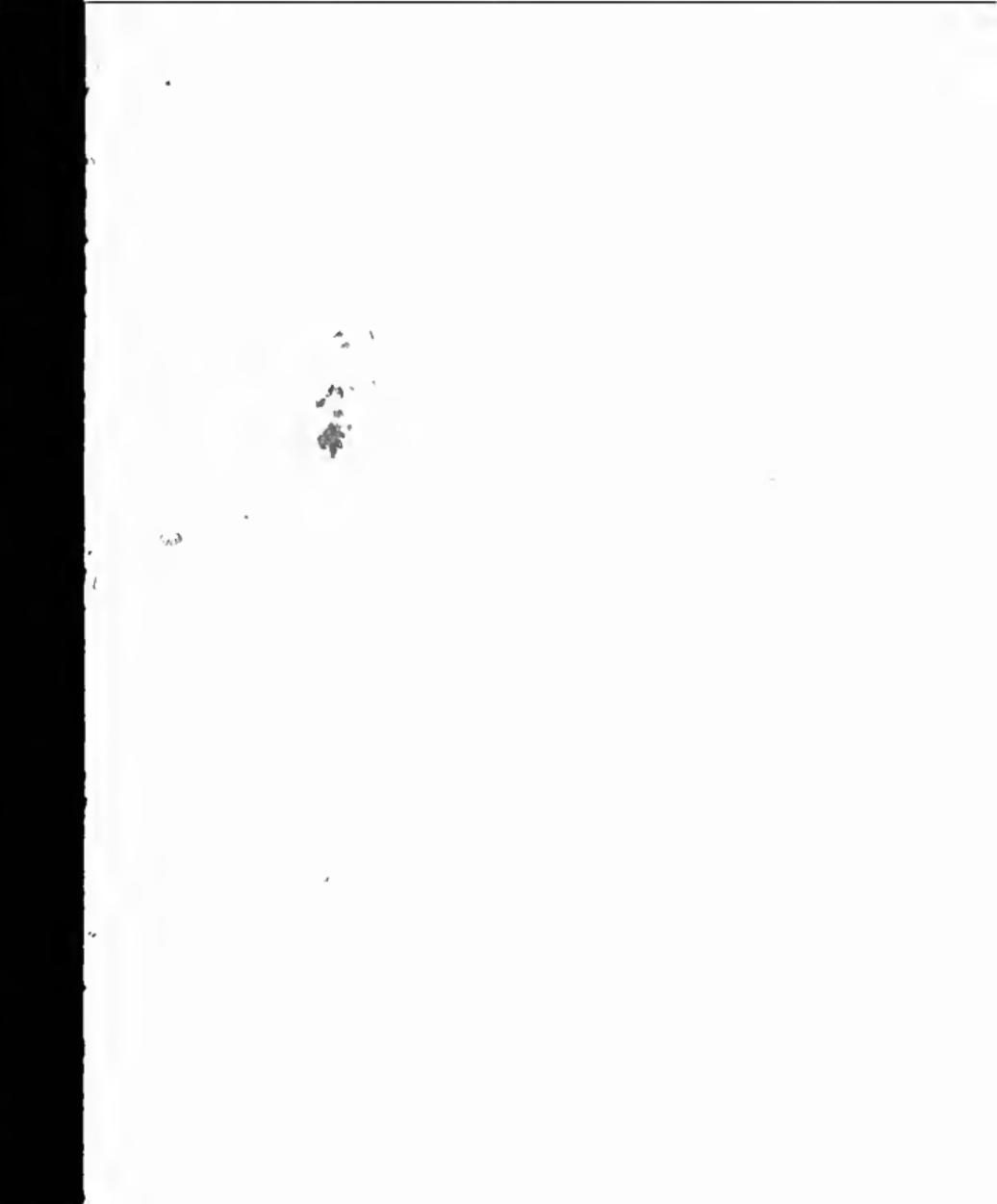
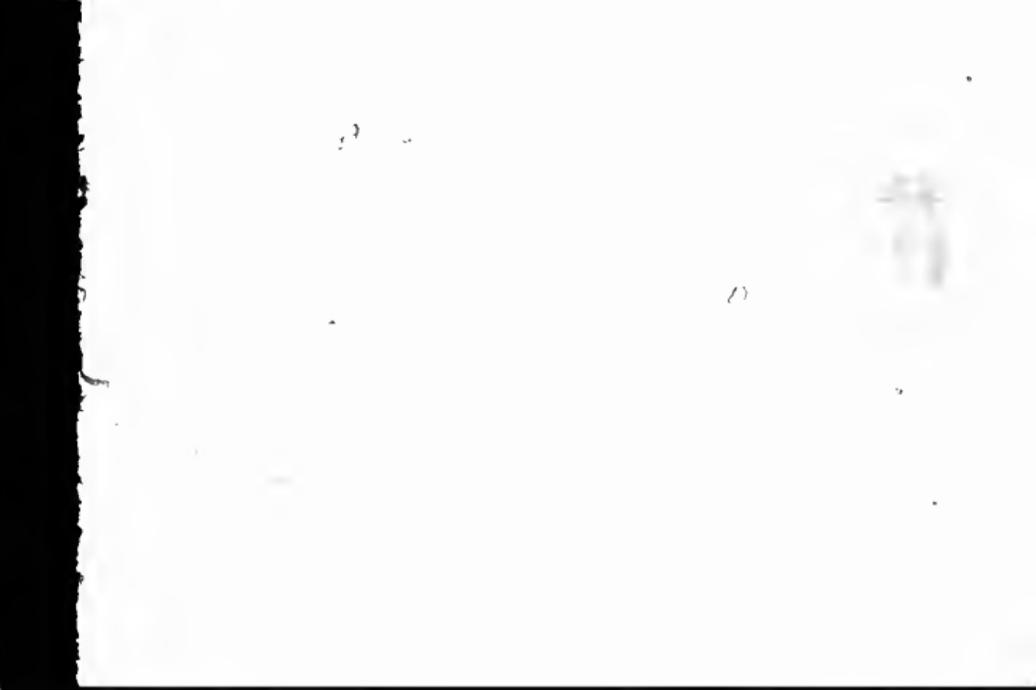
Il fin it  
Nous fin imes  
Vous fin ites  
Ils fin irent

PASSÉ INDÉFINI

J'ai fini  
Tu as fini  
Il a fini  
Nous avons fini  
Vous avez fini  
Ils ont fini

PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus fini  
Tu eus fini  
Il eut fini  
Nous eûmes fini  
Vous eûtes fini  
Ils eurent fini



## PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais fini  
Tu avais fini  
Il avait fini  
Nous avions fini  
Vous aviez fini  
Ils avaient fini

## FUTUR

Je fin irai  
Tu fin iras  
Il fin ira  
Nous fin irons  
Vous fin irez  
Ils fin iront

## FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai fini  
Tu auras fini  
Il aura fini  
Nous aurons fini  
Vous aurez fini  
Ils auront fini

## CONDITIONNEL PRÉSENT

Je fin irais  
Tu fin irais  
Il fin irait  
Nous fin irions  
Vous fin iriez  
Ils fin iraient

## CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais fini  
Tu aurais fini  
Il aurait fini  
Nous aurions fini  
Vous auriez fini  
Ils auraient fini

*Ou dit aussi*

J'eusse fini  
Tu eusses fini  
Il eût fini  
Nous eussions fini  
Vous eussiez fini  
Ils eussent fini

Ainsi se conjuguent les verbes unir, nourrir, guérir, avertir, adoucir, guir, déchir, agir, caeter, etc.

## IMPRÉRATIF

*Point de première personne*

Fin is  
Fin issons  
Fin issez

## SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je fin isse  
Que tu fin isses  
Qu'il fin isse  
Que nous fin issons  
Que vous fin issiez  
Qu'ils fin issent

## IMPARFAIT

Qu je fin isse  
Que tu fin isses  
Qu'il fin it  
Que nous fin issons  
Que vous fin issiez  
Qu'ils fin issent

## PASSÉ

Que j'ale fini  
Que tu aies fini  
Qu'il ait fini  
Que nous ayons fini  
Que vous ayez fini  
Qu'ils aient fini

## PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse fini  
Que tu eusses fini  
Qu'il eût fini  
Que nous eussions fini  
Que vous eussiez fini  
Qu'ils eussent fini

## INFINITIF PRÉSENT

Fin ir

## PASSÉ

Avoir fini

## PARTICIPE PRÉSENT

Fin issant

## PARTICIPE PASSÉ

Fini, finie, ayant fini.

IMPRÉRATIF

de première personne

ons  
ez

IMPÉRATIF PRÉSENT ou FUTUR

fin isse  
fin isses  
fin isse  
fin issions  
fin issiez  
fin issent

IMPÉRATIF IMPARFAIT

fin isse  
fin isses  
fin it  
fin issions  
fin issiez  
fin issent

PASSÉ

fini  
s fini  
ni  
avons fini  
avez fini  
t fini

PLUS-QUE-PARFAIT

fini  
s fini  
ni  
ussions fini  
ussiez fini  
ent fini

IMPÉRATIF PRÉSENT

PASSÉ

IMPÉRATIF PRÉSENT

IMPÉRATIF PASSÉ

ayant fini.

avertir, adoucir,

TROISIÈME CONJUGAISON, EN OIR

INDICATIF PRÉSENT

rec ois  
rec ois  
rec oit  
rec evons  
rec evez  
rec oivent

IMPARFAIT

rec evais  
rec evais  
rec evait  
rec evions  
rec eviez  
rec evaient

PASSÉ DÉFINI

rec us  
rec us  
rec ut  
rec ûmes  
rec ûtes  
rec urent

PASSÉ INDÉFINI

recu  
as reçu  
recu  
us avons reçu  
us avez reçu  
out reçu

PASSÉ ANTÉRIEUR

us reçu  
eus reçu  
out reçu  
us eûmes reçu  
us eûtes reçu  
eurent reçu

PLUS-QUE-PARFAIT

avais reçu  
avais reçu  
avait reçu  
ous avions reçu  
ous aviez reçu  
avaient reçu

FUTUR

Je rec evrai  
Tu rec evras  
Il rec evra  
Nous rec evrons  
Vous rec evrez  
Ils rec evront

FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai reçu  
Tu auras reçu  
Il aura reçu  
Nous aurons reçu  
Vous aurez reçu  
Ils auront reçu

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je rec evrais  
Tu rec evrais  
Il rec evrait  
Nous rec evrions  
Vous rec evriez  
Ils rec evraient

CONDITIONNEL PASSÉ

J'aurais reçu  
Tu aurais reçu  
Il aurait reçu  
Nous aurions reçu  
Vous auriez reçu  
Ils auraient reçu

On dit aussi :

Jeusse reçu  
Tu eusses reçu  
Il eût reçu  
Nous eussions reçu  
Vous eussiez reçu  
Ils eussent reçu

IMPERATIF

Point de première personne

Rec ois  
Rec evons  
Rec evez

## SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je rec oive  
 Que tu rec olives  
 Qu'il rec olive  
 Que nous rec evions  
 Que vous rec eviez  
 Qu'ils rec olivent

## IMPARFAIT

Que je rec usse  
 Que tu rec usses  
 Qu'il recût  
 Que nous recussions  
 Que vous recussiez  
 Qu'ils recussent

## PASSÉ

Que j'aie reçu  
 Que tu aies reçu  
 Qu'il ait reçu  
 Que nous ayons reçu

Ainsi se conjuguent *devoir, apercevoir, concevoir, percevoir*, et tous dont l'infinitif est en *voir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *pourvoir, valoir*, etc., sont irréguliers, et feront l'objet d'observations particulières. (Voir page 64).

Que vous ayez reçu  
 Qu'ils aient reçu

## PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse reçu  
 Que tu eusses reçu  
 Qu'il eût reçu  
 Que nous eussions reçu  
 Que vous eussiez reçu  
 Qu'ils eussent reçu

## INFINITIF PRÉSENT

Rec avoir

## PASSÉ

Avoir reçu

## PARTICIPE PRÉSENT

Rec evant

## PARTICIPE PASSÉ

Reçu, reçue, ayant reçu

## QUATRIÈME CONJUGAISON, EN RE.

## INDICATIF PRÉSENT

Je rend s  
 Tu rend s  
 Il rend s  
 Nous rend ons  
 Vous rend ez  
 Ils rend ent

## IMPARFAIT

Je rend ais  
 Tu rend ais  
 Il rend ait  
 Nous rend ions  
 Vous rend iez  
 Ils rend aient

## PASSÉ DÉFINI

Je rend is  
 Tu rend is  
 Il rend it

Nous rend îmes  
 Vous rend îtes  
 Ils rend irent

## PASSÉ INDÉFINI

J'ai rendu  
 Tu as rendu  
 Il a rendu  
 Nous avons rendu  
 Vous avez rendu  
 Ils ont rendu

## PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus rendu  
 Tu eus rendu  
 Il eut rendu  
 Nous eûmes rendu  
 Vous eûtes rendu  
 Ils eurent rendu (1)

(1) Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième *passé*, dont

vous ayez reçu  
s aient reçu  
**PLUS-QUE-PARFAIT**  
eusse reçu  
u eusses reçu  
ût reçu  
ous eussions reçu  
ous eussiez reçu  
eussent reçu

**INFINITIF PRÉSENT**  
avoir

**PASSÉ**

reçu  
**PARTICIPLE PRÉSENT**  
vant  
**PARTICIPLE PASSÉ**  
eue, ayant reçu  
ir, percevoir, et tous  
s en otr, comme po  
jet d'observations pe

**ON, EN RE.**

nd fmes  
nd ites  
nd irent

**SÉ INDÉFINI**

du  
s rendu  
rendu  
adu

**ANTÉRIEU**

u  
du  
u  
s rendu  
rendu  
rendu (1)

trième passé, do

**PLUS-QUE-PARFAIT**

ais rendu  
avais rendu  
vait rendu  
s avlons rendu  
s aviez rendu  
avaient rendu

**FUTUR**

rend rai  
rend ras  
rend ra  
s rend rons  
s rend rez  
rend ront

**FUTUR ANTÉRIEUR**

du  
rendu  
aura rendu  
s aurons rendu  
s aures rendu  
auront rendu

**CONDITIONNEL PRÉSENT**

rend rals  
rend rals  
rend rait  
s rend rions  
s rend riez  
rend ralent

**CONDITIONNEL - PASSÉ**

aurais rendu  
aurais rendu  
aurait rendu  
s aurions rendu  
s auriez rendu  
auraient rendu

*On dit aussi :*

euse rendu  
eusses rendu  
ût rendu  
ous eussions rendu  
ous eussiez rendu  
eussent rendu

inaï se conjuguent répandre, dépendre, fondre, vendre, entendre, étendre,  
tre, attendre, répondre, mordre, etc.

ert rarement: J'ai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu  
tu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

**IMPÉRATIF**

*Point de première personne*

Rend s  
Rend ons  
Rend ez

**SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR**

Que je rend e  
Que tu rend es  
Qu'il rend e  
Que nous rend ions  
Que vous rend iez  
Qu'ils rend ent

**IMPARFAIT**

Que je rend isse  
Que tu rend isses  
Qu'il rend it.  
Que nous rend issions  
Que vous rend issiez  
Qu'ils rend issent.

**PASSÉ**

Que j'ale rendu  
Que tu aies rendu  
Qu'il ait rendu  
Que nous ayons rendu  
Que vous ayez rendu  
Qu'ils aient rendu

**PLUS-QUE-PARFAIT**

Que j'eusse rendu  
Que tu eusses rendu  
Qu'il eût rendu  
Que nous eussions rendu  
Que vous eussiez rendu  
Qu'ils eussent rendu

**INFINITIF PRÉSENT**

Rend re

**PASSÉ**

Avoir rendu

**PARTICIPLE PRÉSENT**

Rend ant

**PARTICIPLE PASSÉ**

Rendu, rendue, ayant rendu.

Remarques particulières sur les verbes des quatre  
conjugaisons

1o Sur ceux de la première conjugaison.

162.—Dans les verbes terminés en *ger*, comme *manger*, *déranger*, le *g* doit être suivi d'un *e* muet avant les lettres *a*, *o* : nous *mangeons* je *mange*, nous *dérangeons*, il *dérangea*. Cette lettre *e* joue, au du *ç*, le même rôle que la cédille sous la lettre

163.—Les verbes terminés par *cer*, comme *lançer*, *tracer*, prennent une cédille sous le *ç*, avant les lettres *a*, *o* : je *lançai*, tu *lanças*, nous *traçons*.

165.—Tout verbe de la première conjugaison a un *e* fermé à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme *rapiecer*, *céder*, *siéger*, etc., change cet *e* fermé en *è* ouvert devant une syllabe muette finale : je *rapieçai*, tu *cédes*, ils *siégent*, ils *allèguent*, *ébrèche*, *répète*, que je *révèle*, que tu *écrèmes*, qu'il *prospère*, qu'ils *fièrent*.

Devant une syllabe muette non finale, on conserve l'*e* fermé : je *rapiecerai*, tu *céderas*, il *siégera*, j'*alléguerais*, tu *ébrécheras*, il *répéterait*...

164bis.—Tout verbe de la première conjugaison qui a un *e* muet à l'avant-dernière syllabe de l'infinitif, comme *semer*, *mener*, *peser*, *lever*, *geler*, *acheter*, etc., change cet *e* muet en *è* ouvert devant toute syllabe muette, finale ou non finale : je *sème*, tu *mènes*, il *pèse*, ils *lèvent*, je *gelerai*, tu *achèteras*, etc.

165. Toutefois, parmi les verbes en *eler*, six seulement suivent la règle que nous venons de donner, savoir *geler*, *peler*, *déceler*, *harcèler*, *modèler*, *bourreler* et parmi les verbes en *eter*, il n'y a que les deux verbes *acheter* et *bécqueter* qui suivent cette même règle.

Les autres verbes en *eler* et *eter* doublent la

de l ou t devant toute syllabe muette : j'appelle, elles, il renouvelle, ils martellent, je jetterai, tu jetteras, etc.

Remarques bien que l et t ne se redoublent que dans les verbes ayant un e muet avant ces lettres. On ne pourrait donc écrire avec ou deux t, je répette, tu répettes ; je végette, tu végettes ; je révelle, tu révelle ; je récelle, tu récelles, parce que ces mots viennent des infinitifs végeter, révéler, réceler, où les lettres t, l, ne sont point précédées d'un e muet.

17.—Il est dans la première conjugaison un certain nombre de verbes dont l'orthographe, à quel temps, paraît bizarre, et semble sortir des règles ordinaires ; tels sont les verbes terminés en ier, yer, comme plier, déployer, créer, qui, à deux temps, prennent soit deux i, comme dans autrefois nous créions, vous PLIEZ ; soit yi, comme dans hier encore nous EMPLOYIONS, vous EMPLOYIEZ ; soit deux e de suite, comme dans je CRÉE, je CRÉERAI. Cette façon d'orthographe, cependant, est la conséquence rigoureuse de la règle qui veut qu'en général ce qui est ajouté au radical d'un verbe, soit ajouté au radical des autres verbes de la même conjugaison.

#### Du radical

18.—On entend par radical les lettres d'un mot qui se conservent dans tous ceux qui en sont formés. Par exemple, en ôtant du présent de l'infinitif les dernières lettres d'un verbe de la première conjugaison, il en reste le radical. Ainsi le radical de chanter est chant, comme le radical de prier, est pri ; le radical de employer est employ ; le radical de créer est cré, etc.

Par suite, quand j'écris au présent de l'indicatif nous CHANTONS, vous CHANTEZ, je dois aussi écrire au même temps, nous PRIONS, vous PRIEZ.

Quant, à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, j'ajoute ions, iez, au radical chant par avoir nous CHANTIONS, vous CHANTIEZ, je dois ajouter les mêmes lettres aux radicaux pri et employ,

ce qui fait nous PRIONS, vous PRIEZ ; nous EMPLOYIONS, vous EMPLOYIEZ.

169.—Remarque. D'après ce principe général, et quoiqu'ils appartiennent à d'autres conjugaisons, les verbes *fuir, rire, voir, croire*, etc., faisant deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif : nous *fuyez, vous riez ; nous rions, vous riez ; nous croyons, vous croyez*, etc., s'écrivent aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif en prenant un *s* de plus qu'au présent de l'indicatif. Cela leur est commun avec tous les verbes de la langue française.

Ainsi, *fuir, rire, croire*, etc., faisant au présent de l'indicatif nous *fuyez, vous riez, vous croyez*, feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, nous *fuyions, vous riez ; nous rissions, vous rissiez ; que nous croyions, que vous croyiez*, etc.

Et quand au futur et au conditionnel, j'ajoute *erai* et *erais*, au radical *chant* pour avoir je CHANTERAI, tu CHANTERAS, il CHANTERA, nous CHANTERONS, vous CHANTERIEZ, ils CHANTERAIENT, je dois, à ces deux temps, et dans tous les autres, trouver cette partie ajoutée.

Ainsi, *prier, louer, créer*, ayant pour radicaux :

PRI, LOU, CRÉ, feront à ces temps

Je PRIERAI, je LOUVERAI, je CRÉERAI ;

Je PRIERAI, je LOUVERAIS, je CRÉERAI.

170.—C'est encore à l'aide du radical que s'expliquent que la présence de deux *e* de suite à quelques temps des verbes terminés en *éter*, comme je *crée* ; tu *crées* ; je *supplée*, tu *supplées* ; et trois au participe passé féminin : *crée*, *supplées*.

En effet, si au radical de CHANTER, j'ajoute un *e* muet pour former le présent de l'indicatif, je dois au radical de CRÉER, ajouter de même un *e* muet pour avoir le même temps.

Je chant autorise donc	}	e	}	Chant autorise
je cré je supplé				cré supplé
Je chant autorise aussi	}	erai	}	Chant autorise
je cré je supplé				cré supplé

NOUS EMPLOY

que. Il n'y a de verbes en *ier* que *grêler, agréer, orler, supplier, agrier, désagrier, recoler, récolor.*

des remarques sur les verbes de la première conjugaison

— Les verbes en *yer* et tous ceux dans les temps où il entre un *y*, quelle que soit du reste la raison à laquelle ils appartiennent, perdent, de l' *e* muet, cet *y*, qu'on remplace par un *i*. *Employer, font* donc au présent de l'indicatif *tu envoies, il envoie, j'emploie, tu emploies, il emploie; j'emploierai, j'emploierais, etc.* *Fuir, croire, voir, etc.*, prenant à quelque temps un *y*, sont soumis à la même règle: *ils fuient, ils croient; que je croie, que je voie, que j'aie.*

— Cependant les verbes en *ayer* conservent l' *e* muet devant un *e* muet; tels sont les verbes *payer, balayer, etc.* *je paye, je payerai, je payerais; j'enrayerai, j'enrayerais; les formes je rayerai, je rayerais, j'enrayerai, j'enrayerais*, sont de véritables cacophonies (1).

numéro 162 au numéro 166, nous avons vu qu'on fait taire la loge pour plaire à l'harmonie, et que, par exemple, on écrit ainsi: 1o *Nous mangeai*, en mettant après le *g* un *e* qui est étranger au verbe; 2o *deux l* ou deux *t*: *j'appelle, tu appelles; je jette, tu jettes; etc.*; 3o *t* simple: *j'emploie, tu emploies; j'envoie, tu envoies, etc.*; car grammaticalement, il faudrait se conformer à l'orthographe du temps général qui est l'infinitif, et écrire: *j'appelle* avec une seule *l*, à cause de *appeler*; *je jète* avec un seul *t*, à cause de l'infinitif *jeter*; *j'emploie*, avec *y*, à cause des infinitifs *employer, envoyer.*

Donc, nous voulons le répéter, au profit de l'harmonie qu'on a ainsi établie. Mais quant aux verbes finissant par *ayer*, il ne faut pas en faire la règle comme *absolus*; ce serait aller contre les raisons mêmes qui ont donné naissance.

et c'est le goût seul qui doit en décider, chaque fois que la conformité d'un verbe en *ayer*, comme *balayer, rayer, enrayer, etc.*; est telle, remplaçant l' *y* par un *t* simple, l'oreille est désagréablement affectée, et l' *e* muet subsiste, l' *y*, conjugué et écrit ainsi:

<i>Je balaye,</i>	<i>Je raye,</i>	<i>J'enraye,</i>
<i>tu balayes,</i>	<i>tu rayes,</i>	<i>tu enrayes,</i>
<i>il balaye,</i>	<i>il raye,</i>	<i>il enraye, etc.</i>

L'Académie va plus loin : elle ne remplace guère l'y par un i que dans les verbes terminés par *oyer*, comme *employer*, *envoyer*, qu'elle conjugue à l'imperatif, tu *emploies*, il *emploie*, l'*envoie*, etc.

Quant aux verbes terminés par *ayer*, comme *payer*, *balayer*, etc., l'Académie autorisant à les écrire avec un i avant un e muet, elle donne constamment la préférence à l'y : elle écrit donc, *je paye*, *tu payes*, *il paye* ; *je balaye*, etc.

*Remarques sur les verbes de la seconde conjugaison.*

173.—Le verbe *haïr* conserve sur l'i le tréma (c'est-à-dire deux points) à tous ses temps et à toutes ses personnes : *je haïssais*, *je haïrai*, etc. ; excepté 1° tout le singulier du présent de l'indicatif ; *je haïs*, *tu haïsses*, *il haït* ; 2° la seconde personne de l'imperatif : *haïs*.

*Tressaillir* est régulier au futur et au conditionnel : *je tressaillirai*, *je tressaillirais*, et non *je tressaillerai*, *je tressaillerais*, comme l'ont dit quelques grammairiens. (ACAD.)

174.—Le moyen de ne pas confondre les verbes de la seconde conjugaison avec les verbes en *ire* de la quatrième conjugaison, c'est de voir si le participe présent fait *isant* ou *ivant* ; dans ce cas, le verbe appartient à la quatrième conjugaison : *écrire*, *nuire*, *luisir*, qui font *écrivant*, *nuisant*, *luisant*, sont de la quatrième, tandis que *ouvrir*, *servir*, *finir*, qui font *ouvrant*, *servant*, *finissant*, sont de la seconde.

*Bruire*, *frîre*, *maudire*, *rire*, *sourire*, sont les seuls verbes en *ire*, qui n'ayant le participe présent ni *isant* ni en *ivant*, appartiennent à la quatrième conjugaison.

*Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison.*

175.—Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en *avoir* sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme *recevoir*. Tous les autres sont irréguliers (nous donnons, page 66, le moyen de les conjuguer).

176.—*Devoir*, *redevoir* et *mouvoir* prennent un accent circonflexe au participe passé, mais seulement au masculin : *dû*, *redû*, *mû*. (ACAD.)

177.—De tous les verbes dont le son final fait qu'il n'y a que *boire* et *croire* qui ne soient point de la troisième conjugaison.

parqu  
78.—  
serve  
me j  
dent  
i à la  
ux-là  
me p  
peins,  
résous  
179.—  
r eind  
ois qui  
aindre.  
180.—  
ar endr  
ais non  
pandre  
181.—  
bsous, c  
oit abs  
Ver  
Les v  
différen  
simples,  
après ;  
dans le  
réussi ?  
miner.  
(1) Pour  
conjugaison  
bes ci-dessus  
dispenser le  
dre qu'à en  
pour eux à  
connaissen  
présent  
Verbes à  
rejeter, ren  
payer, réci  
balayer, s  
peindre, a

Remarques sur les verbes de la quatrième conjugaison

178.—Parmi les verbes terminés en *dre*, les uns servent le *d* au singulier du présent de l'indicatif comme *je prends, tu prends, il prend*; les autres le perdent aux deux premières personnes, et prennent *t* à la troisième, comme *je peins, tu peins, il peint*, ceux-là seuls qui sont terminés en *indre* ou en *soudre* comme *peindre, plaindre, résoudre*, etc., perdent le *d*; *je peins, tu peins, il peint*; *je plains, tu plains, il plaint*; *je résous, tu résous, il résout*, etc.

179.—Parmi les verbes en *indre* les uns s'écrivent par *indre*, et les autres par *aindre*; il n'y en a que trois qui prennent la lettre *a*: *contraindre, craindre* et *vaindre*.

180.—Nous avons beaucoup de verbes terminés par *endre*; tels sont *prendre, fendre, entendre*, etc. Mais nous n'en avons que deux terminés par *andre*: *spandre* et *répandre*.

181.—*Absoudre* et *dissoudre* font au participe passé *absous, dissous* avec *s* à la fin, quoique le féminin soit *absoute, dissoute* (1).

Verbes conjugués sous la forme interrogative

Les verbes conjugués sous la forme interrogative diffèrent des autres en ce que, dans leurs temps simples, les pronoms qui en sont sujets se mettent après; *vient-il? partons-nous?* et après l'auxiliaire dans leurs temps composés; *as-tu reçu? avez-vous réussi?* Nous donnerons pour exemple le verbe *terminer*.

(1) Pour faire faire l'application de ces diverses remarques sur les quatre conjugaisons, nous engageons les maîtres à faire écrire à leurs élèves les verbes ci-dessous. Les temps simples présentant seuls des difficultés, on peut dispenser les enfants d'écrire les temps composés, ou du moins ne les astreindre qu'à en donner la première personne, attendu qu'il n'y a aucun bénéfice pour eux à reproduire éternellement le verbe *avoir* et le verbe *être*, dont ils connaissent l'orthographe, par la conjugaison qu'ils ont dû faire des verbes précédents.

Verbes à écrire : manger, déranger, percer, tracer, enlever, peler, appeler, rejeter, renouveler, cacher, réveiller, recoller, acheter, crier, déployer, prier, payer, récréer, agréer, loger, sèmer, placer, niveler, répéter, étiqueter, tolérer, balayer, rayer, vagner, lier, fuir, haïr, devoir, comprendre, entreprendre, peindre, attendre, dissoudre, ceindre.

## INDICATIF PRÉSENT

Terminé-je?  
 Terminé-tu?  
 Termine-t-il?  
 Terminons-nous?  
 Terminez-vous?  
 Terminent-ils?

## IMPARFAIT

Terminais-je?  
 Terminais-tu?  
 Terminait-il?  
 Terminions-nous?  
 Terminiez-vous?  
 Terminaient-ils?

## PASSÉ DÉFINI

Terminai-je?  
 Terminas-tu?  
 Termina-t-il?  
 Terminâmes-nous?  
 Terminâtes-vous?  
 Terminèrent-ils?

## PASSÉ INDÉFINI

AI-je terminé?  
 As-tu terminé?  
 A-t-il terminé?  
 Avons-nous terminé?  
 Avez-vous terminé?  
 Ont-ils terminé?

## PASSÉ ANTÉRIEUR

Eus-je terminé?  
 Eus-tu terminé?  
 Eut-il terminé?  
 Eûmes-nous terminé?  
 Eûtes-vous terminé?  
 Eurent-ils terminé? (1)

## PLUS-QUE-PARFAIT

Avais-je terminé?  
 Avais-tu terminé?  
 Avait-il terminé?

182.—Il faut remarquer, 1o que les temps autres que les onze ci-dessus ne peuvent s'employer sous la forme interrogative.

(1) Il est peu de verbes qui, sous la forme interrogative, puissent se conjuguer au passé antérieur : ainsi, *eus-je aimé ? eus-tu aimé ? eut-il aimé ? eûmes-nous aimé ?* etc., ne pouvant trouver leur application, sont autant de barbarismes.

Avions-nous terminé?  
 Aviez-vous terminé?  
 Avaient-ils terminé?

## FUTUR

Terminerai-je?  
 Termineras-tu?  
 Terminera-t-il?  
 Terminerons-nous?  
 Terminerez-vous?  
 Termineront-ils?

## FUTUR ANTÉRIEUR

Aurai-je terminé?  
 Auras-tu terminé?  
 Aura-t-il terminé?  
 Aurons-nous terminé?  
 Aurez-vous terminé?  
 Auront-ils terminé?

## CONDITIONNEL PRÉSENT

Terminerais-je?  
 Terminerais-tu?  
 Terminerait-il?  
 Terminerions-nous?  
 Termineriez-vous?  
 Termineraient-ils?

## CONDITIONNEL PASSÉ

Aurais-je terminé?  
 Aurais-tu terminé?  
 Aurait-il terminé?  
 Aurions-nous terminé?  
 Auriez-vous terminé?  
 Auraient-ils terminé?

On dit aussi :

Eussé-je terminé?  
 Eusses-tu terminé?  
 Eût-il terminé?  
 Eussions-nous terminé?  
 Eussiez-vous terminé?  
 Eussent-ils terminé?

Que qu  
 t, il faut  
 rquoi no  
 Que qu  
 nière pe  
 son désa  
 qu'elle r  
 ls-je ? son  
 re tour, e  
 ce que je  
 xceptions  
 vais-je ?  
 ° Que qu  
 singulier  
 verbe et l  
 qu'on f  
 mine-t-il  
 miné ce  
 5° Qu'ent  
 met un  
 us termin  
 6° Qu'il  
 xprimer  
 ec la fo  
 ssé-je ? i  
 nsi ? c'es

(1) 183.—On a  
 els elles entre  
 ndre la pronon  
 Nous avons q  
 E s'emploie, c  
 g, dont il est  
 S se met avec  
 T se place cor  
 le bien ? achè  
 Si les trois le  
 as qui viennent  
 etre l, qu'on i  
 titatif : on dit  
 ue l'on rappo  
 ire si l'on, et l  
 ans l, si on, et  
 aux travailler  
 on arrive (a  
 en connaît bi

terminé?  
rminé?  
rminé?

TUR

?  
1?  
?  
ous?  
us?  
ls?

TERIEUR

né?  
né?  
né?  
rminé?  
liné?  
iné?

EL PRÉSENT

us?  
s?  
s?

EL PASSÉ

é?  
é?  
?  
iné?  
iné?  
iné?

si :

?

iné?  
né?  
é?

s autres  
yer sous

nt se conju-  
aimé? ca-  
stant de bar.

Que quand la première personne finit par un *e*, il faut transformer cet *e* muet en *é* fermé ; c'est pourquoi nous avons dit, *terminé-je, eussé-je terminé?*

Que quand, sous la forme interrogative, cette première personne du présent de l'indicatif produit son désagréable, ce qui arrive presque toujours qu'elle n'est formée que d'une syllable, comme *dis-je? sors-je? dors-je? sens-je?* il faut prendre un autre tour, et dire: *est-je que je rends? est-cé que je sors? ce que je dors? est-ce que je sens?* Il n'y a guère d'exceptions que *ai-je? suis-je? vais-je? dis-je? dois-je? vais-je? fais-je? puis-je?*

° Que quand le verbe est à la troisième personne singulier, et finit par une voyelle, on met entre le verbe et le sujet *il, elle, on*, la lettre euphonique *t* qu'on fait suivre et précéder d'un trait d'union: *terminera-t-il aujourd'hui? terminera-t-elle? aurait-on terminé ce soir?*

5° Qu'entre le verbe et le pronom qui en est le sujet met un trait d'union: *terminerons-nous? avez-vous terminé?*

6° Qu'il est particulier aux verbes *avoir* et *devoir* exprimer, sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel par *eussé-je? dussé-je?* — *EUSSE-JE tort, doit-il me traiter ainsi? c'est-à-dire quand j'AURAI tort; DUSSE-JE périr*

(1) 183. — On appelle *euphoniques* des lettres étrangères aux mots dans lesquels elles entrent, ou entre lesquels elles se placent, uniquement pour en rendre la prononciation plus agréable.

Nous avons quatre lettres euphoniques: *e, s, t, l*.  
*E* s'emploie, comme on l'a déjà dit, dans les verbes en *ger*, et seulement après *g*, dont il est suivi de l'une des lettres, *a, o, il mangea, nous mangeons*, etc.

*S* se met avant *en, y*: *donnes-en, mènes-y*.  
*T* se place comme il vient d'être exprimé: *parle-t-il français? s'exprime-t-il bien? achèvera-t-on aujourd'hui?*

Si les trois lettres euphoniques précédentes sont indispensables dans les cas qui viennent d'être signalés, il n'en est pas de même de la quatrième, la lettre *l*, qu'on met quelquefois avant *on*, et dont l'emploi est purement facultatif: on dit également bien, *si on* et *si l'on*: *voilà ce qu'on rapporte, ou ce que l'on rapporte*, etc. Quelques grammairiens, il est vrai, font une loi de lire *si l'on, et l'on, où l'on*. L'Académie est moins rigide: elle dit souvent *ans l, si on, et on, où on*, comme dans ces phrases: *si on veut que des chevaux travaillent bien, il faut les bien nourrir* [au mot *nourrir*]; *le moment où on arrive* (au mot *débotter*); *on ne saurait bien composer un remède, si on n'en connaît bien la dose* (au mot *dose*), etc., etc.

moi-même, j'essaierai de sauver ce malheureux, c'est-à-dire quand je DEVRAIS périr.

De la formation des temps

184.—Les temps d'un verbe se divisent en temps primitifs et temps dérivés.

Les temps primitifs, sont ceux qui servent à former les autres ; il y en a cinq, qui sont :

Le présent de l'infinitif,  
Le participe présent,  
Le participe passé,  
Le présent de l'indicatif,  
Et le passé défini.

} dont sont formés tous les autres

185.—Les temps dérivés sont ceux qui dérivent de temps primitifs, c'est-à-dire qui en sont formés.

De l'INFINITIF on forme deux temps :

1° Le futur simple, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rai*.

Aime <i>r</i>	fini <i>r</i>	recev <i>oir</i>	rend <i>re</i>
J'aime <i>rai</i>	je fini <i>rai</i>	je recev <i>rai</i>	je rend <i>rai</i>

2° Le conditionnel présent, en changeant *r*, *oir* ou *re* en *rais*.

Aime <i>r</i>	fini <i>r</i>	recev <i>oir</i>	rend <i>re</i>
J'aime <i>rais</i>	je fini <i>rais</i>	je recev <i>rais</i>	je rend <i>rais</i>

186.—DU PARTICIPE PRÉSENT on forme trois temps

1° Tout le pluriel du présent de l'indicatif, en changeant *nt* en *ons*, *ez*, *ent*.

Chant <i>ant</i>	finiss <i>ant</i>	recev <i>ant</i>	rend <i>ant</i>
N. chant <i>ons</i>	n. finiss <i>ons</i>	n. recev <i>ons</i>	n. rend <i>ons</i>
V. chant <i>ez</i>	v. finiss <i>ez</i>	v. recev <i>ez</i>	v. rend <i>ez</i>
Us chant <i>ent</i>	ils finiss <i>ent</i>		ils rend <i>ent</i>

Les verbes de la troisième conjugaison qui ont le participe présent en *ant*, comme recevoir, devoir, etc., qui sont recevant devant, se terminent en *ent* à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif ; ils reçoivent, etc.

2° L'imparfait de l'indicatif, en changeant *nt* en *ais*.

Chant <i>ant</i>	finiss <i>ant</i>	recev <i>ant</i>	rend <i>ant</i>
Je chant <i>ais</i>	je finiss <i>ais</i>	je recev <i>ais</i>	je rend <i>ais</i>

3° Le présent du subjonctif, en changeant *nt* en *ant* muet.

Que je ch

s ver  
ent au  
ubjon

U PART  
s, à l'

U PRÉS  
priman

• Je ch  
Ch

—Remarq  
personne,  
mais comm  
thographie  
approche

88.—Du  
tif, en c  
première  
bes des

Je chan  
Que je chan

—Un certai  
nner sur la  
alliers.

as allons en  
appelle dése  
unes ; comm  
ou comme p  
vait.

—Remarqu  
qui en déri  
est défini, n'

malheureux, c

emps

divisent en ter

qui servent à  
sont :

sont formés to  
les autres

qui dérivent d  
ont formés.

ps :  
r, oir ou re

rend re  
je rend rais  
geant r, oir o

rend re  
je rend rais  
me trois temp  
licatif, en chan

rend ant  
rend ons  
rend ez  
rend ent

pe présent en evan  
terminent en oiver  
t ; ils reçoivent,

geant ont e

rend ant  
rend ais

ant ant en

Chant ant  
que je chant e

finis ant  
que je finis e

rend ant  
que je rend e

Les verbes de la troisième conjugaison qui se ter-  
minent au participe présent en *ant*, ont le présent  
subjonctif en *oive* : *recevant, que je reçoive*.

Le PARTICIPE PASSÉ ou forme tous les temps com-  
muns, à l'aide des verbes auxiliaires *avoir* et *être*,

*J'ai chanté, j'ai fini, je suis venu, il est parti.*

Le PRÉSENT DE L'INDICATIF ou forme l'*impératif*, en  
primant les pronoms de la première de ces temps :

• Je chante	Je finis	Je reçois	Je rends
Chante	finis	reçois	rends

— Remarque bien que l'*impératif* qui commence toujours par une se-  
conde personne, s'écrit non comme la seconde personne du présent de l'indi-  
catif, mais comme la première. C'est donc à tort qu'une foule de personnes  
orthographient bien du reste, écrivent avec *s*, *approche-toi, repose-toi* ;

38.— DU PASSÉ DÉFINI ou forme l'*imparfait du sub-  
jonctif*, en changeant *ai* en *asse*, pour les verbes de  
la première conjugaison, et en ajoutant *se* pour les  
verbes des trois autres.

Je chant ai	Je finis	Je reçus	Je rendis
Que je chant asse	que je finis se	que je reçus se	que je rendis se

— Un certain nombre de verbes s'écartent des règles que nous venons  
de donner sur la formation des temps ; pour ce motif, on les appelle verbes  
irréguliers.

— Nous allons en présenter le tableau, en y faisant entrer d'autres verbes  
appelés *défectifs*, parce qu'ils n'ont pas tous leurs temps ou toutes leurs  
personnes ; comme *brûler*, qui n'a que l'*infinitif* et le *participe présent brûlant* ;  
ou comme *pleuvoir*, qui n'a qu'une personne à chaque temps : *il pleut, il pleu-  
vait*.

— Remarque. — Le plus souvent, lorsqu'un temps primitif manque, les  
autres qui en dérivent manquent aussi : *soustraire*, par exemple, n'ayant pas  
le *passé défini*, n'a point d'*imparfait du subjonctif*.

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT de L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT de L'INDICATIF
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------

PREMIÈRE CONJUGAISON

Aller	Allant	Allé	Je vais	J'allai
Envoyer	Envoyant	Envoyé	J'envoie	J'envoyai

DEUXIÈME CONJUGAISON

Acquérir	Acquérant	Acquis	J'acquiers	J'acquies
Bouillir	Bouillant	Bouilli	Je bous	Je bouilli
Courir	Courant	Couru	Je cours	Je courus
Cueillir	Cueillant	Cueilli	Je cueille	Je cueillis
Dormir	Dormant	Dormi	Je dors	Je dormis
Faillir	Faillant	Failli	Je faux	Je faillis
Fuir	Fuyant	Fui	Je fuis	Je fus
Gésir	Gisant		Il git	

ONT L.  
DÉF

LLER. Pr  
ont.—Fu  
allons, a  
nous all  
temps cor  
VOYER n'  
condit. J'

QUÉRIR. F  
uérans, vo  
ur. Jacqu  
atif. Acqu  
re, que tu  
uértez, qu'  
OUILLIR se c  
OURIR n'est  
condit. Je c

UEILLIR n'est  
ai condit. J  
ORMIE se con  
AILLIR, quok  
re usité qu'  
lirai, tu fai  
]; au cond.

est inu  
temps sui  
e, ils gisent  
particpe pré  
maises ou  
tion : Son c  
arreau ; de  
AD ]

PRÉSENT	
de	PAS
INDICATIF	DÉR

TEMPS DÉRIVÉS

ONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE

CONJUGAISON	
vais	J'allai
envoie	J'envoy

PREMIÈRE CONJUGAISON

**ALLER.** Prés. de l'indic. *Je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez* ont. — Futur. *J'irai, tu iras, etc.* — Condit. *J'irais, etc.* — Impératif *allons, allez.* — Présent du subj. *Que j'aille, que tu ailles, qu'il aille* nous *allions, que vous alliez, qu'ils aillent.* — Ce verbe prend être dans temps composés.  
**ENVOYER** n'est irrégulier qu'au futur, *J'enverrai, tu enverras, etc.* ; et condit. *J'enverrais, tu enverrais, etc.*

CONJUGAISON	
acquiers	J'acquie
bouill	Je bouill
courr	Je courr
cueill	Je cueill
dorm	Je dorm
faillir	Je faillir
fuis	Je fuis

DEUXIÈME CONJUGAISON

**ACQUIERIR.** Présent de l'indic. *J'acquiers, tu acquies, il acquiert, nous* *acquérons, vous acquérez, ils acquièrent.* — Imparf. *J'acquerrais, etc.* — Impératif. *Acquiers, acquérons, acquérez, etc.* — Condit. *J'acquerrais, etc.* — Impératif. *Acquiers, acquérons, acquérez, etc.* — Présent du subj. *Que j'acquies, que tu acquies, qu'il acquies, que nous acquierions, que vous acquieriez, qu'ils acquièrent.*  
**BOUILLIR** se conj. régulièrement d'après ses temps primitifs.  
**COURRAIR** n'est irrégulier qu'au futur. *Je courrai, tu courras, etc.* ; et condit. *Je courrais, tu courrais, etc.*  
**CUÉILLIR** n'est irrégulier qu'au futur, *Je cueillerai, tu cueilleras, etc.* ; et condit. *Je cueillerais, etc.*  
**DORMIR** se conj. régulièrement suivant ses temps primitifs.  
**FAILLIR**, quoiqu'on lui donne en général les cinq temps primitifs, n'est pas usité qu'au passé défini, *Je faillis, tu faillis, etc.* ; au futur, *Je faillirai, tu failliras, etc.* [on ne se sert plus de cet autre futur, *Je faillirais* ; au cond. *Je faillirais, tu faillirais, etc.*

**ÊTRE** est inusité à l'infinitif. Il s'emploie seulement aux personnes et aux temps suivants : au prés. de l'indic. *Il est, nous sommes, vous êtes, ils sont* ; — à l'imparf. de l'indic. *Je étais, tu étais, etc.* ; — au part. présent. *Êtant.* — On ne s'en sert qu'en parlant de personnes mortes ou de choses renversées par le temps ou la destruction : *Son cadavre est sur la terre ; nous étions tous les deux sur le bateau ; des monuments détruits qui étaient dans la poussière.*

## TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT de L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT de L'INDICATIF	PAS SÉ
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	-----------

## SUITE DE LA DEUXIÈME CONJUGAISON

Mentir	Mentant	Menti	Je mens	Je me
Mourir	Mourant	Mort	Je meurs	Je mo
Offrir Ouvrir Partir Sentir Sortir	Offrant Ouvrant Partant Sentant Sortant	Offert Ouvert Parti Senti Sorti	J'offre J'ouvre Je pars Je sens Je sors	J'offre J'ouvre Je pars Je sens Je sors
Tenir	Tenant	Tenu	Je tiens	Je tien
Tressaillir	Tressaillant	Tressailli	Je tressaille	Je tressaill
Venir	Venant	Venu	Je viens	Je vien
Vêtir	Vêtant	Vêtu	Je vêts	Je ve

ONT LA

DE

MENTIR se

VOIR. F  
mourrais,  
re, que n  
ant les t

FFRIR  
OUVRIR  
PARTIR  
SENTIR  
ORTIR

ENIR. Prés  
z, ils tien  
drais, tu  
Que je t  
teniez, q

RESSAILLIR  
is, et non  
AD.)

ENIR. Prés  
venez, ils  
viendrais,  
mes, qu'il  
rend être d

ÉTRIR se con  
donc pas  
s vêtissons  
tu vêtisses  
étais, etc.  
nt.

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

ONT LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE  
DOUTEUSE

DEUXIÈME CONJUGAISON (Suite)

Je mens	Je me	SENTIR se conjugue régulièrement d'après ses temps primitifs.
Je meurs	Je me	MOURIR. FUTUR. <i>Je mourrai, tu mourras, etc.</i> —Condit. <i>Je mourrais, mourrais, etc.</i> —Prés. du subj. <i>Que je meure, que tu meures, qu'il meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.</i> —(Le reste, tant les temps primitifs ; les temps composés, avec être).
J'offre J'ouvre Je pars Je sens Je sors	J'offre J'ouvre Je pars Je sens Je sors	OFFRIR OUVRIR PARTIR SENTIR SORTIR } Se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.—PARTIR et SORTIR prennent être dans leurs temps composés.
Je tiens	Je tien	TENIR. Prés. de l'indic. <i>Je tiens, tu tiens, il tient, nous tenons, vous tenez, ils tiennent.</i> —Futur. <i>Je tiendrai, tu tiendras, etc.</i> —Condit. <i>Je tiendrais, tu tiendrais, etc.</i> —Impératif. <i>Tiens, tenons, tenez.</i> —Prés. du subj. <i>Que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que nous tenions, que vous teniez, qu'ils tiennent.</i>
Je tressaille	Je tress	TRESSAILLER fait au futur et au conditionnel, <i>je tressaillirai, je tressaillirais, et non je tressaillerai, je tressaillerais</i> , comme on l'a imprimé. (AD.)
Je viens	Je vien	VENIR. Prés. de l'indicatif. <i>Je viens, tu viens, il vient, nous venons, vous venez, ils viennent.</i> —Futur. <i>Je viendrai, tu viendras, etc.</i> —Condit. <i>Je viendrais, tu viendrais, etc.</i> —Prés. du subj. <i>Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, que nous venions, que vous veniez, qu'ils viennent.</i> —(Le reste prend être dans ses temps composés.)
Je vêts	Je vêt	VÊTRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ne faisons pas cette faute si répandue, de dire au présent de l'indicatif, <i>je vêtis, nous vêtissons, vous vêtissez, etc.</i> ; ni au présent du subj., <i>que je vêtisse, tu vêtisses, etc.</i> ; mais dites, <i>nous vêtions, vous vêtiez, ils vêtent, etc.</i> , que je vête, etc., temps formés du participe présent.

## TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT de L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT de L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	-----------------

## TROISIEME CONJUGAISON

Choir				
Déchoir		Déchu	Je déchois	Je déchus
Échoir	Échéant	Échu	Il échoit	J'échus
Équivaloir				
Falloir		Fallu	Il faut	Il fallut
Mouvoir	Mouvant	Mû	Je meus	Je mus
Pleuvoir	Pleuvant	Plu	Il pleut	Il plut
Pouvoir	Pouvoyant	Pourvu	Je pourvois	Je pourvus
Pouvoir	Pouvant	Pu	Je puis ou je peux	Je pus
Prévaloir	Prévalant	Prévalu	Je prévaux	Je prévalus
Ravoir				

LA CO

TF

n'est tu

VOIR. Prés.  
ous, vous  
herrat, tu  
que je déch  
t du parti  
composées

VOIR. Prés.  
J'échus.  
du subj.  
J'échéant  
mps comp

VALOIR se c

VOIR. Futu  
qu'il faille,

VOIR. Prés.  
puez, ils  
rés, du sul  
ne, que voi

VOIR se con  
lus souven  
ant, il peut  
s PLEUVANT  
is ; les hon

VOIR se con  
fait je pou

VOIR. Prés.  
vous pouv  
Je pourre

ALOIR se c  
ullièrement  
ne, que voi

VOIR n'est us  
ayer de le

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE

TROISIÈME CONJUGAISON

PRESENT  
de  
INDICATIF

PAS  
DÉP

CONJUGAISON

déchois

Je déchois

VOIR. Présent de l'indio. *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchois, vous déchoyez, ils déchoient.*—Imp. *Je déchoyais, etc.*—Fut. *J'écherrai, tu écherras, etc.*—Cond. *Je décherrais, etc.*—Prés. du subj. *Je déchoie, que tu déchoies, etc.*—Il a tous les temps qui se composent du participe présent, quoique ce participe n'existe pas. (Les composés prennent avoir ou être.)

échoit

J'échois

VOIR. Présent de l'indio. *Il échoit ou il échet, ils échoient.*—Passé *J'échus.*—Futur. *J'écherrai, etc.*—Cond. *J'écherrais, etc.*—Prés. du subj. *Que j'échusse.* (ACAD.)—L'usage autorise aussi l'imparf. *J'échais ou j'échoyais, et le présent du subj. Que j'échoie.*—Imp. composée, il prend tantôt être tantôt avoir. (Voy. le No 486.)

fallut

Il fallut

VALOIR se conjugue comme valoir.  
VOIR. Futur. *Il faudra.*—Cond. *Il faudrait.*—Il a le présent du subj. *qu'il faille*, quoiqu'il n'ait point de part. présent.

meus

Je meus

VOIR. Prés. de l'ind. *Je meus, tu meus, il meut, nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent.*—Fut. *Je mouvais, etc.*—Cond. *Je mouvais, etc.*—Prés. du subj. *Que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que nous mouvions, que vous mouviez, qu'ils meuvent.*

plut

Il plut

VOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Il est plus souvent que la troisième personne du singulier.—Au figuré, il peut aussi avoir la troisième personne du pluriel: *les coups pleuvent dans cet endroit; les sarcasmes pleuvent sur lui de tous côtés; les honneurs pleuvent chez lui.* (ACAD.)

pourvois

Je pourvois

VOIR se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs. Ainsi il fait *je pourvois*, et le cond., *je pourvois.*

peux

Je peux

VOIR. Prés. de l'ind. *Je puis ou je peux, tu peux, il peut, nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent.*—Futur. *Je pourrai, tu pourras, etc.*—Cond. *Je pourrais, tu pourrais, etc.*—Prés. du subj. *Que je puisse, etc.*

prévalais

Je prévalais

VALOIR se conjugue comme valoir, excepté le prés. du subj., qui est *qu'il prévaille, que tu prévailles, qu'il prévaille, que nous prévalions, que vous prévaliez, qu'ils prévallaient.*

VOIR n'est usité qu'à l'infinifit ; *J'avais un logement commode, je payai de le RAVOIR.* (ACAD.)

TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT de L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT de L'INDICATIF	P.A. DE
------------------------------	----------------------	--------------------	------------------------------	------------

SUITE DE LA TROISIEME CONJUGAISON

S'asseoir	S'asseyant	Assis	Je m'assieds	Je m'assiens
Savoir	Sachant	Su	Je sais	Je sache
Valoir	Valant	Valu	Je vaudrais	Je vaudrais
Voir	Voyant	Vu	Je vois	Je verrais
Vouloir	Voulant	Voulu	Je veux	Je voudrais

LA CO

TROIS

VOIR. Prés. Je vois, tu vois, il voit, elle voit, on voit, nous voyons, vous voyez, ils voient, elles voient. Part. prés. voyant. Part. passé vu. Ind. prés. Je vois, tu vois, il voit, elle voit, on voit, nous voyons, vous voyez, ils voient, elles voient. Ind. passé. Je vis, tu vis, il vit, elle vit, on vit, nous vîmes, vous vîtes, ils virent, elles virent. Part. prés. voyant. Part. passé vu. Ind. prés. Je vois, tu vois, il voit, elle voit, on voit, nous voyons, vous voyez, ils voient, elles voient. Ind. passé. Je vis, tu vis, il vit, elle vit, on vit, nous vîmes, vous vîtes, ils virent, elles virent. Part. prés. voyant. Part. passé vu.

S. Prés. de Je sais, tu sais, il sait, elle sait, on sait, nous savons, vous savez, ils savent, elles savent. Part. prés. sachant. Part. passé su. Ind. prés. Je sais, tu sais, il sait, elle sait, on sait, nous savons, vous savez, ils savent, elles savent. Ind. passé. Je savais, tu savais, il savait, elle savait, on savait, nous savions, vous saviez, ils savaient, elles savaient. Part. prés. sachant. Part. passé su.

S. Prés. de Je vaudrais, tu vaudrais, il vaudrait, elle vaudrait, on vaudrait, nous vaudrions, vous vaudriez, ils vaudraient, elles vaudraient. Part. prés. valant. Part. passé valu. Ind. prés. Je vaudrais, tu vaudrais, il vaudrait, elle vaudrait, on vaudrait, nous vaudrions, vous vaudriez, ils vaudraient, elles vaudraient. Ind. passé. Je valais, tu valais, il valait, elle valait, on valait, nous valions, vous valiez, ils valaient, elles valaient. Part. prés. valant. Part. passé valu.

est irrégulier. Je verrais, tu verrais, il verrait, elle verrait, on verrait, nous verrions, vous verriez, ils verraient, elles verraient.

VOULOIR. Prés. Je veux, tu veux, il veut, elle veut, on veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent, elles veulent. Part. prés. voulant. Part. passé voulu. Ind. prés. Je veux, tu veux, il veut, elle veut, on veut, nous voulons, vous voulez, ils veulent, elles veulent. Ind. passé. Je voulais, tu voulais, il voulait, elle voulait, on voulait, nous voulions, vous vouliez, ils voulaient, elles voulaient. Part. prés. voulant. Part. passé voulu.

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DERIVÉS

LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE  
DOUTEUSE

TROISIÈME CONJUGAISON—*Suite*

m'assieds

**Je m'assieds** VOIR. Prés. de l'indic. *Je m'assieds, tu l'assieds, il s'assied, nous asseyons, vous vous asseyez, ils s'asseyent.* Fut. *Je m'assiérai, n'asseyerai, tu l'asseyeras, etc.*—Cond. *Je m'assiérais, ou je assierais, etc.*—Il faut, à l'exemple de l'Acad., donner la préférence première manière de conjuguer ce verbe ; mais elle autorise à dire au présent de l'indic. *Je m'assois, tu l'assois, il s'assoit, nous assoyons, vous vous assoyez, ils s'assoient.*—A l'imparf. de *Je m'assoiais, etc.*—Au futur. *Je m'assoirai.*—Au condit. *Je assoierais, etc.*—Au prés. du subj. *Que je m'assoie, etc.*

e sais

**Je sais** SAVOIR. Prés. de l'indic. *Je sais, tu sais, il sait, nous savons, vous savez, ils savent.*—Imp. de l'indic. *Je savais, tu savais, il savait, nous savions, vous saviez, ils savaient.*—Futur. *Je saurai, tu sauras, etc.*—Condit. *Je saurais, tu saurais, etc.*—Im-  
**Sache, sachez, sachez.**—Quelquefois on dit aussi, au présent de l'indicatif, mais avec la négative et seulement à la première personne, **sache** : *JE NE SACHE personne qu'on puisse lui comparer.* (ACAD.)

vaux

**Je vaudrais** VOULOIR. Prés. de l'indic. *Je vaudrais, tu vaudrais, il vaudrait, nous vaudrions, vous vaudriez, ils vaudraient.*—Futur. *Je vaudrai, tu vaudras, etc.*—Condit. *Je vaudrais, tu vaudrais, etc.*—Point d'impératif.—Prés. du subj. *Que je vaille, qu'il vaille, que nous valions, que vous valiez, qu'ils valent.*

vois

**Je verrais** VOIR. Prés. de l'indic. *Je verrais, tu verrais, il verrait, nous verrions, vous verriez, ils verraient.*—Futur. *Je verrai, tu verras, etc.*—Condit. *Je verrais, tu verrais, etc.*—Point d'impératif.—Prés. du subj. *Que je voie, qu'il voie, que nous voyions, que vous voyiez, qu'ils voient.*

veux

**Je voudrais** VOULOIR. Prés. de l'indic. *Je voudrais, tu voudrais, il voudrait, nous voudrions, vous voudriez, ils voudraient.*—Futur. *Je voudrai, tu voudras, etc.*—Condit. *Je voudrais, tu voudrais, etc.*—Point d'impératif.—Prés. du subj. *Que je veuille, qu'il veuille, que nous veuillions, que vous veuillez, qu'ils veuillent.*—L'imparfait de ce verbe, dit **veuille**, n'est usité que dans des occasions très-rares : c'est lorsqu'on veut dire à quelqu'un à s'armer d'une ferme volonté. Un enfant, par exemple, dit : **Veux-tu bien, et tu réussiras. Sans doute il y a des difficultés à l'exécution de quelque chose, son père t'aide ou t'aidera pour arriver à ce but, mais veuille-le sincèrement, et tu parviendras.**—Mais on dit souvent **VEUILLE, VEUILLEZ** dans le sens de **veuillez** : *VEUILLEZ, la complaisance de : veuillez l'obliger, etc.*

## TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT de L'INFINITIF	PARTICIPLE PRÉSENT	PARTICIPLE PASSÉ	PRÉSENT de L'INDICATIF	PAS DÉ
------------------------------	-----------------------	---------------------	------------------------------	-----------

## QUATRIÈME CONJUGAISON

Absoudre Battre	Absolvant Battant	Absous Battu	J'absous Je bats	Je b
Boire	Buvant	Bu	Je bois	Je bu
Braire			Il braie	
Bruire	Bruyant			
Circoncire	Circoncisant	Circoncis	Je circoncis	Je ci
Clore		Clos	Je clos	
Conclure Confire Coudre Croire	Concluant Confisant Cousant Croyant	Conclu Confit Cousu Oru	Je conclus Je confis Je couds Je crois	Je con Je con Je con Je cro
Croître	Croissant	Crû	Je crois	Je cro
Dire	Disant	Dit	Je dis	Je di
Éclora		Éclos	Il éciôt	
Écrire Exclure	Écrivant Excluant	Écrit Exclu	J'écris J'exclus	J'écri J'excl

LA O

Q

COUDRE et  
bits.  
n'est  
t, nous b  
que tu b  
n  
AIRE n'a c  
ils braie  
nient. (A  
AIRE n'a q  
Il brus  
COUDRE S  
n'a qu  
Je clos, tu  
—Cond.  
ni clos, fe  
VOLURE, C  
ent leurs t  
DITRE se  
arques qu  
es ne sont  
sons, vous  
pas au par  
n'est irr  
catif : voi  
n a les  
médire, p  
contradict  
personn  
LORN U  
ot, us  
lorat  
pas de par  
ains et Ex  
tifs.

VERBES IRREGULIERS  
TEMPS DERIVÉS

LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE  
DOUTEUSE

QUATRIÈME CONJUGAISON

BOUDER et BATTER se conjuguent régulièrement d'après leurs temps primitifs.

BOIRE n'est irrégulier qu'au présent de l'indicatif : *Je bois, tu bois, nous buvons, vous buvez, ils boivent* ; et au prés du subj : *Que je boive, que tu boives, qu'il boive, que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent*.

BRAIER n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'ind. *Il braie, ils braient*.—Futur. *Il braira, ils brairont*.—Cond. *Il brairait, ils brairaient*. (ACAD.)

BRUIR n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Il bruit*.—Imparfait. *Il bruissait, ils bruissaient*.

CONCERNER se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

CLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Je clos, tu clos, il clôt*. Point de pluriel.—Futur. *Je clorai, tu clorais*.—Cond. *Je clorais, tu clorais*, etc. Plus, tous ses temps composés *clors, feus clos*, etc.

CONFIRMER, COUDRE, CONFIRMER, COUDRE et CROIRE se conjuguent régulièrement d'après leurs temps primitifs.

CROIRE se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.— Marquez qu'il prend l'accent circonflexe sur l'i ou sur l'u, quand ces lettres ne sont pas suivies de deux s : *Je crois, tu crois, il croit, nous croyons, vous croyez* ; *je crus, je croirai*. Cet accent, cependant ne se trouve pas au participe féminin *crue*.

DÉDIRE n'est irrégulier qu'à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif : *vous dites*, et à la même personne de l'impératif : *dites*.— Il a les mêmes irrégularités. — Mais *dédire, contredire, interdire, prédire*, autres composés de ce verbe, font *vous dédiez, contredisez, vous interdisez, vous médisez, vous prédiez*. — Les autres personnes, et les autres temps se conjuguent comme au verbe *dire*.

ÉCLORE n'a que les personnes et les temps suivants : Présent de l'indicatif. *Il éclore, ils éclosent*.—Futur. *Il éclocra, ils éclocraient*.—Cond. *Il éclocrait, ils éclocraient*.— Prés. du subjonctif. *Qu'il éclosse, qu'ils éclosent*, quoiqu'il n'y ait pas de participe présent ; plus, tous ses temps composés.

EXCUSER et EXCUSER se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

## TEMPS PRIMITIFS

PRÉSENT DE L'INFINITIF	PARTICIPE PRÉSENT	PARTICIPE PASSÉ	PRÉSENT DE L'INDICATIF	PASSÉ DÉFINI
Faire	Faisant	Fait	Je fais	Je fis
Frîre		Frit	Je fris	
Joindre	Joignant	Joint	Je joins	Je joignis
Lire	Lisant	Lû	Je lis	Je lus
Luire	Luisant	Lui	Je luis	
Malfaire				
Maudire	Maudissant	Maudit	Je maudis	Je maudis
Mettre	Mettant	Mis	Je mets	Je mis
Moudre	Moulant	Moulu	Je mouds	Je mouls
Naître	Naissant	Né	Je nais	Je naquis
Nuire	Nuisant	Nui	Je nuis	Je nuisis
Paître	Paissant		Je pais	
Répondre	Répondant	Répondu	Je réponds	Je répondis
Résoudre	Résolvant	Résolu	Je résous	Je résolus
Rire	Riant	Ri	Je ris	Je ris
Rompre	Rompant	Rompus	Je romps	Je rompis
Prendre	Prenañt	Pris	Je prends	Je pris
Suffire	Suffisant	Suffi	Je suffis	Je suffis
Suivre	Suivant	Suivi	Je suis	Je suivis
Traire	Traçant	Tu	Je tais	Je tus
	Trayant	Trait	Je trais	
Vaincre	Vainquant	Vaincu	Je vains	Je vainquis
Vivre	Vivant	Vécu	Je vis	Je vécus

LA C

QUAT

Prés.  
la font.  
etc.—Pr  
contrafa  
de mêm  
tu sepa  
etc.

n'a que  
tu fris.  
Condit.  
es temps

DIRE, LAR  
composés

ne n'ayant  
FAIRE n'e  
DIRE se co

tre et Mo

se con

nd l'auxilli

RE se conj

RE a tous

le, tu pais,

Fut Je pai

nt du subj.

ONDRE, Ê

eurs temps

NDRE, Prés

vous pren

ennes, qu'

ent.

VIRE, SUIV

temps prim

NDRE, Prés

vainquez, il

nt suivant le

nt de l'indic

RE se conj

VERBES IRRÉGULIERS

TEMPS DÉRIVÉS

LA CONJUGAISON EST IRRÉGULIÈRE OU SEMBLE DOUTEUSE

QUATRIÈME CONJUGAISON—Suite.

PRÉSENT DE L'INDICATIF

PASSÉ DÉFINI

CONJUGAISON

fais Je fis

fris

joins Je joignis  
lis Je lus

mande Je mandai

metis Je metis  
mouls Je mouls

naquis Je naquis

nuisis Je nuisis

réponds Je répondis  
résouls Je résolus

ris Je ris  
rompis Je rompis

pris Je pris

suffis Je suffis  
suivis Je suivis  
tus Je tus

vainqs Je vainquis

vécus Je vécus

**F** Prés. de l'indic. *Je fais, tu fais, il fait, nous faisons, vous faites, ils font.*—Futur. *Je ferai, tu feras, etc.*—Condit. *Je ferais, tu ferais, etc.*—Prés. du subj. *Que je fasse, que tu fasses, etc.*—Les composés *contrefaire, défaire, refaire, surfaire et satisfaire* se conjuguent de même.—Remarque. L'Acad. n'admet pas *nous faisons, je tu faisais, etc.*, écrits par *e*; elle orthographe *nous faisons, je tu faisais, etc.*

**F** n'a que les personnes et les temps suivants : Prés. de l'indic. *tu fris, il frit*; point de pluriel.—Futur. *Je frirai, tu friras, etc.*—Condit. *Je frirais, tu frirais, etc.*—Impér. *Fris*; point de pluriel. Les temps primitifs.

**F** **DRE, LIRE et LUIRE** se conjuguent régulièrement suivant leurs composés.

**F** n'ayant pas de passé défini n'a point d'imparfait du subj. **FAIRE** n'est usité qu'à l'infinitif : *il est enclin à MALFAIRE* (ACAD.) **DIRE** se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

**F** **RE et MOUDRE** se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

**F** se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs, mais sans l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

**F** se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

**F** a tous les dérivés de ses trois temps primitifs : Prés. de l'indic. *tu pais, il pait, nous paissons, etc.*—Imp. de l'indic. *Je paisais, tu paisais, etc.*—Cond. *Je paissais, tu paissais, etc.*—Impérat. *Paisse*.—Prés. du subj. *Que je paisse, etc.*

**F** **ONDRE, RÉSOUDRE, RIRE, ROMPRE**, se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

**F** **NDRE**, Prés. de l'indic. *Je prends, tu prends, il prend, nous prenons, vous prenez, ils prennent.*—Présent du subj. *Que je prenne, que tu prennes, qu'il prenne, que nous prenions, que vous preniez, qu'ils prennent.*

**F** **PIRE, SUIVRE, TAIRE, TRAIRE**, se conjuguent régulièrement suivant leurs temps primitifs.

**F** **CRE**, Prés. de l'indic. *Je vains, tu vaines, il vaine, nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent.*—Les autres temps se conjuguent régulièrement suivant les temps primitifs. (Le singulier du présent et de l'imparfait de l'indicatif est peu usité.)

**F** se conjugue régulièrement suivant ses temps primitifs.

*Remarque.*—Les composés des verbes irréguliers qui entrent dans les tableaux précédents, se conjuguent comme ces mêmes verbes.—Ainsi les composés, *revoir, transcrire, remettre, etc.*, se conjuguent comme *voir, écrire, mettre*:

*De l'orthographe des verbes, et de la parité de terminaisons à certains temps.*

192.—Tous les verbes de la langue française s'orthographient de la même manière à cinq temps.

1° A L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF, dont voici la terminaison : *ais, ail, ions, iez, aient*.

*Je chantais, je finissais, je recevais, je rendais.  
Tu chantais, tu finissais, tu recevais, tu rendais.*

2° AU FUTUR, dont la terminaison est *rai, ras, rons, rez, ront*.

*Je chanterai, je finirai, je recevrai, je rendrai.  
Tu chanteras, tu finiras, tu recevras, tu rendras.*

3° AU CONDITIONNEL PRÉSENT, dont la terminaison est *rais, rais, rait, rions, riez, raient*.

*Je chanterais, je finirais, je recevrais, je rendrais.  
Tu chanterais, tu finirais, tu recevrais, tu rendrais.*

4° AU PRÉSENT DU SUBJONCTIF, dont la terminaison est *e, es, e, ions, iez, ent*.

*Que je chante, que je finisse, que je reçoive, que je rende.  
Que tu chantes, que tu finisses, que tu reçoives, que tu rendes.*

Les deux verbes auxiliaires seuls font exception : *qu'il ait, que je sois, tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient*.

5° A L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF, qui se termine par *sse, sses, t, ssions, ssiez*.

*Que je chantasse, que je finisse, que je reçusse, que je rendisse.  
Que tu chantasses, que tu finisses, que tu reçusses, que tu rendisses.*

193.—Il n'existe donc que trois temps qui n'ont pas entre eux la même communauté : le présent de l'indicatif, le passé défini et l'impératif ; mais ces temps sont assujettis aux règles fixes que voici :

194.—Le PRÉSENT DE L'INDICATIF se termine au singulier par *e, es, e, 1°* dans les verbes de la première conjugaison ; *je chante, tu chantes, il chan-*

Dans ceux de la seconde conjugaison qui se terminent par *ueillir, frir, ouvrir*, comme *cueillir, ouvrir, découvrir*, etc., qui font :

*je cueille, tu souffres, il découvre.*

Le présent de l'indicatif, au singulier, dans les verbes de la seconde conjugaison, et dans ceux de la troisième et de la quatrième, se termine par *s, s, t* ou *d*.

*je finis, tu reçois, il écrit, il rend.*

1° les verbes où la prononciation amène *au* ou *eu*, lesquels, au lieu de prendre un *x* à la première et à la seconde personne, et un *t* à la troisième.

*je vauz, tu vauz, il vout ; je veuz, tu veuz, il veut*, etc.

*je sinore et convaincre*, qui prennent un *c* à la troisième personne du singulier : *il me convainc par ses raisons*. Encore ces deux verbes ne sont-ils terminés au singulier du présent de l'indicatif.

5.—Le PASSÉ DÉFINI se termine, savoir :

à la première conjugaison par *ai, as, a, âmes, âtes*, (point d'exception) : *Je parlai, tu parlas, il parla, nous parlâmes, vous parlâtes, ils parlèrent*.

à aux autres conjugaisons par *s, s, t, mes, tes*, (point d'exception) :

*Je finis, tu reçus, il rendit ;*

*Nous finîmes, vous reçûtes, ils rendirent.*

6.—L'IMPÉRATIF est en tout semblable au présent de l'indicatif, avec cette seule différence que la seconde personne de l'impératif est pareille, non à la seconde, mais à la première personne du présent de l'indicatif :

*Je chante, je finis, nous recevons, vous rendez ;*  
*Chante, finis, recevons, rendez.*

Il y a que cinq verbes qui fassent exception : *avoir, être, aller, savoir* et *devoir*, dont les irrégularités à l'impératif sont : *aie, ayons, ayez ; sois, soyons, soyez ; va ; sache, sachons, sachez ;* etc. veuillez. (Voyez le double impératif de ce verbe au tableau des irréguliers, page 66).

Cependant quand la seconde personne de l'impératif finit par une *e*, et qu'elle est suivie d'un des pronoms *en, y*, on lui donne une *s* pour l'harmonie. Ainsi, les impératifs *va, apporte, travaille, cueille*, etc., prendront une *s* dans *vas-y, apportes-en, travaille-y, cueilles-en, places-y*. Quelques grammairiens ont prétendu que cette *s*.

ne s'ajoute à l'impératif que quand les pronoms *en, y,* sont le sujet de ces impératifs. L'Académie n'admet pas cette distinction, car elle a *eu en savoir des nouvelles*, quoique le pronom *en* soit le régime de *savoir*. Mais remarquez bien que si *en* n'est pas pronom, il ne faut plus l'ajouter : *apporte en même temps tel objet.* (Ici *en* est préposition).

Quand au pluriel des verbes, il se termine par tous les temps par *ons, ez, ent* ou *nt*.

*Nous chantons, vous riez, ils partent, ils diront*

Il n'y a d'exceptions qu'au présent de l'indicatif et au passé défini ; du présent de l'indicatif sont :

*Vous êtes, vous dites, vous faites,* et les composés de *faire*.

Dans le passé défini, la seconde personne du pluriel est terminée sans aucune exception par *tes*.

*Vous chantâtes, vous finîtes, vous reçûtes, vous rendîtes.*

198.—Les temps composés des verbes étant formés d'un participe passé et d'un auxiliaire ne sauraient présenter de difficultés. Toutefois, si l'on pouvait être embarrassé sur la manière d'écrire un participe au masculin singulier, il suffirait pour s'éclaircir de se demander comment ce participe fait au féminin : *j'ai REÇU* finit par *u*, parce que le féminin finit par *e* ; *tu as INSTRUIT* prend un *t*, parce que le féminin finit par *ite* ; *il a PROMIS* se termine par *s*, à cause du féminin *promise*.

199.—Il est encore commun à tous nos verbes, de prendre l'accent circonflexe à cinq temps :

1° Au passé défini, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

*Nous chantâmes, vous finîtes, vous reçûtes, vous rendîtes*

2° Au passé antérieur, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel.

*Nous eûmes chanté, nous eûmes fini, vous eûtes reçu, etc.*

3° Au conditionnel passé, mais seulement à la troisième personne du singulier.

*Il eût chanté, il eût fini, il eût reçu, il eût rendu.*

4° A l'imparfait du subjonctif, mais seulement à la troisième personne du singulier.

*Qu'il chantât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendit.*

Au plus-que-parfait du subjonctif, mais seulement à la troisième personne du singulier.

*qu'il eût chanté, qu'il eût fini, qu'il eût reçu, etc.*

0. — Remarque. — Pour ne pas confondre la troisième personne du passé défini, *il chanta*, avec la troisième personne de l'imparfait du subjonctif *qu'il chantât*, il faut voir si, en mettant la phrase au pluriel, on aurait *nous chantâmes*, qui révèle un passé ; ou bien *nous chantassions* qui est l'imparfait du subjonctif.

donc j'ai à écrire *voilà les couplets qu'il chanta*, et non *qu'il eût chanté*, parce que ce verbe est au passé défini parce qu'au singulier la phrase ferait : *voilà les couplets que nous chantâmes*. Cette autre phrase : *il aimait qu'on chantât à sa table*, ferait au pluriel, *il aimait que nous chantassions* : dont le verbe *chanter* est à l'imparfait du subjonctif.

On par le même moyen qu'on distingue la troisième personne du passé défini, *il reçut, il finit, il rendit, etc.*, de la même personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il reçût, qu'il finît, qu'il rendît, etc.*, laquelle, comme on l'a dit ailleurs, prend l'accent circonflexe.

On remarque ce qu'il reçut. Au pluriel, nous reçûmes ce que nous reçûmes.

On remarque et reçûmes indiquent le passé défini.

On remarque qu'il reçût cette somme et qu'il la remit ; au pluriel, il importait qu'il reçût cette somme et qu'il la remit.

On remarque nous reçussions et que nous remissions.

On remarque nous reçussions et que nous remissions marquent l'imparfait du subjonctif.

## CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS

Les verbes passifs ne sont rien autre chose que le verbe être auquel on ajoute le participe passé d'un verbe actif, comme être aimé, être fini, être reçu, être rendu.

01. — Il est à remarquer que le participe d'un verbe passif étant un véritable adjectif, se met au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminin, selon le genre et le nombre du sujet. C'est pour ce motif que ces verbes se conjuguent ainsi : je suis aimé ou aimée, ils sont aimés ou elles sont aimées.

## INDICATIF PRÉSENT

Je suis	} Aimé ou aimée
Tu es	
Il ou elle est	
Nous sommes	
Vous êtes	} aimés ou aimées
Ils ou elles sont	

## IMPARFAIT

J'étais aimé ou aimée, etc.

## PASSÉ DÉFINI

Je fus aimé ou aimée, etc.

## PASSÉ INDÉFINI

J'ai aimé ou aimée, etc.

## PASSÉ ANTÉRIEUR

J'eus été aimé ou aimée, etc.

## PLUS-QUE-PARFAIT

J'avais été aimé ou aimée, etc.

## FUTUR

Je serai aimé ou aimée, etc.

## FUTUR ANTÉRIEUR

J'aurai été aimé ou aimée, etc.

## CONDITIONNEL PRÉSENT

Je serais aimé ou aimée, etc.

## CONDITIONNEL P

J'aurais été aimé ou aimée, etc.

On dit aussi :

J'eusse été aimé ou aimée, etc.

## IMPÉRATIF

Sois aimé ou aimée, etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou P

Que je sois aimé ou aimée, etc.

## IMPARFAIT

Que je fusse aimé ou aimée, etc.

## PASSÉ

Que j'aie été aimé ou aimée, etc.

## PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été aimé ou aimée, etc.

## INFINITIF PRÉSENT

Être aimé ou aimée.

## PASSÉ

Avoir été aimé ou aimée

## PARTICIPE PRÉSENT

Étant aimé ou aimée

## PARTICIPE PASSÉ

Aimé, aimée, ayant été aimé ou aimée

## CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES

Parmi les verbes *neutres*, les-uns se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

202.—Ceux qui prennent *avoir* se conjuguent comme les quatre verbes que nous avons donnés par les modèles des conjugaisons.

203.—Ceux qui prennent l'auxiliaire *être*, se conjuguent à leurs temps simples comme les précédents encore ; toute la différence est dans les temps composés, dont le participe est, comme celui du verbe *sortir*, un véritable adjectif. Ces temps composés se conjugueront donc ainsi : *je suis VENU ou VENUE* ; *vous êtes VENU ou VENUE* ; *ils sont VENU ou VENUE* ; *elles sont VENUES*, etc.

Nous conjuguerons le verbe *sortir*, pour servir de modèle.

CONDITIONNEL PRÉSENT

J'aurais été aimé ou aimée.  
On dit aussi :  
J'eusse été aimé ou aimée, etc.

IMPÉRATIF

Sois aimé ou aimée, etc.

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sois aimé ou aimée, etc.

IMPÉRATIF

Que je fusse aimé ou aimée, etc.

PASSÉ

Que j'aie été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que j'eusse été aimé ou aimée, etc.

INFINITIF PRÉSENT

Être aimé ou aimée.

PASSÉ

Être été aimé ou aimée.

PARTICIPE PRÉSENT

Êtant aimé ou aimée.

PARTICIPE PASSÉ

Êtant aimé, ayant été aimé ou aimée.

VERBES NEUTRES

Les uns se conjuguent ainsi :  
il se conjuguent comme nous avons donné.  
Auxiliaire être, se conjuguent comme les précédents dans les temps composés comme celui du verbe être.  
Les temps composés sont :  
il est VENU ou VENUÉ, etc.  
sortir, pour servir

CATIF PRÉSENT

Nous sortirions  
Vous sortiriez,  
Ils sortiraient

CONDITIONNEL PASSÉ

Je serais sorti ou sortie, etc.  
On dit aussi :  
Je fusse sorti ou sortie, etc.

IMPÉRATIF

Sorts  
Sortons  
Sortez

SUBJONCTIF PRÉSENT ou FUTUR

Que je sorte  
Que tu sortes  
Qu'il sorte  
Que nous sortions  
Que vous sortiez  
Qu'ils sortent

IMPÉRATIF

Que je sortisse  
Que tu sortisses  
Qu'il sortit  
Que nous sortissions  
Que vous sortissiez  
Qu'ils sortissent

PASSÉ

Que je sois sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT

Que je fusse sorti ou sortie, etc.

INFINITIF PRÉSENT

Sortir

PASSÉ

Être sorti ou sortie

PARTICIPE PRÉSENT

Sortant

PARTICIPE PASSÉ

Sorti, sortie, étant sorti ou sortie

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX

Les verbes pronominaux se conjuguent, dans leurs formes simples, et suivant la conjugaison à laquelle ils appartiennent, comme les quatre verbes que

nous avons donnés pour modèles, c'est-à-dire *se repentir* se conjugue sur *finir*, *se méprendre*, *rendre*, etc.

204.—Quant à leurs temps composés, ils se forment sans exceptions avec *être*, et se conjuguent comme les temps composés de *sortir*. En voici du reste un modèle dans le verbe pronominal *s'emparer*.

## INDICATIF PRÉSENT

Je m'empare  
Tu t'empares  
Il s'empare  
Nous nous emparons  
Vous vous emparez  
Ils s'emparent

## IMPARFAIT

Je m'emparais  
Tu t'emparais  
Il s'emparait  
Nous nous emparions  
Vous vous empariez  
Ils s'emparaient

## PASSÉ DÉFINI

Je m'emparai  
Tu t'emparas  
Il s'empara  
Nous nous emparâmes  
Vous vous emparâtes  
Ils s'emparèrent

## PASSÉ INDÉFINI

Je me suis	}	Emparé ou emparée
Tu t'es		
Il ou elle s'est	}	emparé ou emparées
Nous nous sommes		
Vous vous êtes		
Ils ou elles sont		

## PASSÉ ANTERIEURE

Je me fus emparé ou emparée, etc.

## PLUS-QUE-PARFAIT

Je m'étais emparé ou emparée, etc.

## FUTUR

Je m'emparerai  
Tu t'empareras  
Il s'emparera  
Nous nous emparerons  
Vous vous emparerez  
Ils s'empareront

## FUTUR ANTERIEUR

Je me serai emparé ou emparée, etc.

## CONDITIONNEL PRÉSENT

Je m'emparerais  
Tu t'emparerais  
Il s'emparerait  
Nous nous emparerions  
Vous vous empareriez  
Ils s'empareraient

## CONDITIONNEL PASSÉ

Je me serais emparé ou emparée, etc.

*On dit aussi :*

Je me fusse emparé ou emparée, etc.

## IMPÉRATIF

Empare-toi  
Emparons-nous  
Emparéz-vous

## SUBJONCTIF PRÉSENT

Que je m'empare  
Que tu t'emparés  
Qu'il s'empare  
Que nous nous emparions  
Que vous vous empariez  
Qu'ils s'emparent

## IMPARFAIT

Que je m'emparasse  
Que tu t'emparasses  
Qu'il s'emparât  
Que nous nous emparassions  
Que vous vous emparassiez  
Qu'ils s'emparassent

## PASSÉ

Que je me sois emparé ou emparée, etc.

môdes, c'est-à-dire  
r finir, se méprend

composés, ils se fo  
t se conjuguent c  
r. En voici du res  
ominal s'emparer.

**FUTUR ANTERIEUR**  
Je me serai emparé ou  
rée, etc.

**CONDITIONNEL PRESENT**  
Je m'emparerais  
Tu t'emparerais  
Il s'emparerait  
Nous nous emparerions  
Vous vous empareriez  
Ils s'empareraient

**CONDITIONNEL P**  
Je me serais emparé ou  
rée, etc.

*On dit aussi :*  
Je me fusse emparé ou  
rée, etc.

**IMPÉRATIF**  
Empare-toi  
Emparons-nous  
Emparéz-vous

**SUBJONCTIF PRÉSENT**  
que je m'empare  
que tu t'emparés  
qu'il s'empare  
que nous nous emparions  
que vous vous empariez  
qu'ils s'emparent

**IMPARFAIT**  
que je m'emparasse  
que tu t'emparasses  
qu'il s'emparât  
que nous nous emparassions  
que vous vous emparassiez  
qu'ils s'emparassent

**PASSÉ**  
que je me sois emparé  
emparée, etc.

**PLUS-QUE-PARFAIT**  
que je fusse emparé, ou  
emparée, etc.

**INFINITIF PRÉSENT**  
emparer

**PASSÉ**  
emparé ou emparée.

**PARTICIPE PRÉSENT**  
S'emparant

**PARTICIPE PASSÉ**  
Emparé, emparée, s'étant em-  
paré ou emparée.

**CONJUGAISON DES VERBES IMPERSONNELS**

Les verbes impersonnels se conjuguent, selon la  
conjugaison de leur infinitif, sur l'une ou l'autre des  
conjugaisons : *neiger* se conjugue sur *chan-*  
*loir*, sur recevoir, etc.

**INFINITIF PRÉSENT**

**IMPARFAIT**

**PASSÉ DÉFINI**

**PASSÉ INDÉFINI**

**PASSÉ ANTERIEUR**

**PLUS-QUE-PARFAIT**

**FUTUR**

**FUTUR ANTERIEUR**

**CONDITIONNEL PRÉSENT**

**CONDITIONNEL PASSÉ**  
Il aurait fallu

*On dit aussi :*  
Il eût fallu

**SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR**  
Qu'il faille

**IMPARFAIT**  
Qu'il fallût

**PASSÉ**  
Qu'il ait fallu

**PLUS-QUE-PARFAIT**  
Qu'il eût fallu

**INFINITIF PRÉSENT**  
Falloir

**PARTICIPE PASSÉ**  
Fallu

**CHAPITRE VI**

**DU PARTICIPE**

— Le *participe*, comme nous l'avons dit, est un  
qui tient de la nature du verbe et de celle de  
adjectif ; il tient du verbe en ce qu'il en a la signi-  
fication et le régime : *des enfants AIMANT Dieu ; des*  
*s AIMÉS de Dieu ; ce général AYANT VAINCU l'en-*

*nemi...* ; il tient de l'adjectif, en ce qu'il donne des qualités aux personnes ou aux choses, ou qu'il marque l'état : *un voyageur FATIGUÉ ; maison BÂTIE.*

206.—Le participe *présent*, exprime une action se fait présentement, ou qui se faisait autrefois : *le soleil ÉCHAUFFANT la terre, la vivifie ; on voyait l'ennemi FUYANT devant nos soldats.* C'est parce que ce participe exprime l'action dans le moment même où elle était présente qu'on l'appelle participe *présent.*

207.—Tous les participes présents se terminent par *ant*, et sont invariables, c'est-à-dire qu'ils n'ont ni pluriel ni féminin.

208.—Le participe *passé* est ainsi appelé qu'il exprime des actions passées : *j'ai LU ; j'ai CHANTÉ ; dès que j'eus TERMINÉ.*

Le participe passé est variable, c'est-à-dire qu'il est susceptible de prendre le genre et le nombre, comme *chanté, chantée ; fini, finie ; chantés, chantées ; finies.* Mais les règles qui en déterminent l'accord avec les noms ne peuvent, à cause de leur étendue et de leurs difficultés, trouver place que dans la seconde partie de la grammaire.

200.—Cependant, nous dirons dès à présent tout participe passé employé sans auxiliaire est un véritable adjectif, et qu'il en suit la règle. Il faut donc écrire avec accord, *un fils CHÉRI de sa mère ; une fille CHÉRIE de son père ; des couplets CHANTÉS de bon goût ; des romances CHANTÉES avec accompagnement.*

## CHAPITRE VII

### DE L'ADVERBE

215.—L'*adverbe*, ainsi appelé parce qu'il se trouve plus souvent près du verbe, est un mot invariable dont la fonction est de modifier soit un verbe, soit un adjectif, soit un autre adverbe. Par cette expression *modifier*, on veut dire que l'adverbe exprime quelque circonstance relative au verbe, ou à un adjectif, ou à un autre adverbe, comme, par exemple,

en ce qu'il donne  
 ces choses, ou qu'  
 r FATIGUÉ; maison

exprimé une action  
 se faisait autrefois  
 ivifié; on voyait l'en  
 est parce que ce  
 moment même on  
 participe présent.  
 présents se term  
 est-à-dire qu'ils

est ainsi appelé  
 sées: j'ai LU; j'

É.  
 ble, c'est-à-dire qu  
 é et le nombre, co  
 antés; chantés;  
 déterminent l'ac  
 aise de leur éte  
 place que dans

is dès à présent  
 ans auxiliaire es  
 uit la règle. Il  
 CHÉRI de sa mère  
 couplets CHANTÉS  
 avec accompagn

## VII

BE  
 parce qu'il se m  
 un mot invari  
 soit un verbe,  
 be. Par cette exp  
 verbe exprime q  
 rbe, ou à un adje  
 e, par exemple

re dont l'action a été faite: il travaille ASSIDU-  
 et ATTENTIVEMENT; ou le temps: il arrivera  
 D'HUI ou DEMAIN, etc., etc.; il modifie l'adjec-  
 ces qu'il élève ou atténue la qualité exprimée  
 t. adjectif: il est TRÈS aimable; il est TROP  
 ; elle est PEU instruite; Néron était EXCESSI-  
 T méchant; quelquefois aussi il modifie un  
 adverbe: il s'est exprimé TRÈS convenablement;  
 ge MOINS fréquemment, etc.

1.—Il est de l'essence de l'adverbe de marquer  
 ulement la manière et le temps, mais encore le  
 ordre, la quantité, la comparaison, l'affirmation  
 égation. Voici les principaux.

Adverbes de manière: sagement, poliment, vite,  
 ent, prudemment, méchamment, bien, mal, etc.;

Adverbes de temps: autrefois, jadis, alors, aussi-  
 tôt, hier, aujourd'hui, demain, désormais, tôt,  
 matin, toujours, jamais, etc.;

Adverbes de lieu: où, ici, là, partout, dessous,  
 dedans, dehors, alentour, ailleurs, etc.;

Adverbes d'ordre: d'abord, premièrement, secon-  
 dement, ensuite, etc.;

Adverbes de quantité: peu, trop, moins, beau-  
 coup, assez, tant, autant, combien, davantage, etc.;

Adverbes de comparaison: mieux, plus, moins,  
 tant, aussi, comme, etc.;

Adverbes d'affirmation et de négation: oui, non,  
 pas, en..... point, nullement, etc.

— En général, l'adverbe n'a pas de régime,  
 que tout adverbe est, sinon la combinaison  
 d'un nom et d'une préposition, du moins l'équivalent,  
 qui correspondant, d'un nom régi par une pré-  
 position: marcher vite, écrire lentement. ont pour cor-  
 respondants marcher avec vitesse, écrire avec lenteur, etc.  
 Il est pas jusqu'aux adverbes hier, aujourd'hui,  
 demain, toujours, jamais, premièrement, mieux, etc.  
 qui soient dans cette condition:

En effet, il y a correspondance entre  
 hier, et DANS la journée actuelle;  
 demain, et DANS la journée prochaine;  
 aujourd'hui, et DANS la journée précédente;

*Toujours, et DURANT un temps continuél ;  
Jamais, et DANS aucun temps ;  
Premièrement, et EN premier lieu, DANS le principe ;  
Mieux, et d'une façon meilleure, préférable, etc., etc.*

213. - Cependant les adverbes suivants peuvent avoir les mêmes régimes que les adjectifs dont ils sont formés

*ANTÉRIEUREMENT à la promulgation de la loi ;  
DÉPENDAMMENT : souvent l'âme agit dépendamment des organes ;  
DIFFÉREMENT : il agit différemment des autres ;  
INDÉPENDAMMENT de cet avantage, en voici un autre ;  
INFÉRIEUREMENT, SUPÉRIEUREMENT : ils ont écrit tous les deux sur la même matière, mais l'un bien inférieurement, bien supérieurement à l'autre ;  
POSTÉRIEUREMENT à cette époque ;  
RELATIVEMENT à cette affaire ;  
PRÉFÉRABLEMENT : il faut aimer Dieu préférablement à toutes choses.*

214. — Les adverbes de quantité prennent la position de avant les noms : beaucoup DE monde, d'étrangers.

Excepté bien, qui demande non la préposition de, mais l'article du, des : il y avait BIEN DU monde, DE DES étrangers.

215. — Remarque. — Davantage ne peut jamais régir la préposition de ni la conjonction que : il est riche, mais son frère l'est DAVANTAGE.

216. — Il est des adjectifs qui se transforment en adverbes, et qui deviennent conséquemment invariables, c'est lorsqu'ils modifient le verbe ; tels sont chaud, juste, bon, droit, dur, cher, égal, etc.

*Ces enfants mangent trop CHAUD ;  
Voilà des fleurs qui sentent BON ;  
Ces demoiselles chantent JUSTE ;  
Ils ne marchent pas DROIT dans cette affaire ;  
Cette dame entend DUR ;  
Il vend sa protection bien CHER ;  
Elle est redoutée A L'ÉGAL du tonnerre.*

217. — Lorsqu'un adverbe est formé de plusieurs parties, comme tour à tour, à tort et à travers, sans doute, sur-le-champ, à peu près, peu à peu, etc., prend le nom de locution adverbiale (Locution signifiant façon de parler).

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

18.—La *préposition* est un mot invariable qui à exprimer les divers rapports existant entre les mots, c'est-à-dire, les circonstances de temps, de lieu, de but, de cause, de moyen, d'ordre, etc.

Quand je dis, *j'ai vécu PRÈS de deux ans* DANS des pays chauds, POUR remettre ma santé dérangée PAR un travail excessif, j'énonce quatre circonstances que je puis rendre qu'avec le secours de quatre prépositions : 1° une circonstance de temps (deux ans), exprimée à l'aide de la préposition *près de* ; 2° une circonstance de lieu (pays chaud), exprimée à l'aide de la préposition *dans* ; 3° une circonstance de but (pour remettre ma santé), exprimée à l'aide de la préposition *pour* ; 4° la cause du dérangement (un excès de travail), exprimée à l'aide de la préposition *par*.

19.—Cet exemple montre que si la préposition ne peut pas par elle-même l'expression de la circonstance de lieu, de but, de cause, etc. à son tour, cette circonstance ne peut, en général, être rendue sans le secours de la préposition. Et, malgré cette dépendance réciproque, on dit que la circonstance est le complément, le régime de la préposition, uniquement parce que celle-ci s'énonçant presque toujours la première, sa présence semble forcer, entraîner la présence de celle-là.

Ainsi, dans ces exemples : *J'ai voyagé AVEC eux ;*  
*Placez ces livres DANS la bibliothèque ;*  
*Il fut frappé PAR son adversaire ;*  
*Il se trouvait DEVANT moi ;*  
 La préposition *avec* a pour complément *eux* ;  
 Dans a pour complément *bibliothèque* ;  
 Par a pour complément *adversaire* ;  
 Et *devant* a pour complément *moi*.

20.—Voici les prépositions : *à, après, attendu, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, pendant, durant, entre, envers, excepté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pen-*

dant, pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vis-à-vis, voici, voilà et vu dans le sens de attendu.

Mais nous avons un grand nombre de termes qui, à l'aide de mots à, de, ont le même caractère que la préposition, et qu'on nomme *locutions prépositives* ; tels sont : *au-devant de, près de, au-dessus de, en-dehors de, jusqu'à, eu égard à, par rapport à, etc.*

## CHAPITRE IX

### DE LA CONJONCTION

221.—La *conjonction* est un mot invariable qui sert comme de lien pour unir un mot à un autre mot : *le père ET le fils sont instruits*, ou pour rattacher un membre de phrase à un autre membre.

Quand je dis : *mes dispositions étaient faites* **LORSQUE** *vos amis arrivèrent* ; **MAIS** *je ne pus les accompagner*, **CAR** *je fus subitement pris d'un violent mal de tête* ; je fais une phrase composée de quatre membres unis entre eux et formant un tout, à l'aide des conjonctions *lorsque, mais, car*.

222.—Voici quelques-unes de nos conjonctions : *car, comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, lorsque, quoique, si, sinon, quand*. (Cette dernière est quelquefois conjonction et quelquefois adverbe. (Voir No 630.)

223.—Lorsqu'une conjonction est formée de plusieurs mots, elle prend le nom de *locution conjonctive* ; telles sont de même *que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que, de sorte que, etc.*

## CHAPITRE X

### DE L'INTERJECTION

224.—L'*interjection* est un mot, et quelquefois un cri, qui nous échappe, pour ainsi dire, lorsque nous sommes subitement affectés de quelques sentiments

Voici  
emploi :

Ah ! hé  
souffre !

Aie ! s'  
subite.

Ah ! m  
quel plais

Ah ! h  
Ho ! que

Fi ! fi d  
Fi ! fi do

Paix !  
Holla !

Ve bien  
l'exhorta  
travaillez

225.—  
correter  
composé  
Les (et  
qui conp  
sont : es  
trait d'n

226.—  
primitifs

(1) Nous r  
tenant pour  
dont les bas  
quand surto  
De plus, e  
aux maîtres  
r s'es sont  
nous allons

Voici les interjections les plus usitées, et leur emploi :

*Ah ! hélas ! aie !* marquent la douleur : *AH ! que je souffre ! — HÉLAS ! Ayez pitié de moi !*

*Aie !* s'emploie seul, au sentiment d'une douleur subite.

*Ah !* marque aussi la joie, l'admiration : *AH ! quel plaisir ! — AH ! quel beau monument !*

*Ah ! ho !* marquent la surprise : *HA ! vous voilà ! — Ho ! que me dites-vous là !*

*Fi ! fi donc !* marquent l'aversion : *Quelle conduite ! Fi ! fi donc !*

*Paix ! chut !* marquent le silence.

*Hola ! hé ! heim !* servent pour appeler.

*Hé bien ! eh bi n !* marquent l'interrogation ou l'exhortation : *EH BIEN ! qu'attendez-vous ? — EH BIEN ! travaillez donc.*

## CHAPITRE XI

### DE L'ORTOGRAPHE

225.—L'orthographe est l'art, la manière d'écrire correctement les mots d'une langue ; et les mots se composent de lettres et de signes orthographiques.

Les lettres, comme on le sait, sont les caractères qui composent l'alphabet. Les signes orthographiques sont : les accents, l'apostrophe, le tréma, la cédille, le trait d'union et la parenthèse.

#### *De l'orthographe des mots (1)*

226.—Il existe une foule de mots qu'on appelle primitifs parce qu'il ont servi à en former d'autres,

(1) Nous n suivrons pas de point en point nos devanciers sur ce terrain, tenant pour aximé qu'une série de règles que personne n'a jamais vues, et dont les bases encore n'ont rien qui parle à l'esprit, ne sont plus des règles, quand surtout elles admettent tant d'exceptions.

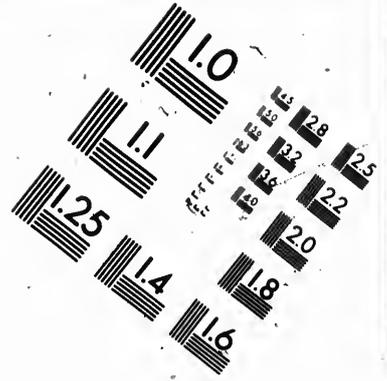
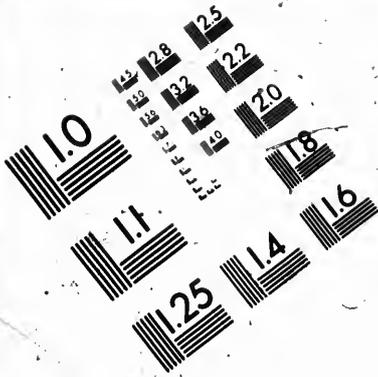
De plus, et il faut avoir le courage de le dire, car c'est rendre un service aux maîtres, et surtout aux enfants, pour qui l'étude en est si difficile, ces règles sont défectueuses. Pour en prouver les imperfections et les dangers, nous allons être connaître les résultats de l'examen que nous avons fait, il y



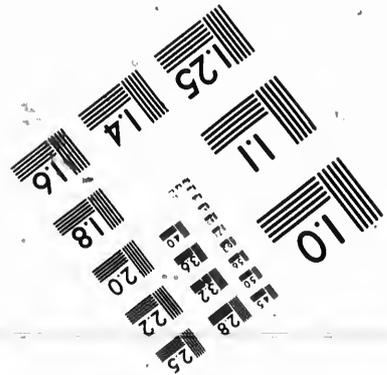
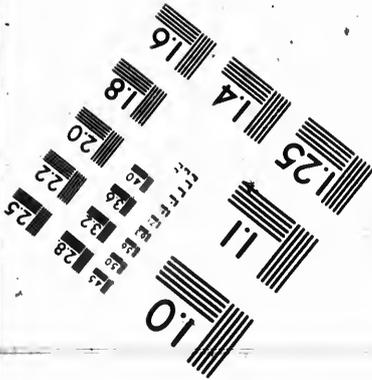
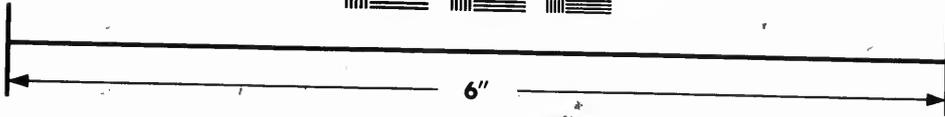
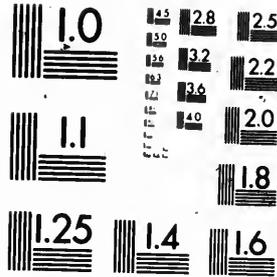








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N. Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25  
28  
32  
35  
38  
42

10

qu'on appelle *dérivés*. Par exemple, *plomb* a formé les dérivés *plomber, plombier, plomberie*, etc. ; sens pour dérivés *sensation, sensé, sensément, sensible*, et plus d'une douzaine d'autres mots.

Des primitifs suivants : On a fait les dérivés

<i>Tapis, récit,</i>	<i>Tapisser, réciter ;</i>
<i>Début, repos,</i>	<i>Débuter, reposer ;</i>
<i>Sabot, sang,</i>	<i>Saboter, sanglant ;</i>
<i>Fin, chemin,</i>	<i>Finir, cheminée ;</i>
<i>Dessin, faim, etc.,</i>	<i>Dessiner, famine, etc.</i>

Ces dérivés indiquent l'orthographe de leurs primitifs. En effet *tapisser* apprend qu'il faut écrire *tapis* avec *s* ; *réciter, débiter*, annoncent un *t* dans *récit, début*, etc.

Ces exemples suffisent pour montrer combien il importe de recourir à la dérivation pour savoir com-

a un certain temps, de trois des règles établies sur ce point dans un grammaire qui était alors des plus suivies.

1er EX.—" AIR termine tous les substantifs et les adjectifs qui ont cette finale et qui sont formés d'un mot plus court."

Passons sur la naïveté de cette rédaction, car il est évident que ce qui termine une chose la finit, et faisons seulement remarquer que, pour participer au bénéfice de la règle, il faut que les noms et les adjectifs en *aire* viennent d'un mot plus court.

Or, que faire de ceux-ci : *un maire, une paire, lapidaire, affaire, vicaire, salaire, une chaire, (à prêcher) séminaire, bréviaire, une aire, de grande aire (nie d'oiseaux de proie), précaire, oculaire, sédentaire, auxiliaire, et plus de cinquante autres qui ne viennent point de mots plus courts ?*

2e EX.—" EAU termine les substantifs où la dérivation amène un *e* : *tombeau, (tombe) morceau (morceler), nouveau (nouvel)*."

Ainsi la finale *eau* étant le partage exclusif des mots où la dérivation amène un *e*, il suit de là que nous devrions supprimer l'*e* des noms suivants, puisqu'ils n'ont point de dérivation amenant un *e* : *l'eau, pdeau, trumeau, bureau, rideau, radeau, poteau, étourneau, moineau, passereau, lapereau, perdreau, maquereau, tréteau, aureau, bordereau, blaireau, alatumbeau, roseau, corbeau, arceau, aubereau, hamet, lambeau, lombereau, naseau, louteteau, anneau, oiseau, et plus de cent autres.*

3e EX.—" OUR règne à la fin de tous les substantifs qui se prononcent ainsi *une tour, un contour*. Excepté ces deux mots : *bravoure et barres*."

Passons encore sur cette impropriété d'expression, *our* étant la fin, etc., et voyons ce que vaut la règle. Ici, comme on le voit, c'est la prononciation qui nous guide. Sera-ce une raison pour terminer par les trois lettres *our* les noms *bourg, faubourg, le cours, concours, our* (animal), *discours, le rebours, débours, recours, secours, velours, etc.* ? Tous ces noms cependant se prononcent comme l'exige la règle.

Qu'on ne nous reproche donc pas de n'avoir pas soumis à ces règles une matière qui s'y soustrait

ment écrire  
ont ainsi f  
Il y a des

Par exemple,  
cifs suivants :

onneur,  
pôt, entrepôt,  
cérél, favori,  
ous, absous,  
ais, abri,  
onner,  
Amérique, Afri  
publique.

227.—Ren  
omme con  
s temps e  
arivés, qu  
tion, comm  
ec qu les  
oquant, i  
quable.

228.—Is  
rmés d'un  
is, logis, le  
types prés  
ulant, ver  
quoiqu'il  
tres noms  
s, devis, e  
ndre com

229.—ENT  
prononcia  
naisons, p  
n, attent  
une seule

30.—Xio  
ales est la  
nt compl  
ion, inflex  
es autres  
, inspecti  
bl. EUR  
ce eur, s

ment écrire les primitifs ; plusieurs milliers de mots ont ainsi formés les uns des autres.

Il y a des exceptions ; en voici quelques-unes :

Par exemple, on écrit ainsi les primitifs suivants :

Quoiqu'ils aient pour dérivés :

*anneur,*  
*pot, entrepôt,*  
*léré, favori,*  
*absous, absous,*  
*lais, abri,*  
*inner,*  
*Amérique, Afrique,*  
*publique,*

*Honorer, honorable, honorifique ;*  
*—Déposer, entreposer ;*  
*Intéresser, favorite ;*  
*Dissoute, absoute ;*  
*Relayer, abriter ;*  
*Donation, donateur, donatrice ;*  
*Américain, Africain ;*  
*Républicain, etc.*

227. — *Remarque* — Les verbes terminés par *quer*, comme *convoquer, fabriquer*, conservent *qu* dans tous les temps et à toutes les personnes ; mais dans leurs dérivés, *qu* se transforme en *c* : *convocation, fabrication, communication, indication*. Cependant on écrit avec *qu* les dérivés suivants : *attaquable, critiquable, croquant, inmanquable, marquant, remarquable et requable*.

228. — *Is*. Parmi les noms en *is*, il en est qui sont formés d'un participe présent, tels sont *croquis, huis, logis, le souris, taillis, vernis*, etc., formés des participes présents, *croquant, hachant, logeant, souriant, vaillant, vernissant*. Toutefois *abatis* ne prend qu'un *s* quoiqu'il y en est deux dans *abattant*. Quant aux autres noms en *is*, tels que *radis, parvis, châssis, devis*, etc., la grammaire est impuissante à en rendre compte.

229. — *ENTION, ENSION*. Écrivez tous les noms dont la prononciation amène l'une ou l'autre de ces terminaisons, par *en* et non par *an* : *appréhension, dimension, attention, prétention*. Nous ne connaissons une seule exception : *expansion*.

230. — *XION, CTION*. La prononciation de ces deux terminaisons est la même ; mais on écrit par *xion* seulement *complexion, connexion, flexion, fluxion, génération, inflexion* et *réflexion*.

Les autres sont en *ction* : *action, direction, instruction, inspection*, etc.

231. — *EUR*. Tous les noms dont la finale se prononce *eur*, se terminent par ces trois lettres : *liqueur,*

*odeur*, etc. ; il n'y a que quatre exceptions : *he* *beurre*, *demeure* et *léurre*. (sorte de tromperie).

232.—Quand, avant *p* ou avant *b*, la prononciation semble demander une *n*, il faut mettre une *m* : *cbien*, *embarras*, *complaire*, *rompre*, etc., il n'y a d'exceptions que *bonbon*, *bonbonnière*, *embonpoint*.

*De la reduplication des consonnes.*

233.—*B*, *d* et *g* se doublent seulement. savoir :

*B*, dans *abbaye*, *abbé*, *rabbin*, *sabbat*, et les dérivés dans *gibbosité*, *gibbeux* (*gibbeux* signifie *élevé*, *bossu*); les parties *gibbeuses* de la lune sont les plus élevées ; et dans *gobbe* (composition en forme de *goblet* pour empoisonner les animaux) ;

234.—*D*, dans *addition* et ses dérivés ; dans *adducteur*, *adduction*, *reddition* et *quiddité* (terme de philosophie) ;

235.—*G*, dans *suggérer*, *agglomérer*, *aggraver*, *agglutiner*, et leurs dérivés ; *agréger* et ses dérivés ne s'écrivent plus qu'avec un seul *g*.

236.—*C* se double dans les mots commençant :

Par *oc*, excepté *occre*, *oculaire*, *oculiste* ;

Par *af*, excepté *Afrique* ;

Par *ef*, excepté *éfaufiler*, *éfourceau* ;

Par *dif*, *of*, *suif*, sans exception ;

Par *il*, excepté *île*, *ilot* (petite île) ; *ilote* (nom donné par les Spartiates à leurs esclaves) ; *ilot* (état de l'ilote) ;

Par *com* (ayant la prononciation de *comme*), excepté *coma*, *comédie*, *comète*, *comice*, *comite* et *comité* ;

Par *im*, excepté *image*, *iman*, *imiter*, et leurs dérivés ;

Par *ir*, excepté *irascible*, *iris*, *ironie*, *troquois*.

237.—Les consonnes ne se doublent pas :

1° Après un *e* muet : *relever*, *acheter*, *semer* ;

2° Après une voyelle portant un accent : *blâmer*, *tête*, *félicité*, excepté *châsse*, *châssis* et les dérivés *enchâsser*, *enchâssure* ;

3° Après un son nasal : *entier*, *quantité*. Cependant la dernière lettre du son nasal se double dans *enblir*, *ennui* et leurs dérivés.

38.—On e  
o Le pren  
out aliné  
de la m

Je cha  
Et par

o Le pren  
point : Le

ez honnêt

o Après d

porte les p

s prononc

o Après le

ation : Qu

aindre ! C

et des se

29.—Cep

ent sous

natives fo

ne sujet ;

interroga

ir quelle

avons fa

étonne d

sions ! q

dans le st

Le nom

place, tel

—Puissant

es mots to

rendre la

à-dire la

est le cré

eurs. par

de Dieu

mot dieu

lâtrie ne

re des di

## Des majuscules

38.—On écrit en commençant par une majuscule :  
 Le premier mot de toute phrase, de tout vers,  
 tout alinéa : *La vie est courte. Le sommeil est l'i-  
 gne de la mort.*

*Je chante ce héros qui régna sur la France,  
 Et par droit de conquête, et par droit de naissance.*

Le premier mot d'une phrase qui vient après  
 point : *Le vice est honteux. La vertu est aimable.*  
*ez honnête.*

Après deux points, mais seulement lorsqu'on  
 porte les paroles de quelqu'un : *Voici les derniers  
 prononcés par César : Et vous aussi, ô mon fils !*

Après le point d'interrogation et le point d'ad-  
 ation : *Que demandez-vous ? Que cette famille est  
 aindre ! Comme amis, nous lui devons des consolations  
 et des secours.*

39.—Cependant, si les phrases interrogatives  
 ent sous un même régime, ou si les phrases ex-  
 natives formaient une série d'exclamations sur un  
 ne sujet, il ne faudrait plus de majuscules entre  
 interrogations ou ces exclamations : *Voulez-vous  
 ir quelle a été notre promenade ? quelle rencontre  
 avons faite ? quelle conversation nous avons eue ?  
 étonne dans cet auteur : quelle force dans les ex-  
 sions ! quelle profondeur de vues ! quelle harmo-  
 dans le style ? quelle justesse dans les idées !*

Le nom de Dieu et tous ceux par lesquels on le  
 place, tels que le Créateur, l'Être-Suprême, le  
 -Puissant, le Seigneur, la Providence, etc.

es mots tout-puissant, providence, etc., cesseraient  
 rendre la majuscule dans la providence de Dieu  
 à-dire la sagesse de Dieu : *Dieu est tout-puissant.*  
*est le créateur de toutes choses et le seigneur des  
 ours, parce qu'ici ces mots désignent les attri-  
 de Dieu, et non de Dieu lui-même.*

Le mot dieu appliqué aux dieux de la fable ou de  
 latrie ne prend qu'une minuscule : *Jupiter est le  
 re des dieux.*

60 Les noms d'hommes et les prénoms : *Voltaire, Jean-Jacques Rousseau ; Pierre Corneille, Julie, Am*

70 Les noms de pays, de peuples, de provinces, de villes, de villages, de fleuves, de montagnes, de *la France, l'Angleterre, Paris, la Seine, les Alpes, un main, une Romaine, un Anglais, les Anglais.* (Ac

*Une colonie de Phocéens vint fonder Marseille.*

*Les Français ont pris Alger en 1830.*

*Les Anglais, déjà battus par Napoléon, ne do leur triomphe de Waterloo qu'à l'assistance des siens.*

240.—*Remarque.* Quoiqu'on écrive *un Romain, Français, un Italien*, etc., ces mots n'ont qu'une nuscule lorsqu'ils sont employés comme adject *l'empire romain, la nation française, la langue italia*

80 Les noms qui représentent des êtres mort lorsqu'ils sont animés, personnifiés par l'exalta de la pensée, comme le font les poètes (on app *être moral celui qui ne touche point nos sens, n'existe que dans notre entendement*), tels qu *vertu, le vice, le plaisir, la prudence, la mollesse tristesse, le temps*, etc.

*Jadis trop caressé des mains de la Mollesse,  
Le Plaisir s'endormit au sein de la Paresse,  
Sur les ailes du Temps la Tristesse s'envole....*

241.—*Remarque.* L'Académie ne donne de m cules ni aux vents, *le nord, le midi* : ni aux mois, *vier, février* ; ni aux jours, *lundi, mardi*, etc.

Cependant si ces mots *nord, midi, sud, orient*, exprimaient, non des points cardinaux mais cert étendue, certains Etats, alors ils seraient noms prop *mer du Sud, mer du Nord, Amérique du Sud.* (ACAD *Nord se liguait contre Napoléon ; l'Occident est des mondes le point le plus peuplé et le plus civilisé ; la barie s'en est retirée pour se réfugier en Orient ;* *écrivez : le vent souffle du nord, du midi, du sud*, etc

(1) 242.—L'Académie écrit les noms propres suivants en donnant une juscule à chaque partie composante : *les Pays-Bas, le Bas-Empire, les Unis, le Palais Royal*, etc. Les grammairiens modernes, et notamment Lemarre et Girault-Duvivier, nous enjoignent de les écrire en donnant minuscule à *Bas, Unis et Royal*, parce que, disent-ils, les parties sont par le trait d'union.

Et dans ceux-ci, *la mer Noire, la mer Rouge, la mer Baltique, la mer*

emploi de

—On sa  
aigu, l'ac  
ccent aig  
pent le co  
étendu

prenez, cepen  
e, elles don  
le pied, je s

le pas de Co  
ac, etc., l'Ac  
tour les mē  
re, Mer Roug  
aminer attent  
mier abord,  
elque examen  
En effet, d  
Palais-Royal  
ception con  
rtains Etats  
doivent prend  
mes mots pa  
e lorsqu'ils  
sont appliq  
autre, à to

rgogne est us  
mandie un p  
eau de Versa  
gne est form  
ment.

raphions don  
u Rhin la plu  
partie de la N  
haut, bas, to  
ne étendue  
en nom prop  
une majusc  
le la Haute-S

ut pas de mē  
mer Egée, me  
er Adriatique  
souple au mot  
rectivement,  
pour lui donn  
rues, quais, égl  
Royals, quat  
lesquels sont  
tēs les rues,

*Emploi des accents et des signes orthographiques*

— On sait qu'il y a trois sortes d'accents : l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe. L'accent aigu (') se met sur les *é fermés*, soit qu'ils soient le commencement, le milieu ou la fin des mots : *été tendu, académie, achevé, répété*.

Il faut remarquer, cependant, que quand les lettres *d, r, z*, sont finales et précèdent *e*, elles donnent à cet *e* le son de *é fermé* : *la, le secours de la pied, je m'assieds; dernier, frapper; vous chantez, assez*.

Quant au *pas de Calais, le pas de Suse, le pas des Thermopyles, le haut de la mer, etc.*, l'Académie refuse la majuscule aux mots *mer, pas, haut*, etc. Pour les mêmes grammairiens écrivent ainsi avec des majuscules : *le Pas de Calais, le Pas de Suse, le Pas des Thermopyles, le Haut de la Mer, Mer Rouge*, etc. Cette contradiction sur ces deux points nous les examinons attentivement.

Quant au premier abord, l'Académie paraît ne pas être conséquente ; mais quelque examen, on trouve que son opinion est basée sur la plus saine raison. En effet, dans *Pays-Bas, Bas-Empire, Etats-Unis les Provinces-Unies, le Palais-Royal, le Pont-Neuf*, etc., ces mots *bas, unis, royal*, sortent de l'acception commune, pour déterminer un certain pays, un certain lieu, un certain Etat ; ce sont là des termes propres qui les individualisent : ils doivent prendre une majuscule.

Quant aux mots *palais royal, états unis, pays bas*, cessent de prendre une majuscule lorsqu'ils sont pris dans une acception commune, c'est-à-dire lorsqu'ils sont appliqués à tout palais appartenant à un roi, à tout Etat, à toute partie de pays plus basse ou plus élevée qu'une autre.

Quant à *Bourgogne est un pays haut et montueux; la Normandie un pays bas et plat. Le Château de Versailles est un palais royal de la plus grande magnificence*, etc., ces mots sont formés de divers états unis dans le but de se protéger et de se protéger.

Quant aux *graphons* donc ainsi avec une minuscule, le *haut Rhin*, pour dire le Rhin la plus rapprochée de sa source ; la *basse Normandie*, c'est-à-dire la partie de la Normandie la plus rapprochée de la mer, etc. Mais si les mots *haut, bas*, font partie du nom par lequel on désigne spécialement une étendue de pays, une certaine circonscription, alors ils font partie du nom propre, et doivent s'écrire comme tels. On orthographiera donc : *le département du Haut-Rhin, des Basses-Alpes, de la Haute-Saône*, etc.

Quant au *pas de même du mot mer dans mer Noire, mer Rouge, mer Egée, mer Baltique, mer Méditerranée, mer d'Azof, mer Caspienne, mer Adriatique*, etc., que l'Académie écrit avec raison en mettant une majuscule au mot *mer*, attendu qu'il est pris dans son acception commune, il se place ainsi avant toutes les mers. Il n'y a pas plus pour lui donner une majuscule, qu'on ne serait fondé à en donner une à *rue, quai, église, canal, route*, des exemples suivants : *rue de la Harpe, quai Voltaire, église St-Roch, canal de Bourgogne, route de Paris*, etc. Quant aux noms communs, par la raison qu'ils s'appliquent à toutes les rues, à tous les quais, à toutes les églises, etc.

244.—L'accent grave (') se met : 1° sur les *è* ouverts suivis d'un *s*, lorsqu'ils sont à la fin des mots *procès, succès.*

245.—Remarques que l'*è* ouvert suivi d'un *t* à la fin des mots ne prend jamais l'accent grave ; les mots *apprêt, prêt, intérêt, prêt,—regret, obéissant, discret, sujet*, etc., s'écrivent les uns avec l'accent circonflexe, les autres avec l'accent grave.

2° Sur les *è* ouverts suivis d'une syllabe muette finale ; *il règne, il sèche, je sème, brèche, père, mètre, collège, sacrilège, je protège, j'allège*, etc. (ACAD. 1871)

246.—Excepté le cas où cet *è* ouvert serait suivi d'une double lettre : *nouvelle, muette, il rejette, étrenne* ou d'un *x* comme dans *circonflexe, complexe, perplex* où cette lettre fait la fonction de deux *c*, etc.

3° Sur *à, dès, où, là*, pour les distinguer, savoir :

La préposition *à*, du verbe *avoir* : *il a été à Rome* ; — *Dès* préposition, de l'article *des* : *Dès ce soir, vous avez des livres* ; — *Où*, adverbe, de la conjonction *ou* : *devis-je vous attendre ? Ou c'est un sot, ou il nous trompe.* (*Ou* est conjonction toutes les fois qu'on peut le remplacer par *ou bien*) : — *Là*, adverbe, de l'article et du pronom *la* : *c'est là que nous vîmes LA reine ; c'est là qu'on nous LA montra.*

4° Sur *ça, déjà, voilà, de là, ça et là, par là.*

#### De l'accent circonflexe

247.—L'accent circonflexe (ˆ) se met sur la plupart des voyelles longues : *plâtre, tête, abîme, côte, bûche*.

Il n'est pas possible de préciser tous les cas où s'emploie l'accent circonflexe. Cependant on le met :

1° Sur la lettre *i* des verbes terminés à l'infinitif par *être*, mais seulement quand cette lettre est suivie d'un *t*, ; *il connaît, je connaîtrai*, etc.

2° Sur les adjectifs en *ème* ; *blême, suprême, même, extrême.* Excepté les adjectifs de nombres ordinaux *deuxième, troisième*, etc., dont l'avant dernier *e* prend l'accent grave ; il en est de même des dérivés *deuxièmement, troisièmement*, etc.

Sur *mû*  
ruit est m  
signifie t  
adjectif,  
bouillon es

Sur *dû*  
es passés  
tre, mais  
sculin.

Remarques  
du verbe *lais*  
t, et probable  
ographe le ref

l'accent ci  
ps du ver

49. L'apo  
les voyelle  
au langa  
trop fréq  
lire et d'éc

rit, tu te in  
t : l'homme  
tes, s'il vie

usage, mi  
l'apostrop  
ts douteu

0.—Il y a  
e par l'ap

Lorsque,  
t il, elle, o  
puisqu'elle t

Entre, da  
es compos

ce par une  
er, etc. T  
rua, entr'el

les à ouvrir  
des mots

es mots ne pre  
ret, — regret, ob  
ce, les autres a

be muette  
père, mèn

ACAD. 1877

serait sui

jeté, être

ce, perplex

; etc.

uer, savoir

été à Rom

ce soir, vo

ction ou :

, où il no

is qu'on pe

e, de l'artic

es LA reit

t là, par

ar la plup

e, côte, bûc

s les cas

nt on le m

à l'infini

être est s

prême, mèn

es ordinai

rnière et pr

des déri

Sur *mûr* et *sûr*, savoir : lorsque *mûr* est adjectif : *fruit est mûr, cette pomme est mûre* ; et lorsque *sûr* signifie *certain* : *cette nouvelle est sûre*. — *Sur*, au-  
adjectif, signifiant *aigre*, ne prend pas d'accent : *bouillon est sur*.

Sur *dû*, *redu*, *mû* et *crû*, lorsqu'ils sont parti-  
és passés des verbes *devoir*, *redevoir*, *mouvoir* et  
*être*, mais seulement lorsqu'ils sont au singulier  
sculin.

Remarques. — L'Académie écrit sans accent circonflexe *tu*, participe  
du verbe *taire*, sans doute parce que ce mot est bref ; et avec cet  
t, et probablement parce qu'il est long, le mot *âme*, auquel plusieurs  
ographe le refusent.

l'accent circonflexe s'emploie encore dans cinq  
ps du verbe. (Voyez page 74, n° 199.)

### De l'apostrophe

49. L'apostrophe (') marque la suppression d'u-  
les voyelles *a, e, i*. C'est une figure inventée pour  
au langage tout ce qu'aurait de dur la rencon-  
trop fréquente de deux voyelles ; au lieu donc  
lire et d'écrire : *le homme, le œuf, la armée, il m'a*  
*rit, tu te impatientes, si il vient*, etc., on dit et l'on  
t : *l'homme, l'œuf, l'armée, il m'a écrit, tu t'impa-*  
*tes, s'il vient*, etc.

usage, mieux que les règles, apprendra l'emploi  
l'apostrophe. Cependant nous parlerons des  
ts douteux.

50. — Il y a quelques mots dont l'e final se rem-  
e par l'apostrophe ; ces mots sont :

*Lorsque*, *puisque* et *quoique*, mais seulement  
t *il, elle, on, en, ils, ell's, un, une* ; **LORSQU'IL** chan-  
ursqu'elle l'exige, quoiqu'un peu fatigué, etc.

*Entre*, dans *entr'acte*, *entr'ouvrir* et dans les  
es composés pronominaux dont le simple com-  
ce par une voyelle, comme *s'entr'aider*, *s'entr-*  
*er*, etc. Mais n'imites pas ceux qui écrivent  
*eux, entr'elles* ; il faut *entre eux, entre elles*, car

ces mots sont distincts : on avait ménagé un abo-  
chement ENTRE EUX. (ACAD.)

3° Presque, uniquement dans ce mot : PRESQU'

4° Quelque, mais uniquement devant un, une, QUEL-  
QU'UN QUELQU'UNE : de plusieurs dames que nous atten-  
dons, peut-être en viendra-t-il QUELQU'UNE. (ACAD.)  
L'Académie restreint la règle à autre, car elle dit  
adressez-vous à QUELQUE autre personne, à QUELQUE  
autre ; QUELQUE autre vous le dira mieux que moi.

5° Grande dans grand'mère, grand'tante, grand  
chambre, grand'salle, grand'chose, grand'croix, grand  
peine, grand'peur, grand'route, grand'pitié, grand'men-

#### De la cédille

251.—La cédille (ç) est un petit signe qui se met  
sous le c suivi de a, o, u, et seulement lorsqu'il doit  
avoir le son d'une s. —

Nous écrivons donc ainsi, façade, reçu, annonça-  
j'aperçois. C'est à une raison d'harmonie que la  
cédille doit son existence dans notre langue.

#### Du tréma

252.—Le tréma (¨) est un double point qui se met  
sur une des voyelles e, i, u, pour avertir qu'on doit  
prononcer cette voyelle séparément de ce qui précède,  
de, comme dans naïf, Saül, etc, qui forment chacun  
deux syllabes : na-ïf, Sa-ül, etc ; et quelquefois  
parément de la voyelle qui suit, comme dans iambe  
iambique.

253.—Écrivez encore avec le tréma les nom-  
ciguë, besaguë ou bisaguë, et les adjectifs féminins  
ambiguë, arguë, contiguë, exiguë, pour empêcher qu'on  
n'en prononce la terminaison comme celle de fatigue.

On écrit avec le tréma, païen, païenne ; ou sans  
tréma, payen, payenne.

254.—Remarque.—L'Académie écrit mainte-

*me, poète* ; quant aux dérivés de ces mots, ils viennent, conformément à la manière dont on les prononce, l'accent aigu sur le même *e* : *poésie, poë-  
me, etc.* (ACAD.)

*Du trait d'union*

55. — Le *trait d'union* sert à unir les parties d'un  
me mot, comme *vis-à-vis, peut-être* ; ou à marquer  
raison qui existe entre les mots, comme dans  
*irez-vous ? ira-t-elle ?*

Il n'est pas possible d'établir des règles à l'aide  
desquelles on puisse distinguer quels sont ceux des  
mots formés de plusieurs parties, qui prennent le  
*trait d'union*, car on écrit avec cette figure, *c'est-à-  
dire, par-dessus, au-devant, arc-en-ciel, sur-le-champ,  
à-re-coup, cou-de-pied*, et sans elle, *tout à fait, corps  
de garde, non seulement*, etc.

56. — Cependant le *trait d'union* se met toujours :  
Entre les parties d'un nom propre : *Clermont-  
and, Châlons-sur-Saône, Boulogne-sur-Mer, Michel-  
lez-Littré* ; excepté ceux qui commencent par le ou la :  
*le Hussin, la Fontaine, la Ferté*.

Entre le verbe et les pronoms, *je, moi, tu, toi,  
vous, il, elle, ils, elles, le, la, les, lui, leur, en, y*,  
mais seulement lorsque ces pronoms sont  
directement devant le verbe, et qu'ils en sont le sujet ou le régime :  
*Dis-je ? réponds-moi, pars-tu ? approche-toi*, etc.  
Il ne faut donc pas de *trait d'union* dans *allons nous  
promener, venez le chercher*, les pronoms *nous et le*  
dans les régimes des verbes suivants, *promener,  
chercher*.

Remarque. Si, après le verbe, il y a deux de ces pronoms qui en  
sont les régimes, il faut deux *traits d'union* : *rendez-le-moi, donnez-les-lui*.  
Il faut aussi un *trait d'union* dans *vienârez-vous nous prendre ? irons-nous vous cher-  
cher* ; car *nous* est le régime de *prendre* et *vous* celui de *chercher*.

Avant et après le *t* euphonique : *a-t-il réussi ?  
le sort de la fortune ?*

— Ne confondez pas le pronom *te* (écrit *t'*) qui  
se met contre à l'impératif des verbes pronominaux,  
comme dans *assure-t'en, occupe-t'en, approche-t'en,  
mets-t'en, vas-t'en*, etc., avec le *t* euphonique de

*s'occupe-t-il ? s'assure-t-elle ?* etc. T, ainsi suivi de *en* ne peut être que le pronom *te*, et demande conséquemment l'apostrophe.

4. Avant ou après la particule *ci* et l'adverbe *là* lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou suivant, *celui-ci*, *celui-là*, *ces jours-ci*, *cette année-là*, *contre*, *là-dessus*.

5. Entre les parties d'un adjectif de nombre composé, quand chacune de ces parties est inférieure cent : *dix-huit*, *vingt-quatre*; *quatre-vingt-dix-neuf*, *vingt-quatre millions neuf cent soixante-quinze mille francs*, *l'an mil sept cent cinquante-quatre*, *deux cent quatre-vingt-douze*, etc. (ACAD.) L'emploi du trait d'union cesse entre les parties d'un nombre uni par *et* : *vingt et un*, *trente et un*, etc.

259. L'Académie écrit en un seul mot : *longtemps* (nom) ; *contrebasse*, *contrefort*, *contremaitre*, *contremarche*, *contremarque*, *contrepois*, *contrepoison*, *contresain*, *contresigner*, *contresens*, *contretemps*, *courtepointe* ; — *entrecôte*, *entrefilet*, *entrepont*, *entresol* ; *farniente*, *fulmicoton*, *havresaut*, *outrépasser*, *triqueballe*.

Le trait d'union est supprimé dans *non seulement glass*, *faux monnayeur*, *dès là*, *coton poudre*, *poudre coton*, à *compte*. (loc. adverbiale). (ACAD., 1835.)

Le trait d'union est supprimé également à la suite du mot *très*, excepté dans les deux noms composés *le Très-Haut*, *le très-fond* (sous-sol profond),

#### De la parenthèse

260. — La parenthèse sert à renfermer quelques mots, une note, formant un sens distinct et séparé de la période, où qui s'y intercale pour y jeter quelque clarté.

*A ce choc (et j'en frémis encore) le vaisseau s'entrevoit et disparut à tout jamais. En cueillant cette fleur (tant il est vrai qu'il n'en est point sans épines), je me suis blessé assez pour ne pouvoir écrire de quelques jours.*

261. — Remarque. — A la place des mots *vide*, *roideur*, *roidir*, etc., l'Académie a adopté, dans ses éditions précédentes, *vide*, *roider*, *roidir*, et les dérivés.

D E

32.—Le r  
tion.n appelle  
traite des et des p  
3.—On nestruits e  
nd on dila phra  
4.—Il y a

s qu'il s'y

el (1). A

uille plait

s, indiqués

as où plu  
sujet ?

me étant

ontient q

5.—Tout

ment. Lo

que la q

3.—Une p  
maticalees que de  
lle n'en r  
ibut.  
sujet log  
grammat  
l'oujoursy a que l'in  
seule différen  
et que ce der

## SECONDE PARTIE

# DE LA SYNTAXE

### CHAPITRE I<sup>er</sup>

#### DES PROPOSITIONS

32.—Le mot *syntaxe* signifie *arrangement, construction*.

On appelle donc *syntaxe* la partie de la grammaire qui traite de l'arrangement, de la construction des mots et des phrases.

33.—On nomme *phrase* un assemblage de mots construits ensemble et formant un sens, comme quand on dit : *Dieu est bienfaisant, donc il est bon*. La phrase se subdivise en *propositions*.

34.—Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il s'y rencontre de verbes à un mode personnel (1). Ainsi, la phrase suivante, *l'homme qui travaille plaît à Dieu même*, renferme deux propositions, indiquées par *travaille* et *plaît*. Il faut excepter les cas où plusieurs verbes auraient le même mot pour sujet : *cet homme lit et médite*. Ici le mot *homme* étant sujet de *lire* et de *méditer*, cette phrase contient qu'une proposition.

35.—Toute proposition est l'énonciation d'un jugement. Lorsque je dis, *votre frère est aimable*, je veux dire que la qualité d'*aimable* convient à votre frère.

36.—Une proposition peut être considérée, soit grammaticalement, et alors elle contient autant de propositions que de mots, soit logiquement, et dans ce cas elle n'en renferme que trois : le *sujet*, le *verbe* et le *complément*.

Le *sujet logique* n'est guère autre chose que le *sujet grammatical* (dont nous avons parlé page 31) ; mais il contient toujours l'objet, l'idée principale (2).

(1) Il n'y a que l'*infinitif* qui ne soit pas un mode personnel. La seule différence qu'il y ait entre le *sujet logique* et le *sujet grammatical* est que ce dernier s'exprime par un seul mot, et que le *sujet logique*



L'*attribut*, c'est l'adjectif même, la qualité qu'on attribue au sujet ; ce n'est donc que l'idée accessoire.

Le *verbe* sert à marquer l'existence de l'attribut dans le sujet, ou, en d'autres termes, à exprimer que telle qualité réside, existe dans tel objet.

Dans cette proposition, *la terre est fertile*, *la terre* est le sujet, parce que c'est le mot essentiel, l'idée principale ; *fertile* est l'attribut, parce que c'est la qualité que j'attribue à la terre ; *est* est le verbe, c'est par lui que j'exprime l'existence de la fertilité que j'aperçois, que je juge être dans la terre.

267. — Le *sujet* ne saurait être qu'un *nom*, ou un *pronom*, ou un *verbe* à l'infinitif : *IL est malade* ; le *TEMPS* est *précieux* ; *VIVRE* implique la nécessité de mourir.

268. — Le verbe est toujours le verbe *être*, soit qu'il apparaisse par lui-même, comme quand je dis *la journée EST belle*, soit qu'il résulte de la décomposition de tout autre verbe, comme dans ces exemples *je parle*, c'est à-dire *je suis parlant* ; *tu chantais*, c'est à-dire *tu étais chantant* ; *j'ai écrit*, c'est à-dire *j'ai été écrivant* ; *j'aurais réussi*, c'est à-dire *j'aurais été réussissant*.

269. — L'*attribut* est le plus souvent exprimé par un adjectif, ou un participe présent, ou un participe passé, et quelquefois par un nom ou un pronom : *la vertu est AIMABLE* ; *ces enfants TRAVAILLENT* (c'est à-dire *sont travaillant*) ; *ils sont HAÏS* ; *cette maison est MA PROPRIÉTÉ* ; *ce drapeau est LE SIEN*.

Pour nous résumer donc, *sujet*, *verbe* et *attribut* voilà les éléments constitutifs de la proposition.

270. — A ces trois parties, cependant, on en a ajouté avec raison une quatrième, qu'on a appelé *complément*, parce qu'elle sert à compléter le sujet et l'attribut.

Quand je dis : *la flatterie des courtisans fait souvent le malheur des rois*, j'exprime une idée que les trois parties constitutives seules (*sujet*, *verbe* et *attribut*) ne peuvent pas rendre, car elles n'en reproduisent

embrasse encore les expressions qui se rattachent à ce sujet. Si je dis, *l'homme qui est sans ordre se ruine bientôt*, le sujet grammatical est *l'homme* le sujet logique tout *l'homme qui est sans ordre*.

que ceci :

pour compléter ces mots du sujet ; et, par ces mots, l'attribut de l'objet.

Les gens sont constitutifs, c'est-à-dire, c'est par eux que j'exprime l'existence de l'attribut.

Ceux qui sont agents en eux sont objets des verbes.

Un homme est docteur, c'est à-dire, c'est par lui que j'exprime l'existence de l'attribut.

Une femme est sage, c'est à-dire, c'est par elle que j'exprime l'existence de l'attribut.

Par ces expressions, l'attribut est étendu sur le sujet.

271. — Remarque : Je suis riche, c'est à-dire, c'est par moi que j'exprime l'existence de l'attribut.

Le génie de l'homme est de s'élever, c'est à-dire, c'est par lui que j'exprime l'existence de l'attribut.

alité qu'on  
accessoire,  
e l'attribut  
primer que

tile, la terre  
ntiel, l'idée  
que c'est la  
t le verbe  
la fertilité  
erre..

n, ou un pro  
de; le TEMP  
de mourir  
re, soit qu'  
ad je dis  
décomposi  
s exemples  
antais, c'est  
-dire j'ai é  
j'aurais é

exprimé par  
un particip  
prouom :  
ENT (c'est  
te maison e

e et attrib  
pposition.  
nt, on en  
on a appell  
ter le sujet

is fait souve  
que les tre  
e et attrib  
reproduis

et. Si je dis,  
national est homme

que ceci : *la flatterie est faisant*. J'ai donc besoin, pour compléter ma pensée, d'ajouter au sujet *flatterie* les mots *des courtisans*; voilà le complément du sujet; et, pour compléter l'attribut *faisant*, d'y joindre ces mots *le malheur des rois*; voilà le complément de l'attribut.

*Les gens oisifs sont le fléau des gens occupés*. Parties constitutives : *les gens sont le fléau*. — *Les gens*, sujet; — *oisifs*, complément du sujet; — *sont*, verbe; — *le fléau*, attribut; — *des gens occupés*, complément de l'attribut.

*Ceux qui ont été gratifiés des dons de la nature l'outragent en ne les cultivant pas*. Parties constitutives : *Ceux sont outrageant*. — *Ceux*, sujet; — *qui ont été gratifiés des dons de la nature*, complément de sujet; — *outragent*, verbe; — *outrageant*, attribut; mais outrageant quoi? *la nature*, exprimée par le pronom *l'*; ce pronom est donc un complément de l'attribut; — *en ne cultivant pas*, autre complément de l'attribut.

*Une femme éplorée, tenant un jeune enfant dans ses bras, parla au roi en ces termes : ...* Parties constitutives : *une femme fut parlant*. — *Une femme*, sujet; — *éplorée* complément du sujet; — *tenant un jeune enfant dans ses bras*, autre complément du sujet; — *fut*, verbe; — *parlant*, attribut; — *au roi*, complément de l'attribut; — *en ces termes*, autre complément de l'attribut.

Par ces exemples, on voit que le sujet et l'attribut peuvent avoir plusieurs compléments; et que, quelle étendue que soit une proposition, les mots qui y entrent se rapportent, soit au sujet, soit à l'attribut.

271. — *Remarque*. — Le verbe *être*, lorsqu'il est primé par lui-même, ne saurait avoir de complément : *Je suis à Paris depuis vingt ans; il est dans l'embarras, etc.*, sont des phrases où il manque un terme de le génie de notre langue permet de supprimer : *Je suis à Paris depuis vingt ans*, se dit donc pour *je demeure, c'est-à-dire je suis demeurant à Paris*; à Paris est donc le complément de l'attribut sous-entendu *demeurant* : — *il est dans l'embarras*, pour, *il se*

trouve, c'est-à-dire il est trouvant lui: lui est dans l'embaras sont donc les compléments de l'attribut trouvant.

272.— Désormais pour plus de brièveté, au lieu de dire *sujet ayant un complément*, nous dirons, par un seul mot qui a la même valeur, *sujet complexe*; au lieu de dire *sujet n'ayant point de complément*, nous dirons *sujet incomplexé*, et nous ferons de même pour l'attribut.

*Un travail assidu triomphe des obstacles.*

Parties constitutives : *un travail est triomphant.*

*Un travail* est le sujet; il est complexe à cause du complément *assidu*; — *est* est le verbe; — *triomphe* est l'attribut; il est complexe, à cause du complément *des obstacles*.

*Paris est beau.*

*Paris* est le sujet; il est incomplexé parce qu'il n'a point de complément; — *est* est le verbe; — *beau* est l'attribut; il est incomplexé parce qu'il n'a point de complément.

273.— Mais, outre que les sujets et les attributs sont complexes ou incomplexés, ils sont encore simples ou composés.

274.— Le sujet est simple, lorsqu'il est exprimé par un seul nom, ou un seul pronom, ou un seul verbe finitif: *mon père est aimable*; *vos frères viendront secourir les malheureux est un devoir pour les riches*.

275.— Le sujet est composé, lorsqu'il est exprimé par plusieurs noms, ou plusieurs pronoms, ou plusieurs verbes infinitifs: *mon père et ma mère sont arrivés*; *lui et moi nous partons*; *lire et méditer (1) sont des moyens de former son jugement*.

276.— L'attribut est simple, lorsqu'il est exprimé par un seul adjectif, ou un seul participe présent: *ma mère est bonne*, *ma sœur lit*, c'est-à-dire *est lisante*. L'attribut est composé, lorsqu'il est exprimé par plusieurs adjectifs ou plusieurs participes présents: *tantôt est bonne et douce, cet enfant lit et étudie attentivement*, c'est-à-dire *est lisant et étudiant*.

277.— Nous avons dit que la phrase se divise

(1) Voir No 456, les motifs qui nous déterminent à mettre sont et nous, quoique ce verbe n'ait d'autres sujets que les infinitifs lire et méditer.

proposition de proposition.

286.—

me la phrase.

phrase. L

sans le se

279.—

toujours

attribut

auquel e

en compl

te, rendre

est Dieu r

plétant le

280.—

n'est que

plète qu'a

Les ast

mée de q

soleil en e

étoiles fix

La prin

principale

ment d'un

que la lun

es étoiles

l'attribu

281.—

propositio

principale

Quand

ionnent l

eurs cha

accitée pa

Je fais

1° Les r

2° Pour

ente cou

3° Une l

eur, prin

propositions, nous ajouterons qu'il y a deux sortes de propositions : la *principale* et l'*incidente*.

286.—La proposition *principale* est celle qui exprime la *principale* idée, celle qui est l'idée mère de la phrase. Elle peut exister par elle-même, c'est-à-dire sans le secours d'une autre : *la terre est ronde*.

279.—La proposition *incidente*, au contraire, est toujours dépendante d'un des trois termes, *sujet*, *attribut* ou *complément* de la proposition principale, auquel elle est nécessaire, pour en préciser ou pour en compléter la signification. Dans *Dieu, qui est juste, rendra à chacun selon ses œuvres*, la principale est *Dieu rendra ; qui est juste* est une incidente, complétant le sujet *Dieu*.

280.—Le plus souvent la proposition *principale* n'est que le germe d'une idée, qui ne devient complète qu'à l'aide de l'*incidente*.

*Les astronomes nous apprennent que la lune est éloignée de quatre-vingt-dix mille lieues de la terre, que le soleil en est à trente-deux millions de lieues, et que les étoiles fixes se trouvent à des distances incalculables.*

La principale, *les astronomes nous apprennent*, toute principale qu'elle est, n'exprime que le commencement d'une idée, complétée par les trois incidentes, *que la lune est éloignée de... que le soleil est à... que les étoiles fixes se trouvent à...* lesquelles sont relatives à l'attribut *apprenant*.

281.—Mais une phrase peut contenir plusieurs propositions principales : la première alors se nomme *principale absolue*, et les autres *principales relatives*.

Quand je dis : *Les richesses, pour lesquelles se passionnent les hommes, sont fréquemment la cause de leurs chagrins ; une honnête aisance qui n'est point excitée par l'envie, donne souvent plus de bonheur ;*

Je fais une phrase contenant quatre propositions :

- 1° *Les richesses sont la cause*, principale absolue ;
- 2° *Pour lesquelles se passionnent les hommes*, incidente complétant le sujet *richesses* ;

- 3° *Une honnête aisance donne souvent plus de bonheur*, principale relative : elle est principale, parce

qu'elle n'a de rapports intimes, de liaisons absolues ni avec le sujet de la principale, qui est *richesses*, avec la cause, l'attribut de cette principale ; elle est *relative*, parce qu'elle vient après la principale absolue.

4° *Qui n'est point excitée par l'envie*, incidente complétant le sujet *aisance*.

282.—Il y a aussi deux sortes de propositions incidentes : l'incidente *déterminative* et l'incidente *explicative*.

283.—L'incidente *déterminative* est celle qui sert à *déterminer*, à spécifier les objets ou les faits, de manière à les faire distinguer d'autres objets de même nature.

*Les animaux qui rendent le plus de services à l'homme sont souvent les plus maltraités.* La principale est *Les animaux sont maltraités*. A ne voir que le sujet *animaux*, il semblerait qu'il est question de tous les animaux ; mais l'incidente *qui rendent le plus de services* restreint cette signification, en *déterminant* quels sont les animaux dont je parle, en appelant l'attention seulement sur tels et tels : c'est donc une incidente *déterminative*.

284.—L'incidente *explicative* est celle qui *explique* ce qui révèle le plus souvent quelques qualités inhérentes à la généralité des êtres auxquels elle se rapporte, et quelquefois certaine circonstance, certain fait relatif à un ou plusieurs êtres déjà déterminés.

*Les animaux, qui ne pensent point, ont pourtant un instinct plus sûr que notre raison.* La principale est *Les animaux ont, et qui ne pensent point* est une incidente *explicative*, parce qu'elle exprime une circonstance qui est commune à tous les animaux.

Mais si, tout en me servant des mêmes termes, dis, *les hommes qui ne pensent point ont peu de rectitude dans le jugement*, cette proposition, *qui ne pensent point*, n'est plus, comme dans l'exemple précédent, une incidente *explicative*, mais bien une incidente *déterminative*, parce qu'elle énonce, non une circonstance commune à tous les hommes, attendu qu'il y en a qui pensent, mais une circonstance qui s'applique seulement à ceux des hommes qui ne pensent point.

Que quel  
roi, qui  
miration.

n ; qui s'e  
licative.

et détermin

e est expli

t, une cir

n roi qu

trône. —

ne, et qu

idente dé

ssions m

je parle.

85.—Pou

propositi

ne, ellipti

86.—La

aucun c

représen

onde rév

s pas q

nairement

7.—La p

unes de

ndues. Q

adons ri

re ; il es

à nous ;

se rencor

d'autres

à-dire, c

la fille es

charitab

table. —

plus que

— La p

ent quel

ondante

ons absolue  
richesses,  
ale ; elle e  
ipale absolu  
cidente con

ositions inc  
cidente exp

elle qui ser  
ts, de manie  
mément un  
ices à l'hom  
ncipale est  
le sujet  
on de tous l  
nt le plus  
détermina  
en appela  
est donc un

qui expliq  
ualités inh  
ls elle se ra  
ance, certa  
déterminé  
pourtant  
principale e  
est une inc  
e une circon  
aux.

es termes,  
peu de rect  
qui ne pense  
lé précédem  
une inciden  
a une circon  
tendu qu'il  
qui s'applique  
ensent poin

Que quelqu'un dise, parlant d'un roi de France : *roi, qui s'entretint de ce fait d'armes, en parla avec admiration.* La principale est *le roi parla avec admiration* ; qui s'entretint de ce fait d'armes est une incidente explicative. Elle n'est pas déterminative, le roi étant déjà déterminé, puisqu'on parle du roi de France ; elle est explicative, parce qu'elle nous apprend un fait, une circonstance.

*Un roi qui ne s'occupe que de ses plaisirs est indigne du trône.* — La principale est *un roi est indigne du trône*, et *qui ne s'occupe que de ses plaisirs* est une incidente déterminative, parce que ce sont là les expressions mêmes qui m'aident à déterminer de quel roi je parle.

85.— Pour compléter ce que nous avons à dire de cette proposition, nous ajouterons qu'elle peut être *pleine, elliptique, redondante ou implicite.*

86.— La proposition est *pleine*, lorsqu'il n'y manque aucun des mots rigoureusement nécessaires à la représentation de l'idée qu'elle énonce : *Tout dans son onde révèle une intelligence souveraine. — Les premiers pas que fait un peuple vers la barbarie sont généralement marqués par la décadence de sa langue.*

87.— La proposition est *elliptique*, lorsque, quelques-unes de ses parties constitutives sont sous-entendues. Quand, à cette question, *que fait-il ?* nous répondons *rien*, ce mot *rien* est une proposition tout entière ; il est mis pour *il ne fait rien.* — *Chantons équivalement à nous, soyons chantant.* Cette sorte de proposition se rencontre fréquemment dans notre langue. En voici d'autres exemples : *Il réussira comme son père, c'est-à-dire, comme son père a réussi.* — *Ainsi que la fille est bonne et charitable, c'est-à-dire, est bonne et charitable, comme sa mère est ou était bonne et charitable.* — *Il est plus instruit que son ami, c'est-à-dire, plus que son ami n'est instruit.*

88.— La proposition est *redondante*, lorsqu'elle contient quelque mot qui n'est que la répétition redondante de quelque une de ses parties constitu-

tives. Dans *je vous dis, moi, que vous avez tort*, le pronom *moi* est un sujet redondant, le verbe *avez* ayant déjà pour sujet le pronom *je*. — Les pronoms *lui* et *nous* sont des sujets redondants dans la phrase : *il soutient, LUI, qu'il en est ainsi, mais nous prétendons, NOUS, qu'il en est autrement.*

289.— La proposition est implicite toutes les fois que, sans dépendre d'une autre, et sans les mots en termes exprès et formels, elle renferme néanmoins les trois parties constitutives. Quand je dis, *j'aperçois ma mère, le seul mot ha !* fait une proposition complète, équivalant à *je suis surpris*. Il en est de même à guère que les interjections qui forment des propositions implicites (1).

### MODÈLE D'ANALYSE LOGIQUE

#### *La France est puissante.*

Proposition principale absolue, parce que toute phrase où il n'entre que le verbe et son complément est principale. Le sujet est *la France* ; le verbe est *est* ; le complément est *puissante*. La proposition est simple et incomplète : simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot ; incomplète, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe ; *est puissante* ; il est simple et incomplète : simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif ; incomplète, parce qu'il n'a point de complément.

#### *La charité est la vertu par excellence.*

Proposition principale absolue. Parce que toute phrase où il n'entre que le verbe et son complément est principale. Le sujet est *la charité* ; le verbe est *est* ; le complément est *la vertu par excellence*. La proposition est simple et incomplète : simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot ; incomplète, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe ; *est la vertu par excellence* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; complexe, parce qu'il a pour complément *par excellence*.

#### *Une bonne éducation est un bien solide.*

Proposition principale absolue. Le sujet est *une éducation* ; le verbe est *est* ; le complément est *un bien solide*.

(1) C'est à tort qu'on a rangé dans la classe de la proposition principale absolue les propositions essentiellement elliptiques, comme celles qui commencent par *Où*, *Quand*, *Si*, *Non* ; ces mots *où* et *non* sont des phrases elliptiques, parce qu'elles ne sont complètes, parce qu'elles correspondent à une proposition précédemment énoncée, *où* signifie *j'étudie* ; *non* est mis pour *il ne pleut pas*.

Pour être conséquent, il eût fallu y joindre *demain, aujourd'hui, jamais, toujours, etc.*, dont on a fait des phrases elliptiques, quoiqu'elles n'aient aucune identité entre *étudiez-vous ? Oui* ; et *quand vient-il ? Demain*.

ple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; complexe parce qu'il a pour complément *bonne*. *Est* est le verbe. L'attribut est *bien*: il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; complexe, parce qu'il a pour complément *solide*.

*Les grands et les princes souffrent et meurent aussi* :

proposition principale absolue. Le sujet est *les grands et les princes*; il est composé et incomplexé: composé, parce qu'il est exprimé par plusieurs noms; incomplexé, parce qu'il n'a point de complément. *Sont* est le verbe. L'attribut est *souffrant et mourant*; il est composé et complexe: composé parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents; et complexe, parce qu'il a pour complément *aussi*.

*Médire de ses bienfaiteurs est un acte infâme.*

proposition principale absolue. Le sujet est *médire*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul infinitif; et complexe parce qu'il a pour complément *de ses bienfaiteurs*. *Est* est le verbe. L'attribut est *un acte*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un nom; complexe, parce qu'il a pour complément *infâme*.

*L'ignorance dégrade l'homme; le savoir l'ennoblit.*

cette phrase, contenant deux verbes à un mode personnel, renferme deux propositions:

*L'ignorance dégrade l'homme.* Proposition principale absolue. Le sujet *l'ignorance*; il est simple et incomplexé: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; incomplexé, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *dégradant*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; complexe, parce qu'il a pour complément *l'homme*.

*Le savoir l'ennoblit.* Proposition principale relative: elle est principale incidente, parce que, d'une part, elle a par elle-même un sens complet que, de l'autre, elle n'a de liaison intime, ni avec le sujet *l'ignorance*, ni avec l'attribut *dégradant* de la principale absolue; elle est relative, parce que dans la même phrase, il existe déjà une première principale. Le sujet est *le savoir*; il est simple et incomplexé: simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom; incomplexé, parce qu'il n'a point de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est *ennoblissant*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent; complexe parce qu'il a pour complément le nom *l'homme* mis pour *l'homme*.

*Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre qui leur fut donné.*

cette phrase contient deux propositions :

*Les soldats et les officiers exécutèrent bravement l'ordre.* Proposition principale absolue. Le sujet est *les soldats et les officiers*; il est composé et incomplexé: composé, parce qu'il est exprimé par deux noms; incomplexé, parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *exécutèrent*. L'attribut est *l'ordre*; il est simple et complexe: simple, parce qu'il est exprimé par un

seul participe présent ; complexe, parce qu'il a pour compléments *ment* et *l'ordre*.

2° *Qui leur fut donné*. Proposition incidente, déterminative : elle est incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet, et qu'elle a une liaison intime avec *ordre*, qui est le complément de la principale ; elle est déterminative et non explicative, parce qu'elle détermine, elle spécifie un certain ordre. Le sujet est *qui* (*lequel ordre*) ; il est simple et incomplexe, simple, parce qu'il est exprimé par un seul pronom ; incomplex, parce qu'il n'a point de complément. Le verbe est *fut*. L'attribut est *donné* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe passé ; complexe, parce qu'il a pour complément *leur*.

*L'homme, qui tient tout de Dieu, qui ne respire que par lui, l'oublie souvent, et le méconnaît quelquefois. Quelle ingratitude !*

Cette phrase contient quatre propositions.

1° *L'homme l'oublie souvent et le méconnaît quelquefois*. Proposition principale absolue. Le sujet est *l'homme* ; il est simple et incomplex. Est un verbe. L'attribut est *oublie* et *méconnaît* ; il est composé et complexe, parce qu'il est exprimé par deux participes présents ; complexe, parce qu'il a pour compléments *souvent*, *le* et *quelquefois*.

2° *Qui tient tout de Dieu*. Proposition incidente explicative ; elle est incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; elle est cativique et non déterminative, parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à l'homme en général, c'est-à-dire tous les hommes. Le sujet est *qui* ; il est simple et incomplex. Est un verbe. L'attribut est *tenant* ; il est simple et complexe : complexe, parce qu'il a pour compléments *tout* et *de Dieu*.

3° *Qui ne respire que par lui*. Autre proposition incidente explicative ; elle est incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet ; elle est explicative et non déterminative, parce qu'au lieu de désigner tel ou tel homme, elle exprime une circonstance commune à tous les hommes.

4° *Quelle ingratitude !* Phrase elliptique qu'il faut rendre par *Quelle grande est son ingratitude !* Proposition principale relative : elle est incidente, parce qu'elle a par elle-même un sens complet ; elle est relative, parce qu'elle est dans la phrase, il existe une première principale. Le sujet est *ingratitude* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul mot ; complexe, parce qu'il a pour complément *son*. Est est le verbe. L'attribut est *grande* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul adjectif ; complexe, parce qu'il a pour complément *combien*.

*Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se mouche comme un sot.*

Cette phrase contient deux propositions :

1° *Un homme de mérite ne salue, ne s'assied, ne crache, ni ne se mouche*

compléments br

As. Proposition principale absolue (1). Le sujet est un homme ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul nom ; complexe, parce qu'il a pour complément de mérite. Est est le verbe. L'attribut est *sauvant, asseyant, crachant, mouchant* ; il est composé et complexe, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; complexe, parce qu'il a pour compléments *s'* et *se*.

ative: elle est  
mplet, et qu'  
la principale; elle  
ne, elle spécifie  
mple et incompl  
; incomplète, p  
out est donné ; il  
r un seul parti

Comme un sot. Proposition elliptique, signifiant *comme un sot salué, pardonné, crache, et se mouche*, et de plus, incidente déterminative. Elle est simple et complexe, parce que quelques-unes de ses parties sont sous-entendues ; incidente, parce que, par elle-même, elle n'a pas un sens complet, déterminative, parce qu'elle détermine la manière dont un sot salué, s'assied, crache et se mouche. Le sujet est un sot ; il est simple et complexe. Est est le verbe. L'attribut est *sauvant, asseyant, crachant, mouchant* ; il est composé et complexe, parce qu'il est exprimé par plusieurs participes présents ; complexe, parce qu'il a pour compléments *s'* et *se*.

ne respire  
ait quelques

Quand viendrez-vous nous voir ?

sitions.

Cette phrase contient deux propositions :

is. Proposition  
omplète. Est e  
composé et comp  
présents ; comp  
iquafois.

Je demande (2). Proposition principale absolue. Le sujet est je ; il est simple et complexe. Le verbe est *suis*. L'attribut est *demandant*, simple et complexe : simple parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; complexe, parce qu'il a pour complément *quand vous viendrez nous*

icative ; elle est  
mplet; elle est e  
est tel ou tel ho  
général, c'est-à-d  
complexe. Est e  
complexe, parce

quand vous viendrez nous voir. Proposition incidente déterminative. Le sujet est vous ; il est simple et complexe. Le verbe est *serez*. L'attribut est *viendrez nous voir* ; il est simple et complexe : simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; complexe, parce qu'il a pour compléments *vous* et *voir*.

dente explicative  
sens complet; elle  
designer tel ou tel  
hommes.

! mon fils, vous fréquentez ce mauvais sujet !

Cette phrase contient deux propositions :

rendre par ces  
ative: elle est pri  
est relative, parce  
sujet est ingrat  
rimé par un seul  
le verbe. L'attrib  
est exprimé p  
t combien.

! mon fils. Proposition implicite et redondante et de plus, principale absolue, ayant la valeur de *vous, soyez honteux, mon fils* ; elle est implicite, simple, sans en montrer aucune, ce mot *fi* correspond aux trois parties relatives *vous, soyez honteux* ; elle est redondante, parce que le sujet est reproduit une seconde fois dans *mon fils* ; elle est principale, parce qu'elle annonce une idée complète ; absolue, parce qu'elle est la première de la phrase.

ssied, ne cro

vous fréquentez ce mauvais sujet ! Proposition principale relative est principale, parce que, par elle-même, elle exprime une idée complète ; relative, parce que, dans la phrase, il existe déjà une proposition principale. Le sujet est vous ; il est simple et complexe :

sitions :

quoiqu'il y ait ici quatre verbes à un mode personnel, ces quatre verbes ne forment qu'une proposition, parce qu'ils ont tous le même mot pour sujet (*tu*) — (Voir page 97, No 264.)

ne crache, ni

Cette phrase interrogative a pour principale absolue : *Je demande ou*

simple parce qu'il est exprimé par un seul pronom ; incomplex, parce qu'il n'a pas de complément. *Est* est le verbe. L'attribut est fréquentant ; il est simple et complexe ; simple, parce qu'il est exprimé par un seul participe présent ; complexe, parce qu'il a pour complément ce mauvais sujet.

## CHAPITRE II

## DU NOM

290.—Il y a des noms qui ont les deux genres ; voici les plus usités :

291.—AIDE est féminin lorsqu'il signifie secours, assistance : vous trouvez en lui *une aide prompte et assurée*. Il est du masculin lorsqu'il représente celui qui travaille sous les ordres d'un autre : *un aide de camp, un aide rural* ; cependant, si la personne était une femme, il serait du féminin : *cette sage-femme est l'une des aides de cet accoucheur, son aide la maîtresse entendue*. (ACAD.)

292.—AIGLE, oiseau, est masculin : *un grand aigle*. AIGLE, terme d'armes, est du féminin : *les aigles impériales, les aigles romaines*.

293.—AMOUR est masculin au singulier, et féminin au pluriel : *un vif amour, les premières amours*. Cependant *amour*, signifiant les amours que les sculpteurs ou les peintres, est masculin au pluriel comme au singulier : *les amours, peindre de petits amours*. (ACAD.)

294.—COULEUR, dans son acception la plus commune, est féminin : *les couleurs fraîches et vermeilles*. Mais *couleur* est masculin dans le *couleur de feu, le couleur de rose ; un beau couleur de cerise, un épuleur de chair* ; parce qu'il y a ellipse du mot *ton* ; c'est comme si l'on disait, *un ton de feu, un ton couleur de chair*, etc. C'est d'après le même principe que *feuille* est du masculin dans cette expression : *étouffe d'un beau feuille*. (ACAD.)

295.—COUPLE, signifiant deux, est féminin : *une couple de serviettes*. COUPLE est du masculin, 1<sup>o</sup> quand il marque l'intimité : *un couple d'amis* ; ou l'intelligence entre deux personnes qui agissent de concert : *un couple de fripons* ; 2<sup>o</sup> quand il exprime l'union de l'homme et de la femme : *un couple, un vilain couple* ; ou l'appareillement entre les animaux : *un couple de tourterelles*. (ACAD.)

296.—DÉLICE et ORGUE sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : *c'est un délice, quel délice ! L'étude fait ses plus chères délices, toutes ses délices ; un orgue excellent, des orgues portatives*.

297.—ENFANT est masculin s'il représente un garçon : *un joli enfant* ; et du féminin s'il se dit d'une fille : *quelle charmante enfant ! la pauvre enfant !*

298.—EXEMPLE est du masculin dans toutes ses acceptions : *Les bons exemples conduisent plus efficacement à la vertu que les préceptes ; ce d'écriture fait de beaux de jolis exemples à ses élèves*. (ACAD.)

299.—FOUDRE, feu du ciel, est féminin : *la foudre sillonne les cieux*. Cependant, en poésie et dans le style soutenu, on le fait quelquefois du masculin : *être frappé du foudre, expirer sous les foudres*.

Mais foudre  
dire un grand  
r ; 2<sup>o</sup> dans l  
tre, lorsqu'il  
etc. : un fo  
un foudre  
-GENS veut  
masculin ou  
fort dange  
out fait exc  
pens. (ACAD  
ndant s'il se  
terminalso  
otif se mett  
es vilaines p  
masculin, t  
it habiles a  
est pas tout  
profession  
certaines ge  
-HYMNE, cha  
ceptions, l  
-ORG est du  
pressions :  
Lorsque les  
eur, sont de  
de Sévigne  
mable.  
certaines ne  
.—En g  
singulier  
ment de  
s, les de  
s ils ne  
n'ils sô  
-dire lo  
ant, par  
qui les  
riuel, le  
és ; les  
que ces  
es perso  
— Et o  
dres, le  
ujours  
Alexan

complexe, parce qu'il est fréquentatif ; il n'a qu'un seul participe mauvais sujet.

deux genre

ance : vous trouvez lorsqu'il représente le camp, un aide il serait du féminin son aide la même

PLA, terme d'armées.

pluriel : un rif aux amours que font comme au singulier

ne, est féminin masculin dans le coupleur de chair disait, un ton ce même principe un beau feuille

pié de serviettes. ité : un couple de concert : un couple la femme : un couple les animaux : un couple

ier, et du féminin plus chères délicieuses.

on : un joli enfant : un enfant ! la pauvre

ceptions : Les bons préceptes ; ce (ACAD.)

dre sillonne les on - le fait quels les foudres ven

Mais foudre est toujours masculin, 1o dans un foudre de guerre, dire un grand général ; un foudre d'éloquence, c'est-à-dire un grand ; 2o dans la représentation que les peintres et les sculpteurs font de lui, lorsqu'ils la donnent pour attribut, soit à Jupiter, soit à quelques etc. : un foudre ailé, les armes de l'empire français étaient un aigle un foudre dans ses serres. (ACAD.)

GENS veut au féminin les adjectifs ou les participes qui le précèdent, masculin ceux qui le suivent : ce sont de fines gens, voilà des gens bien fort dangereuses gens, des gens fort dangereux ; quelles gens ! L'adjectif fait exception : tous les gens de bien, tous les honnêtes, tous les gens. (ACAD.)

endant s'il se trouvait un adjectif entre tout et gens, et que cet adjectif terminaison féminine différente de sa terminaison masculine, tout et actif se mettraient l'un et l'autre au féminin : toutes ces bonnes gens, ces vilaines gens, toutes les vieilles gens. Mais on dirait en mettant masculin, tous les habiles gens, parce qu'au masculin et au féminin, si habiles a une même terminaison. (ACAD.)

est pas tout encore. Le mot gens, suivi de la préposition de et d'un profession ou d'état, est toujours masculin : certains gens d'affaires certaines gens. (ACAD.)

HYMNE, chant de l'église, est du féminin : une belle hymne ; dans ses professions, il est du masculin : un hymne national. (ACAD.)

ORGE est du féminin : de belle orge, de belles orges ; excepté dans ces expressions : orge perlé, orge mondé. (ACAD.)

Lorsque les noms de professions d'hommes, tels que peintre, ministre, sont donnés à des femmes, il faut leur laisser le genre masculin : de Sévigné est un auteur distingué ; madame Deshoulières est un amable.

certain noms considérés sous le rapport du pluriel

— En général, les noms propres ne s'emploient singulier ; il est cependant quelques cas où ils ment des idées de pluralité, comme quand nous s, les deux Rousseau, les deux Cornelle, etc.

is ils ne prennent la marque du pluriel que n'ils sont employés comme noms communs, -dire lorsqu'on les donne à des personnes restant, par le mérite, les vertus ou les vices, à qui les ont portés. On écrira donc sans le signe pluriel, les deux Cicéron ne se sont pas également és ; les deux Rousseau se sont rendus célèbres, que ces noms Cycéron et Rousseau représentent des personnes mêmes ainsi appelées.

— Et on écrira avec le signe du pluriel, les adres, les Césars, les Napoléons, les Cicérons se- toujours rares, c'est-à-dire des hommes semblables Alexandre à César, à Napoléon, à Cicéron.

306.—L'Académie écrit avec *s* au pluriel les noms suivans, que notre langue a empruntés de la langue latine : *des allos, des bravos, des duos, des trios, des factums, des folios, des factotums* (prononcer *factotoms*) (ACAD.) ; *des numéros, des opéras, des pensums* (prononcez *pinsome*) (ACAD.) ; *des récépissés, des reliquats, des spécimens, des zéros, des impromptus ou impromptu, des accessits, des albums, des alibis, des alinéas, des quiproquos des vivats, des alléluias, des apartés* ;

307.—Et sans le signe du pluriel : *des duplicata, des errata, des in-folio, des in-quarto, des in-octavo, des quatuor, des post-scriptum, des pater, des avé, des à-venir*.

308.—Les mots d'une nature invariable, tels que *les si, les car, les oui, les non, etc.*, ainsi employés sous la forme du substantif, ne prennent pas la marque du pluriel. Il faut y joindre les noms de notes de musique qui composent la gamme : *des ut, des ré, des mi, etc.*

309.—Lorsque deux noms sont unis par *de* comme dans *gâteau d'amande, sirop de groseilles*, l'Académie met indifféremment le second au singulier ou au pluriel : *pavillon couvert d'ardoise, maison de briques ou de briques, compote de poires, de pommes, grain de chou, huile d'amande, pâte d'amandes, etc.*

310.—Il y a des noms qui ne s'emploient qu'au singulier, tels sont le *tauteur, l'activité, le zèle, la prudence, l'éternité, etc.* ; et des noms qui s'emploient qu'au pluriel, comme *les entrailles, les matériaux, les mœurs, les pleurs, les ténèbres, etc.*

#### Des noms collectifs

311.—On appelle *collectifs* des noms qui, tout étant au singulier, expriment une collection, c'est-à-dire un certain nombre de personnes ou de choses ; tels sont : *une multitude, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, un grand nombre, etc.*

On en distingue de deux sortes : les *collectifs généraux* et les *collectifs particuliers*.

312. — O  
riment un  
qui n'exprim  
terminé.

Quand je  
vingt, ce c  
prime la t  
mbre de p  
s ; ici le r  
l'il n'exprim  
partie des pe

313.—Il in  
tendu que

phrase, c  
rbe ; tand  
ble impor  
un des ad

Ex.—La fo  
r la troupe

litude exp  
géral ; le v  
tent à ce c

De même c  
ement com

tie de la jo

agit d'un

mais dites

PUVAIENT M  
ucoup de  
ectifs part  
avec ces  
les suit.

3 bis. — D  
grand nom

. Au poin  
t n'est cep

bre. Pou  
e, non le

312. — On appelle collectifs *généraux* ceux qui expriment un certain *tout*, et collectifs *partitifs*, ceux qui n'expriment qu'une *partie*, qu'un nombre indéterminé.

Quand je dis, *le nombre des personnes invitées était vingt*, ce collectif, *le nombre*, est général, parce qu'il prime la totalité des personnes invitées ; *un grand nombre de personnes invitées à ce bal ne s'y présentèrent pas* ; ici le même collectif *nombre* est partitif, parce qu'il n'exprime plus la totalité, mais seulement une partie des personnes invitées.

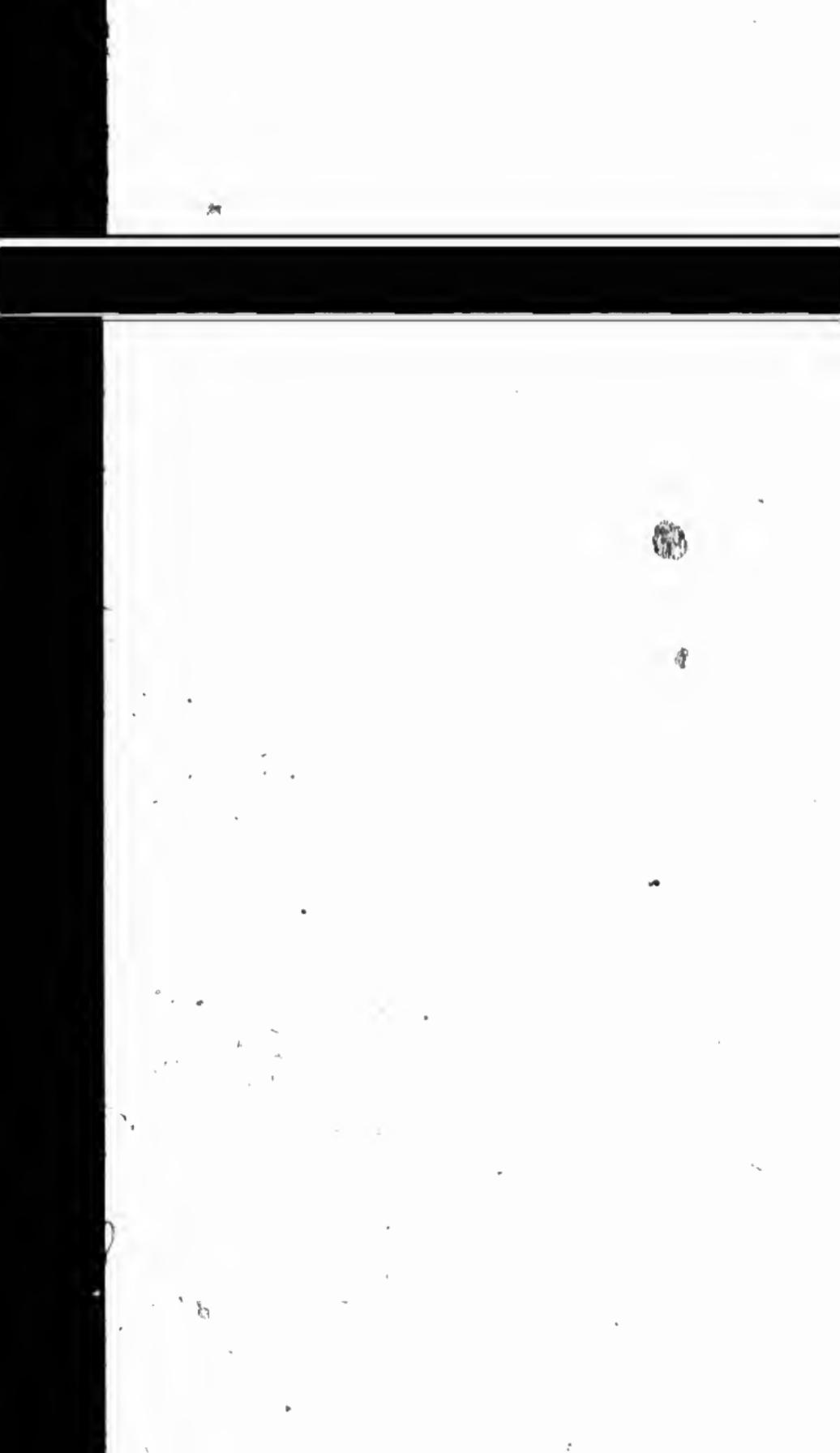
313. — Il importe de savoir faire cette distinction, attendu que le collectif *général* est le mot essentiel de la phrase, c'est-à-dire celui auquel se rapporte le verbe ; tandis que le collectif *partitif* n'y a qu'une faible importance, sa valeur correspondant toujours à l'un des adverbess, *peu*, *beaucoup*.

Ex. — *La foule, la multitude des curieux FUT ÉCARTÉE* ; *la troupe qui ouvrit un passage au roi*. Ici *la multitude* exprimant un certain tout, est un collectif général ; le verbe *fut* et le participe *écartée* se rapportent à ce collectif, et non au mot *curieux*.

De même on dirait : *Une foule de curieux, particulièrement composée de femmes et d'enfants, RESTA une partie de la journée sur la place publique* ; ici encore il agit d'un tout.

Mais dites, *une foule, une multitude de femmes se trouvaient mêlées aux perturbateurs*, c'est-à-dire, *un grand nombre de femmes* ; *foule* et *multitude* étant des collectifs partitifs, se trouvaient et *mêlées* s'accordent avec ces collectifs, mais avec le nom *femmes*, les suit.

313 bis. — D'après ces règles, on dit et l'on écrit : *un grand nombre de personnes FURENT VOLÉS dans la rue*. Au point de vue de la grammaire, le véritable sujet n'est cependant pas *les personnes*, mais *un grand nombre*. Pourquoi donnons-nous pour sujet au verbe, non le *nombre*, qui est le vrai sujet grammatical ?



tical, mais les *personnes*, qu'on peut appeler le sujet *rationnel* ? C'est parce qu'il y a incompatibilité entre les faits exprimés par le verbe et le sujet *nombre*. Effectivement, dire d'un *nombre* qu'il a été volé serait une expression ridicule et grotesque, car on ne pourrait reconnaître qu'il a des poches et du numéraire (1).

En pareil cas, on a donc agi rationnellement en décidant que, sans tenir compte des exigences grammaticales, on mettrait les verbes et les adjectifs en rapport avec les objets qui occupent la pensée. Ici, il est question d'un vol fait au détriment de quelqu'un ; il est évident que le mot *nombre* s'efface et que l'esprit se porte naturellement, irrésistiblement même sur les *personnes*. Et on appelle *syllabe* la figure de grammaire qui consacre ces accords

(1) Quelque burlesque que soient ces expressions, nous les maintenons même, afin de frapper du ridicule qu'elles méritent, les règles absurdes faites sur ce point.

(2) Dans toute notre langue, il n'est point de cas où la *syllabe* ait une application plus fréquente, et conséquemment plus utile, qu'à propos de *lectifs*, et il semble qu'on se soit plu à les reconnaître, tant il est difficile de plier autrement les exemples qui servent d'appui aux règles établies. Cette question, l'une des plus difficiles de la grammaire, témoin le ridicule des exemples suivants :

“ Le verbe, dit une grammaire suivie, précède d'un collectif qui complétement la préposition de et un substantif, s'accorde avec celui de ces mots (*collectif* ou *substantif*) qui frappe le plus l'attention, c'est-à-dire auquel on attribue principalement l'action ou l'état exprimé par le verbe.

Cette règle se réduit à ceci : *choisir entre le collectif et le nom qui est celui qui frappe le plus l'attention, et en faire le sujet du verbe.*

Puis on nous donne les trois exemples suivants :

1er EX. : LA MOITIÉ des passagers n'AVAIT pas la force de s'inquiéter. — Qu'un élève ait à écrire cette phrase sous la dictée, armé de la règle qui précède, il se dira, est-ce la moitié, seraient-ce les passagers qui n'ont pas la force de s'inquiéter ? Quand à cet être moral la moitié, comme il n'a pas, il ne peut avoir la faculté de penser, de réfléchir, de s'inquiéter, et on s'accorde le verbe avec les passagers. En cela, l'enfant aura raison, très juste, et comme le lui prescrit la règle ; néanmoins il sera en contradiction avec l'exemple de sa grammaire.

2e EX. : La plus grande PARTIE du bois qui a été coupé n'a pas été brûlée. — L'élève : Est-ce la partie, est-ce le bois qui brûle ? Pour la partie, on voit pas que ce soit un combustible ; quand au bois, je sais très pertinemment qu'il brûle et s'enflamme. Donc, faisons accorder le participe brûlé avec le bois. L'AUTEUR : Ce raisonnement est faux voyez mon exemple.

314.—Le  
aucoup, a  
rtitif : la  
dats ont s

315.—Ren  
n les adv  
solument  
écèdent :  
plupart p  
se trompe  
ur un seul  
ent.....(L

les collec  
interpell  
plus de di  
nombre, la  
inquième,  
douzaine  
mples sur

es collec  
e ; le nom  
ployés da  
rée, sont  
e précédé

UNE T  
ne troupe  
ne, qu'ell  
ère, qu'e  
lle s'arrê  
une TRO

LA QUANTIT  
us l'on con  
ns de la terre  
id, je ne voi  
ois ce sont  
emple.—L'él  
e si les exam

peler le suj  
 atibilité ent  
 ujet nomb  
 t a été vo  
 esque, car  
 et du num

nellement  
 gences gra  
 s adjectifs  
 a pensée.  
 détrimen  
 ombre s'effa  
 t, irrésistib  
 ppelle syllep  
 es accords

us les maintena  
 règles absurdes

la syllepse ait u  
 qu'à propos de  
 ant il est difficile  
 ux règles établi  
 témoin le ridic

collectif qui  
 le avec celui de  
 tion, c'est-à-dire  
 primé par le ver

f et le nom qui  
 ire le sujet du

force de s'inqui  
 dictée, armé de  
 passagers qui n  
 oitid, comme il  
 e s'inquiéter, a  
 e l'enfant aura  
 ins il sera en co

mpé n'a pas été  
 ? Pour la part  
 e mais très pertin  
 ticipio brés ave  
 mple.

314.—Le collectif *la plupart* et les adverbes *peu, beaucoup, assez, trop, moins, etc.*, expriment un sens partitif : *la plupart de ses amis l'abandonnent, peu de soldats ont suffi pour rétablir l'ordre.*

315.—*Remarque.*—*La plupart* et *plusieurs*, mais non les adverbes *peu* et *beaucoup*, peuvent se dire solument, c'est-à-dire, sans relation à aucun nom précèdent : *la plupart écrivent ce mot de telle manière; la plupart pensent que le bonheur est dans la richesse; ils se trompent; il ne faut pas que plusieurs pâtissent pour un seul; plusieurs tiennent, prétendent, s'imaginent.....*(ACAD.)

Les collectifs qui donnent le plus souvent lieu à des interpellations diverses, et dont l'emploi présente plus de difficultés, sont : 1° *une troupe, une nuée, un nombre, la quantité*; 2° *la moitié, le tiers, le quart, le cinquième, le dixième, le vingtième, etc.*; *une dizaine, une douzaine, une centaine.* Nous allons donner des exemples sur chacun d'eux.

Les collectifs *la troupe, une troupe; la nuée, une nuée; le nombre, un nombre; la quantité, une quantité*, employés dans leur acception propre ou exactement figurée, sont collectifs généraux, qu'ils soient ou ne précédés de *le, la, les*, ou de *un, une*.

**UNE TROUPE.**—Au propre, on peut dire que *la troupe* qu'elle ouvre la marche, qu'elle la dirige, qu'elle pénètre, qu'elle se porte en avant, en arrière, qu'elle court, qu'elle arrête quelqu'un, qu'elle s'arrête elle-même, etc., etc. Aussi, faut-il dire *une TROUPE de voltigeur OUVRAIT la marche, une*

**X. LA QUANTITÉ de fourmis était si grande, qu'elle DÉTRUIRAIT tous les arbres qu'on voyait à la terre.**—L'ÉLÈVE: Est-ce l'être quantité qui détruit tous les arbres de la terre? Ne seraient-ce pas plutôt les fourmis? Quant à l'être quantité, je ne vois pas que ce soit un insecte rongeur; incontestablement ce sont les fourmis.—L'AUTEUR: Rien n'est plus faux, voyez l'exemple.—L'ÉLÈVE: Alors, j'y renonce, et je ne saurais m'empêcher de dire que si les exemples me donnent tort, la règle me donne parfaitement

**TROUPE** de grenadiers la **FERMAIT** ; c'est-à-dire un corps, une compagnie, un détachement ouvrait et fermait la marche.

*Une TROUPE de voleurs nous ARRÊTA.*

*Une TROUPE d'assassins PÉNÉTRA chez lui.*

*Une TROUPE de paysans VINT à nous.*

*Une TROUPE de collégiens, alors en promenade, PORTA sur le théâtre de l'incendie, et y RENDIT de grands services.* Dans tous ces exemples, le mot troupe exprime une collection distincte, un corps, un rassemblement réuni : ainsi, il est collectif général.

Par imitation, on dira encore : *une TROUPE d'hommes sauvages PASSA au-dessus de nos têtes.*

Mais il faut dire, en faisant de troupe un collectif partitif : — *Dans les grandes villes, et lors des fêtes publiques, une TROUPE de voleurs se TROUVENT mêlés dans la foule.* Ici *une TROUPE* ne signifie plus, comme dans les exemples précédents, une collection distincte, un corps réuni de voleurs formant un tout par rapport à la foule. Dans ce cas, sa valeur se réduit à beaucoup de, nombre de. En effet, c'est comme s'il y avait beaucoup de voleurs, ou NOMBRE DE voleurs se trouvant mêlés.

On dirait donc encore : *Une TROUPE de jeunes filles toutes vêtues de blanc, SUIVAIT le corps de la princesse ; une TROUPE de pauvres, que dans les cérémonies funèbres on appelle pleureurs, SUIVAIT les jeunes filles ; puis, disséminés dans la foule, une TROUPE de personnes qui RAPPELAIENT ses qualités, qui PLEURAIENT sa bienfaitrice.* Dans les deux premiers cas, le mot troupe exprime un tout formant corps, c'est un collectif général ; mais il n'en est pas de même dans le troisième cas, où le mot troupe n'a d'autre valeur que celle de beaucoup de.

2° **UNE NUÉE.** — Au propre, on dit d'une troupe qu'elle se dirige, qu'elle passe, qu'elle s'abat, qu'elle détruit, qu'elle inonde, qu'elle obscurcit, etc., et en pareil cas, c'est un collectif général, quel que soit du reste le nom qui le suit.

Après la r  
BATTIT su  
Une NUÉE  
Mais si le  
t être vr  
ucoup de  
Une NUÉE  
-dessus de  
e qu'elle  
collectif e  
lepsy. A  
ndaient, s  
ndaient.  
o UN NO  
as venons  
collectif  
d'une qu  
posé de,  
tagé, réd  
limité, fi  
lors il es  
reste LE  
n NOMBRE  
de divers  
s recrutés  
ne quanti  
connu ;  
ectif et l  
ais ces m  
des adje  
ection di  
ectifs gé  
non sépar  
partitifs.  
ar exemp  
divisés en  
es, l'une  
de partie  
bre de ces  
us petite

Après la révolution de 1830, une *NUÉE* de solliciteurs BATTIT sur Paris.

Une *NUÉE* de sauterelles INFESTA, DÉSOLA cette contrée.

Mais si le mot *nuée* est suivi d'un fait qui ne saurait être vrai en sens propre, sa valeur se réduit à beaucoup de ; alors il est collectif partitif.

Une *NUÉE* de solliciteurs DEMANDAIENT des places au-dessus de leur capacité. On ne saurait dire d'une nuée qu'elle demande ; il y a là incompatibilité entre le collectif et le verbe, et c'est le cas d'invoquer la ellipse. Aussi ces mots, *une nuée de solliciteurs demandaient*, signifient-ils beaucoup de solliciteurs demandaient.

UN NOMBRE, UNE QUANTITÉ. — Ce que nous venons de dire d'une nuée s'applique également à collectifs un nombre, une quantité. Au propre, on dit d'une quantité, d'un nombre, qu'il est formé de, composé de, ajouté, retranché, multiplié, divisé, partagé, réduit, augmenté, restreint, dépassé, excédé, limité, fixé, etc ; c'est là un terme arithmétique, alors il est toujours collectif général, qu'il y ait ou non le mot nombre ou un nombre.

UN NOMBRE de cinq cents soldats FUT FORMÉ des détachements de diverses compagnies. — UN NOMBRE de quatre recrues FUT AJOUTÉ à ce régiment. Ici il s'agit d'une quantité déterminée, d'un nombre fixe, d'un nombre connu ; de plus, il y a une convenance entre le collectif et le verbe ; ainsi ce collectif est général. Mais ces mots nombre, quantité, partie, précédés de prépositions des adjectifs grand, petit, expriment tantôt une collection distincte, un tout séparé, et alors ils sont collectifs généraux et tantôt un nombre indéterminé, non séparé, non distinct, et alors ils sont collectifs partitifs.

Par exemple, que des livres, des fruits, etc., aient été divisés en deux lots, séparés en deux parties distinctes, l'une grande, l'autre petite, je dirai : la plus grande partie, la plus grande quantité, le plus grand nombre de ces livres EST à vous ; le plus petit nombre, la plus petite partie de ces fruits EST à moi. Ici le plus

*grand nombre, le plus petit nombre, etc., exprime chacun un tout à part, une collection distincte ; ce sont des collectifs généraux.*

*L'officier qui commandait ces braves gens eut la funeste pensée de les diviser en deux parties, inégales. LE PLUS GRAND NOMBRE d'entre eux (c'est-à-dire le plus attachement le plus fort) FUT DIRIGÉ vers la droite, l'ennemi et y PÉRIT ; LE PLUS PETIT NOMBRE ne fut pas ENTAMÉ.*

*Sur ces questions l'assemblée se divisa : UN QUART des membres VOTA pour le rejet de la proposition, un autre QUART environ s'ABSTINT, et LE PLUS GRAND NOMBRE des votants (c'est-à-dire le nombre le plus grand) FUT d'un avis contraire. Ici encore le plus grand nombre prime une collection distincte, un certain tout appartenant de concert ; c'est un collectif général.*

*Dans tout autre cas, le plus grand, le plus petit nombre ; la plus grande, la plus petite quantité ; la plus grande, la plus petite partie, ne sauraient être que des collectifs partitifs.*

*LA PLUS GRANDE PARTIE, LE PLUS GRAND NOMBRE des enfants SONT LÉGERS, et ne répondent pas aux sacrifices de leurs parents. Ici je ne vois plus, comme dans une assemblée délibérante, par exemple, des nombres distincts, les uns plus petits, les autres plus grands ; en pareil cas, la plus grande partie, le plus grand nombre signifient la plupart, et ne sont que des collectifs partitifs ; c'est comme s'il y avait, LA PLUS GRANDE PARTIE des enfants SONT légers, et ne répondent pas aux sacrifices...*

*De même il faut dire, LE PLUS GRAND NOMBRE des PLUS GRANDE PARTIE des romans SONT mal écrits IMMORAUX ; c'est-à-dire LA PLUPART des romans mal écrits.*

*Remarque. — Le trop grand nombre, la trop grande quantité sont toujours des collectifs généraux. TROP GRAND NOMBRE d'hommes PEUT-il jamais résister à un Etat ?*

*40 LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART, LE CINQUIÈME, LE DIXIÈME, LE VINGTIÈME, LE CENTIÈME, etc. ; une douzaine, une DOUZAINE, une CENTAINE. Ce que nous venons*

re s'appli  
part, etc.  
pitié, le ti  
ux ; mais  
tion, ce  
dans ce  
lle de bec  
LA MOITI  
ntre le pr  
RIGÉE sur  
emples, t  
llection d  
Que sur  
ng, je dir  
e terme l  
agération  
un tout d  
llectif gé  
Mais, apr  
ITIÉ, LE  
il ne s'  
elle ; ce t  
a pensée  
aucoup d  
eusse d  
mes fruit  
D'après l  
E DOUZAI  
D'ETERA q  
mbre fix  
llectif gé  
ars sur s  
ient sur  
Pour le  
quième  
taine, et  
nent une  
géraux ;  
at-ils app  
ployés

re s'applique aux collectifs *la moitié, le tiers, le quart, etc.* Ces mots expriment-ils précisément la *proportion*, le tiers, le quart, alors ils sont collectifs *généraux*; mais ne sont-ils qu'un à peu près, une exagération, ce ne sont plus que des collectifs *partitifs*; dans ce dernier cas, ils n'ont d'autre valeur que celle de *beaucoup de*.

LA MOITIÉ des députés A VOTÉ pour, et l'autre MOITIÉ contre le projet de loi.—LA MOITIÉ de ces recrues EST RÉGÉE sur Paris, et l'autre sur Lyon. Dans ces deux exemples, la *moitié* exprimant un nombre fixe, une *collection distincte*, est un collectif *général*.

Que sur dix tonneaux de pommes j'en aie vendu cinq, je dirai : LA MOITIÉ de mes pommes EST VENDUE. Ce terme *la moitié* n'est ni un à peu près ni une exagération. Il est l'expression d'une quantité fixe, un tout déterminé; et c'est là ce qui constitue le collectif *général*.

Mais, après avoir visité mon fruitier, je dirai : LA MOITIÉ, LE TIERS, LE QUART de mes fruits SONT GÂTÉS. Ici, il ne s'agit pas d'une *moitié fixe*, d'une *quantité déterminée*; ce terme, employé avec exagération, n'a dans l'esprit, une pensée et en réalité d'autre valeur que celle de *beaucoup de*, *quantité de*: effectivement, c'est comme si j'eusse dit : *beaucoup de mes fruits, grand nombre de mes fruits* sont gâtés.

D'après les mêmes considérations, il faut dire : UNE DOUZAINÉ d'exemplaires de cette grammaire vous CÔÛTERA quinze francs. Ici, en effet, il s'agit d'un nombre fixe, réel, d'un tout déterminé: c'est un collectif *général*. UNE DOUZAINÉ de livres ÉTAIENT sur son bureau, c'est-à-dire environ douze livres de livres sur son bureau.

Pour le redire encore, ces mots *moitié, tiers, quart, cinquième dixième, etc.; dizaine, douzaine, vingtaine, trentaine, etc.*, doivent-ils exprimer précisément, réellement une *moitié, un tiers, etc.*? ce sont des collectifs *généraux*; dans ce cas, ils sont le sujet du verbe; sont-ils appelés à n'exprimer qu'un à peu près, ou employés par exagération? ce ne sont plus que des



le rapport ait lieu avec *troupe* ou avec *paysans*. Cependant on n'aurait pas la liberté du choix si, au lieu d'un adjectif, il s'en trouvait plusieurs, et l'un d'eux, par sa signification, dût se rapporter plutôt à l'un qu'à l'autre des noms. Il faudrait dire, en donnant le même rapport à tous les adjectifs : *LES TROUPES de paysans CONDUITS par le maire de la commune et SUIVIS de leurs femmes et de leurs enfants, VINT à nous et nous REMERCIA, et non une troupe conduite et suivie de ses femmes et de ses enfants.*

## 2. REMARQUE

Le collectif général *la totalité* n'est régulièrement employé qu'autant que le verbe dont il est le sujet, ou que l'adjectif qui s'y rapporte, exprime des qualités ou des qualités qu'on puisse attribuer à ce collectif.

Gardez-vous donc de dire, à l'imitation d'un auteur suivi :

*LA TOTALITÉ des enfants, INCAPABLE de prévoyance, ne VOIT que le présent ;* cela autorise les manières de parler suivantes, lesquelles tombent dans le ridicule, si toutefois elles ne vont pas jusqu'à l'absurde.

*LA TOTALITÉ des hommes EST INTÉRESSÉ à son honneur ;*

*LA TOTALITÉ des enfants EST JOYEUSE à l'aspect de sa mère ;*

*LA TOTALITÉ de ces jeunes personnes EST COQUETTE ;*

*LA TOTALITÉ de ces élèves MORT, FAIT SON DEVOIR ;*

*LA TOTALITÉ de ces enfants EST GENTILLE, LÉGÈRE ;*

*LA TOTALITÉ de ces officiers EST INSTRUITE, REMPLIE d'ardeur, et BRAVE comme un épée ;*

*UN NOMBRE entier de ces jeunes filles EST VIF, ACTIF, PARESSEUX ;* toutes ces ridicules, où il existe une incompatibilité choquante entre le collectif et le fait qui s'y rapporte. En effet, une *totalité*, sorte d'expression métaphorique, ne peut être ni *intéressée*, ni *folle*, ni *coquette*, ni *légère* ; elle ne peut *voir*, ni *écrire*, ni *faire son devoir*, pas plus qu'un nombre ne peut être *vif*, *actif*, *paresseux*, etc., (1).

On dit, en traduisant la *totalité* par le mot *tous* :

*LES enfants, INCAPABLES de prévoyance, ne VOIENT que le présent ;*

*LES hommes ou TOUS les hommes sont intéressés ;*

*LES ces jeunes gens sont fous de joie ;*

*LES ces jeunes personnes sont coquettes ;*

*LES ces élèves écrivent, font leur devoir, etc., etc.*

Remarquez bien qu'on ne pourrait remédier au vice de ces phrases en faisant précéder le verbe avec le nom qui suit le collectif, attendu qu'un collectif, quand il est *général* et bien employé, est forcément le sujet du verbe. Vous ne pouvez donc pas :

*LA TOTALITÉ de ces jeunes filles EST PARESSEUSE,*

*LA TOTALITÉ de ces jeunes filles SONT PARESSEUSES.*

Si vous voulez dire que nous venons de le dire, vous supprimerez le collectif général, *la totalité*, et vous direz : *TOUTES ces jeunes filles sont paresseuses.*

Pensez-vous d'une *totalité* qui *CRINT L'ÊTRE* ? d'une *totalité* d'enfants à l'aspect de sa mère ? Et qu'est-ce qu'une mère de *totalité* ?

On a dit très bien : *la totalité de ses biens VAUT tant, sera vendue, est composée de ...., suffira à payer ses dettes, n'accède pas la valeur est engagée, hypothéquée ; la totalité de ses biens y passera, etc., etc. ;*

Des noms composés

317.—On appelle *noms composés* ceux qui se forment de plusieurs parties ; tels sont *corps de garde* avant-scène.

Les parties qui entrent dans un nom composé sont de leur nature variables ou invariables ; les seules parties variables sont le nom et l'adjectif. Mais les noms et les adjectifs qui entrent dans un nom composé, ne prennent pas toujours la marque du pluriel ; il existe à ce sujet différentes règles.

318.—1re RÈGLE.—Un nom composé de deux noms immédiatement suivis l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes. *Un chef-lieu, des chefs-lieux ; une malle-poste, des malle-postes ; une rose-pompon, des roses-pompons ; un chou-rave des choux-raves, etc.*

Excepté un *appui-main*, des *appuis-main*, c'est-à-dire des appuis pour la main.—Un *hôtel-Dieu*, *hôtels-Dieu*, c'est-à-dire des hôtels de Dieu.—*brèche-dent*, des *brèche-dents* ; un *timbre-poste*, des *timbres-poste* (1).

*Becfigue*, qui faisait autrefois exception, s'écrit aujourd'hui en un seul mot ; un *becfigue*, des *becfigues* (ACAD).

319.—2e RÈGLE.—Un nom composé de deux noms unis par une préposition ne prend la marque du pluriel qu'au premier des noms.

Un *ver-à-soie*, des *vers-à soie* ; un *chef-d'œuvre*, des *chefs-d'œuvre* ; un *pot-de-vin*, des *pots-de-vin* ; un *cul-de-sac*, des *culs-de-sac*, etc.

la totalité de ces marchandises est partie, est arrivée, a été vendue, a été payée, saisie, etc., etc. Dans une foule de cas semblables, la totalité est le lectif général, auquel se rapportent le verbe et l'adjectif, parce qu'il y a compatibilité, convenance entre la totalité et les faits exprimés par ces deux mots. Mais il y a incompatibilité, au lieu de parler un langage grotesquement de, bannissez ce collectif, et, suivant le cas, remplacez-le par son équivalent tout ou tous.

(1) L'Académie, fidèle au principe qu'elle semble s'être fait de ne donner que quelques cas très rares, le signe du pluriel qu'au pluriel même, et non au singulier, a dit : un *brèche-dent*, et ne s'explique pas sur le pluriel. Il semblerait être préférable de mettre toujours une *s* à *dent*, parce que cette expression dit d'une brèche, qui ne peut être qu'entre plusieurs dents.

Excepté  
re, des p  
lête-à-tête  
-vent.

Remarque  
marque du  
porter  
e-à-tête ;

320.— 3e  
un adject  
parties : un  
t, des co  
res ; une  
ng, des b

Excepté  
ns de ter  
nie de  
tes, des g  
sè, gran

remarque  
ave un  
vier dan  
nd le no

un loup-c  
ne épine  
excepté 1  
e, des p  
t par vic

21.— 4e  
n verbe,  
nd la m  
à-dire

ns par  
par lui  
n écriv  
é :

n ou de  
ssuie-m

Excepté un *coq-à-l'âne*, des *coq-à-l'âne* ; un *pied-à-terre*, des *pied-à-terre* ; un *pot-au-feu*, des *pot-au-feu* ; un *tête-à-tête*, des *tête-à-tête* ; un *vol-au-vent*, des *vol-au-vent*.

Remarque. — Quoique ces mots n'aient pas la marque du pluriel, les adjectifs qui pourraient s'y rapporter s'accordent selon les cas : de *fréquents tête-à-tête* ; d'*excellents pot-au-feu*.

320. — 3<sup>e</sup> RÈGLE. — Un nom composé d'un nom et d'un adjectif prend la marque du pluriel à ses deux parties : une *claire-voie*, des *claires-voies* ; un *coffre-fort*, des *coffres-forts* ; une *belle-mère*, des *belles-mères* ; une *plate-bande*, des *plates-bandes* ; un *blanc-seing*, des *blancs-seings*.

Excepté des *terre-pleins*, c'est-à-dire des lieux *pleins de terre* ; — des *cheval-légers* (autrefois compagnie de cavalerie) ; des *grand'mères*, des *grand-mères*, des *grand'messes* ; ce dernier fait aussi *grande messe*, *grandes messes* (ACAD).

Remarque. — Lorsque dans un nom composé, il se trouve un mot qui ne s'emploie pas seul, comme *cervier* dans *loup cervier*, ce mot, le plus souvent, prend le nombre du nom auquel il est joint :

un *loup-cervier*, des *loups-cerviers* ;  
une *épine-vinette*, des *épines-vinettes*, etc.

Excepté 1<sup>o</sup> un *havre-sac*, des *havre-sacs* ; un *pique-nique*, des *pique-niques* ; 2<sup>o</sup> tous les noms commençant par *vice* : des *vice-présidents*, des *vice-consuls*, etc.

21. — 4<sup>e</sup> RÈGLE. — Un nom composé d'un nom joint à un verbe, ou à un adverbe, ou à une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable, c'est-à-dire au nom. Et ici le pluriel se détermine toujours par l'article que par l'idée que présente le nom par lui-même.

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans le verbe :

un ou des *tire-bottes*, un ou des *cure-dents*, un ou des *essuie-mains* ; objet qui servent à tirer les *bottes*,

qui se forment  
des noms de genre

composé sont  
; les seuls  
adjectifs. Mais  
un nom composé  
la marque du pluriel  
est la même que celle  
des simples.

Un nom composé de deux  
parties, l'une est  
le nom, l'autre, préfixe  
ou suffixe, est un  
composant. Exemples :  
*maille-poste*,  
*roses-pompe*

*à-main*, c'est-à-dire  
*hôtel-Dieu*,  
*de Dieu*. —  
*nombre-poste*,

l'adjectif, s'écrit  
avec le nombre, des *beufs*

de deux noms  
la marque du pluriel

est la même que celle  
des simples. Exemples :  
un *chef-d'œuvre*, des  
*chefs-d'œuvre* ; un *pot-de*

qui a été vendue, a été  
vendue, la totalité est  
l'adjectif, parce que  
sont exprimés par ces  
mots de manière  
grotesquement  
le par son équivalent

être fait de ne pas  
le pluriel même, écrivra  
le pluriel. Il semblerait  
que cette expression  
des dents.

à curer *les dents*, à essuyer *les mains* ; UN OU DES *chasse-mouches* ; on écrit : une *garde-robe*, DES *garde-robes*.

322.—Mais il faut écrire sans *s*, parce qu'il y a unité dans l'idée, UN OU DES *coupe-gorge*, c'est-à-dire lieux où l'on coupe la gorge, et non *les gorges*.— UN OU DES *crève-cœur*, c'est-à-dire douleurs qui crèvent le cœur, et non *les cœurs*.— UN OU DES *porte-drapeau*, c'est-à-dire ceux qui portent le drapeau, et non *les drapeaux*.— UN OU DES *casse-cou*, c'est-à-dire des lieux où l'on se casse le cou, et non *les cous*.— UN OU DES *emporte-pièce*, etc. (1)

323.— Les noms composés formés d'un nom et d'une préposition ou d'un adverbe, suivent la même règle que les précédents. On écrira donc avec le signe du pluriel.

Un *avant-coureur*, des *avant-coureurs*, c'est-à-dire un coureur ou des coureurs qui vont en avant, — un *sous-fermier*, des *sous-fermiers*, c'est-à-dire un fermier ou des fermiers qui sont sous un autre ou sous d'autres, — un *à-coup*, des *à-coups* ; un *en-tête*, des *en-têtes*.

324.—Remarque.—Un certain nombre d'anciens noms composés s'écrivent maintenant en un seul mot, et suivent dès lors les règles de formation du pluriel. On écrit donc : des *acomptes*, des *autodafés*, des *bouteux*, des *contreforts*, des *contremaitres*, des *contremarches*, des *contremarques*, des *contrepoints*, des *contrepoisons*, des *contresings*, des *courtépintes*, des *coûtes*, des *entrefilets*, des *entrepoits*, des *entresols*, des *outrepassees*, des *passpols*, des *passports* ; un ou des *malappris*, un ou des *contrepoids*, un ou des *contresens*, un ou des *contretemps*.

(1) L'Académie ne donne guère l'*s* au singulier que dans le cas d'une unité absolue, comme dans un *porte-mouchettes*, mot comprenant le nom *mouchettes*, qui ne s'emploie pas au singulier ; comme encore dans des *serpentières*, parce que pris dans le sens de notes, mémoires, le mot *serpentières* s'emploie qu'au pluriel. Elle écrit donc :

Un *couvre-pied*, des *couvre-pieds* ;  
Un *cure-dent*, des *cure-dents* ;  
Un *cure-oreille*, des *cure-oreilles* ;  
Un *essuie-main*, des *essuie-mains* ;  
Un *garde-meuble*, des *garde-meubles* ;  
Un *tire-botte*, des *tire-bottes*, etc., etc.

Cette façon d'orthographe a le mérite de rentrer dans la règle générale qui ne veut d'*s* qu'au pluriel, et conséquemment d'être d'une application facile.

325.— Un  
nombre de  
concou  
326.— Ser  
articles  
lorsqu'il  
s choses  
és à l'im  
s Françai  
général  
al homm  
nal de l'a  
terre.  
327.— Ils  
sse de pe  
dent leur  
article les  
ps, à dét  
28.— Les  
n comm  
le dit, d'  
généralit  
qu'ils se  
ression r  
hommes  
neilles, j'  
s généra  
s les cert  
ticle est  
29.— On t  
nt un no  
du pain  
aine qua  
30.— Cep  
récédé d

## CHAPITRE III

## DE L'ARTICLE

325.—Outre que l'article marque le genre et le nombre des noms communs, il leur donne encore concours à leur donner un sens déterminé.

326.—Seuls et sans le concours d'aucun autre mot, les articles simples *le, la, les*, déterminent le nom, lorsqu'il s'agit de la généralité des personnes ou des choses exprimées par ce nom : *LES hommes sont créés à l'image de Dieu, c'est-à-dire tous les hommes ; les Français sont vifs et gais, c'est-à-dire les Français* ; 1° lorsqu'il est question de désigner un homme, une seule chose : *LE général donna l'ordre de marcher ; LE général de l'attaque ; LA mer couvre les trois quarts de la terre.*

327.—Ils concourent à déterminer une certaine classe de personnes ou de choses : *LES enfants qui naissent perdent leur temps se préparent bien des regrets.* Ici l'article *les* concourt, avec ces mots *qui perdent leur temps*, à déterminer une certaine classe d'enfants.

328.—Les articles *du, des, de l', de la*, avant un nom commun, n'ont pas pour seule fonction, comme on le dit, d'exprimer un sens partitif ; ils désignent la généralité des personnes et des choses toutes les fois qu'ils se trouvent entre deux noms, et qu'aucune expression ne modifie le dernier. Quand je dis, *la vieillesse est plus courte que celle des cerfs et des corneilles*, j'emploie trois fois l'article *des* dans un sens général, car je parle de tous les hommes, de tous les cerfs et de toutes les corneilles : l'emploi de l'article est alors de rigueur.

329.—On fait encore usage des articles *du, des, etc.*, devant un nom auquel on veut donner un sens partitif : *du pain, de l'eau, des cerises, etc.*, c'est-à-dire une certaine quantité de pain, d'eau, de cerises, etc.

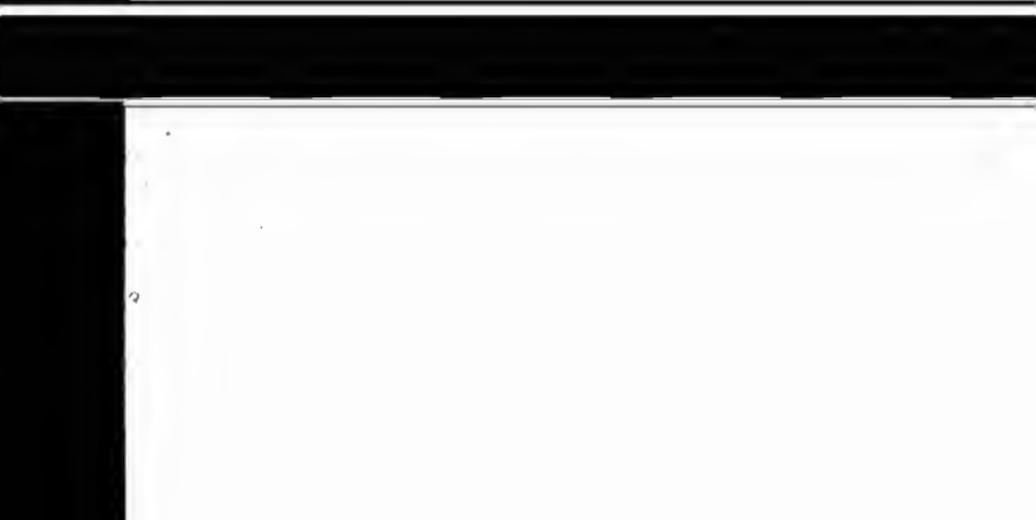
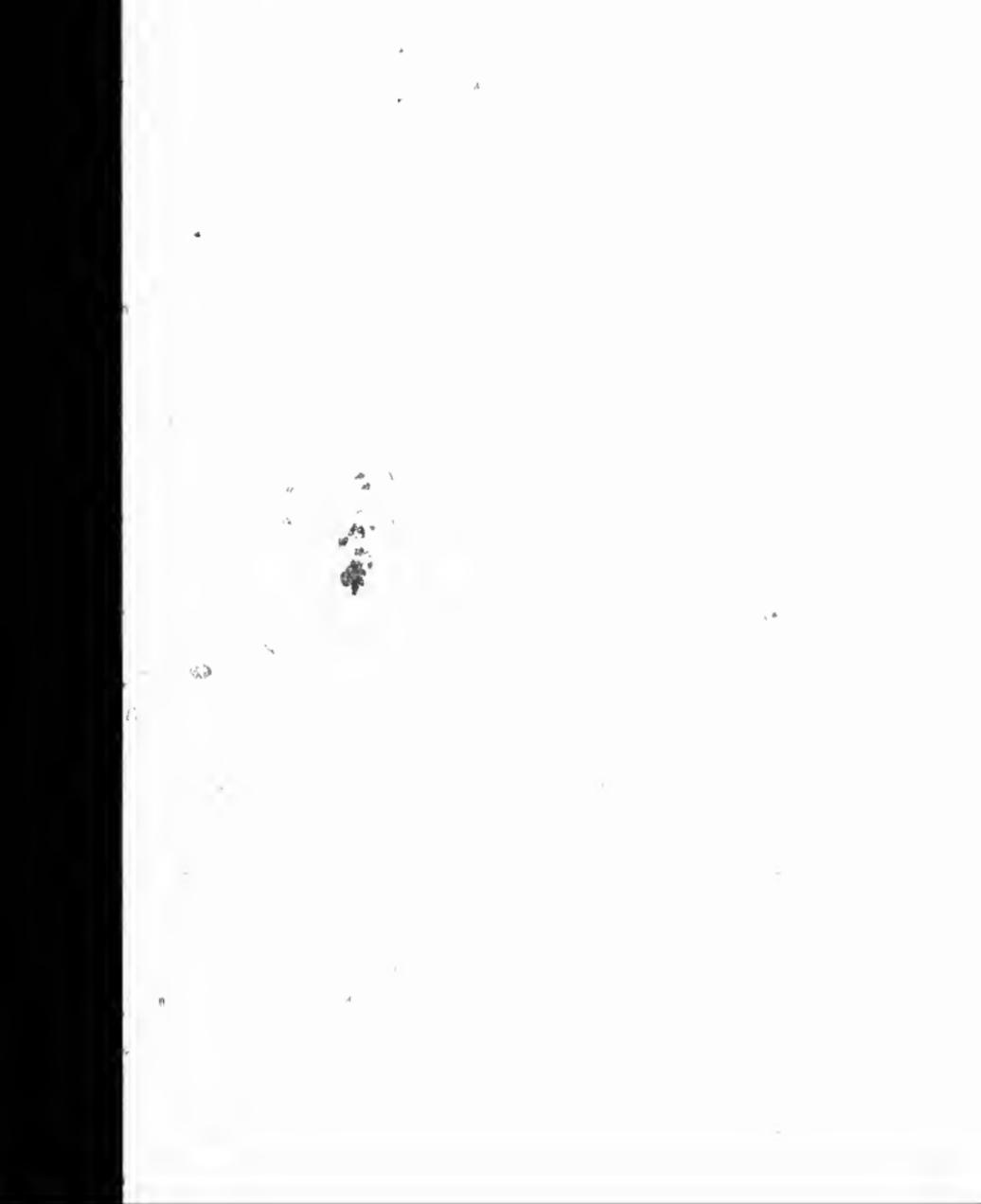
330.—Cependant, si le nom ayant un sens partitif est précédé d'un adjectif, l'article se remplace par *de* :

voilà **DE** jolis enfants, **DE** beaux jardins, **DE** beau blé, belle avoine, **DE** bon vin, **D'**excellent pain, etc.

331.— Remarquons que si l'adjectif fait partie d'un nom composé, comme dans *belle-mère, beau-père, petits-pois*, etc ; ou si tel adjectif, joint à un nom, fait une sorte de nom composé, comme dans *jeunes gens, jeunes personnes, grand homme, beau temps, bon monde, bon temps, mauvais temps*, il faut maintenir l'article ; il y a **DES** beaux-pères, **DES** belles-mères, valent de véritables pères, de vraies mères ; voilà **DES** jeunes gens et **DES** jeunes personnes passionnés pour l'étude ; avoir **DU** beau temps, **DU** mauvais temps, **QUERIR** la société **DU** beau monde.

332.— Mais l'article se remplace par *de* toutes fois que le nom qui suit doit être indéterminé, c'est-à-dire n'indiquer la personne ou la chose que d'une manière vague et générale ; c'est ce qui arrive :

1° Lorsque le nom est précédé d'un collectif personnel : un concours **DE** personnes, une société **DE** petits maîtres, une réunion **DE** grands hommes, un pensionnat **DE** jeunes personnes, peu **DE** beau monde, beaucoup **DE** mauvais temps. Excepté : 1° les collectifs bien et la plupart : bien **DES** peines (1), la plupart **DES** hommes ; 2° cas où le nom serait déterminé par les expressions qui le suivent : nous ne revîmes qu'un petit nombre **DES** de notre enfance. — J'ai encore un peu **DU** vin que j'ai perdu. — Je n'aime point **DES** travaux trop pénibles.



jeunes personnes de la ville, ce sont vos sœurs qui sont **LES PLUS jolies**. On emploie simplement le lorsqu'il n'y a point de comparaison : ne pensez pas qu'une impolitesse les fasse sortir de leur caractère, c'est alors au contraire, qu'ils se montrent **LE PLUS aimables**; c'est lorsque les jeunes personnes sont mises simplement qu'elles sont **LE PLUS jolies**.

340.— Avant plus, moins, mieux, l'article est invariable, lorsque ces adverbes se rapportent à un verbe ou à un autre adjectif : c'est la personne que j'aime **LE MIEUX**, voilà les généraux qui ont combattu **LE PLUS vaillamment**.

#### De la répétition de l'article.

341.— Comme les noms ne sauraient être déterminés sans le secours de l'article ou des adjectifs déterminatifs *mon, ton, ce, cet, un, deux, premier, second*, etc., l'article ou l'adjectif déterminatif doit donc se répéter.

1° Avant tout nom pris dans un sens déterminatif. Il faut dire, **LE père et LA mère, SON frère et SA sœur, LE maire et LE préfet**, et non **LÉS père et mère, LES frère et sœur, LES maire et préfet** ;

2° Avant deux adjectifs unis par et, lorsqu'ils ne rapportent pas à un même nom : *les philosophes anciens et les modernes, j'occupe le premier et le second étage*. Mais le plus souvent, et c'est l'oreille qui décide, il est mieux de répéter le nom. Ainsi, au lieu de dire : *l'intérêt général et LE privé, l'histoire profane et LA sacrée, LA cote foncière, LA mobilière et LA personnelle*, dites : *l'intérêt général et l'intérêt privé, l'histoire profane et l'histoire sacrée ; la cote foncière et la cote mobilière et la cote personnelle* (1).

342.— Mais ce serait une faute de répéter l'article ou l'adjectif déterminatif avant chacun des adjectifs se rapportant à un même nom ; il faut donc dire

(1) C'est ainsi que la Grammaire exige qu'on s'exprime pour être correct. Mais l'usage ne tient pas toujours compte de cette règle ; et, d'une part, le désagréable qui résulte pour l'oreille de la répétition de l'article avant l'adjectif, de l'autre, les lenteurs que cause la répétition du nom, sont probablement les motifs qui ont fait que l'Académie elle-même s'en écarte assez fréquemment, pour qu'on ne puisse pas trop regarder comme une faute la suppression de l'article ou la non répétition du nom ; elle dit, dans la préface

bon et br  
bon et LE  
343.— L'e  
n : j'ai o  
omme ; il  
ur les que  
44.— La  
ès comm  
e considé  
porel ; o  
mérite, c  
sident de  
comme

de l'emplo

45.— Il y  
ours à é  
tres de l  
tres enc  
tion : qu

6.— 1<sup>re</sup> R

A tout  
rdin DES  
DES Chan  
Aux nom  
le style  
vaut à l'a

nté les noms  
Pierre, Saint

AUX NOM  
NS DU RH

onnaire les  
et bigarrer  
et flux : la f  
agent de o  
carbons :  
banquet :  
chef : des  
royal : les  
gelatine :  
major : o

ceurs qui son  
le lorsqu'  
pas qu'un  
e, c'est alor  
imables; c'e  
simpleme

le est inva  
nt à un verb  
ne que j'ai  
battu LE PL

être déterm  
adjectifs déte  
mier, secon  
doit donc

s détermin  
ère et SA so  
e et mère

orsqu'ils ne  
philosophes  
er et le seco  
reille qui de  
om. Ainsi,  
, l'histoire p  
obilière et  
l'intérêt pri  
cote fonciè

éter l'artic  
n des adject  
aut donc d

ne pour être con  
et, d'une part, l'  
l'article avant le  
nom, sont prob  
en écarté assés  
ne une faute la  
t, dans la préten

bon et brave Henri IV, mon digne et fidèle ami, et non  
bon et LE brave Henri IV, mon digne et MON fidèle ami.  
343.—L'emploi de l'article est facultatif avec cer-  
n : j'ai ouï dire à CERTAIN homme, ou à UN certain  
omme ; il y a CERTAINES choses ou DE certaines choses  
ur lesquelles on éprouve de la répugnance. (ACAD.)

44.—La suppression de l'article est de rigueur  
ès comme signifiant en qualité de : le pape peut-  
e considéré COMME chef de l'Eglise, ou COMME prince  
porel ; COMME ouvrage de circonstance, cette pièce a  
mérite, c'est-à-dire, en qualité d'ouvrage ; COMME  
sident de l'assemblée, il doit y maintenir l'ordre, et  
comme LE président, etc. (ACAD.)

e l'emploi ou de la suppression de l'article avant  
les noms propres.

45.—Il y a des noms propres qui demandent  
ours à être précédés de l'article : vin DU Rhin ;  
tres de la préposition de : vin DE Bourgogne ; et  
tres encore qui ne prennent ni article ni pré-  
tion : quai Voltaire.

46.—1<sup>re</sup> RÈGLE. — Il faut donner l'article,  
A tout nom propre formé d'un nom commun :  
rdin DES Tuileries, le royaume DES Pays-Bas, l'ave-  
DES Champs-Élysées, le sommet DU Mont-Bianc ;  
Aux noms de monuments : l'élégance DU Pan-  
y, le style DE Notre-Dame (le déterminatif notre  
vaut à l'article) ; le palais DU Louvre.

oté les noms de monuments venant du nom d'un seul homme comme  
Pierre, Saint-Paul, qui appartiennent à la deuxième règle ci-dessous.

Aux noms de fleuves, de rivières, de montagnes :  
ns DU Rhin, les bords DE la Loire, la chaîne DES

onnaire les langues grecques et latines.

et bigarrer : bigarrer ses ouvrages de mots grecs et latins ;

et fus : la fortune à son fus et refus ;

et agent de change : entre les négociants et banquiers ;

et carbons : substances végétales et animales ;

et banquet : tous les princes et princesses du sang ;

et chef : des officiers et sous-officiers ;

et royal : les enfants et petits-enfants ;

et gélatins : parties molles et solides ;

et majeur : consentement de ses père et mère, etc., etc

*Alpes*, et conséquemment aux noms des départemens formés de noms de rivières ou de montagnes  
 Département DE LA Seine, département DES Vosges.

4. Aux noms propres d'hommes employés au pluriel, l'ancienneté DES Bourbons, le règne DES Stuart, la famille DES la Rochefoucault, quai DES Augustin.

347.—2<sup>e</sup> RÈGLE.—Au lieu de l'article, on met avant le nom propre d'un seul homme, avant les noms de villes, de villages, de dieux de la fable, avant les pré noms : *la profondeur DE Rousseau, le mérite DE Voltaire, la conversion DE saint Paul, la ville DE Paris, le château DE Vincennes, les foudres DE Jupiter, le père DE Sophie.*

348.—Remarquez 1<sup>o</sup> que ceux de ces noms qui sont formés d'un commun appartiennent à la première règle, c'est-à-dire, qu'ils prennent l'article : *la ville DU Havre, les îles DE LA Trinité.*

2<sup>o</sup> Que lorsqu'une rue, un passage, un boulevard, un carrefour, un pont, un hospice, une place publique, ou un établissement quelconque pour nom propre le nom d'un homme, il est mieux, pour éviter toute ambiguïté, de supprimer la préposition *de*, et de dire : *rue Richelieu, passage Choiseul, boulevard Saint-Antoine, quai Voltaire, église Saint-Roch, église Saint-Augustin*, etc. Dans ces circonstances, l'emploi de la préposition donnerait lieu à une équivoque. En effet, si je dis *le passage DE Choiseul*, on ignore si je parle d'un passage appartenant à Choiseul ou d'un passage appelé du nom de Choiseul; la suppression de la préposition fait disparaître le double sens.

349.—Les noms de royaumes, d'États, comme *France, l'Angleterre*, etc., de provinces, comme *Bourgogne, la Champagne*, etc., forment une catégorie à part. Placés après un autre nom, ils demandent quelquefois à être précédés de l'article, comme dans *les forces DE LA France, la dette DE L'Angleterre*, et quelquefois de la préposition *de*, comme dans *les vins DE France, la dentelle D'Angleterre.*

350.—Il faut l'article, 1<sup>o</sup> lorsqu'on parle de l'étendue du territoire, comme quand on dit *les limites, la longueur, la largeur, la circonférence, la situation, la forme géographique de la France*; 2<sup>o</sup> lorsqu'on dit de l'étendue de terre appelée *France*; 3<sup>o</sup> lorsque le mot *France* est mis pour la nation française, *les revenus, les ressources, les colonies, la puissance, la conduite, l'attitude, la dignité, les armées, la gloire de la France*, c'est-à-dire de la nation française.

351.—  
vir non  
qu'ils ne  
vin D3-Fr  
(1), *bœuf*  
Russie

352.—Remarquez que  
rivière, de m  
règle que not  
mouton DES  
don DE L'Yon  
2<sup>e</sup> Qu'il est  
dome toujou  
de Perou, la G  
de Nivernais,  
Brie, etc.

353.—U  
é, n'entr  
u'il y ex  
tribuée: s

ure du pl  
pe prése

254.—M  
ue de dir  
aux, sa f

qu'il n'ex  
pporte o  
nom, c

355.—Il  
d'un pa

pourrai  
al charg

rce que  
ncipal e

ne hom  
homme

d'une  
L'usage a p

351.—Mais avant ces mêmes noms, il faut se servir non de l'article, mais de la préposition *de*, lorsqu'ils ne sont cités que comme lieux d'extraction : *vin DE France, dentelle D'Angleterre, toile D'Hollande*, (1), *bœuf DE Normandie, vin DE Bourgogne, cuir DE Russie*

352.—Remarquez 1° que si le lieu d'extraction est exprimé par un nom de rivière, de montagne, ou formé d'un nom commun, il rentre dans la première règle que nous avons donnée (page 127), c'est-à-dire qu'il prend l'article : *mouton DES Ardennes, vin DU Rhin, vin DE LA Côte-d'Or, vin DU Cher; charbon DE L'Yonne.*

2° Qu'il est quelques noms propres auxquels le caprice seul de l'usage domine toujours l'article, et qui se soustraient à toutes les règles ; tels sont, *le Pérou, la Guadeloupe, le Brésil, le Beaujolais, l'Anjou, le Poitou, la Brie, le Nivernais, etc.* ; les mines *DU Pérou, l'empire DU Brésil, les blés DE LA Brie, etc.*

## CHAPITRE IV

### DE L'ADJECTIF

#### *De l'accord de l'adjectif*

353.—Un adjectif, marquant en général une qualité, n'entre régulièrement dans une phrase qu'autant qu'il y existe un objet auquel cette qualité soit attribuée : *satisfait du succès de son fils, le père lui procure du plaisir.* (La même règle s'applique au participe présent).

251.—Mais ce serait s'exprimer irrégulièrement que de dire : *depuis longtemps occupé de grands travaux, sa fortune s'est accrue considérablement*, parce qu'il n'existe dans la phrase aucun mot auquel se rapporte *occupé* ; il faudrait alors y faire entrer un nom, et dire, *comme il est occupé, etc.*

355.—Il faut encore que le rapport d'un adjectif d'un participe présent soit sans équivoque ; on pourrait donc dire : *connaissant sa langue, le principal chargea ce jeune homme d'une classe du collège*, parce que *connaissant sa langue* peut s'entendre du principal et du jeune homme, il faudrait dire, *ce jeune homme connaissant sa langue, ou comme ce jeune homme connaissait sa langue, le principal le chargea d'une classe.*

L'usage a prévalu sur la règle, qui exigerait *toit* ou *Hollande*.

356.—Un adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : *un père instruit, une mère instruite, des enfants aimables, nous sommes faibles.*

357.—Cependant il faut mettre au singulier l'adjectif se rapportant aux pronoms *nous, vous*, lorsque ces pronoms ne représentent qu'une seule personne : *Mon fils, vous serez RECHERCHÉ si vous êtes INSTRUIT ; NOUS, SOUSSIGNÉ, maire de Lyon, NOUS, PRÉFET de la Seine.*

358.—Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou à plusieurs pronoms, il se met au pluriel : *le père et le fils PRUDENTS, la mère et la fille VERTUEUSES.*

359.—Et si les noms ou les pronoms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : *le frère et la sœur sont POLIS.*

360.—*Remarque.*—Lorsque les deux noms auxquels se rapporte l'adjectif n'ont pas le même genre, il est mieux de mettre le nom masculin le dernier. Ainsi, au lieu de dire *un cabinet et une chambre petits*, on dira *une chambre et un cabinet petits*. Cependant la place du nom serait indifférente, si l'adjectif n'avait qu'une terminaison pour les deux genres : *le père et la mère AIMABLES, ou la mère et le père AIMABLES.*

## EXCEPTIONS

361.—1<sup>re</sup> exception.—Un adjectif se rapportant à plusieurs noms ne s'accorde qu'avec le dernier :

1<sup>o</sup> Lorsque les noms sont synonymes, c'est-à-dire lorsqu'ils ont à peu près la même signification : *cet élève apporte dans ses devoirs un ZÈLE, une ASSIDUITÉ, bien ÉTONNANTE, ou une ASSIDUITÉ, un ZÈLE bien ÉTONNANT ; nous eûmes pendant quelques jours un SOUCI, une ANXIÉTÉ, une INQUIÉTUDE MORTELLE.*

Dans ce cas, l'adjectif se met au singulier, parce qu'il n'y a qu'une seule idée ; c'est le désir, le besoin de mieux faire ressortir la chose dont on parle, qui fait qu'on insiste ainsi, qu'on la reproduit sous un autre mot.

En pareille circonstance, le peuple, moins habitué aux termes, répète le nom, et dit, par exemple : *il y avait une FOULE, une FOULE extraordinaire* ; l'expression qui correspond à *il y avait un MONDE, une FOULE extraordinaire*.

362.—

*lequel,*

noms s

VOLONT

*doit être*

REND p

363.—*Re-**servir de la**ne dites pas**une grande*

364.—

jonction

RARE p

le singu

des nom

*une forc*

l'une ou

365.—

*posé, con*

invariab

SUPPOSÉ

*mille fra**son de co**tions ne*

seule a

mots, pl

noms, pa

*que, ces*

etc., c'est

*exceptées*366.—*Remar**qu'il ne s'agit**le mot ne se**dans la nuit,*

367.—

oujours

Placés a

ont au r

*un arti**ouverez**opies, LL*

omment

362.—Il en serait de même de l'accord du relatif *lequel, laquelle*, et du verbe en rapport avec plusieurs noms synonymes ; on dirait : *c'est un homme d'une VOLONTÉ, d'une FORCE DE CARACTÈRE À LAQUELLE tout doit céder ; il a une ADRESSE, une DEXTÉRITÉ qui le REND propre à tous les exercices du corps.*

363.—*Remarque.*—De ce qui précède on doit conclure qu'il ne faut pas se servir de la conjonction *et* entre les noms ni entre d'autres mots synonymes ; ne dites pas : *il a une grande force et une grande énergie de caractère ; mais une grande force, une grande énergie.*

364.—2o Lorsque les noms sont unis par la conjonction *ou* : *il faut une FORCE ou une ADRESSE bien RARE pour sortir de cette difficulté.* Ce qui motive ici le singulier, c'est que la conjonction *ou* exclut l'un des noms ; en effet, la phrase ne dit pas qu'il faut *une force ET une adresse réunies*, mais seulement l'une ou l'autre.

365.—2e exception.—Les adjectifs *nu, excepté, supposé, compris, passé*, placés devant les noms, sont invariables : *NU-tête, DEMI-heure, EXCEPTÉ ces dames SUPPOSÉ telle circonstance ; sa terre s'est vendue cent mille francs, COMPRIS, Y COMPRIS, NON COMPRIS sa maison de campagne ; PASSÉ cette époque, vos réclamations ne seront pas admises.* Une raison d'harmonie seule a donné lieu à ces exceptions. Mais ces mêmes mots, placés après les noms, s'accordent avec ces noms, parce qu'alors il y a ellipse du mot étant : *la tête nue, ces dames exceptées, cette circonstance supposée, etc., c'est-à-dire, la tête étant nue, ces dames étant exceptées, etc.*

366.—*Remarque.*—*Demi*, après un nom, rest toujours au singulier, parce qu'il ne s'agit que de la moitié d'une seule chose : *quatre heures et DEMI* le mot ne se met au pluriel que quand il s'emploie comme substantif : *ans la nuit, j'ai entendu sonner deux heures et plusieurs DEMIS.*

367.—*Ci-inclus, ci-joint*, après les noms, s'accordent toujours : *les pièces ci-incluses, les billets ci-joints.* Placés avant le nom, ils ne s'accordent que lorsqu'ils sont au milieu des phrases, et qu'ils sont précédés d'un article ou d'un adjectif déterminatif ; *vous trouverez ci-jointe, ci-incluse LA copie, UNE copie, DEUX copies, LEUR copie de telle pièce.*—On dirait donc au commencement des phrases : *CI-JOINT, CI-INCLUS la*

*copie de cet acte* ; et, au milieu des phrases : *vous trouverez CI-JOINT, CI-INCLUS copie*, ce mot *copie* n'étant précédé ni d'un article ni d'un adjectif déterminatif.

368.—De tous les adjectifs dont le son final fait *eux*, il n'y a que *bleu* et *feu* qui ne prennent point d'*x* : *un habit bleu, une robe bleue, des yeux bleus, feu son père.*

*Hébreu* ne prend *x* qu'au pluriel : *il sait l'hébreu ; les Hébreux.*

369.—*Feu* ne prend pas de terminaison féminine, lorsqu'il est avant l'article ou un adjectif déterminatif : *FEU la reine, FEU sa mère* ; mais placé après, c'est le contraire : *la FEUE reine, sa FEUE mère* ; cet adjectif n'a pas de pluriel.

370.—Parmi les adjectifs composés de deux adjectifs réunis, comme *châtain clair, bai clair, rose tendre, bai brun*, il n'y a guère que ceux qui sont affectés à la représentation d'une couleur quelconque qui ne varient point, parce qu'il y a ellipse du mot *ton* : *des mousselines ROSE TENDRE, des cheveux CHÂTAIN CLAIR* ; c'est-à-dire *des mousselines d'un ton rose tendre*, etc. Mais lorsqu'il n'y a point d'ellipse, il faut faire accorder les deux parties de l'adjectif composé : *des sourds-muets, des sourdes-muettes, des aveugles-nés, des enfants premiers-nés, des hommes ivres-morts.*

371.—**AIGRE-DOUX.**—Quoi qu'en disent quelques grammairiens, cet adjectif est, comme les précédents, variable dans ses deux parties : *des fruits AIGRE DOUX, des oranges AIGRES-DOUCES, des paroles AIGRES DOUCES*, c'est-à-dire toutes à la fois, *aigres et douces* (ACAD., au mot *aigre-doux*.)

**NOUVEAU-NÉ** ne varie qu'à sa seconde partie, la première étant mise pour l'adverbe *nouvellement* : *les enfants NOUVEAU-NÉS, sa fille NOUVEAU-NÉE*. Et en parlant de deux jumelles, *comment se portent vos filles NOUVEAU-NÉES, vos premières nées ?*

Cependant l'usage ou plutôt l'harmonie l'a emporté sur la règle quant aux mots suivants, où *nouveau* bien que signifiant *nouvellement*, s'orthographe comme s'il était adjectif : *les nouveaux mariés, nouvelle mariée* ; il faut fêter *les nouveaux venus, nouvelle venue*, etc. (ACAD.)

C'est en  
u'on dit  
ÉE pou  
c. Ici, en  
mmment.

MORT-NE  
adémie q  
variable à  
le écrit e  
ORT-NÉE.

Il y a des adje  
solable ; d'a  
applicable, p  
ndre à faire

272.—C'  
ennent :  
ant les n  
cal, gros  
omme da  
2° Quels  
e signifi  
nt ou qu  
En voici

emme grosse  
rosse femme  
age-femme,  
l'emme sage,  
onhomme (en  
noé : un viet  
on homme (e  
n) ; dans ce sei  
éviter une  
rme homme  
omme braco  
onnête homm  
omme honn  
aure homm

omme pau

373.—Qu  
mmun, e  
rsonnes,  
le ou d  
SSÉS et  
....., et

ses : vous  
copie n'é-  
ctif déter-

a que bleu et  
des yeux bleus,

féminine,  
f détermi-  
lacé après,  
mère ; cet

deux adjec-  
clair, rose  
x qui sont  
r quelcon-  
ellipse du  
des cheveux  
es d'un ton  
t d'ellipse  
le l'adjectif  
nuettes, de  
es homme

quelque  
précédents  
uits AIGRES  
oles AIGRES  
es et douce

e partie, le  
ouvellement  
-NÉE. Et en  
tent vos fille

ie l'a empor  
où nouvea  
ortographie  
mariés,  
x venus,

C'est encore malgré la règle et pour l'harmonie  
u'on dit de la viande, de la volaille trop FRAÎCHE  
ÉE pour être tendre ; des roses FRAÎCHES CUEILLIES,  
c. Ici, en effet, fraîche signifie nouvellement, ré-  
mment.

MORT-NÉ. C'est encore contre le sentiment de l'a-  
adémie que quelques grammairiens font mort-nés  
riable à ses deux parties ; d'accord avec l'usage,  
le écrit et dit, deux enfants MORT-NÉS, une tragédie  
ORT-NÉE. (ACAD., au mot naître).

Il y a des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes comme intentionné,  
solable ; d'autres qui ne conviennent qu'aux choses, comme applicable,  
pplicable, pardonnable ; il n'y a que la lecture et l'usage qui puissent ap-  
ndre à faire cette distinction.

272.—C'est encore la lecture et l'usage qui ap-  
ennent : 1° quels sont les adjectifs qui se placent  
ant les noms, comme dans ces exemples : grand  
cal, gros livre, beau cheval, ou après les noms,  
mme dans robe blanche, pantalon gris, etc ;  
2° Quels sont les adjectifs qui donnent au nom  
e signification différente, selon qu'ils le précé-  
nt ou qu'ils le suivent.

En voici néanmoins quelques exemples.

- femme grosse, signifie femme escalante ;
- grosse femme, — qui a de l'embonpoint.
- age-femme, — une accoucheuse.
- femme sage, — femme vertueuse.
- bonhomme (en un seul mot) signifie 1° peu avisé, 2° homme d'un âge déjà  
ancé : un vieux bonhomme, le bonhomme se porte encore bien ;
- bon homme (en deux mots), homme plein de droiture, de candeur, d'affec-  
; dans ce sens, et surtout quand on parle, on dit plutôt un homme bon,  
r éviter une équivoque ;
- brave homme, signifie homme probe, homme bon, obligeant ;
- homme brave, — qui affronte les dangers.
- homme honnête, — qui a de la probité ;
- homme honnête, — qui est poli,
- mauvais homme, — qui manque d'industrie, d'esprit, de cœur pour ses  
affaires.
- homme pauvre, — qui n'a point de fortune, etc., etc.

273.— Quelquefois l'adjectif se transforme en nom  
commun, et conséquemment, il représente, soit des  
personnes, soit des choses ; alors il est précédé de l'ar-  
le ou d'un adjectif déterminatif : les cris des  
ESSÉS et des MOURANTS ; l'opinion de ce SAVANT est  
....., elle n'aime que le ROSE et le BLANC. De même

le nom devient adjectif, lorsque sa fonction se réduit à exprimer la qualité, l'état : *il est AVOCAT, elle est PEINTRE.*

374.—Quelquefois aussi les adjectifs de nombre s'emploient sous la forme du nom : *c'est aujourd'hui le DEUX, le QUATRE, le QUINZE du mois.* (ACAD.)

375.—Ne confondez pas les adjectifs *extravagant fatigant, intrigant*, qui s'écrivent par *ga*, avec les participes présents *extravagant, fatiguant, intrigant*, qui prennent *qua* : *discours extravagant, travail fatigant, homme intrigant ; on nuit au progrès en FATIGUANT trop l'esprit.*

376.—Il faut terminer par *ent* les huit adjectifs suivants : *adhérent, affluent, différent, divergent, excellent, négligent, président, violent*, et leurs composés, et ne pas les confondre avec les participes présents *adhérent, affluant, etc.*, lesquels, comme tous les participes présents, se terminent par *ant*.

L'Académie écrit maintenant avec un *a* l'adjectif *résidant*.

## CHAPITRE V

### Des adjectifs déterminatifs

377.—De tous les adjectifs de nombre, il n'y a que *vingt, cent et mille* qui soient susceptibles de prendre la marque du pluriel.

*Vingt et cent* ne prennent une *s*, que lorsqu'il y a plusieurs fois vingt ou cent, et qu'ils ne sont point suivis d'un autre nombre : on écrit donc avec *s*, *quatre-vingts hommes, deux cents francs*, et sans *s*, *quatre-vingt-trois hommes, deux cent quatre francs*.

378.—Cependant si *vingt et cent* ne sont que des abréviations des nombres ordinaux *vingtième, centième*, ils ne prennent dans aucun cas le signe du pluriel, parce qu'alors il n'y a qu'une seule chose exprimée. Quand je dis, *ce passage est au chapitre quatre-vingt*, cette découverte se fit l'an huit-cent, je ne parle que du seul chapitre *quatre-vingtième*, que de la seule année *huit-centième*. Ce serait différent,

je disais, l'  
tres ; de tel

379.—Mil

vantes :

1° MIL, le

à-dire de la

de MIL huit

ne peut jus

2° MILLE.

hommes, de

vez toujours

MILLE, au

primer une

gueur de

MILLES en d

Remarqu

noms de nom

sont des nom

ument, c'es

l'est riche à

les adjectifs

doit MILLE ;

es distingu

380.—En

possessifs lo

possesseur.

roite, je me

à main dro

ons en géné

possessif, bi

ne dans ces

erdent LEUR

ou SON œuf ;

igestions, et

'autre poil

re l'œuf d'u

res digestion

On trouve

ettre sous s

es dents ; na

je disais, *l'ouvrage se divise en quatre VINGTS chapitres ; de telle époque à telle autre, il y a huit CENTS ans.*

379.—Mille s'orthographie des trois manières suivantes :

1° MIL, lorsqu'il est question du millésime, c'est-à-dire de la date ordinaire des années : *la révolution de MIL huit cent trente s'est opérée en trois jours.* Rien ne peut justifier la bizarrerie de cette orthographe.

2° MILLE, pour signifier dix fois cent : *dix MILLE hommes, deux MILLE francs ; dans ces deux cas, écrivez toujours sans s.*

MILLE, au singulier, MILLES, au pluriel, pour exprimer une mesure itinéraire, c'est-à-dire une longueur de chemin : ce cheval a parcouru *trente MILLES en deux heures.*

Remarquez que *million, billion, milliard* sont des noms de nombre, et non des *adjectifs* de nombre. Ce sont des *noms*, parce qu'ils peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans être suivis d'un autre nom ; *il est riche à deux MILLIONS.* Il n'en est pas de même des *adjectifs* de nombre ; on ne saurait dire : *il méritoit MILLE ; il est riche à CENT MILLE ;* c'est là ce qui les distingue.

380.—En général, il faut supprimer les adjectifs possessifs lorsque le sens fait assez connaître l'objet possesseur. Au lieu donc de dire, *j'ai mal à MA main droite, je me suis coupé MES ongles, dites, j'ai mal à LA main droite, je me suis coupé LES ongles.* Nous dirons en général, parce qu'il y a des cas où l'adjectif possessif, bien que redondant, est de rigueur, comme dans ces exemples : *tous les ans, les animaux perdent LEUR poil ; la poule chante après avoir pondu SON œuf ; depuis quelque temps, je fais mal MES digestions, etc.,* quoique les animaux ne perdent autre poil que le leur, qu'une poule ne puisse pondre l'œuf d'une autre poule, et que je ne fasse d'autres digestions que les miennes.

On trouve même dans l'Académie : *n'avoir de quoi mettre sous SA dent ou sous LA dent ; cet enfant fait ses dents ; nous étions mal à NOTRE aise, etc.*

381.—*Notre, votre, leur*, avant un nom, veulent le nom au singulier ou au pluriel.

Au singulier, 1° lorsque l'objet possédé ne peut par sa nature, avoir de pluriel : *c'est à LEUR prudence, à LEUR sagesse que vous devez ce résultat*; 2° lorsqu'il n'exprime directement qu'une seule personne ou une seule chose : *tous les hommes de cette compagnie sont dévoués à LEUR capitaine*; *les habitants d'une commune ont pour premier magistrat LE maire*.

Au pluriel, lorsque l'objet possédé exprime une idée de pluralité : *les soldats de cette compagnie sont dévoués à LEURS officiers*.

382.—Toutefois, dans certains cas, et lors même qu'il y a idée de pluralité, elle écrit : *les enfants doivent du respect à LEUR père, à LEUR mère, à LEURS parents*; *les hommes sensés préfèrent LEUR devoirs à LEURS plaisirs*; *ceux qui ont soin de LEUR réputation se proposent une fin honnête dans chacune de LEURS actions*.

385. Il est même des cas où il faut absolument le singulier ; c'est lorsque l'objet possédé présente un sens au singulier, et au pluriel un autre sens. On ne devrait pas dire, en mettant le singulier, *à la vue de LEUR ENFANT, les mères oublient les douleurs de l'enfantement, les poules chantent lorsqu'elles ont LEUR ŒUF*, etc., parce qu'ici l'idée est que les mères oublient leurs douleurs à la vue de l'enfant auquel elles viennent de donner le jour, et non à la vue de deux, trois ou quatre enfants qu'elles peuvent déjà avoir ; que les poules chantent, non après avoir fait tous les œufs que la nature leur a donné à pondre, mais chaque fois qu'elles font un œuf (1).

384.—*Son, sa, ses, leur, leurs*, sont toujours ré-

(1) Nous pourrions nous en tenir à ces exemples ; mais un grammairien suivi n'admettant que le pluriel pour tous les cas, et considérant encore le singulier est évidemment un contre-sens, nous pensons devoir insister.

A cette question ? *Que faites-vous là, messieurs ?* répondra-t-on, en citant ce grammairien : *Nous fumons DES pipes, nous fumons NOS pipes ? ou en croyant à l'Académie : nous fumons UNE pipe, nous fumons NOTRE pipe ?*

Et qui donc oserait dire autrement que l'Académie ?

Depuis que nous sommes plusieurs qui fumons, et chacun de nous une pipe ; ainsi, il y a plusieurs pipes. Voilà les conditions de la règle que nous citons ponctuellement remplies, voilà des unités collectives, et nous ne pouvons jamais dire *nous fumons DES pipes, nous fumons NOS pipes*. Que de cette règle ?

Un lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à gauche : un sous-lieutenant n'a qu'une épaulette, qu'il porte à droite. Ce n'est pas assez

ement em  
n de perso  
oir au dess  
85.—Mais  
chose, l'en  
dans deu  
Lorsque  
ne propos  
du SA cot  
1. On dira  
heur ; ch  
etc. Ma

de grammaire  
Les lieuten  
Les sous-lie  
Les lieuten  
Les sous-lie  
votre éternel  
de, dans sa  
chacun une  
certitude cess  
lieutenants po  
ants LA port  
nous comman  
Napoléon, les  
Ces deux sing  
pour rendre  
à chaque ch  
suivre la régl  
obligés d'écri  
happeaux. Par  
n'y avait qu'  
certains cas n  
ci-dessous, un  
un instant  
Au lieu de  
ta, tenez LA té  
anches, partic  
tiale des un  
plusieurs c  
expriment a  
tenez LES té  
sur LES ta  
s parlent à la  
anches, ayez v  
armes de v  
allongés s  
ons qu'en no  
sés à mettre  
ent agi.

ment employés lorsque l'objet possesseur est un  
de personne : *les hommes sensés mettent L'UR*  
*leur au dessus de LEURS plaisirs.*

85.—Mais lorsque l'objet possesseur est un nom  
chose, l'emploi de *son, sa, ses*, ne peut avoir lieu  
dans deux cas :

Lorsque cet objet possesseur est le sujet de la  
proposition, comme dans cet exemple : *ce vin*  
*du sa couleur*, où l'objet possesseur *vin* est le  
t. On dira de même : *ces roses ont conservé LEUR*  
*leur* ; *chaque chose à son bon et son mauvais*  
etc. Mais on ne pourrait guère dire : *il n'y a*

le grammair l'ait décrété, pour que nous soyons obligés de dire :

*Les lieutenants portent LEURS épaulettes à gauche,*  
*Les sous-lieutenants portent LEURS épaulettes à droite,*  
*Les lieutenants portent LES épaulettes à gauche,*  
*Les sous-lieutenants portent LES épaulettes à droite.*

voire éternel pluriel, vous ne pouvez me faire connaître le fait dans son  
tude, dans sa vérité. Ignorez si vos lieutenants et vos sous-lieutenants  
t chacun une épaulette, ou s'ils en ont deux, et je désirerais le savoir.  
certitude cesserait si vous me disiez :

*Lieutenants portent L'ÉPAULETTE ou LEUR ÉPAULETTE à gauche ; les sous-*  
*lieutenants LA portent à droite.* Voilà ce que l'indispensable nécessité et la  
nous commandent. Nous dirons encore :

*Napoléon, les grenadiers du centre portaient UN PANACHE à LEUR CHA-*  
*Ces deux singuliers (panache et chapeau) me sont d'une absolue né-*  
pour rendre clairement ma pensée, attendu qu'il n'y avait qu'un  
à chaque chapeau.

suivre la règle qui nous enjoint de mettre toujours le pluriel, nous  
obligés d'écrire : *les grenadiers du centre portaient des panaches à*  
*chapeaux.* Par là, pouvons-nous nous faire comprendre ? cela signifie  
l n'y avait qu'un panache à chaque chapeau ? Evidemment non.

certain cas même, l'application de cette règle donne à la parole,  
ci-dessous, un tour ridicule, grotesque même.

ns un instant nos officiers dans l'instruction qu'ils donnent à leurs  
Au lieu de dire, selon leur habitude :

*te, tenez LA tête droite, LE menton rapproché du col, LE corps d'aplomb*  
*anches, partez DU pied gauche, il faudra, pour obéir à la théorie*  
*ficale des unités collectives, et parce qu'il y a plusieurs têtes, plusieurs*  
*plusieurs cols, plusieurs corps, plusieurs pieds, il faudra, dis-je,*  
*expriment ainsi :*

*te tenez LES têtes droites, LES mentons rapprochés DES cols, LES corps*  
*sur LES hanches, partez DES pieds gauches, et baissez-en LES pointes ;*  
*ils parlent à la seconde personne, ils auront à dire, pliez un peu vos*  
*aches, ayez vos fusils au défaut DES épaules, faites passer rapide-*  
*armes devant vos corps, et glissez vos mains sur les batteries, tenez*  
*es allongés sur LES bois et les canons à deux pouces de vos nez.*

sons qu'en nous autorisant, selon le cas, selon les exigences du fait et  
nécessité à mettre le singulier ou le pluriel, l'Académie a sagement et  
sagement agi.

qu'un instant que j'ai cueilli ces roses, et déjà le faïcheur a disparu, parce que l'objet possesseur (roses) n'est pas le sujet de la proposition où se trouve leur ; dans ce cas il est mieux de donner une autre tournure à la phrase.

2° Lorsque l'objet possédé est le régime de la préposition : *la terre par SON mouvement de rotation nous donne successivement le jour et la nuit* ; la langue française a, dans SES formes, SES tours, SON harmonie, une physionomie distincte et libre.

386.—Il y a des adjectifs dont la signification est le pluriel ; tels sont, *vul.* *chacun, chaque* : *homme, aucun individu, chaque soldat*. Il en est même des expressions *pas un, plus d'un* : *pas un n'en rêvint, PLUS D'UN y laissa ses guêtres*. (ACAD.)

387.—Toutefois, les adjectifs *aucun* et *nul*, se trouvent au pluriel, 1° lorsque les noms auxquels ils rapportent n'ont point de singulier : *il ne nous reste plus AUCUNS MATÉRIAUX* ; *cette maison donne de beaux jardins sans AUCUNS FRAIS* ; *je ne connais NULLES villages plus heureux que ces villageois* ; 2° lorsque le mot se prend dans une exception différente au singulier et au pluriel, et qu'on a besoin de le présenter dans cette dernière acception. Par exemple, on dit *NULLE TROUPE de comédiens n'eut un chef comme Molière*, parce que, dans cette acception, *troupe* est au singulier ; et *NULLES TROUPES ne résistaient aux grenadiers de Napoléon*, parce que, pris dans cette acception, *troupes* ne se dit qu'au pluriel.

388.—**MÊME** est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif, 1° quand il est avant le nom : *les MÊMES hommes* ; 2° quand il est après un pronom : *ils vinrent eux-MÊMES*.

3° Après un seul nom, *même* est adjectif : *il suit les principes MÊMES du père* ; *voici les lieux MÊMES où se livra la bataille*. Dans ces exemples, dans tous les cas analogues, *même* est et ne peut être qu'adjectif.

ais on ne  
est adject  
ul nom.

ifie aussi,  
mêmes.

rbe et l'é  
faire var  
crirai dor

L  
ou le

nsi orthop  
is AUSSI o  
MÊMES ont  
chose au

nous devons  
; car partout  
que de le con  
ous remarque  
le fond de la  
seul nom, qu  
e, après plus  
quemment in  
leurs vêtements  
vement quand

Les  
ge à l'œil, mé  
ot même, ce r  
propos des ro  
ertaines class  
ent supposer  
ou par quelqu

Les ho  
Les ro

yllepe n'aut  
les rois, mais  
ommes, et les  
lions qui le fo  
a perdirent le  
exemples dan  
braves mêm  
e grande gén  
e meilleures

lours littéra  
e dis :

heureux enfan  
t il est inutile

ais on ne peut poser en principe absolu que le mot est adjectif par cela seul qu'il se trouve après un seul nom. Il est des cas fréquents où ce mot est aussi, ou lui-même, elle-même, eux-mêmes mêmes. Alors on peut le considérer comme adverbe et l'écrire invariable, ou comme adjectif et le faire varier.

Je dirai donc indifféremment :

*Les rois MÊME ont des peines,*

*ou les rois MÊMES ont des peines.*

Le premier, ainsi orthographié, le premier exemple signifie, les rois AÜSSI ont des peines ; et le second, les rois MÊMES ont des peines. Dans les deux cas, on dit la même chose au même degré de vérité. (1)

Si nous devons établir une différence, ce serait en faveur de *même* ; car partout où ce mot peut se remplacer par *aussi*, il nous semble que de le considérer comme adverbe que comme adjectif. A ce sujet, nous remarquons que, dans cet exemple, *les rois MÊME ont des peines*, apparaît le fond de la pensée, bien moins à la règle établie pour *même* placé devant un seul nom, qu'à la règle qui dit, sans susciter la moindre controverse, que, après plusieurs noms, ayant la signification de *aussi*, est adverbe, et qu'il est invariable : ces naufragés perdirent leur argent, leurs vêtements MÊME.

Il est évidemment quand je dis :

*Les rois MÊME ont des peines,*

que l'œil, *même* vient après un seul nom ; mais si j'en juge par l'exemple, ce mot *aussi*, à lui seul, ne me révèle-t-il pas que cette réproposition des rois, loin de se concentrer sur eux seuls, comprend implicitement certaines classes de personnes, et que j'ai là une idée qui en fait nécessairement supposer une autre préexistante idée que l'esprit complète complètement par quelque équivalent :

*Les hommes en général ont des peines,*

*Les rois MÊME ou les rois AÜSSI en ont.*

Si j'allois m'autorisant à établir mes rapports, non avec le seul terme *les rois*, mais avec les êtres qui sont l'objet de ma pensée, c'est-à-dire les hommes, et les rois MÊME, il s'ensuit que *même* est adverbe par les raisons qui le font adjectif dans l'exemple précédemment cité : ces naufragés perdirent leur argent, leurs papiers, leurs vêtements MÊME.

Voici quelques exemples dans le même cas :

Les braves MÊME peuvent avoir des défaillances,

Les grands génies MÊME s'égarent ;

Les meilleures pièces MÊME de Corneille, on remarque des parties

où leurs littérateurs MÊME pèchent contre la grammaire.

Je dis :

Un enfant ne respecte MÊME pas ses parents, le mot *même* est inutile de le démontrer. Par quelle raison cesserait-il d'être



*Même* est adverbe : 1o lorsqu'il est après un verbe et qu'il n'est pas précédé de l'article : *leurs occupations durent tout le jour, ils travaillent même la nuit*.

2o Lorsqu'il est après plusieurs noms, tous sujets ou tous régimes du verbe : *les riches, les princes, les rois même ont des peines.* — *Ces naufragés ont perdu leur argent, leurs papiers précieux, leurs vêtements même.* Dans ces trois exemples, *même* est adverbe parce qu'il signifie aussi.

389. — **QUELQUE** est assujéti à trois règles :

1o Lorsqu'il est suivi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, et *quel* s'accorde avec le nom auquel il rapporté : **QUELS QUE SOIENT SES MOYENS, QUELLE QUE SOIT SA FORTUNE, SEUL IL NE PEUT SUFFIRE AUX EXIGENCES D'UNE TELLE ENTREPRISE.** Dans ces exemples, *quel* est adjectif et conséquemment variable, parce qu'il a la valeur de *quelque grand*. Effectivement, quand je dis **QUELS QUE SOIENT SES MOYENS, QUELLE QUE SOIT SA FORTUNE**, *quel* est un adjectif.

2o Quand *quelque* est avant un nom, il s'écrit en un seul mot, et s'accorde avec le nom : *nous ne vîmes que quelques personnes ; quelques avis qu'on lui donnaient, il les repoussait.* Ici *quelque* est encore un adjectif qui exprime un nombre vague, une quantité indéterminée.

3o Et si *quelque* est devant un adjectif immédiatement suivi de *que*, il est invariable, parce qu'il correspond à la conjonction *quoique* : **QUELQUES QUE SOIENT CES QUESTIONS, IL LES RÉSOLUT ; QUELQUES QUE SOIENT CES ÉPREUVES, IL LES RESTÈRENT ; QUELQUES QUE SOIENT SES SOUHAITS, IL LES ACCOMPLIT.** *QUELQUE PRESSES, QUELQUE RUSÉS QU'ILS SOIENT....*

Remarque. — Si l'adjectif qui suit *quelque* n'est pas immédiatement suivi de *que*, *quelque* est regardé comme adjectif : **QUELQUES GRANDS HOMMES**

adverbe, si je le déplace comme ci-dessous, sans rien ajouter, sans trancher à la proposition, et, ce qui est beaucoup plus, en lui conservant le même sens ?

*Ce malheureux enfant ne respecte pas ses parents même.* — Nous le voyons encore, pourquoi *même* cesserait-il d'être adverbe dans ce second exemple comme il l'est dans le premier ? — Pour conclure, répétons ceci dans les cas où *même* peut se rendre indifféremment par *aussi* ou par *non-moins*, il est indifférent de le traiter comme adverbe ou comme adjectif.

ue possède  
point, n'a ri  
399.—Tou  
f et s'accor  
n'il exprim  
s : TOUTE  
nt TOUS a  
est-à-dire  
les de vot  
re toutes s  
Tout est a  
quoique; alor  
nd'harmo  
1° Tout, a  
ant un ad  
e h muét  
es sont tou  
emples, l'  
aintenu.  
2° Tout, a  
nombre ;  
unies : 1°  
que cet ac  
e h aspiré  
nteuses.  
armonie ;  
es restèrent  
TEL, adjec  
nom : TEL  
Tel, avant  
rbe : TELL  
ductions  
digo, etc.  
L'expressi  
suit immé  
d'ordina  
rique ne s  
des lions,  
marque.—D  
quelfois au lieu  
raison; dans

près un ve... ue possèdent les autres nations, la France, sur ce  
 leurs occu... oint, n'a rien à leur envier.

MÊME la n... 399.—Tout est adjectif ou adverbe.—Il est adjectif  
 s, tous suj... et s'accorde, quand il est devant un nom, ou  
 les princes... n'il exprime la totalité des personnes ou des choses :  
 agés ont pe... : TOUTE âme est capable de quelques vertus ; ils  
 urs vétéma... nt TOUS absents ; ces enfants sont TOUS aimables  
 e est adve... est-à-dire sont aimables tous sans exception ; les  
 les de votre frère sont TOUTES instruites ; c'est-à-  
 re toutes sans exception.

ègles :  
 s'écrit en d... Tout est adverbe, quand il signifie tout à fait ou  
 auquel i... oique ; alors il devrait être invariable ; mais par rai-  
 s, QUELLE... nd'harmonie, il est assujetti aux règles suivantes  
 exigences d... 1° Tout, adverbe, reste invariable quand il est  
 el est adje... ant un adjectif qui commence par une voyelle ou  
 'il a la va... e h muette : elle est TOUT endormie, TOUT heureuse ;  
 quand je... es sont TOUT endormies, TOUT heureuses ; dans ces  
 soit sa forte... euples, l'oreille étant satisfaite, le principe est  
 il s'écrit e... intenu.

is ne vîme... 2° Tout, adverbe, prend quelquefois le genre et  
 'on lui don... nombre ; mais alors il faut deux circonstances  
 e un adje... unies : 1° qu'il soit devant un adjectif féminin ;  
 quantité i... que cet adjectif commence par une consonne ou  
 tif imméd... e h aspirée : elles restèrent TOUTES saisies, TOUTES  
 parce qu'... honteuses. Ici il y a écart du principe au profit de  
 que : QUE... harmonie ; l'oreille, en effet, ne supporterait guère,  
 les résou... es restèrent TOUT saisies, TOUT honteuses.

soient... TEL, adjectif, placé devant un nom, s'accorde avec  
 nom : TEL père, TEL fils ; TELLE mère, TELLE fille.

quelque n'es... Tel, avant un verbe, s'accorde avec le sujet de ce  
 que est... be : TELLE fut sa réponse.—On tire de ce pays des  
 grands hon... ductions précieuses, TELS sont le sucre, le café,  
 digo, etc.

L'expression TEL QUE se rapporte non au mot qui  
 suit immédiatement, mais à quelque autre terme,  
 d'ordinaire la précède : certaines contrées de  
 rique ne sont guère habitées que par des bêtes féro-  
 des lions, des tigres, etc.

ajouter, sans... N. — Nous le  
 en lui consei... dans ce second  
 N. — Nous le... spétons ceci de  
 ou par le... tel ou par le  
 verbe ou com... verbe ou com

marque.— Dans le style poétique ou dans le style élevé, tel s'emploie  
 quelquefois au lieu de l'un des adverbes de même ou aussi, pour indiquer une  
 raison ; dans ce cas il devrait être invariable. Cependant nos littéra-

teurs le considèrent comme s'il était adjectif ; ils écrivent donc : **TELS QUE** des rochers, se détachant tout à coup de leur base, renversent ce qui se trouve sur leur passage ; **TELLES** les phalanges d'Alexandre se précipitant sur l'ennemi, culbutaient ce qui osait leur résister ; c'est-à-dire **DE MÊME** OU **AINSI** que des rochers renversent, **DE MÊME** OU **AINSI** les phalanges d'Alexandre culbutaient.

2<sup>e</sup> Remarque.—*Tel* que ne saurait s'employer pour *quelque* ; ainsi ne dit-on pas : **Tel** savant qu'il soit, il ignore encore bien des choses **mais quelque** savant qu'il soit. ....

## CHAPITRE VI

### DU PRONOM

#### *Des pronoms PERSONNELS et de leur place dans les phrases*

391.—Les pronoms *personnels* employés comme sujets se mettent en général avant les verbes ; *il* parle, *tu* chantes, *il* rit.

Excepté, 1<sup>o</sup> lorsque le verbe est interrogatif : *viendras-t-IL ? partirons-NOUS ?*

2<sup>o</sup> Excepté quelques phrases exclamatives : *mange-t-IL, pour un enfant de son âge ! Est-IL barbare !*

2<sup>o</sup> Quand on intercale le verbe dans une phrase pour en attribuer les paroles à telle personne. *Acceptez-vous, me* DIT IL, *l'offre que je vous fais ? Non, lui* RÉPONDIS-IL.

4<sup>o</sup> Après quelque verbes qui se mettent au subjonctif sans conjonction : *PUISSÉ-JE le revoir un jour FÛT-IL aux antipodes, je saurai le trouver ; DUSSE-IL périr, j'essayerai de le sauver.*

5<sup>o</sup> Après *à peine, aussi, encore, au moins, du moins, peut-être, toujours, vainement, en vain* : *à peine étions-nous sortis, qu'il plut ; aussi en est-IL mort.* On peut aussi, alors, mettre le pronom avant le verbe, mais l'expression n'a plus la même grâce.

392.—Employés comme régimes, les pronoms *personnels* se placent avant le verbe : *je* L'entends, *il* m'appelle.

Excepté, 1<sup>o</sup> lorsqu'ils sont le régime des verbes à l'impératif : *promène-toi, attends-LE.*

Cependant, si l'impératif est accompagné d'une négative, le pronom se place avant le verbe : *L'attends pas, ne vous déshonorez jamais.*

393.—Remarque.—*Remarque* nom personnel, indifféremment, voir équivoque mot. Mais quand on met le pronom avant ; il demande

394.—Remarque

eux pronoms direct, le régime

A-NE... me

395.—Dep

es pronoms

relatif *y*, il

se servir

avant ces p

langue qui

peut pas plu

tends-*y*-ma

396.—Quel

es indirect

relatif *en* ;

venez-nous-

De la

397.—Les

jets peuve

instruit *san*

entre les

ns et, ou, i

398.—La r

yés comm

aples : *il n*

s tromper

se suivent

mier : *no*

399.—Cepen

dispensable

régime di

alt, si nous

393.—*Remarque.*—Lorsqu'un verbe à l'infinitif, ayant pour régime un pronom personnel, est sous la dépendance d'un verbe neutre, ce pronom se met indifféremment avant l'un ou l'autre verbe, parce qu'alors il ne saurait y avoir d'équivoque : *Je voudrais lui dire un mot, ou je lui voudrais dire un mot.* Mais quand ce premier verbe n'est pas neutre, il faut nécessairement mettre le pronom avant le verbe qui le régit. *Je désire l'entretenir un instant ; il demande à s'expliquer.*

394.—*Remarque.*—Lorsqu'un verbe à l'impératif a deux pronoms pour régimes, l'un direct, l'autre indirect, le régime direct se place le premier ; *apportez-les-moi, menez-nous-y.*

395.—Cependant, lorsque le régime direct est un des pronoms *le, la, moi, toi*, et le régime indirect relatif *y*, il vaut mieux prendre un autre tour que de se servir de *m'y, t'y, l'y* ; la transposition de *y* avant ces pronoms n'est pas plus heureuse ; une langue qui fait tant de sacrifices à l'harmonie ne peut pas plus s'accomoder de *mènes-y-le, achètes-y-la, attends-y-moi*, que de *mène-l'y, achète-l'y, attends-m'y* ; il faut alors éviter l'emploi de l'impératif.

396.—Quelquefois aussi l'impératif a deux régimes indirects, savoir : un pronom personnel et le relatif *en* ; dans ce cas, *en* se place le dernier ; *menez-nous-EN, apportez-lui-EN quelques-uns*, etc.

*De la répétition des pronoms personnels.*

397.—Les pronoms personnels employés comme sujets peuvent toujours se répéter : *IL travaille et IL instruit sans cesse.* Ils ne se suppriment guère entre les propositions liées par une des conjonctions *et, ou, ni* : *je le cherche ET ne le trouve pas.*

398.—La répétition des pronoms personnels employés comme régimes est de rigueur avant les temps simples : *il ne vous loue et ne vous flatte que pour vous tromper* ; mais avant plusieurs temps composés qui se suivent, on peut ne les exprimer qu'avec le premier : *nous l'avons acheté et revendu le même jour.*

399.—Cependant, la répétition du pronom serait indispensable, si l'un des temps composés voulait être au régime direct, et l'autre un régime indirect. On dit, *il nous a plu et nous a enchantés*, et non *il nous*

*a plu et enchantés*, parce que le premier *nous* est régime indirect, et le second régime direct.

400.—*Soi*, pronom de la troisième personne du singulier, se dit des personnes et des choses ; mais il faut remarquer qu'on ne l'applique aux personnes qu'autant qu'elles sont exprimées par un terme vague, indéterminé, comme *on*, *chacun*, *nul*, *quiconque*, *pas un*, *personne*, etc. : *chacun travaille pour soi* ; ou après un infinitif : **PRENDRE** garde à soi. On peut toujours le dire des choses : *un bienfait porte sa récompense en soi* ; *les remords que le crime traîne après soi* ; *de soi le vice est odieux.* (Acad.)

401.—Cependant, *soi* peut-être en rapport avec un nom de personne, lorsqu'il s'agit d'éviter une équivoque : *l'avare qui a un fils prodigue n'amasse ni pour soi ni pour lui* ; dans ce cas, le pronom *soi* se rapporte au sujet de la phrase. *Un homme de bien ne saurait empêcher qu'on ne dise de lui ce qu'un malhonnête homme fait dire de soi.*

402.—*Lui*, *leur*, se disent principalement des personnes : *Je lui parle*, je **LEUR** écris ; et quelquefois des animaux et des plantes : *ces chevaux sont rendus fatigués*—**LEUR** donner l'avoine ; *ces orangers périront si on ne leur donne de l'eau.* Avec ces derniers, cependant il est toujours mieux, quand cela est possible, de remplacer *lui*, *leur*, par un autre pronom. Ainsi, au lieu de dire, *pour qu'un arbre s'élançe, il faut lui couper les branches du bas*, dites, *il faut en couper les branches.*

403.—*Eux*, *elle*, *elles*, précédés d'une préposition ne se disent que des personnes ; *ceci est pour eux*—**POUR ELLES.**

404.—*Le*, *la*, *les*, se rapportent à un nom, ou à un adjectif, ou à un verbe.

1° En rapport avec un nom, ils n'en prennent le genre et le nombre que quand ce nom est déterminé (Un nom propre est toujours déterminé, un nom commun ne l'est que quand il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs *mon*, *ton*, *ce*, *cet*, etc.)

*Est-ce vous qui êtes JULIE ?—Je LA suis.*—*Êtes-vous LA MÈRE de cet enfant ?—Je ne LA suis pas.*—*Êtes-vous SA TANTE ?—Je LA suis.*

Mais à  
sœurs ? il  
nom, je  
ces noms

2° En rap  
cord si cet  
dire s'il es  
terminatif  
de que j'ai

Et à cett  
on doit r  
nous LE so  
l'adjectif m  
Il en est  
tent à un v  
intérêt de  
injustice.

405.—C'e  
déterminé,  
lé de l'artic  
e, cet, etc.,  
et nous LA r  
rapport, ma  
lors grâce

avec des pro  
uels ils son  
nière redre  
changeant q  
le, il leur a  
e, ou il leur  
avec nous ; il  
ne fait pas

406.—Le r  
rouom en g  
que. Ainsi  
ssi loin qu  
er, parce qu  
Esopo où à  
nce de if, ou  
ne a été au  
de meilleu

Mais à ces questions *êtes-vous MÈRE ? êtes-vous SŒURS ?* il faut répondre sans faire accorder le pronom, *je LE suis, nous ne LE sommes pas*, parce que ces noms *mère, sœurs*, ne sont point déterminés.

2° En rapport avec un adjectif, ils prennent l'accord si cet adjectif fait la fonction d'un nom, c'est-à-dire s'il est précédé de l'article, ou de l'un des déterminatifs *mon, ton, ce, cet, etc.* — *Êtes-vous MALADE de que j'ai déjà traitée ? — Je LA suis.*

Et à cette question, *mesdames, êtes-vous MALADES ?* on doit répondre, sans faire accorder le pronom, *nous LE sommes, nous ne LE sommes pas*, parce que l'adjectif *malades* n'est pas un nom déterminé.

Il en est de même quand ces pronoms se rapportent à un verbe : *nous devons défendre l'honneur et l'intérêt de nos parents, quand nous LE pouvons sans injustice.*

405. — C'est encore parce que le nom n'est point déterminé, c'est-à-dire parce qu'il n'est point précédé de l'article ni de l'un des déterminatifs, *mon, ton, ce, cet, etc.*, qu'on ne peut dire, *il leur a FAIT GRÂCE*, et nous LA refuse ; il vous REND bien JUSTICE sous tel rapport, mais il ne vous LA rend pas sous tel autre. Alors *grâce* et *justice* ne sauraient avoir de rapport avec des pronoms ; ils forment avec les verbes auxquels ils sont joints un sens indivisible. On ne peut nière redresser ces phrases qu'en y ajoutant ou en changeant quelques termes. On dirait, par exemple, *il leur a donné leur grâce, et nous a refusé la nôtre, ou il leur a fait grâce, et il a agi différemment avec nous ; il vous rend bien justice sous tel rapport, ne fait pas de même sous tel autre.*

406. — Le rapport d'un pronom personnel et d'un pronom en général doit être distinct, et sans équivoque. Ainsi, on ne pourrait dire : *La Fontaine a été aussi loin qu'Ésope dans tout ce qu'IL a fait de meilleur*, parce qu'on ne sait si le pronom *il* se rapporte à *Ésope* ou à *La Fontaine*. En mettant *celui-ci* à la place de *il*, ou fait disparaître l'ambiguïté ; *La Fontaine a été aussi loin qu'Ésope dans ce que CELUI-CI a fait de meilleur.*

## Des pronoms démonstratifs

407. — **CE**, au commencement d'une phrase, se répète dans le second membre de la phrase, lorsque ce second membre commence par le verbe *être*, et qu'il est suivi d'un autre verbe. *Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il croit... Ce qui me fâche le plus, c'est que...* On ne pourrait dire, *ce qui me fâche le plus est qu'il croit...*

408. — Pour éviter toute équivoque, répétez encore **ce** ayant le second membre de la phrase, lorsque ce membre peut se placer le premier: *une des premières qualités d'un roi, c'est la fermeté; la cause de ce malheur, c'est vous.* Ici la seconde partie de la phrase peut se placer au commencement: *la fermeté est une des premières qualités; vous êtes la cause de ce malheur.*

Ne dites pas, avec un grammairien suivi: *ce qui mérite le plus notre admiration est la vertu*; mais dites *c'est la vertu*. La suppression de *ce* fait que la phrase signifie: *les choses qui méritent le plus notre admiration sont la vertu*. Proposition fautive. En effet, les monuments les plus remarquables qui soient sortis des mains des hommes, les chefs-d'œuvre des arts, l'ordre et la marche des astres méritent notre admiration; et pourtant ni l'ordre dans lequel se meuvent les corps célestes, ni le Panthéon, ni les Pyramides d'Égypte ne sont la vertu.

409. — Mais **ce**, joint à un pronom relatif, et suivi du verbe *être* et d'un nom pluriel, doit nécessairement se répéter; il faut donc dire, *ce que vous dites là, ce sont des puérilités*, et non *ce que vous dites sont*. Partout ailleurs, c'est le goût et l'oreille qui décident de la répétition ou de la suppression de **ce**.  
*Le seul moyen d'obliger les gens à dire du bien de nous est d'en faire, ou c'est d'en faire.*

410. — Les pronoms *celui, celle, ceux, celles* n'ont d'autre fonction que de concourir, à l'aide de quelques mots, à déterminer soit les personnes soit les choses: *les merveilles des hommes ne sauraient se comparer à celles de la nature*. Ici les mots *de la nature* concourent avec le pronom *celles* à déterminer quelles sont les merveilles dont je parle. Mais il est contre le bon goût de les employer ainsi: *ceux vendus, celles achetées, celui livré*, dites, *ceux* vous servant d'un pronom relatif et du verbe à un temps personnel, *ceux que j'ai vendus, celles que vous avez achetées, celui qui a été livré*.

411. — *Celui-ci, celle-ci, ceci*, se disent des objets

plus rappers  
niers objets  
les plus él  
sère OELLE  
d'un caract  
riait touj  
cesse.

412. — **U**  
employé q  
demment  
bien, voici  
fréquemm  
VÔTRE, con

413. — **Le**  
ne se disen  
comme no  
des querell  
bien reçus,

**De**  
414. — **Le**  
même gen  
sonne que  
suis venu;  
et qui est v  
c'est  
Ainsi, ce v

Il ne  
Le relatif  
la première  
415. — **Lo**  
jectif préc  
détermine

(1) Ne dites pas  
être; vous gagn  
ou, tout au moins  
(2) Quel qu'en  
plus que douteux  
est nommé dispos  
première. — De pl  
autre chose que c

plus rapprochés de la personne qui parle ou des derniers objets nommés ; *celui-là, celle-là, cela*, des choses les plus éloignées ou des premières nommées : *je préfère CELLE-CI À CELLE-LÀ ; Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent : CELUI-CI (DÉMOCRITE) pleurait toujours, CELUI-LÀ (HÉRACLITE) pleurait sans cesse.*

*Des pronoms possessifs.*

412.— Un pronom. *possessif* n'est régulièrement employé que quand il se rapporte à un nom précédemment énoncé dans la même phrase : *voilà votre bien, voici le NÔTRE*. N'imitiez donc pas ce style trop fréquemment barbare du commerce ; *j'ai reçu LA VÔTRE, conformez-vous à LA NÔTRE (1)*.

413.— *Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur* ne se disent absolument que quand ils sont employés comme noms, *LE TIEN et LE MIEN sont la source de bien des querelles ; n'ajoutons rien du NÔTRE ; vous serez bien reçus, vous et LES VÔTRES ; êtes-vous DES NÔTRES ?*

*Des pronoms relatifs ou conjonctifs.*

414.— Le pronom relatif doit toujours être du même genre, du même nombre et de la même personne que son antécédent : *c'est moi qui ai vu et qui suis venu ; toi qui as vu et qu'es venu ; lui qui a vu et qui est venu ; nous qui avons vu et qui sommes venus ; c'est vous qui avez vu et qui êtes venus, etc.* Ainsi, ce vers de Racine n'est pas correct :

*Il ne voit à son sort que moi qui s'intéresse.*

Le relatif *qui* étant, comme son antécédent *moi*, de la première personne, il faut *qui m'intéresse (2)*.

415.— Lorsque l'antécédent du relatif est un adjectif précédé d'un article, c'est cet adjectif qui détermine le nombre et la personne du relatif : *vous*

(1) Ne dites pas non plus, *j'ai reçu votre honorés*, mais simplement *votre lettre* ; vous gagnerez en régularité plus que vous ne perdrez en courtoisie ; ou, tout au moins, dites *votre honorée lettre*.

(2) Quel qu'en disent ceux qui pensent justifier cette manière de dire, il est plus que douteux que l'illustre poète eût dit : *il ne voit à son sort que nous* qui nous sommes disposés à s'intéresser, autre manière de dire qu'autoriserait la première. — De plus, *ne... que* signifiant ici *seulement*, il n'y a dans ce vers rien d'autre chose que ceci : *il voit seulement moi qui m'intéresse à son sort*.

êtes LE SEUL QUI L'AIT fait, et non qui l'avez fait. (ACAD.)  
 — Vous êtes LE PREMIER QUI AIT OSÉ faire une telle entreprise, et non qui avez osé; faites-vous partie des CENT CINQUANTE QUI ONT VOTÉ contre le projet? Parce que, dans ce cas, il y a ellipse de quelque nom; c'est comme s'il y avait, vous êtes le seul homme qui L'AIT FAIT, le premier homme qui AIT OSÉ, etc.

416.—Mais si l'adjectif conservait sa qualité d'adjectif, c'est-à-dires'il n'était point précédé de l'article, le relatif prendrait le genre, le nombre et la personne, non du sujet du verbe précédent, mais du nom ou du pronom auquel se rapporte cet adjectif: cette nouvelle fut foudroyante pour nous TROIS QUI DEVIONS renoncer à l'espoir de revoir notre patrie; il n'y avait que nous DEUX QUI ÉTIIONS, que vous TROIS QUI ÉTIEZ; vous êtes ici PLUSIEURS QUI POUVEZ...

417.—De ce principe, il résulte qu'il faut dire: nous sommes LES DEUX QUI ONT ÉCHAPPÉ au naufrage, et nous sommes DEUX QUI AVONS ÉCHAPPÉ au naufrage.

#### De la place des pronoms relatifs

418.—Dans une phrase bien faite, le pronom relatif doit être immédiatement après son antécédent. Il ne serait donc pas correct de dire, il se trouvait un homme au milieu de l'assemblée qui cria d'une voix tonnante.....; il faudrait tourner la phrase de manière que le relatif suive son antécédent, et dire, au milieu de l'assemblée se trouvait un homme qui cria.

419.—Cependant, quoique le relatif ne suive pas immédiatement l'antécédent, on dit bien, ce sont les quatre points de l'horizon, AUXQUELS on rapporte tous les autres, parce que la conformation du pronom auxquels en indique clairement la relation.

420.—Qui, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées: la dame à qui je parle; le bois à qui je conte mes peines.

421.—DONT marque la relation: l'affaire DONT je vous ai entretenu; la maladie DONT il est mort.

422.—D'ou marque plus spécialement le lieu: le pays d'ou je viens; le péril d'ou l'on m'a sauvé.

423.—M  
 sonnés, il  
 elle sort, l

Rem

424.—Q  
 livre que  
 une prépo  
 qu'il fit si  
 mois qu'il  
 sert-il, qu'  
 sert-il? et

425.—Y  
 j'irais: ou  
 je n'IRAI pe  
 d'harmonie

426.—Le  
 lorsqu'il r  
 ceci: ces p  
 pensez, c'es  
 qu'elles son  
 maticale ex  
 mie, d'acce  
 elle dit in  
 homme qu'  
 cela comme  
 il faut avoi  
 pour comm

427.—Ch  
 sa, ses, tant

528.—Cha  
 1° Lorsqu  
 à chacun s  
 pluriel, et q  
 remettez ces  
 des offrande

429.—Cha  
 1° Lorsqu  
 à chacun L

423.—Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer *dant* à *d'où* : *la famille DONT elle sort, le héros DONT elle descend.* (ACAD.)

*Remarques diverses sur les pronoms relatifs*

424.—*QUE* est presque toujours régime direct : le livre *QUE* je lis. Quelquefois, cependant, il contient une préposition, comme dans ces phrases : *l'hiver qu'il fit si froid, c'est-à-dire pendant lequel ; les six mois qu'il a voyagé, c'est-à-dire pendant lesquels ; QUE sert-il, qu'est-il nécessaire de crier ? c'est-à-dire à quoi sert-il ?* etc. (ACAD.)

425.—*Y*, pronom, se supprime dans *j'irai* et dans *j'irais* : on dit donc, *je suis invité à cette soirée, mais je n'IRAI pas, et non je n'Y IRAI pas*. c'est une raison d'harmonie qui a donné lieu à cette suppression.

426.—*Le*, pronom, est quelquefois elliptique, c'est lorsqu'il représente un membre de phrase, comme ceci : *ces personnes sont plus instruites que vous ne LE pensez, c'est-à-dire plus instruites que vous ne pensez qu'elles sont instruites*. Quoique l'exactitude grammaticale exige que ce pronom soit exprimé, l'Académie, d'accord avec l'usage, le supprime souvent ; elle dit indifféremment, *il pense être plus habile homme qu'il N'EST ou qu'il NE L'EST ; il n'en ira pas de cela comme VOUS PENSEZ, pour comme VOUS LE PENSEZ ; il faut avoir la berlue pour juger comme VOUS FAITES, pour comme VOUS LE FAITES, etc.*

*Des pronoms indéfinis*

427.—*CHACUN* demande à être suivi tantôt de *son*, *sa, ses*, tantôt de *leur, leurs*.

428.—*Chacun* est suivi de *son, sa, ses*, dans deux cas : 1° Lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé : *remettez à chacun SA part ; 2° lorsqu'il est précédé d'un pluriel, et qu'il se trouve après le régime direct : remettez ces livres, chacun à SA place ; ils apportèrent des offrandes, chacun selon SES moyens.* (ACAD.)

429.—*Chacun* prend *leur, leurs*, dans deux cas : 1° Lorsqu'il précède le régime direct : *donnez-leur à chacun LEUR part ; ils ont rempli chacun LEUR devoir.*

2° Lorsque le verbe n'a point ou ne saurait avoir de régime direct : *ces trois généraux commandaient alternativement chacun LEUR jour.* (ACAD. au mot *jour*)

*Ils s'en sont allés chacun de LEUR côté.* (ACAD., au mot *chacun* (1)). *Mes fils voyagent chacun LEUR tour pour LEUR santé.*

430.— L'UN ET L'AUTRE signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet : *apportez L'UN ET L'AUTRE, j'ai parlé à L'UN ET L'AUTRE.*

431.— L'UN L'AUTRE s'emploie pour exprimer la réciprocité : *ils s'aident, ils s'aiment L'UN L'AUTRE.*

Mais la réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe par lequel ce pronom peut être régi. Il faut donc dire, *ils se nuisent l'un à l'autre, ils se succèdent l'un à l'autre, etc.*, et non, *ils se succèdent, ils se nuisent l'un l'autre.*

432.— Lorsque les objets représentés par ces pronoms sont divisés seulement en deux parties, il faut dire, *les uns*, pour la première partie, et *les autres*, pour la seconde : *LES UNS étudiaient et LES AUTRES jouaient.*

433.— Pour les divisions en plus de deux parties, il faut représenter la première partie par *les uns*, et chacune des parties suivantes par *d'autres* : *LES UNS allaient directement devant eux, D'AUTRES à droite, D'AUTRES à gauche, et D'AUTRES encore restaient immobiles.*

434.— Remarque.— Lorsqu'il s'agit de plus de deux objets, il est mieux d'employer ce pronom au pluriel : *les poissons se mangent LES UNS LES AUTRES*, et non *l'un l'autre*. Cependant on trouve dans l'Académie ; *on va appeler tous les soldats L'UN APRÈS L'AUTRE* (au mot *appeler*).

(1) Les principes de Girault-Duvivier et de Chapsal sont en contradiction avec ces exemples de l'Académie. L'opinion de ces grammairiens est que *chacun*, précédé d'un pluriel, prend *son, sa, ses*, quand il n'y a pas de régime direct; ils disent donc : *ils ont opiné chacun à son tour.*

Mais outre que l'Académie est opposée à ce principe, voyez quelle bizarrerie et aussi quelle incohérence ! Ces auteurs disent comme nous, *me suis vuons chacun en son particulier, vous vivez chacun de votre côté*, en mettant les adjectifs possessifs *notre* et *notre* en relation avec les sujets *vous*. Puis, désertant ce principe, ils nous enjoignent de dire : *ils vivent chacun de son côté, ils parlent chacun son tour*, en mettant l'adjectif possessif en relation, non avec le sujet *ils*, mais avec *chacun*. Nous ne saurions partager cet avis.

435.— C du singu si présisé ON n'est p DOUCE et

436.— C pluralité, d'un arti essuyer d

436 bis. ticulière loin en e dit aussi etc. (Voin

437.— C n'imitez QUI osera QUI viend sont de tr quiconque

438.— R RIEN n'est lorsqu'il peut s'em RIENS, gra

439.— I qui puisse Mon L'impér

(1) L'Académie sens de on ind arrive bien sou marque du plu

435.—ON, quoique ordinairement du masculin et du singulier, désigne dans quelques circonstances si présimé une femme, qu'alors il est féminin : *ON n'est pas toujours JEUNE et BELLE; quand ON est DOUCE et PI ÉVENANTE, on obtient tout de son mari.*

436.—On peut aussi se prendre dans une idée de pluralité, mais seulement avant un nom, et à l'aide d'un article pluriel : *ON n'est pas DES esclaves pour essayer de si mauvais traitements !* (1) (ACAD.)

436 bis.—On dit quelquefois *l'on* pour *on*, et particulièrement après *et, si, ou*. Mais on a été trop loin en en faisant un principe absolu ; l'Académie dit aussi souvent *si on, et on, que si l'on, et l'on*, etc, etc. (Voir la note de la page 57.)

437.—QUICONQUE signifiant *qui que ce soit qui*, n'imites pas ceux qui disent : *QUICONQUE d'entre eux QUI oserait ; QUICONQUE de votre famille ou de vos amis QUI viendra nous voir sera bien reçu* : ces deux qui sont de trop, il faut *quiconque d'entre eux oserait, quiconque viendra.*

438.—RIEN est le plus souvent pronom indéfini : *RIEN n'est beau comme le ciel. Rien* est nom commun lorsqu'il signifie *choses de nulle importance* ; alors il peut s'employer au pluriel : *s'arrêter, s'amuser à des RIENS, grand diseur de RIENS.*

## CHAPITRE VII

### DU VERBE

#### 1° Du sujet

439.—Il n'y a que les verbes à un mode personnel qui puissent avoir des sujets :

*Mon frère ÉCRIT, votre ami vous APPELLE.*

*L'impératif seul n'a pas de sujet.*

(1) L'Académie rejette donc ce précepte d'un grammairien, que quand le sens de *on* indique évidemment qu'il désigne plusieurs personnes, ce qui arrive bien souvent, l'adjectif et le participe qui s'y rapportent prennent la marque du pluriel.

*Viens, courons, marchez.*

440.—De ce principe il résulte qu'un sujet placé avant un temps de l'infinifitif est le sujet, non de ce temps, mais de quelque autre verbe suivant.

Il faut donc dire : *Alexandre, AYANT SAISI les meurtriers de Darius, son ennemi, les FIT périr* ; et non *il les fit périr*, parce que *Alexandre* étant le sujet de *fit*, il serait incorrect de reproduire ce sujet dans le pronom *il*.

Nous avons vu (page 32) qu'un verbe ayant plusieurs sujets se met au pluriel : *mon frère et ma sœur jouent*.

441.—Cependant, quoiqu'il ait plusieurs sujets, le verbe reste au singulier :

1° Lorsque les sujets sont synonymes : *une équité, une probité intacte FAIT le fond de son caractère.— Dans tous les âges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude EST un bien.*

442. *Remarque.*—Répétons encore qu'entre les expressions synonymes, il ne faut pas se servir de la conjonction *et* : il serait donc incorrect de dire, *l'amour du travail et le goût de l'étude est un bien.*

443.—2° Lorsque les sujets sont placés par gradation : *la détonation d'une arme à feu, le cri des animaux, l'obscurité, le silence même l'EFFRAIE. Ne reculez pas devant ce sacrifice : votre intérêt, votre honneur, Dieu vous le COMMANDE.*

*Commande* reste au singulier, parce que le dernier sujet, *Dieu*, est l'expression dominante : l'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur humain devant Dieu. Dieu seul reste, et fait seul la loi au verbe. (DOMERGUE.)

444.—3° Lorsque les sujets sont résumés par une des expressions *personne, nul, rien, tout.*

Vous n'êtes point à vous, le temps, les biens, la vie,  
*Rien* ne vous appartient, *tout* est à la patrie.

Ni grands, ni riches, ni petits, *nul* enfin ne peut se soustraire à la mort.

Dans ces sortes de phrases, il y a ellipse d'un verbe au pluriel ; c'est comme si l'on disait, ni les grands, ni les riches ne peuvent, *nul* enfin ne peut.

445.—4° Lorsqu'un seul des sujets unis par la conjonction *ou* doit faire l'action exprimée par le verbe, ce qui arrive toujours lorsqu'il s'agit de faits particuliers :

446.—Dans ces personnes, il faut priorité : mon

447.—M d'une sorte verbe alors avec un se La peur fautes (Ac. auquel, da ou BIEN la la peur ET

Le bonheur La peur ou Le temps ou

Le roi doit l e lorsque le roi ou (ACAD.)

On dirait tenir ce lan qu'on attri

La bravo traits subli qu'il est du ter, de proc

La cupid Celui qui p attribue le réunies, ma

La cupid crimes. Pe qu'on veut de la venge

448.—1<sup>re</sup> par ni, le v

*Votre père ou votre oncle SERA maire de cette ville ;  
 Mon frère ou mon ami vous SERVIRA d'interprète ;  
 La douceur ou la violence en VIENDRA à bout ;  
 Ou l'amour ou la haine en FERA la cause.*

446.— Dans ce cas même, cependant, si les sujets sont de différentes personnes, il faut mettre le verbe au pluriel, et à celle des personnes qui a la priorité : *mon frère ou moi* dans la réponse à cette lettre. (ACAD.)

447.— Mais lorsqu'il s'agit de faits généraux ou d'une sorte de maxime, ou à la valeur de *et* ; le verbe alors s'accorde avec tous les sujets, et non avec un seul.

*La peur ou la misère ONT FAIT commettre bien des fautes* (ACAD.). Ici, il ne s'agit plus d'un fait particulier, auquel, dans le doute, on donne pour motif *la peur* ou *BIEN la misère* ; on pose en principe général, que *la peur ET la misère ont fait commettre bien des fautes*.

*Le bonheur ou la témérité ONT PU faire des héros.* (MASELLON.)  
*La peur ou la besoin FONT tous les mouvements de la souris.* (BUFFON.)  
*Le temps ou la mort SONT nos remèdes.* (J.-J. ROUSSEAU.)

*Le roi boit !* est une acclamation usitée dans les repas du jour des Rois, lorsque le roi ou la reine de la fête BOYVENT. (ACAD., au mot boire.)

Bredouille signifie jeton ou pavillon qui SERVENT à marquer que... (ACAD.)

On dirait donc : *la bravoure ou la vanité lui A FAIT tenir ce langage* ; parce qu'il s'agit d'un fait isolé, qu'on attribue à la bravoure ou à la vanité.

*La bravoure ou la vanité ENFANTENT parfois des traits sublimes*, parce qu'on parle en général, parce qu'il est du propre de ces deux sentiments d'enfanter, de produire des traits sublimes.

*La cupidité ou la vengeance l'A porté à ce crime*. Celui qui parle ainsi tient à faire entendre qu'il attribue le crime non à la cupidité et à la vengeance réunies, mais à l'une des deux seulement.

*La cupidité ou la vengeance PORTENT souvent aux crimes*. Pourquoi ici le verbe au pluriel ? Parce qu'on veut dire qu'il est du propre de la cupidité et de la vengeance de porter aux crimes.

448.— 1<sup>re</sup> Remarque.— Lorsque les sujets sont liés par *ni*, le verbe s'accorde avec tous les sujets :



NI l'amour NI la haine ne nous SUIVENT dans le tombeau.

NI l'or NI la grandeur ne nous RENDENT heureux.

NI l'un NI l'autre n'ONT fait leur devoir (1).

449.—Cependant, si la phrase exprime une idée telle, que l'un des sujets seulement doive faire l'action exprimée par le verbe, ce verbe alors ne s'accorde qu'avec le dernier de ces sujets :

NI l'un NI l'autre n'EST l'homme qu'il me faut.

NI le maire NI le préfet ne PRÉSIDA l'assemblée.

450.—2<sup>e</sup> Remarque.—L'un et l'autre EST bon ou SONT bons, dit l'Académie. Ici encore nous préférons le pluriel *l'un et l'autre vous aiment* (2).

451.—3<sup>e</sup> Remarque.—De deux noms unis par *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que*, le premier seul est sujet, parce que ces conjonctions, au lieu de réunir les personnes et les choses, ne font que les comparer.

*Le fils, COMME le père, EST doux et affable, c'est-à-dire est doux et affable, comme son père est ou était doux et affable.*

*La force de l'âme, AINSI QUE celle du corps, EST le fruit de la tempérance, c'est-à-dire la force de l'âme est le fruit de la tempérance, AINSI QUE celle du corps est le fruit de la tempérance.*

(1) L'Académie dit aussi *ni l'un ni l'autre n'A FAIT son devoir* ; en cela elle se fonde probablement sur ce que *ni l'un ni l'autre* correspond au mot latin *neuter*, avec lequel on met le verbe au singulier. Et, sur ce point, on trouve dans nos plus grands auteurs une foule d'exemples tour à tour au pluriel et au singulier.

Racine a dit : *Ni cet asile NI mon courroux N'ONT pu.*

Et ailleurs : *Ni crainte NI respect ne m'en FEUT détacher.*

Boileau : *Ni l'un NI l'autre ne DOIT être mis en parallèle.*

Voltaire : *La vertu NI le temps ne FONT point EFFACÉ :*

Et ailleurs : *Ni l'une NI l'autre manière n'EST élégante.*

La Fontaine : *Ni l'or NI la grandeur ne nous RENDENT heureux.*

Et ailleurs : *Ni mon grenier NI mon armoire ne se, REMPLIT à babiller.*

Après de telles autorités, le singulier ne peut certainement pas être regardé comme une faute ; mais ce qui nous fait préférer le pluriel, c'est que nous voyons dans *ni un terme correspondant à la conjonction et, accompagné d'une négative*. Or, le même principe qui nous fait dire *Pierre et Paul viendront*, nous fait préférer le pluriel dans *ni Pierre ni Paul ne viendront*, idée qui correspond à cette phrase irrégulière ; *Pierre et Paul ne viendront pas*.

(2) En mettant le singulier avec *l'un et l'autre*, l'Académie se fonde vraisemblablement sur ce que ce mot vient de *uterque*, expression latine avec laquelle le verbe latin se met au singulier.

452.—4<sup>e</sup>  
collectif...

453.—5<sup>e</sup>  
ne se met  
lorsqu'il es  
de la troisi

Ce sont a

On dirait donc  
singulier :

*C'est l'avarice  
plaisirs qu'il rec  
être n'est pas au*

*Mais il faudrait  
qu'ici le verbe et*

454.—Ce  
le verbe *être*  
était le rég  
*Arabes que*  
*liberté que*  
usage nous  
donc le rég  
révolutions  
té : *principe*

455.—2<sup>d</sup>  
de *excepté,*  
SI CE N'EST  
*entreprise ?*

456.—Plu  
ne peuvent,  
*manger, et o*

Nous ne  
*chasser, pé*  
CONSTITUENT  
à-dire l'acti

(1) L'Académie  
verbe être est pré  
que festinus ; et, p  
nconciation amène  
*nos propres biens*  
*ce nos propres bie*

452.—4<sup>e</sup> Remarque.—Si le sujet d'un verbe est un collectif...(Voyez page 111).

453.—5<sup>e</sup> Remarque.—Le verbe *être* précédé de *ce* ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel :

*Ce sont ces messieurs, c'étaient elles.* (1)

On dirait donc, contrairement à la logique, et en mettant le verbe *être* au singulier :

*C'est l'avarice et l'ambition qui troublent le monde ; c'est la gloire et les plaisirs qu'il recherche, parce que le nom qui suit immédiatement le verbe être n'est pas au pluriel.* (ACAD.)

Mais il faudrait dire : *ce sont les plaisirs et la gloire qu'il recherche, parce qu'ici le verbe être est suivi d'un nom pluriel.*

454.—Cependant nous ferons remarquer, 1<sup>o</sup> que le verbe *être* resterait au singulier, si le nom pluriel était le régime direct du verbe suivant : *c'est des Arabes que nous vient cet usage ; c'est des principes de liberté que naissent la plupart des révolutions.* Cet usage nous vient de qui ? *des Arabes* ; ce nom est donc le régime indirect de *vient* ; la plupart des révolutions naissent de quoi ? *des principes de liberté* : *principes* est donc le régime indirect de *naissent*.

455.—2<sup>o</sup> Que dans *si ce n'est*, ayant la signification de *excepté*, le verbe *être* reste toujours au singulier : *SI CE N'EST EUX, quels hommes eussent osé faire cette entreprise ? c'est-à-dire excepté eux.* (ACAD.)

456.—Plusieurs infinitifs étant sujets d'un verbe ne peuvent, a-t-on dit, vouloir le pluriel : *boire, manger, et dormir, c'est leur seule occupation.*

Nous ne saurions partager cet avis, nous dirons, *chasser, pêcher, faire de la musique et monter à cheval* CONSTITUENT, FONT, COMPOSENT tous les exercices, c'est-à-dire l'action de monter à cheval, l'action de pêcher,

(1) L'Académie met indifféremment le singulier ou le pluriel, lorsque le verbe *être* est précédé d'une négative ; elle dit donc, *ce n'était ou ce n'étaient que festins* ; et, pour l'harmonie, elle ne met que le singulier, lorsque la prononciation amènerait deux fois le son *ce* ; au lieu donc de dire, *FUSSENT-ce nos propres biens qu'il fallût sacrifier, nous ne reculerons point*, elle dit *rûte nos propres biens*.

et **constituent, font, etc.** ; *manger sans discrétion et boire avec intempérance, DÉTRUISENT la santé (1).*

*Être né grand, et vivre en chrétien, N'ONT rien d'incompatible.* (MABILLON.)

*Instruire, persuader, émouvoir, SONT la tâche de l'éloquence.* (MABILLON.)

*Promettre et tenir SONT deux.* (ACAD.)

### Régime ou complément des verbes

457 — Ce serait exprimer deux fois le même rapport que de dire :

*C'est à vous à qui je veux parler,  
C'est POUR vous POUR qui je travaille,  
C'est en cela en quoi j'espère.*

*Il faut dire : C'est à vous que je veux parler,  
C'est pour vous que je travaille,  
C'est en cela que j'espère.*

*Ou encore : C'est vous à qui je veux parler.  
C'est vous pour qui je travaille,  
C'est cela en quoi j'espère.* (ACAD.)

Il faut préférer la première de ces façons de parler.

458.— *Remarque.*— L'adverbe (comme nous l'avons vu page 81) renfermant en lui une préposition, on ne pourrait dire *c'est là où je demeurais* ; la phrase alors contiendrait le vice même que nous venons de signaler ; car *là* signifiant *dans cet endroit-là*, et *où*, *dans lequel endroit*, il s'ensuivrait qu'on aurait dit, *c'est dans cet endroit-là, dans lequel endroit je demeurais*. Il faut *c'est là que je demeurais*.

Par la même raison, dites :

*C'est DE LÀ QUE je tire mes marchandises,  
C'est DE LÀ QUE nous vient tel objet.*

Et non, *c'est de là d'où je tire, de là d'où nous vient...*

459.— Un nom ou un pronom peuvent être régis par plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent : *je hais, je déteste, je méprise le menteur.*

(1) Quand on nous dit, *boire, manger et dormir, c'est leur seule occupation*, non seulement on fait un exemple qui n'a nullement trait à la règle, mais encore qui tourne contre elle, qui la détruit. *C'est* s'y trouvera au singulier ou au pluriel, selon qu'on voudra mettre *occupation* à l'un ou à l'autre de ces nombres : *boire, manger et dormir, en sont leurs seules occupations.*

Mais si d  
et l'autre l  
d'eux ait so

Le souve  
astres et LE  
ment des a

460.— Cet  
préposition

*C'est un b  
Il parle to*

parce que l  
et l'autre la  
veulent être

Mais, il  
Il a par

seraient de  
demande la  
Pour les rec

*Il est utile.  
Il a parlé*

De la

461.— Lors  
régime indir

Donnons à  
affaires. En  
thage, Scipion

462.— Si le  
mieux placer

*Ne sacrifiez  
eux.*

463.— Cet c  
verti par la n  
dire, j'ai pay  
l'argent que j

Mais si de deux verbes, l'un veut un régime direct et l'autre le régime indirect, il faut que chacun d'eux ait son régime.

*Le souverain Créateur préside AU mouvement des astres et LE règle, et non préside et règle le mouvement des astres.*

460.— Cette règle s'applique aux adjectifs et aux prépositions. On dirait bien :

*C'est un bonheur d'être UTILE et CHER à sa patrie ;*

*Il parle tout à la fois POUR et CONTRE le projet ;*

parce que les adjectifs *utile* et *cher* demandent l'un et l'autre la préposition *à*, et que *pour* et *contre* veulent être immédiatement suivis de leur régime.

*Mais, il est UTILE et CHÉRI de sa famille,*

*Il a parlé CONTRE et en FAVEUR du projet,*

seraient des phrases incorrectes, parce que *utile* demande la préposition *à*, et *chéri* la préposition *de*. Pour les redresser, il faudrait dire :

*Il est utile à sa famille et EN est CHÉRI,*

*Il a parlé CONTRE le projet et EN FAVEUR du projet.*

*De la place du régime à l'égard du verbe*

461.—Lorsqu'un verbe a un régime direct et un régime indirect, le plus court se place le premier :

*Donnons à l'étude les loisirs que nous laissent les affaires. En portant la guerre sous les murs de Carthage, Scipion délivra sa patrie d'une ruine probable.*

462.—Si les régimes sont d'égale longueur, il vaut mieux placer le régime direct le premier :

*Ne sacrifiez pas un présent certain à un avenir douteux.*

463.— Cet ordre, cependant, est quelquefois interverti par la nécessité d'être clair. Au lieu donc de dire, *j'ai payé la vaisselle plate qu'on m'a faite avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison, dites, en*

commençant la phrase par sa partie la plus longue, *j'ai payé, avec l'argent que j'ai reçu à valoir sur ma maison, la vaisselle plate qu'on m'a faite.*

464.—Quand à la place des mots en général, il faut, pour éviter les équivoques, prendre pour principe de placer les mots régis près des mots régissants.

Ainsi, pour redresser ces phrases de Wailly, *croyez-vous pouvoir ramener ces esprits égarés par la douceur? les maîtres qui grondent ceux qui les servent avec emportement sont les plus mal servis*, il faut, dans la première, placer le nom régi *la douceur* près du régissant *ramener*, et par conséquent dire, *croyez-vous ramener par la douceur ces esprits égarés?* et, dans la seconde, rapprocher la locution adverbiale *avec emportement* du verbe *grondent*, dont elle détermine la signification : les maîtres qui *grondent avec emportement* sont les plus mal servis.

465.—En général, il est mieux, lorsqu'un adjectif ou un verbe a plusieurs régimes unis par une des conjonctions *et, ni, ou*, d'exprimer ces régimes par des mots de même espèce ; ou, si ce sont des verbes, de les mettre au même temps. Au lieu donc de dire :

*Il aime l'étude et à jouer ; il est nécessaire de FAIRE ce voyage et que vous PARTIEZ promptement*, dites : *il aime L'ÉTUDE et le JEU aussi, ou : il aime à JOUER et à ÉTUDIER ; il est nécessaire que vous FASSIEZ ce voyage, et que vous PARTIEZ promptement.*

466.—Mais on ne peut en faire un principe absolu, c'est le goût seul qui doit en décider. Nous pensons donc avec une foule de bons auteurs, avec Wailly et l'abbé d'Olivet, qu'on ne peut blâmer ces phrases :

*Il emploie ses revenus AUX BESOINS de sa maison et à VÊTIR les pauvres de son quartier ; il faut pour la moitié de votre cavalerie UN NOMBRE suffisant d'autres navires, et QUE TOUT SOIT à portée de s'opposer aux irruptions soudaines, etc.*

Pour moi, qu'en santé même un autre monde étonne,  
Qui crois l'âme immortelle et que c'est Dieu qui tonne. . . .

(BOILEAU)

467.— L

Nous a

468.— C

tions de o  
un sentim  
ou de l'es

Il est

Ce tra

Cette

Ce po

469.— R

tué, mais

régime di

de celles-c

Je LUI a

je LEUR ai

sur votre c

Lui et le

Il faut dir

sens de la

et non j'ai

dire des ch

eux disant

En n'em

donnerait

Que quelq

faire des of

avons vu of

il est quest

qu'on les a

personne q

avantageus

ai vu faire

Il y a des cas,

éviter l'emploi de

exemple de l'Ac

laisés prendre.

470.— Le  
j'ai couru ;  
blessé, il est

467.— Le verbe *passif* s'emploie, ou sans régime, *Nous avons été trompés* ;

468.— Ou avec des régimes, à l'aide des prépositions de *où* *par*. On met *de* lorsque le verbe exprime un sentiment, et *par* s'il exprime une action du corps ou de l'esprit, ou une action faite par les choses :

*Il est HAÏ DE ses voisins.*

*Ce travail A ÉTÉ CONÇU PAR une bonne tête.*

*Cette jeune personne A ÉTÉ DOTÉE par son oncle.*

*Ce pont A ÉTÉ EMPORTÉ par les eaux.*

469.— *Remarque.*— L'usage a quelquefois substitué, mais à tort, le régime indirect, *lui, leur*, au régime direct *le, la, les*, dans des phrases du genre de celles-ci :

*Je LUI ai vu faire des tours qui me le font mépriser ;*  
*je LEUR ai entendu dire des choses fort inconvenantes sur votre compte.*

*Lui et leur* de ces exemples sont des irrégularités.

Il faut dire : *je L'AI vu faire des tours*, parce que le sens de la phrase est que j'ai vu *lui* faisant des tours, et non j'ai vu *faire à lui* des tours ; *je LES ai entendus dire des choses*, parce que le sens est j'ai entendu *eux* disant des choses fort inconvenantes.

En n'employant pour tous les cas que *lui, leur*, on donnerait fréquemment à la phrase un sens double. Que quelqu'un, par exemple, nous dise, *je LUI ai vu faire des offres avantageuses ; les fleurs que nous LEUR avons vu offrir*, nous ne saurons si la personne dont il est question a fait les offres, ou si c'est à elle qu'on les a faites, etc. Il faut donc dire, si c'est la personne qui fait des offres, *je L'ai vu faire des offres avantageuses* ; et si c'est à elle qu'on en fait, *je LUI ai vu faire des offres*, etc.

Il y a des cas, il est vrai, où il n'est pas possible de suivre cette règle, ni d'éviter l'emploi de *lui, leur*, quand la logique exigerait *le, la, les* ; tel est cet exemple de l'Académie : *il s'est dit le maître de ces objets, et on LES LUI a laissé prendre.*

#### *De l'emploi des auxiliaires.*

470.— Le verbe *AVOIR* marqué l'action : *j'ai frappé j'ai couru* ; le verbe *ÊTRE*, l'état, la situation : *je suis blessé, il est mort*. Il s'ensuit donc.

1° Que les verbes **ACTIFS**, exprimant tous une action ou un sentiment, se conjuguent tous avec **AVOIR** : *j'ai lu, j'ai estimé* ;

2° Que les verbes **PASSIFS**, exprimant tous un état, une situation, se conjuguent tous avec **ÊTRE** : *je suis étouffé, elle est chérie*.

471.—Cependant, quoiqu'il y ait action, une raison d'euphonie a fait préférer *être* à *avoir* pour tous les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne. On dit donc, *je me suis habillé, il s'en est allé, nous nous sommes promenés*, pour éviter ce qu'il y aurait de dur dans *je m'AI habillé, il s'en A allé, nous nous AVONS promenés*. Jusqu'ici, il n'y a aucune exception.

472.—Mais le principe est loin d'être aussi général à l'égard des verbes *neutres*, que nous diviserons en quatre catégories : 1° en verbes neutres marquant l'action, et néanmoins se conjuguant avec *être* ; 2° en verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant alors tantôt *avoir*, tantôt *être* ; 3° en verbes neutres prenant indifféremment *avoir* ou *être* ; 4° en verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

1° Des verbes neutres marquant l'action et se conjuguant néanmoins avec **ÊTRE** :

473.—La plupart des verbes neutres marquant l'action prennent l'auxiliaire **AVOIR** : *j'ai marché, j'ai couru, il a voyagé, nous avons ri*, etc.

474.—Il faut en excepter *aller, arriver, éclore, entrer, mourir, naître, venir*, et ses composés *intervenir, prévenir, revenir*, qui prennent l'auxiliaire **ÊTRE**, par la raison que, dans les temps composés, à l'inst. de marquer la transition d'un état à un autre, ces verbes expriment tout simplement une action accomplie, un fait consommé : *il EST ALLÉ à Rome, je SUIS ARRIVÉ d'hier; il EST ÉCLORÉ à quatre-vingt-dix ans; les petits SONT ÉCLOS; il EST PARTI d'apoplexie*.

475.—Quant aux verbes *contenir, contrevenir, succéder, venir*, autres composés de *venir*, voyez pages 163, 164

2° Des verbes neutres et l'état

476.—Parmi les verbes neutres, ceux qui pourr. d'exemples tirés de la langue régnent entre eux

477.—Ces verbes, d'ég. cho. partir, pass

478.—Selon l'usage, d'exprimer un état, il faut préférer *être* ; mais, dans d'autres cas, on se sert de *avoir* ;

479.—CESSER. Ce verbe, c. à d. a passé d'un état à un état d'existence plus

Il en est de même

481.—DÉCHOIR. Ce verbe, d'un état à un état d'infériorité

482.—DESCENDRE. Ce verbe, lieu plus haut dans un état à un état plus bas. (ACAD.)

483.—DISPARAÎTRE. Ce verbe, il EST DISPARU, c. à d.

484.—EMPIREUR. Ce verbe, sa maladie (ACAD.)

485.—EXPIRER. Ce verbe, Exp. appliqué à un état, c. à d. a cessé d'être, c. à d. SONT EXPIRÉS, c. à d.

486.—ÉCHOIR. Ce verbe, s'écoulait à une époque fixe de son existence, terme fixé de son existence

487.—PARTIR. Ce verbe, lorsqu'il se dit d'un état à un état

487 bis.—PASSER. Ce verbe, mer le transport d'un état à un état, PASSE près de la fin

2<sup>o</sup> Des verbes neutres marquant tour à tour l'action et l'état, et prenant conséquemment tantôt AVOIR et tantôt ÊTRE.

476.—Parmi les verbes neutres ayant cette double fonction, nous citerons ceux qui pourraient être la cause de quelque doute, en les faisant suivre d'exemples tirés de l'Académie, et en signalant encore les dissentiments qui régnent entre elle et les grammairiens.

477.—Ces verbes sont *cesser, croître, décroître, décroître, dégénérer, descendre, échoir, empirer, expirer, partir, passer, sortir, tomber, vieillir.*

478.—Selon qu'on l'a déjà dit plus haut, s'agit-il d'exprimer une action, la transition d'un état à un autre, il faut l'auxiliaire *avoir* ; est-il question d'exprimer simplement l'état, la situation, il faut l'auxiliaire *être* ; ce principe s'applique plus particulièrement aux verbes suivants :

479.—CESSER. *La goutte a cessé de le tourmenter ; — sa fièvre a cessé, c. à-d. a passé d'un état d'activité à un état de repos ; sa fièvre est cessée, c. à-d. n'existe plus. (ACAD.)*

Il en est de même de *Décroître.*

481.—DÉCHOIR. *Depuis lors il a DÉCHU de jour en jour, c. à-d. il a passé d'un état à un état inférieur ; il est bien DÉCHU, c. à-d. il se trouve dans une situation inférieure à celle du passé.*

482.—DESCENDRE. *Il a DESCENDU promptement, c. à-d. il s'est porté d'un lieu plus haut dans un lieu plus bas ; il n'est plus ici, il EST DESCENDU, c. à-d. il est en bas. (ACAD.)*

483.—DISPARAITRE. *Il a DISPARU, c. à-d. il a passé d'un lieu à un autre ; il EST DISPARU, c. à-d. il est absent. (ACAD.)*

484.—EMPIRER. *Sa maladie a EMPIRÉ, c. à-d. a passé d'un état à un état pire ; sa maladie EST EMPIRÉE, c. à-d. se trouve dans une mauvaise situation. (ACAD.)*

485.—EXPIRER signifiant mourir, prend avoir : *il a EXPIRÉ dans mes bras. — Expirer* appliqué au temps, à une date, prend avoir ou être ; *son bail a EXPIRÉ hier, c. à-d. a franchi les limites qui le séparent de sa fin ; les délais sont EXPIRÉS, c. à-d. arrivés à leur fin. (ACAD.)*

486.—ÉCHOIR. *Mon billet a ÉCHU hier, c. à-d. a passé d'un temps qui s'écoulait à une époque préfixe ; mon billet EST ÉCHU d'hier, c. à-d. se trouve au terme fixé de son échéance.*

487.—PARTIR se conjugue toujours avec être : *il EST PARTI. Excepté lorsqu'il se dit d'une arme à feu dont le coup part : son fusil a PARTI, tout à coup.*

487 bis.—PASSER, comme ceux qui précèdent, prend avoir pour exprimer le transport d'un lieu à un autre : *il a PASSÉ par Lyon ; le boulet lui a PASSÉ près de la tête ; il a PASSÉ de l'Italien dans le français. — Ne fat-*

*tondez pas, il EST PASSÉ, o.-à-d. il est plus loin; il EST PASSÉ en Amérique, c.-à-d. il est en Amérique.*

PASSER, dans le sens de mourir, prend avoir pour marquer la transition de la vie à la mort : *il A PASSÉ comme une chandelle; et être pour marquer la fin : il EST PASSÉ, o.-à-d. il est mort.*

PASSER signifiant finir, cesser, prend indifféremment avoir ou être : *les frères des femmes ONT depuis longtemps PASSÉ de mode, ou SONT PASSÉS de mode; la fantaisie m'en EST PASSÉE; la faim lui A PASSÉ. (ACAD.)*

PASSER, en termes de palais, ne prend que l'auxiliaire avoir : *cette affaire A PASSÉ contre l'avis du rapporteur, c.-à-d. a été jugée; la loi A PASSÉ, c.-à-d. a été portée, a été rendue. (ACAD.)*

488.—SORTIR peut prendre avoir lorsqu'il y a eu sortie et retour : *il EST SORTI plusieurs fois avant déjeuner.* Mais dans ce cas même, il est plus correct de dire : *il EST SORTI deux fois avant déjeuner.*

SORTIR est quelquefois actif, et peut avoir un régime direct ; *il est temps de SORTIR les oranges des serres; SORTEZ ce cheval de l'écurie; on l'a SORTI d'une affaire fâcheuse. (ACAD.)*

489.—TOMBER se conjugue presque toujours avec être : *il a voulu tomber et il EST TOMBÉ; le tonnerre EST TOMBÉ; toutes les dents lui SONT TOMBÉES.*

Mais lorsque avec tomber on détermine la durée de la chute, ce verbe prend avoir ; la raison en est qu'on peint une action en train, et non une action consommée : *les poètes disent que Vulcain A TOMBÉ du ciel pendant un jour entier. (ACAD.)*

On peut dire : *ce ballon, après s'être élevé à perte de vue, A TOMBÉ pendant dix minutes sans toucher à terre, et s'est ensuite porté à une hauteur considérable; la pluie A TOMBÉ pendant deux jours.*

490.—VIEILLIR. Il A VIEILLI dans le service ; cet homme A VIEILLI, c.-à-d. passé d'un âge, d'un air plus jeune, à un âge, à un air plus vieux ; je le vois bien VIEILLI, il EST bien VIEILLI, c.-à-d. il est, il a l'air plus vieux. (ACAD.)

### 30 Des verbes neutres prenant indifféremment AVOIR ou ÊTRE.

491.—L'Académie conjugue indifféremment avoir ou avec être les verbes *accourir, apparaître, résulter.*

ACCOURIR. *Je suis ACCOURU au bruit; je SUIS ACCOURU pour la féliciter. Les amis ONT ACCOURU pour le féliciter.*

492.—APPARAÎTRE se conjugue comme paraître, mais avec cette différence, dit l'Académie, que *apparaître* prend indifféremment les deux auxiliaires : *elle croyait qu'un spectre lui ÉTAIT APPARU, ou lui AVAIT APPARU; l'homme m'EST APPARU au moment où je le croyais très loin. (ACAD.)*

493.—RÉSULTER. *Qu'A-t-il RÉSULTÉ de là? ou qu'en EST-il RÉSULTÉ?*

### 40 Des verbes neutres dont la signification varie selon l'auxiliaire qui les accompagne.

494.—Il est des verbes neutres qui changent de signification en changeant d'auxiliaire ; tels sont *convenir, demeurer, échapper, rester.*

6.—CONVENIR. *il EST CONVENU tel lieu.*

CONVENIR, dans le sens de convenir, prend avoir pour marquer la transition de la vie à la mort : *il EST CONVENU, je ne l'ai pas vu.*

—DEMEURER. *il EST DEMEURÉ à Lyon; il A DEMEURÉ un mois à se fermer.*

DEMEURER dans tous les sens prend avoir ; *il EST DEMEURÉ dans tout le carreau; les chevaux ONT DEMEURÉ dans tout le carreau; les chevaux ONT DEMEURÉ dans tout le carreau; les chevaux ONT DEMEURÉ dans tout le carreau.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

—S'ÉCHAPPER. *il EST S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux; des gens ONT S'ÉCHAPPÉ de mes yeux.*

56.—CONVENIR, dans le sens de demeurer d'accord, se conjugue avec *avoir* : *IL EST CONVENU lui-même de sa méprise*; ils SONT CONVENUS de se trouver au lieu.

CONVENIR, dans le sens de *plaire, agréer, être convenable*, prend *avoir* : *maison m'A CONVENU et je l'ai achetée; ce domestique ne m'AYANT pas plu, je ne l'ai point arrêté; cette place lui AURAIT bien CONVENU* (ACAD.).  
 DEMEURER ne prend l'auxiliaire *avoir* que pour signifier *habiter, résider, employer du temps* : *il A DEMEURE dans cette rue; j'AI DEMEURE à Paris, à Lyon*; *il A DEMEURE longtemps à ce travail; sa plate A DEMEURE six mois à se fermer*.

DEMEURER dans tous les autres cas se conjugue avec *être* : *nous SOMMES DEMEURES là deux heures sur nos jambes; deux mille hommes SONT DEMEURES sur le carreau; les choses en SONT DEMEUREES là*. (ACAD.)

57.—S'ÉCHAPPER DE, c'est *s'évader, s'esquiver*; dans ce sens, il a une signification active : *il s'EST ÉCHAPPÉ des mains des ennemis, il s'EST ÉCHAPPÉ du feu, du naufrage, de la prison, etc.*; et au figuré, *des pleurs s'ÉCHAPPÈNT de mes yeux; des sanglots s'ÉCHAPPAIENT de ma poitrine*. (ACAD.)

Partout ailleurs, il faut dire *échapper à* : *ÉCHAPPER à la fureur, à la poursuite des ennemis*; *ÉCHAPPER à la tempête, au danger*.

On ne dites donc jamais, comme si ce verbe était actif, *j'AI ÉCHAPPÉ une belle occasion, une belle affaire*; *j'AI ÉCHAPPÉ ce rase, et il s'est brisé*; mais une occasion, une belle affaire m'A ÉCHAPPÉ, ce vase m'A ÉCHAPPÉ.

Quant à l'auxiliaire de ce verbe, souvent l'Académie lui donne indifféremment *avoir* ou *être*; *cela m'AVAIT ou m'ÉTAIT ÉCHAPPÉ de la mémoire*; *sa lettre lui A ÉCHAPPÉ ou lui EST ÉCHAPPÉE des mains*; *un cri lui EST ÉCHAPPÉ, elle lui EST ÉCHAPPÉE*.

On ne lui fait une nécessité de le conjuguer seulement avec *être*, lorsqu'il s'agit d'une chose dite ou faite par imprudence, par indiscretion, par légèreté : *à peine cette parole me FUT-ELLE ÉCHAPPÉE, que je sentis mon impudence; son secret lui EST ÉCHAPPÉ; quelques fautes vous SONT ÉCHAPPÉES à par-la*.

58.—RESTER. *IL EST RESTÉ le seul de son parti; on l'attendait à Paris, mais il EST RESTÉ à Lyon, c. à d. il est, il se trouve à Lyon*.

RESTER, dans le sens de *demeurer, séjourner, passer quelque temps* dans un lieu, se conjugue qu'avec *avoir* : *il A RESTÉ deux mois, il A RESTÉ deux jours à Lyon*. (ACAD.)

59.—Quant aux verbes neutres *comparaitre, paraître, périr, subvenir et contrevenir*, l'Académie les conjugue qu'avec *avoir* :

60.—COMPARAITRE : *il A COMPARU*.

61.—PARAITRE : *Les ennemis ONT PARU sur la frontière; la troisième division A PARU; et non EST PARUE, comme le dit abusivement la librairie*.

62.—PÉRIR : *Tous ceux qui étaient sur ce navire ONT PÉRIS*.

63.—SUBVENIR : *On A SUBVENU à ses besoins*.

*l'emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.*

64.—Le présent se met à la place du passé lorsqu'on veut rendre l'expression plus vive :

*quelque attaqué à l'improviste, il ne se DÉCONCERTA point, ACCEPTA le combat, et CULBUTA son ennemi*.

Mais alors il faut que tous les verbes qui expriment l'action qu'on a en vue de peindre soient au même

temps; il serait donc irrégulier de dire : il ne se *déconcerter* point, *accepte* le combat et *CULBUTA* son ennemi.

L'imparfait ne pouvant exprimer qu'un fait terminé au moment où l'on parle, il est irrégulier de dire, pour une vérité qui est de tous les temps :

*Je vous ai prouvé que Dieu ÉTAIT bon;*  
*Je vous ai démontré que la Terre ÉTAIT ronde ;*

Car ce serait faire entendre que Dieu a été bon, et qu'il a cessé de l'être ; que la Terre a été ronde, et qu'elle ne l'est plus. Dans ce cas, il faut employer le présent de l'indicatif, et dire :

*Je vous ai prouvé que Dieu EST bon,*  
*Je vous ai démontré que la Terre EST ronde.*

On dira donc encore, parce qu'il est question de faits qui existent au moment où l'on parle :

*J'ai appris que votre frère EST préfet,*  
*On m'a dit que vous ÊTES ici pour un mois.*

Et non : que votre frère *était* préfet ; et non : que vous *étiez* ici pour un mois. Mais, il faut le dire, l'imparfait est plus conforme à l'usage que le présent.

Le *passé défini* et le *passé indéfini* expriment l'un et l'autre des faits accomplis, une époque écoulée, mais avec cette différence que

Le *passé défini* exige que le jour où l'on parle ne fasse point partie du temps dans lequel on circonscrit l'action :

*Il vint ici l'an dernier ; je le vis hier au soir.*

Dans ces exemples, le jour où l'on parle ne fait point partie du temps exprimé par *l'an dernier* et *hier*.

Quand au *passé indéfini*, il s'emploie pour un temps entièrement passé ou non : *je l'ai vu hier, je l'ai vu aujourd'hui.*

Le *plus-que-parfait*, comme l'imparfait, donne souvent lieu à un emploi abusif.

Le *plus-que-parfait* n'entre régulièrement dans une phrase que quand il s'y trouve une autre action relative, et que l'action exprimée par le *plus-que-parfait* était consommée au moment de l'action relative, comme dans ces phrases :

J'avais fini bravement combat plus-que-parfait terminant des actions

Il y a sou qu'il y ait grâce ; il s'é on supposai dant il y a s vos filles vou

Mais s'il s accompli au le futur : il ses filles bien et non

Mais pour p employez le parce que j'a pas. Ici e on emploie

De

504 bis.— qu'après les tude ; mais l pas toujours pants que ce pas penser, e exprimé par désir, la cro nécessité, l'u la plupart d employés so verbes accor taines conjo

505.—Ava du subjoncti du subjoncti sent ou un t parfait mar

J'avais FINI quand il entra ; ce soldat, QUI AVAIT bravement COMBATTU, tomba frappé d'une balle ; les plus-que-parfaits j'avais fini, avait combattu, expriment des actions consommées, achevées, au moment des actions relatives entra, tomba.

Il y a souvent lieu d'employer le conditionnel sans qu'il y ait condition ; *il pensait qu'on lui FERAIT grâce ; il s'était imaginé qu'on le CROIRAIT sur parole ; on supposait qu'il REJETTERAIT cette condition, cependant il y a souscrit ; vous nous aviez fait espérer que vos filles vous ACCOMPAGNERAIENT, etc.*

Mais s'il s'agit d'un fait certain, mais non encore accompli au moment où l'on parle, il faut employer le futur : *il nous a donné l'assurance qu'il AMÈNERA ses filles bientôt ; j'ai appris que vous VOYAGEREZ cet été* et non qu'il amènerait, que vous voyageriez. Mais pour peu que la certitude ne soit point absolue, employez le conditionnel : *je ne vous ai point répondu, parce que j'ai pensé que ma lettre ne vous arriverait pas.* Ici encore l'usage est plus fort que la règle ; on emploie plus souvent le conditionnel que le futur.

*De l'emploi des temps du subjonctif*

504 bis.— On ne se sert des temps du subjonctif qu'après les verbes qui marquent le doute, l'incertitude ; mais le doute et l'incertitude ne s'expriment pas toujours par des termes aussi clairs et aussi frappants que ces mots, *douter, ignorer, ne pas savoir, ne pas penser, etc.* Le doute est encore implicitement exprimé par les verbes qui marquent le souhait, le désir, la crainte, la volonté, le commandement, la nécessité, l'utilité, la permission, le consentement, après la plupart des verbes impersonnels et des verbes employés sous la forme interrogative, après les verbes accompagnés d'une négation, et après certaines conjonctions.

505.— Avant d'établir les règles relatives aux temps du subjonctif, rappelons que le présent et l'imparfait du subjonctif marquent l'un et l'autre un temps présent ou un temps à venir, que le passé et le plus-que-parfait marquent l'un et l'autre un temps écoulé.

Mais, quoique le *présent* et l'*imparfait* du subjonctif expriment un temps présent ou un temps à venir, que le *passé* et le *plus-que-parfait* marquent un temps écoulé, ou ne peut indifféremment employer l'un de ces temps pour l'autre; il existe à ce sujet les cinq règles suivantes.

506.—Avant de les poser, disons qu'il est indispensable, pour en faire l'application, 1<sup>o</sup> de remarquer à quel temps est le premier verbe, sous la dépendance duquel se trouve toujours celui qu'on se propose de mettre au subjonctif; 2<sup>o</sup> de s'assurer si celui-ci exprime une action présente ou une action future ou une action passée. En effet, après le *présent de l'indicatif* et le *futur*, le second verbe s'emploie au *présent*, ou à l'*imparfait*, ou au *passé*, ou au *plus-que-parfait* du subjonctif, selon le temps exprimé par ce second verbe.

507.—1<sup>re</sup> RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second au *présent* du subjonctif, si toutefois ce second verbe marque un temps présent ou un temps à venir :

*Je doute qu'il soit en France ;*

*Je ne croirai pas qu'il vienne ce soir-là.*

508.—2<sup>e</sup> RÈGLE.—Quand le premier verbe est au *présent* de l'indicatif ou au *futur*, il faut mettre le second à l'*imparfait* du subjonctif dans deux cas. Dans le premier cas, il faut que le second verbe marque un temps présent ou un temps à venir, et qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle, suivie d'un *imparfait* ou d'un *plus-que-parfait* :

*Je doute qu'il restât à Paris, si des affaires ne l'y*

**RETENAIENT,**

*Je ne croirai pas que vous fussiez dans cet état, si vous aviez suivi les conseils de votre docteur.*

Dans le second cas, c'est-à-dire après le *présent de l'indicatif* ou le *futur*, on met encore le second verbe à l'*imparfait* du subjonctif, quand ce verbe, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu :

*Je ne crois pas qu'alors il eût raison sur ce point.*

*Je n'ass  
que vous d*

509.—3<sup>e</sup>

*présent de  
second au  
que un ten  
autre circ*

*Je doute*

*Je ne pr*

*Croyez-v*

510.—4<sup>e</sup>

*présent de  
au plus-qu  
que un ten  
expression*

*Je ne pen  
si vous ne l*

*Je doute*

*votre avoca*

*Remarque. I  
tionnelle ; cette  
sultive d'un nom  
votre protection,  
Je ne crois pa  
une expression c  
tégés.*

*Mais ces mots  
mer tour à tour  
sés c'est par le v  
rendue.*

*Exemple : Je c  
lent au présent d  
Je doute qu'il n  
vous ne le protég  
Je doute qu'il n  
que-parfait si vou*

511.—5<sup>e</sup> R  
*plus-que-par  
second verbe  
fait du subjo  
que un temp  
au plus-que-*

*Il ne se do*

*On a exigé*

*Nous ignor*

*Je n'assurerai pas que ce prince VÉCÛT à l'époque que vous citez.*

509.—3<sup>e</sup> RÈGLE.—Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second au passé du subjonctif, lorsque ce verbe marque un temps passé absolu, c'est-à-dire sans aucune autre circonstance de temps, sans aucune condition :

*Je doute qu'ils AIENT RÉUSSI.*

*Je ne présume pas qu'ils L'AIENT TROUVÉ.*

*Croyez-vous qu'ils AIENT REÇU ma lettre ?*

510.—4<sup>e</sup> RÈGLE.—Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, le second ne se met au plus-que-parfait que lorsque ce second verbe marque un temps passé, et qu'il y a dans la phrase une expression conditionnelle :

*Je ne pense point qu'ils EUSSENT OBTENU cette faveur, si vous ne les eussiez protégés.*

*Je doute que vous EUSSIEZ GAGNÉ votre procès, si votre avocat n'avait pas fait valoir ce moyen.*

*Remarque.* Il est bon de dire que si n'est pas l'unique expression conditionnelle ; cette expression est quelquefois rendue par la préposition *sans*, suivie d'un nom ou d'un pronom, comme *sans vous, sans lui, sans cela, sans votre protection, etc.*

*Je ne crois pas qu'ils EUSSENT RÉUSSI sans vous.* Ces mots *sans vous* sont une expression conditionnelle, qui équivaut ici à : *si vous ne les eussiez protégés.*

Mais ces mots *sans vous, sans eux, sans cela, etc.*, étant appelés à exprimer tour à tour des temps présents, ou des temps à venir, ou des temps passés, c'est par le verbe au subjonctif que cette circonstance de temps doit être rendue.

Exemple : *Je doute qu'il RÉUSSISSE sans vous ; ces mots sans vous équivalent au présent de l'indicatif : si vous ne les protégés.*

*Je doute qu'il RÉUSSIT sans vous.* Ici, *sans vous* est mis pour l'imparfait *si vous ne le protégés.*

*Je doute qu'il EÛT RÉUSSI sans vous.* Ici, *sans vous* est mis pour le plus-que-parfait *si vous ne l'eussiez protégés.*

511.—5<sup>e</sup> RÈGLE.—Après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait de l'indicatif et les conditionnels, le second verbe se met à l'imparfait ou au plus-que-parfait du subjonctif. On le met à l'imparfait, s'il marque un temps présent ou un temps à venir ; on le met au plus-que-parfait s'il marque un temps passé :

*Il ne se doutait pas que vous DEMEURASSIEZ ici.*

*On a exigé qu'il PAYÂT d'avance.*

*Nous ignorions qu'il EÛT ÉTÉ BLESSÉ.*

*On n'avait pas cru d'abord que nous EUSSIONS si complètement RÉUSSI.*

512.— Il y a des conjonctions qui veulent toujours les temps du subjonctif, et d'autres qui veulent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

Voici les conjonctions qui veulent le subjonctif :

*Afin que, à moins que, avant que, au cas que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque... que, quoique, sans que, soit que.*

*Il ne travaille jamais à moins qu'on l'y CONTRAIGNE (1re règle).*

*Encore que vous m'AYEZ COMPTÉ le capital, je réclame les intérêts (3e règle).*

*Bien qu'il AIT ÉPROUVÉ des pertes, il satisfait à tous ses engagements (3e règle).*

*Ils lui conseillèrent de partir, afin que sa présence CONTRIBUÂT à rétablir l'ordre (5e règle).*

*Nous vous donnâmes ces informations, pour que vous vous MISSIEZ en mesure (5e règle).*

*Telle était son instruction, qu'il parlait de tout, quelle que FÛT la matière de la conversation, et quelque difficulté que PRÉSENTÂT cette matière (5e règle).*

513.— Ne confondez pas tout... que avec quel... que ; tout... que veut toujours les temps de l'indicatif, et quel... que toujours les temps du subjonctif :

*Tout savant QUE vous ÊTES, il vous reste encore bien des choses à apprendre.*

*Il ne persuada personne, TOUT ÉLOQUENT qu'IL ÉTAIT, et non tout éloquent qu'il FÛT.*

*De la conjonction QUE par rapport au subjonctif.*

514.— Que veut le subjonctif, lorsqu'on l'emploie pour, si, à moins que, avant que, afin que, quoique, sans que :

*Si vous veniez nous voir, et QUE vous voulussiez passer quelques temps avec nous, nous vous ferions connaître les curiosités de ce pays, c'est-à-dire si vous veniez et si vous vouliez (5e règle).*

*Il ne payera pas qu'on ne l'y contraigne, c'est-à-dire à moins qu'on ne l'y contraigne (1re règle).*

*Il ne p  
dire avan*

515.— I

sont sous

VIENNE

DUSSE

tants, soy

vous ne d

Il vous

VEUILLE

516.— I

jonctif et

que, de se

veulent l

be qui m

quelque c

marque l

Prenez

souppon d

ient, par

si qu'ils e

gens

TRA leurs

dicatif, pa

Le jeune

qu'il y sor

On ne lu

binaisons

Conduis

estime.

Il s'est c

Emp

517.— A

lequel, laq

tif en deux

lo Quan

de peu. ou

superlatif

*Il ne partira pas qu'il n'en ait reçu l'ordre, c'est-à-dire avant qu'il en ait reçu l'ordre (3e règle).*

515.—Il est certaines phrases où les conjonctions sont sous-entendues, comme dans

*VIENNE qui voudra, je ne me dérange plus.*

*DUSSEZ-vous ne passer avec nous que quelques instants, soyez assez bon pour venir, c'est-à-dire bien que vous ne dussiez...*

*Il vous restera fidèle, DÛT-il lui en coûter la vie.*

*VEUILLE le ciel entendre mes vœux.*

516.—Les conjonctions qui veulent tantôt le subjonctif et tantôt l'indicatif sont *si* ou *si ce n'est que*, *de façon que*, *de sorte que*, *de manière que* ; elles veulent le subjonctif, si elles accompagnent un verbe qui marque quelque doute, quelque incertitude, quelque ordre ; elles veulent l'indicatif, si ce verbe marque l'affirmation, la certitude :

*Prenez-vous-y DE SORTE QUE ces gens n'aient aucun soupçon de votre démanche.* Il faut le subjonctif *aient*, parce que l'on n'affirme pas que ces gens ont si qu'ils auront de soupçon (1re règle).

*Ces gens s'y prirent DE TELLE SORTE QUE l'on pénétra leurs intentions.* *Pénétra* est à un temps de l'indicatif, parce qu'il y a affirmation.

*Le jeune homme obtiendra cet emploi, SI CE N'EST QU'IL y soit tout à fait étranger (1re règle).*

*On ne lui fait aucun reproche à l'égard de ses combinaisons SI CE N'EST QU'IL ne s'ait pas en tirer parti.*

*Conduisez-vous DE FAÇON QUE vous obteniez son estime.*

*Il s'est conduit DE FAÇON QU'IL A OBTENU mon estime.*

*Emploi des temps du subjonctif par rapport aux pronoms relatifs.*

517.—Après les pronoms relatifs *qui*, *que*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, *où*, on se sert des temps du subjonctif en deux cas :

1o Quand ces pronoms sont précédés de *le seul*, ou de *peu* ou d'un *superlatif relatif*. On sait que le superlatif relatif n'est rien autre chose qu'un adject-

tif précédé des mots *le plus, le moins*. (Voir page 25).

*C'est LA SEULE personne QUE je voie* (1<sup>re</sup> règle).

*Il y avait PEU de gens QUI le connussent* (5<sup>e</sup> règle).

*C'est le livre LE PLUS INTÉRESSANT que j'aie lu* (3<sup>e</sup> règle). (1)

2<sup>o</sup> Après les pronoms relatifs, on se sert des temps du subjonctif, quand le verbe qui les suit marque quelque incertitude :

*Je cherche quelqu'un QUI PUISSE me servir.*

*Je vous enverrai un homme qui SAOHE s'expliquer.*

*Il demandait une personne qui VOULÛT l'obliger.*

Dans ces phrases, on ne s'exprime ainsi par les temps du subjonctif parce que la personne dont il est question n'étant pas connue, on ne peut affirmer d'elle qu'elle *peut servir*, qu'elle *sait s'expliquer*. Si, au contraire, elle était connue, il faudrait dire :

*Je cherche quelqu'un qui PEUT me servir ;*

*Je vous enverrai un homme qui SAIT s'expliquer.*

*Exceptions aux règles que l'on vient de donner sur les temps du subjonctif.*

218.—1<sup>re</sup> exception.—Après les verbes qui marquent l'interrogation, il faut, avons-nous dit, employer le subjonctif. Mais on doit en excepter le cas où l'interrogation n'est qu'un tour oratoire, ce qui arrive toujours lorsque celui qui parle, au lieu de chercher à savoir une chose qu'il ignore, la donne pour certaine :

*Croiriez-vous, auriez-vous jamais cru que cet homme VENAIT chez nous pour nous nuire ? c'est-à-dire, cet*

(1) mais on ne saurait en faire un principe absolu, car l'Académie dit, avec l'indicatif au mot *fois* :

*C'est la seule fois que je l'ai vu ou que je l'ai vu.*

Au mot *plus*.

*LE PLUS que je puis faire ou que je puisse ; LE PLUS que vous pouvez prétendre ou que vous puissiez prétendre, etc.*

*Remarque.*—Il y a même des cas où, après les superlatifs relatifs, il faut toujours l'indicatif ; c'est lorsqu'on détermine, lorsqu'on désigne telle personne ou telle chose : c'est, au plus grand des grenadiers qui sont dans ce moment près de vous, que l'on attribue cet acte de bravoure.

homme  
vous

Vous  
mais  
perdre  
l'oubli

519  
nels, i  
subjon

Il F  
Il m  
Il ob  
Il es  
Il se  
521.

après  
l'indic  
il para  
titude.  
lorsqu  
pronon  
etc.

Il rés  
Il ar  
Il est  
Il pa  
Il me

522.—  
compag  
qui leu

(1) 520.—  
que conjon  
second ver  
fâcheux po  
c'est un bis  
point appri  
tué dans ce  
La Fonta  
n'est pas en

homme VENAIT chez nous pour nous nuire : le croiriez-vous ? l'auriez-vous jamais CRU ?

Vous voulez blesser son amour-propre, dites-vous ; mais OUBLIEZ-VOUS donc que son ressentiment PEUT vous perdre ? c'est-à-dire : son ressentiment PEUT vous perdre, l'oubliez-vous ?

519.—2<sup>e</sup> exception.—Après les verbes impersonnels, il faut, avons-nous dit, employer les temps du subjonctif :

*Il FAUT que vous PARTIEZ.*

*Il IMPORTAIT que vous ARRIVASSIEZ plus tôt.*

*Il CONVIENTRAIT que nous le VISSIONS.*

*Il EST NÉCESSAIRE que vous FASSIEZ ce voyage. (1).*

*Il SEMBLE qu'il SORTE d'une boîte. (ACAD.)*

521.—Mais il est quelques verbes impersonnels après lesquels on ne doit mettre que les temps de l'indicatif ; tels sont, *il résulte, il arrive, il est certain, il paraît, il s'ensuit*, et tous ceux qui marquent la certitude. Il faut encore y joindre le verbe *sembler*, lorsqu'il est impersonnel et ainsi accompagné d'un pronom personnel : *Il ME semble, il VOUS semblait*, etc.

*Il résulte de ces explications que vous AVEZ tort.*

*Il arriva que nos prévisions se TROUVÈRENT justes.*

*Il est certain que l'ennemi A ÉTÉ battu.*

*Il paraît que nous nous SOMMES trompés.*

*Il me semblait que vous ÉTIEZ assis.*

522.—Cependant, si ces mêmes verbes sont accompagnés d'une négation ou de la conjonction *si*, qui leur donne alors un sens douteux, ou s'ils sont

(1) 520.—Ce, avant le verbe *être* suivi d'un adjectif ou d'un nom et d'un que conjonctif, est employé pour le pronom impersonnel *il* ; dans ce cas, le second verbe doit être à l'un des temps du subjonctif. Exemple : *c'est RACHÈUX pour lui que son protecteur soit absent*, c'est-à-dire *il est fâché* ; *c'est un bien que telle chose soit arrivé*, c'est dommage que vous n'ayez point appris cela plus tôt ; *c'est un miracle, c'est merveille qu'il n'ait pas été tué dans cette bataille. (ACAD.)*

La Fontaine n'est pas correct lorsqu'il dit : *C'est dommage. Garo, que tu n'as pas entré.* Il devait dire *que tu ne sois entré.*

employés sous la forme interrogative, ils demandent le subjonctif :

*Il ne résulte pas de là que J'AIE tort.*

*Il n'arrive pas toujours qu'ILS SOIENT contents.*

*Était-il certain que l'ennemi EÛT ÉTÉ battu ?*

*S'il vous semble QUE CELA SOIT. (ACAD.)*

*Vous semble-t-il que ce parti SOIT préférable ? (1)*

523.—3<sup>e</sup> exception.—Les conditionnels des deux verbes, *pouvoir savoir*, sont quelquefois employés pour le présent de l'indicatif ; c'est lorsqu'on peut

(1) 1<sup>re</sup> REMARQUE.—En prescrivant d'employer les temps du subjonctif après les verbes qui marquent le *désir*, le *souhait*, la *crain*te, le *commandement*, la *volonté*, la *permission*, après les verbes impersonnels, *il faut*, *il importe*, *il est utile*, *il est urgent que*, *il est bon que*, etc., etc., la grammaire ne donne en cela qu'un moyen mécanique, toujours peu sûr, et nullement le motif, la raison, et c'est ce motif que nous voulons expliquer encore.

Quand, par exemple, on dit :

*Je souhaite, je désire,  
je veux, j'exige,  
je permets, je consens,  
croyez-vous, pensez-vous,  
il faut, il importe,  
il est bon, il est utile,*

qu'il FASSE ce voyage,

pourquoi le mode du subjonctif après ces verbes ? Uniquement parce qu'il y a *incertitude* quant à l'exécution du voyage. On n'affirme ni qu'il se fait ni qu'il se fera, on manifeste seulement un sentiment sur un fait qui, malgré son utilité, pourra bien ne pas s'exécuter. Voilà donc des verbes, et, parmi eux, des impersonnels et des verbes interrogatifs, qui veulent le mode subjonctif, non parce qu'ils sont impersonnels ou interrogatifs (car la forme n'est qu'une apparence, une *présomption*), mais bien, parce que la personne qui parle n'est pas sûre que le voyage se fasse.

Et si je dis :

*Il est vrai, il est certain,  
il est présumable, il apparait,  
il s'ensuit, il résulte de là,*

que votre ami a tort,

pourquoi après ces impersonnels le mode indicatif ? Parce qu'ils expriment tous une *certitude* quant à ce fait, que votre ami a tort.

2<sup>e</sup> REMARQUE.—Il en est de même de la forme interrogative ; elle exprime le plus souvent une *incertitude*, mais quelquefois aussi la *certitude* : *Pensez-vous, croyez-vous que ce monsieur soit riche ?* Ici je me sers du mode subjonctif, parce qu'il s'agit d'un fait *incertain* pour moi, et sur lequel je cherche à m'éclaircir.

Mais je dirai, en employant le mode indicatif : *Croyez-vous qu'un honnête homme n'est pas plus estimable qu'un fripon ? Sait-il bien qu'en agissant ainsi il FAIT un acte coupable ?* Pourquoi, dans ces deux derniers exemples, le mode indicatif ? Parce que celui qui s'exprime ainsi, loin de chercher à savoir, si un honnête homme est plus estimable qu'un fripon, le tient et le donne pour certain. Mais remarquez-le bien, y a-t-il *incertitude* ou igno-

les ren  
peux ; d  
présents  
nels.

Je ne s  
qu'il le p

Nous n  
en AIT  
croire.

Exception

524.—

présés,

rance du fait  
qui le comp  
donc irréguli

La raison est  
chose qu'on n  
présente comm  
même ; il faut  
demain ?

3<sup>e</sup> REMARQUE.—  
négation, il fa  
cas ; cependant  
Je n'ignore pas  
c'est-à-dire, je  
trairement à s  
une certitude,  
jonctif : nous

Il en est de

IL NE se sou  
tion.

4<sup>e</sup> REMARQUE.—  
permet ; il dés  
qu'il ne FASSE,  
crainte, la *vol*  
effet, qu'un po  
à un homme q  
ment, l'ordre  
ordre, se réal

Cependant, l  
les gouverneme  
Ils disent donc

Nous ordonn

Ici le futur s  
énergie, que ce  
nation de la d  
donc à une rais

le rendre l'un et l'autre par *je ne puis* ou *je ne peux* ; dans ce cas, on doit les regarder comme des présents de l'indicatif, et non comme des conditionnels.

*Je ne SAURAI croire qu'il VEUILLE vous tromper, ni qu'il le PUISSE* ; c'est-à-dire *je ne puis croire...*

*Nous ne SAURIONS croire qu'il AIT si mal agi, ni qu'il en AIT EU l'intention*, c'est-à-dire *nous ne pouvons croire.*

*Exceptions relatives à la 5<sup>e</sup> règle des temps du subjonctif.*

524.—Quoique en général après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait et les conditionnels, on

rance du fait, le mode du subjonctif est de rigueur, puisque les quatre temps qui le composent sont les seuls qui puissent rendre cette situation ; il est donc irrégulier de dire :

*Pensez-vous qu'il ARRIVERA assez tôt ?  
Croyez-vous qu'il SERA ici demain ?*

La raison en est que, ces deux questions étant faites pour s'assurer d'une chose qu'on ignore, on ne peut employer le futur *il arrivera, il sera* qui la présente comme certaine ; il y a là une incompatibilité, une contradiction même ; il faut : *pensez-vous qu'il ARRIVE assez tôt ? croyez-vous qu'il soit ici demain ?*

3<sup>e</sup> REMARQUE.—Nous avons dit qu'après les verbes accompagnés d'une négation, il faut le mode subjonctif. Cette règle est sûre pour la plupart des cas ; cependant elle a des exceptions assez nombreuses encore. Exemple : *Je n'ignore PAS qu'il EST à Paris, nous n'ignorions PAS qu'il ÉTAIT malade* ; c'est-à-dire, *je sais qu'il est à Paris, nous savions qu'il était malade*. Contrairement à son emploi le plus fréquent, la négative a ici pour effet d'établir une certitude. Le même verbe, sans négative, veut conséquemment le subjonctif : *nous ignorions qu'il FÛT malade*.

Il en est de même de l'exemple suivant :

*Il NE se souvient PAS assez, il NE se rappelle PAS qu'il nous DOIT sa position.*

4<sup>e</sup> REMARQUE.—Lorsqu'on dit, *il ordonne, il veut, il exige, il consent, il permet, il défend que je PARTE*, *je crains, j'appréhende, j'ai peur, je tremble, qu'il ne PARTE*, on est forcé d'employer ainsi le mode subjonctif, parce que la crainte, la volonté, l'ordre expriment l'incertitude sur le fait de partir. En effet, qu'un potentat même, entouré de toute sa puissance, défende ou ordonne à un homme quelconque de le regarder, si celui-ci veut qu'il en soit autrement, l'ordre sera méprisé ; c'est cette incertitude de voir s'exécuter un ordre, se réaliser une crainte, etc. ; qui donne lieu à l'emploi du subjonctif.

Cependant, lorsqu'il s'agit de la loi ou d'actes de l'autorité, les souverains, les gouvernements, les magistrats, au lieu du subjonctif, emploient le futur. Ils disent donc :

*Nous ordonnons que telle chose SERA, et non que telle chose SOIT.*

Ici le futur seul peut répondre à la solennité du cas, et exprimer avec cette énergie, que ce qu'ordonnent la loi et la justice, qui sont comme une emanation de la divinité, SERA inévitablement, irrévocablement exécuté ; c'est donc à une raison philosophique qu'on doit cette exception.

doive se servir de l'imparfait ou du plus-que-parfait du subjonctif, il est pourtant des cas assez fréquents où il faut le présent du subjonctif.

La règle que nous allons établir sur ce point, à côté d'un principe donné comme général par toutes nos grammaires, est appuyée par l'autorité de l'Académie. Ces exceptions, toutefois, ne se présentent guère qu'après les conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que.*

525. — RÈGLE. — Lorsque le premier verbe est au passé indéfini, et qu'il est suivi de l'une des conjonctions *afin que, pour que, de crainte que, de peur que, quoique, bien que, encore que,* le second verbe doit être au présent du subjonctif, s'il marque un temps à venir au moment où l'on parle.

*Vous m'AVEZ RENDU trop de services POUR QUE je PUISSE douter de votre amitié. — Je SUIS VENU vous voir POUR QUE nous PARIIONS de nos affaires. — Il m'A NÉGLIGÉ trop longtemps POUR QUE j'ESPÈRE rien de lui. — QUOIQ'IL BELEVE de maladie et qu'il SOIT encore très faible, il A VOULU se mettre en route. (ACAD. AUX mots pour que, quoique.)*

D'après ces exemples de l'Académie, d'après l'usage, d'après la nécessité, il faut dire :

*Je lui AI ÉCRIT, afin qu'il soit ici demain, c'est-à-dire c'EST afin qu'il soit ici demain que je lui ai écrit.*

*Nous lui AVONS ADRESSÉ ce paquet par la poste, pour qu'il le REÇOIVE jeudi prochain, c'est-à-dire c'EST pour qu'il reçoive...*

*Ses amis lui ONT FAIT connaître ses devoirs, de crainte qu'on ne le TROMPE dans l'arrangement qu'il doit faire, c'est-à-dire c'EST de crainte qu'on ne le trompe...*

Si je dis : *je lui ai écrit afin qu'il FÛT ici à sept heures, et je lui ai écrit afin qu'il SORT ici à sept heures,* il y a cette différence que, par l'emploi de l'imparfait *fût*, du premier exemple, j'indique qu'à l'instant où je parle les sept heures sont passées, tandis que le présent du subjonctif *soit* du second exemple,

exprime qu'il est

Autres ex  
DE CRAINTE

parce que je

Mais il fa

subjonctif, j

au moment

il y a déjà q

DE PEUR QU

CRAIGNAIS ai

Nous lui A

une détermin

prenne...

Mais si le

passé, il faud

PRIT une déte

fait.

De même c

Nous les A

qu'ILS VIENNE

Nous AVONS

cution en son

lieues aujour

banquier lui A

(1) Ce qui détermine, pour que, de peur que, etc. qu'on s'en constance de temps e

1° Si le verbe qui suit est au présent ou un temps de peur que, etc.

Exemple : Je lui ai écrit afin qu'il soit ici à sept heures, etc.

2° Si le verbe qui suit est au passé, le présent du subjonctif marque un temps passé.

Exemple : Il parlait afin qu'il soit ici à sept heures, etc.

entendre exprimant un temps qui est comme s'il y avait parlé très haut.

exprime qu'au moment où je parle, les sept heures dont il est question sont un temps à venir (1).

*Autres exemples.*—*J'ai rentré mes orangers ce soir, DE CRAINTE QU'il ne FASSE froid cette nuit, c'est-à-dire parce que je CRAINS qu'il ne FASSE froid cette nuit.*

Mais il faut dire, en se servant de l'imparfait du subjonctif, parce qu'il est question d'un temps passé au moment où l'on parle : *J'ai rentré mes orangers, il y a déjà quelque temps, DE CRAINTE QU'il ne FIT froid, DE PEUR QU'il ne GELÂT,* c'est-à-dire parce que je CRAIGNAIS alors qu'il ne fit froid, qu'il ne gelât.

Nous lui AVONS ÉCRIT aujourd'hui, afin qu'il PRENNE une détermination prompte, c'est-à-dire c'EST afin qu'il prenne...

Mais si le temps de prendre la détermination était passé, il faudrait dire : nous lui AVONS ÉCRIT afin qu'IL PRIT une détermination prompte, mais il n'en a rien fait.

De même on dira :

Nous les AVONS PRÉVENUS de votre arrivée, pour qu'ILS VIENNENT passer la soirée de demain chez nous.

Nous AVONS ENTREPRIS ces travaux, bien que l'exécution en SOIT difficile.—Ces soldats ONT FAIT huit lieues aujourd'hui, quoiqu'ils SOIENT blessés.—Son banquier lui A ESCOMPTÉ ces effets, quoiqu'ils ne SOIENT

(1) Ce qui détermine cette façon de parler, c'est que les conjonctions *afin que, pour que, de peur que, de crainte que*, etc., peuvent toujours être renvoyées par *afin que, c'est ou c'était pour que*, etc., selon la circonstance de temps exprimée par le verbe qui les suit :

1° Si le verbe qui suit l'une de ces quatre conjonctions marque un temps présent ou un temps à venir, cette conjonction signifie *c'est afin que, c'est de peur que*, etc.

*Exemple* : Je lui remets mes lettres AFIN QUE vous les receviez plus promptement. Ici, le verbe recevoir marquant un temps à venir, *afin que* signifie *c'est afin que*. Effectivement, cette phrase dit : *c'est afin que vous receviez plus promptement mes lettres, que je les lui remets.*

2° Si le verbe qui suit *afin que, pour que, de peur que, de crainte que*, marque un temps passé par rapport au moment où l'on parle, ces conjonctions signifient *c'était afin que, c'était de crainte que*, etc.

*Exemple* : Il parlait très haut, AFIN QUE tout le monde l'entendit. Le verbe *entendre* exprimant un temps passé, *afin que*, signifie ici *c'était afin que* ; et c'est comme s'il y avait : *c'était afin que TOUT LE MONDE l'entendit* qu'il parlait très haut.

payables que dans un an. — Je l'AI OBLIGÉ bien qu'il ne le MÉRITE pas. — Il a FAIT des dépenses considérables dans son voyage, bien qu'il n'AIT qu'une fortune médiocre. — Encore qu'il SOIT mon débiteur, je lui AI PRÊTÉ quelque argent ce matin.

426. — Mais, pour le dire encore une fois, si le second verbe doit exprimer une circonstance passée au moment où l'on parle, il faut se servir de l'imparfait.

Exemples. — Nous AVONS ENTREPREIS ces travaux, bien que l'exécution en FÛT difficile. (L'imparfait fût indiqué que la difficulté n'existe plus).

Son banquier lui A ESCOMPTÉ ces effets, quoiqu'ils ne FUSSENT payables que dans un an. (L'imparfait fussent exprime que cet an, au bout duquel les billets étaient payables, est passé, etc., etc.)

527. — Il y a des verbes qui veulent tantôt à l'indicatif et tantôt au subjonctif le verbe qui les suit ; cela dépend du sens affirmatif ou du sens impératif ou douteux que leur donnent leurs diverses acceptations.

- { Il DIT que vous avez tort, c'est-à-dire il affirme ;
- { Il DIT que vous FASSIEZ cela, c'est-à-dire il veut ;
- { Je SUPPOSE qu'il EST honnête, c'est-à-dire je pense ;
- { Je SUPPOSE que ce SOIT un fripon, que seriez-vous ?
- { Quand il ENTEND que je VIENS, il bondit de joie ;
- { J'ENTENDS qu'il PARTE, c'est-à-dire, je veux, j'exige ;
- { Il PRÉTEND qu'il A raison, c'est-à-dire il pense ;
- { Je PRÉTEND que l'affaire se FASSE comme je l'ai décidé, c'est-à-dire je veux, etc., etc.

#### De l'infinitif

528. — Un infinitif précédé d'une préposition doit se rapporter sans équivoque, soit au sujet, soit au régime direct, soit au régime indirect, du verbe qui le précède, qui le régit : Dieu nous a créés pour le SERVIR ; cet infinitif servir se rapporte à nous, régime

direct du  
vous THOM  
me, sujet

Cepend  
est réguli  
régit ou q

Exemple  
est trop tan

Mais on

Ce plat e  
été trop co  
les infiniti  
qui ne peu  
des verbes  
il faut alo  
dire : Ce pl  
de ce princ

529. — Du  
donne lieu  
servir que  
qu'alors la  
rapide. Il  
il pensait pa  
qu'il vous p

530. — Rem  
plus de deu  
nuer le non  
sonnel. Ain  
APPELER le d  
appelen.

531. — Les  
préposition  
gner, devoir,  
oser, pouvoir

Les verbes  
des de la pré  
sont précédé  
nombre ; la  
de s'appropri

direct du premier verbe. *Cet homme agit ainsi pour vous TROMPER* ; l'infinitif *tromper* se rapporte à *homme*, sujet du premier verbe.

Cependant un infinitif précédé d'une préposition est régulièrement employé, quand le verbe qui le régit ou qui s'y rapporte est impersonnel.

*Exemples : Il faut trois jours pour faire ce trajet, il est trop tard pour aller si loin.*

Mais on ne pourrait dire :

*Ce plat est servi pour MANGER ; le règne de ce prince a été trop court pour EXÉCUTER ses projets*, attendu que les infinitifs *manger* et *exécuter* expriment des actions qui ne peuvent être attribuées aux sujets *plat* et *règne* des verbes qui les précèdent. Au lieu de l'infinitif, il faut alors faire usage d'un mode personnel, et dire : *Ce plat est servi pour qu'on le MANGE ; le règne de ce prince a été trop court pour qu'il EXÉCUTÂT...*

529.—Du reste, toutes les fois que l'infinitif ne donne lieu à aucune équivoque, il est mieux de s'en servir que d'employer un mode personnel, parce qu'alors la diction se trouve plus dégagée, plus rapide. Il faut donc préférer, *il croit vous persuader, il pensait partir hier*, à ces autres tournures, *il croit qu'il vous persuade, il pensait qu'il partirait hier*.

530.—Remarque.—S'il devait se trouver de suite plus de deux infinitifs, il vaudrait mieux en diminuer le nombre, en en rendant un par un mode personnel. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai cru DEVOIR FAIRE APPELER le docteur*, dites : *j'ai cru que JE DEVAIS faire appeler*.

531.—Les infinitifs ne sont précédés d'aucune préposition après *aimer mieux, compter, croire, dater, devoir, entendre, faire falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sentir, valloir*.

Les verbes après lesquels les infinitifs sont précédés de la préposition *à*, et ceux après lesquels ils sont précédés de la préposition *de*, sont en très grand nombre ; la lecture et l'usage sont les seuls moyens de s'approprier cette distinction.

## CHAPITRE VIII.

## DU PARTICIPE PRÉSENT

532.—Parmi les mots en *ant*, il y en a qui ne varient jamais, c'est-à-dire qui se terminent toujours par *ant*, tels sont : *pouvant*, *sachant*, *lisant*, *travaillant*, *comprenant*, *veillant*, *visitant*, *écrivant*, et des milliers d'autres ; ils sont ainsi invariables, parce qu'ils ne sauraient être que *verbes* ; ce sont des *participes présents*. (1)

533.—Les autres, au nombre d'environ quatre cents, sont tantôt *verbes*, et alors ils ne varient point ; et tantôt *adjectifs*, et dans ce cas ils prennent le genre et le nombre du nom auquel ils se rapportent. (2)

(1) Nous pensons qu'on nous saura gré de donner ici une certaine étendue à cette question si difficile, et jusqu'ici plutôt esquivée que traitée du participe présent.

(2) Rigoureusement parlant, ces derniers étant les seuls qui puissent être tour à tour *verbes* et *adjectifs*, sont les seuls aussi qui dussent être qualifiés de *participes*. Mais en appelant ainsi, encore aujourd'hui, cette partie de l'infinitif de tous les *verbes* qui est terminée par *ant*, on ne fait que conserver une expression qui rappelle qu'autrefois ces mots furent sans exception *adjectifs*, et conséquemment *déclinables*.

En effet, la langue française, presque entièrement issue de la langue latine, dut, alors qu'elle se formait, non seulement en emprunter les termes, mais encore se modeler en certains cas sur elle ; pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir les livres de cette époque. Des dix espèces de mots de notre langue, palpable que celle qui existe entre le participe présent des Latins et le nôtre, aucune surtout dont les mots offrent dans leur finale une similitude plus constamment identique :

*Aimant*, *venant*, *dormant*, *régnant*, *promettant* ;  
*Amans*, *veniens*, *dormiens*, *regnans*, *promittens*.

Les Latins, faisant sans exception, de chacun de ces mots, un *adjectif* et un *verbe* tout à la fois, il serait étonnant que les mots français sortis de ces mots latins, en conservant jusqu'à la forme même, eussent été assujettis à une autre règle que la règle latine.

En se rapportant à l'époque où la langue française commença à prendre une physionomie moins exclusivement latine, on voit que les auteurs d'alors, écrivaient tous les participes présents en les faisant varier, et alors même qu'ils avaient des régimes ou compléments.

Ainsi on lit dans Rabelais, à la date de 1536 :

*Le Tibre croist inopinément non seulement par esgoût des eaux fontaines à la fonte des neiges, mais encore par les vents qui soufflent droict en sa boucque (son embouchure) près Hostie, subpendans son cours et ne luy donnans lieu de escouler dans la mer, le font eslever et retourner en arrièr.*

reste ver  
constitue

Pour f  
pénétrer  
du verbe

535.—L  
et l'adject  
ici la situa

Par exe  
RESSANT po  
tions ; le r

Tous sortiren  
sa iument (jum  
la iument, ARRI  
que le pied droi

Mais à la fin  
fidèlement suivie  
rés s'écartèrent  
répondait plus a  
où le participe re  
ils l'écrivirent ly  
comme leurs dev  
ici on voyait les  
bate, la des homm  
ardeur que les bê  
nous le faisons au

Outre qu'une ra  
part d'influence su  
ils durent plus par  
d'être clairs, par le  
exprimât sans équi

A l'époque où le  
primer certaines nu  
teurs d'alors, manq  
lité à disparu par le  
ant.

Quand, par exem  
SANTS, à la seule ma  
ne nous peint nuller  
reaux à l'instant qu'  
par la faculté qu'elle  
S'il eût voulu nous re  
et les taureaux à l'ini  
brillant, les taureaux  
possible de nous ente  
temps que, ou parce  
que les chiens aboyass  
mots étant, mugissa  
pensée de l'auteur, et

534. — Distinguer le cas où un participe présent reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif*, constitue toute la théorie du participe présent.

Pour faire cette distinction, il est essentiel de se pénétrer de la différence qui existe entre la fonction du *verbe* et celle de l'*adjectif*.

535. — Le verbe exprime le plus souvent l'*action*, et l'*adjectif*, la *qualité* ou l'*état*. (Par *état* on entend ici la situation où est une personne ou une chose).

Par exemple, quand je dis : *ces enfants nous INTÉRESSANT par leur habil, nous leur fimes quelques questions* ; le mot *intéressant* est ici participe présent,

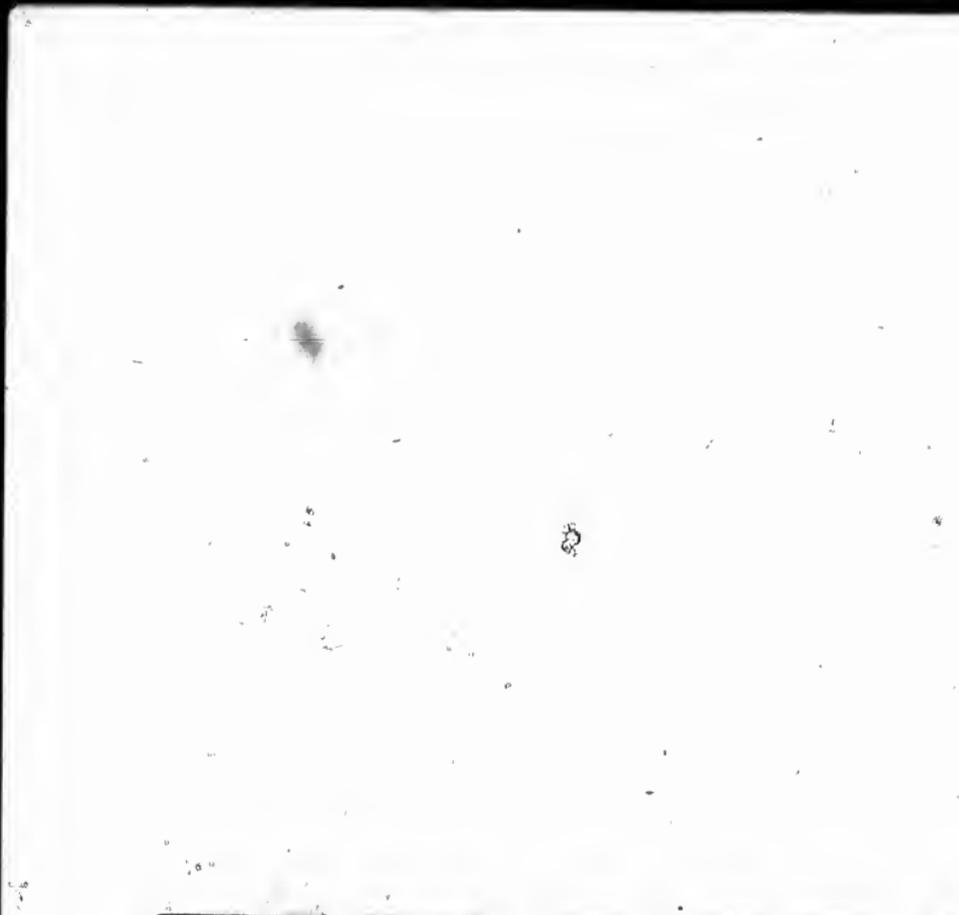
*Tous sortirent devant de luy, JECTANS (jetant) feu de tous costez sus luy et saument (jument), BORNANS de leurs symbales, et HURLANS. De sorte que la iument, ARRIVANTS au couvent (arrivant au couvent), de luy ne pourtoys que le pied droit. (Le même).*

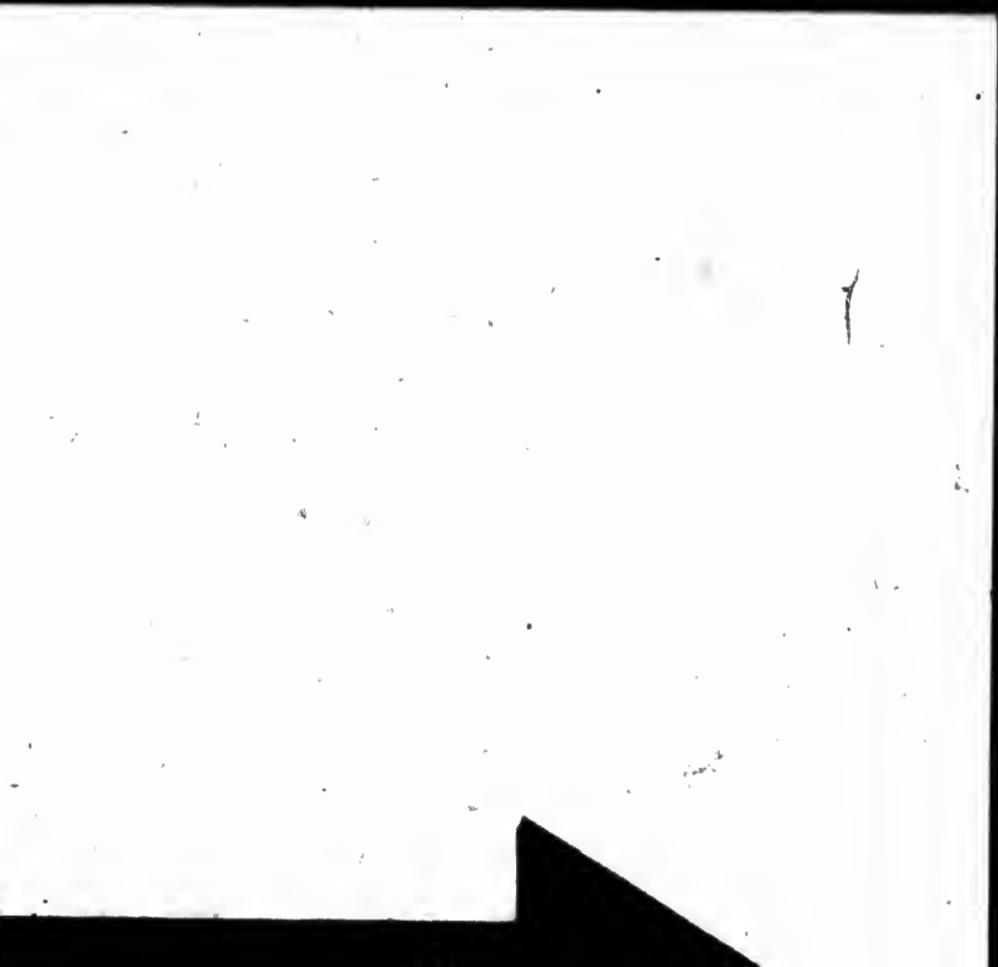
Mais à la fin du dix-septième siècle, la règle générale, jusque-là assez fidèlement suivie, fut méconnue. Quelques littérateurs hardis et bien inspirés s'écartèrent d'un principe qui avait pu suffire au passé, mais qui ne répondait plus aux besoins du présent. Ils distinguèrent donc entre le cas où le participe reste *verbe*, et le cas où il se transforme en *adjectif* : *verbe*, comme leurs devanciers, et comme ils l'avaient fait eux-mêmes jusque-là, *ici on voyait des chevaliers CHEVAUCHANTS et BRAVANTS les hasards des combats, la des hommes LUTTANTS corps à corps ou s'ATTAQUANTS avec la même ardeur que les bêtes sauvages POURSUIVANTES leur proie*, ils écrivirent, comme nous le faisons aujourd'hui, tous ces participes invariables.

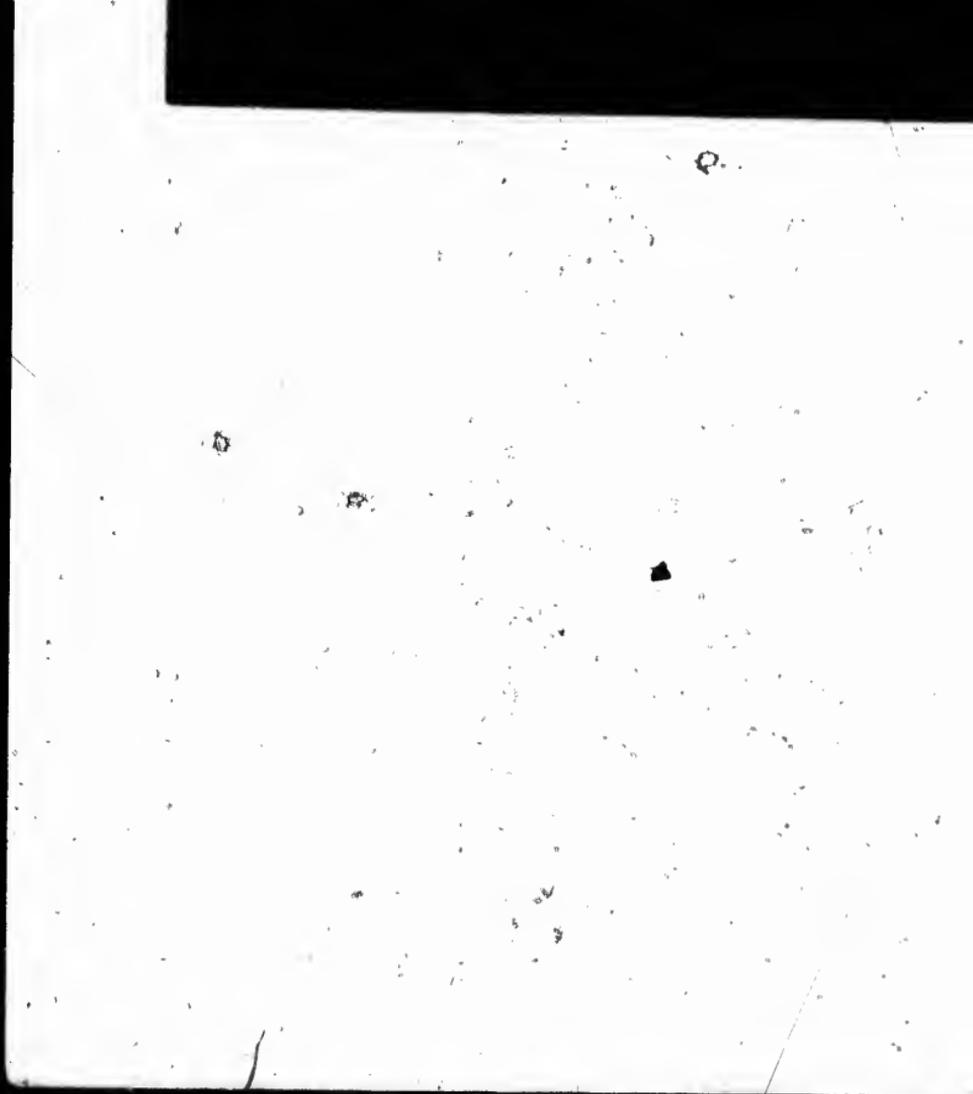
Outre qu'une raison d'harmonie, raison, bien fondée du reste, a pu avoir sa part d'influence sur le parti que prirent ces premiers littérateurs dissidents, ils durent plus particulièrement se déterminer par le désir ou plutôt le besoin d'être clairs, par la nécessité de donner aux mots une conformation qui en exprimât sans équivoque et immédiatement la valeur et le sens.

A l'époque où le participe présent était variable, il n'était pas possible d'exprimer certaines nuances fines, délicates, qui, bien que senties par les littérateurs d'alors, manquaient d'expressions qui les peignissent ; cette impossibilité a disparu par le fait seul de la variabilité ou de l'invariabilité du mot en

Quand, par exemple, Fénelon dit *la brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISSANTS*, à la seule manière dont ces mots sont orthographiés, nous savons qu'il ne nous peint nullement une brebis dans le moment où elle bêle, ni les taureaux à l'instant qu'ils mugissent ; il caractérisé tout simplement la brebis par la faculté qu'elle a de bêler, et les taureaux par celle qu'ils ont de mugir. S'il eût voulu nous représenter la brebis dans le moment même où elle bêle, et les taureaux à l'instant qu'ils mugissent, il eût écrit comme ceci : *les brebis BÉLANT, les taureaux MUGISSANT et les chiens ABOYANT, il ne nous fut pas possible de nous entendre, c'est-à-dire nous ne pûmes nous entendre dans le temps que, ou parce que les brebis bêlaient, que les taureaux mugissaient et que les chiens aboyaient* ; nous le répétons encore, l'orthographe seule de ces mots *bélant, mugissant, aboyant*, nous fait pénétrer immédiatement dans la pensée de l'auteur, et c'est là un avantage que nos pères n'avaient pas.

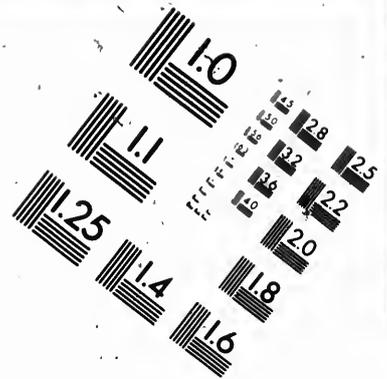
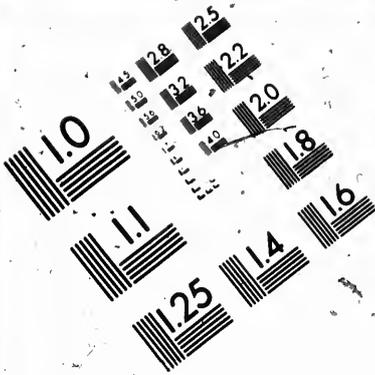




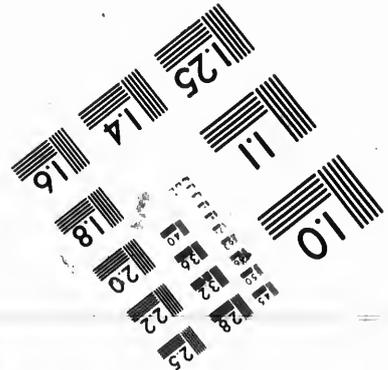
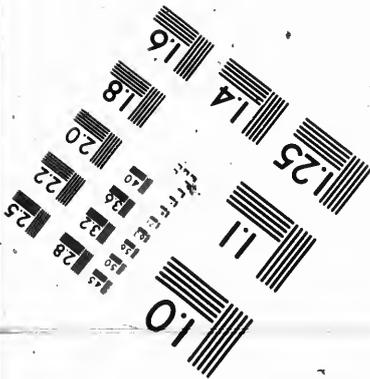
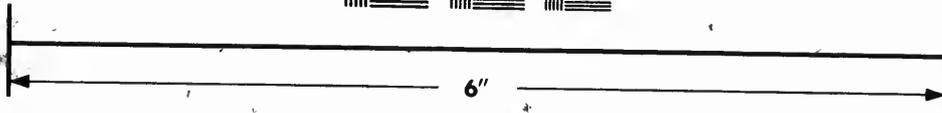
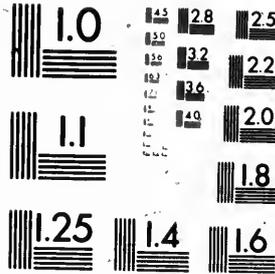








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N. Y. 14580  
(716) 872-4503

18 20 22 25  
18 20 22 25

10  
01

est ici verbe, parce qu'il exprime une action ; en effet, *intéresser par son babil*, c'est causer, c'est agir.

Ce serait bien différent si je disais :

*Voilà des enfants INTÉRESSANTS.* Ici le mot *intéressant* serait adjectif, parce qu'au lieu d'exprimer telle ou telle action faite par les enfants, il peindrait en eux une qualité.

536.—Il y a toujours action, et par conséquent le mot en *ant* est invariable :

1<sup>o</sup> Quand ce mot a un régime ou complément direct. *Ces faits ACCABLANT l'accusé, il ne sut que répondre.—Accablant qui ? —L'accusé.* Voilà le régime direct de *accablant* : donc, *accablant* est verbe, et conséquemment invariable.

2<sup>o</sup> Le mot en *ant* est encore invariable, quand il exprime le motif ou le moment de l'action ; dans ce cas, il peut toujours se remplacer par l'une des conjonctions *comme* ou *parce que*, *quand* ou *lorsque*, et un temps de l'indicatif.

*Ces messieurs TREMBLANT de froid, ne pouvaient ni signer ni même tenir leur plume ; c'est-à-dire comme ou parce que ces messieurs tremblaient de froid, ils ne pouvaient ni signer ni tenir leur plume.*

*Les taureaux MUGISSANT font retentir les échos d'alentour ; c'est-à-dire les taureaux, quand ils mugissent.*

Telle est la théorie du participe présent. Comme on le voit, les principes sont fort courts, et l'étude en est bientôt faite, mais l'application en est extrêmement difficile ; c'est ce qui nous a engagés à présenter les exercices suivants.

#### EXERCICES sur le participe présent

*Aujourd'hui vous voyez ces jeunes gens fiers et hautains, OFFENSANT et BLESSANT leurs amis mêmes ; demain vous les trouverez humbles et RAMPANTS.—Offensant et blessant qui ?—Leurs amis.* Voilà le régime direct de *offensant* et de *blessant* : donc ici, ils sont verbes, et conséquemment invariables.—*Rampants* est variable, parce que c'est un adjectif qui qualifie, qui caractérise les jeunes gens.

*Ces jeunes personnes, OBÉISSANT à tout ce qu'on exige d'elles, se font aimer de ceux qui les connaissent ; c'est*

à-dire con  
issent à t

On voit  
personnes  
et obligea  
des quali  
qu'ils en

Nous a  
propriété  
fuyant ex  
conséque

La tou  
tristesse  
le inspire

La tou  
Vénus.—  
reaux mu  
des adjec  
pante, pa  
moment  
mugisse  
la faculté  
de mugir  
verbes, e  
maient l  
roucoule  
les brébis  
près de c  
reaux  
mugir.

En d'autre  
SANTS, les  
oculovre, l  
NAMES, etc.,  
se mugissen  
alors sont d  
ces animaux  
idée d'action

Mais s'agit  
faculté en  
reaux mugir  
etc., exprim

à-dire *comme* ou *parce que* ces jeunes personnes obéissent à tout... (Règle n° 536.)

*On voit avec plaisir, et vobontiers on recherche, les personnes AIMANTES, les gens OBLIGEANTS.* Ici *aimantes* et *obligeants* sont adjectifs, parce qu'ils expriment des qualités inhérentes aux personnes dont on parle, qu'ils en peignent le caractère.

*Nous avons vu deux hommes CHASSANT sur votre propriété, et FUYANT à notre approche.*—*Chassant* et *fuyant* expriment l'action : donc ils sont verbes, et conséquemment invariables.

*La tourterelle ROUCOULANT inspire un sentiment de tristesse* c'est-à-dire la tourterelle, quand elle recou-le inspire, etc. (Règle n° 536.)

*La tourterelle ROUCOULANTE est l'oiseau consacré à Vénus.*—A côté de la BÉLANTE *brebis se voyaient les taureaux MUGISSANTS et la chèvre GRIMPANTE.* Ici je me sers des adjectifs *roucou-lante, bêlante, mugissants* et *grim-pante*, parce que mon intention est de parler, non du moment où la tourterelle roucoule, où les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, mais seulement de la faculté qu'ont ces animaux de roucouler de bêler, de mugir, de grimper. Ces mêmes mots seraient verbes, et par conséquent invariables, s'ils exprimaient l'action, le moment même où ces animaux roucoulent, bêlent ou mugissent : *presque toujours, les brebis rentrent BÉLANT dans la bergerie.*—*En passant près de cette prairie, nous avons entendu plusieurs taureaux MUGISSANT, c'est-à-dire faisant l'action de mugir.*

En d'autres termes, on ne peut dire, *la brebis BÉLANTE, les taureaux MUGISSANTS, les bondissants chevreaux, les renards GLAPISSANTS, les rampants couleuvres, les lions RUGISSANTS, la chèvre GRIMPANTE, les chamois RUMINANTS, etc.*, que quand il s'agit de brebis qui ne bêlent pas, de taureaux qui ne mugissent pas, de chevreaux qui ne bondissent point, etc. Ces adjectifs alors sont des expressions poétiques, qui peignent des qualités inhérentes à ces animaux, des facultés qui leur sont propres, abstraction faite de toute idée d'action.

Mais s'agit-il d'exprimer le moment même où ces animaux mettent ces facultés en jeu, c'est-à-dire le moment même où la brebis bêle ou les taureaux mugissent, où la chèvre grimpe, alors *bêlant, mugissant, grim-pant, etc.*, expriment des actions, sont verbes, et conséquemment invariables.

*Ces bruits ALARMANT toute la population, ces nouvelles DÉSESÉRANT tous les citoyens, il s'en suivit un trouble qui paralysa tous les moyens de défense.— Alarmant qui ?—La population.—Désésérant qui ?—Les citoyens. Voilà les régimes directs de *alarmant*, de *désésérant* : donc *alarmant* et *désésérant* sont verbes et conséquemment invariables. (Règle n° 535.)*

Qui donc à répandu ces bruits ALARMANTS, ces nouvelles DÉSESÉRANTES ?—*Alarmants* et *désésérantes* sont des adjectifs, qualifiant, l'un le bruit, l'autre les nouvelles.

Les brebis BÉLANT attirent leurs agneaux. C'est-à-dire les brebis, quand elles bêlent. (Voir règle n° 536.)

Faut-il écrire, j'ai laissé vos enfants BRILLANTS ou BRILLANT de santé ?—*Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS ou BRILLANT de gloire ? Vous avez des diamants BRILLANTS ou BRILLANT d'un éclat vif et pur ?*

Dans les deux premiers exemples, il faut *brillants*, parce que c'est comme s'il y avait, j'ai laissé vos enfants BRILLANTS sous le rapport de la santé, BRILLANTS PAR la santé.—*Ces guerriers rentrèrent dans leur patrie BRILLANTS PAR la gloire.* En d'autres termes, c'est la santé qui rend les enfants brillants, et c'est la gloire qui rend tels les guerriers.

Dans le troisième exemple, *brillant* reste invariable parce qu'il est verbe. Il est verbe, et non adjectif, parce que les diamants ne sont pas *brillants* PAR un éclat vif et pur, comme les enfants le sont par la santé, et les guerriers par la gloire. Au contraire, ce sont les diamants qui donnent cet état, qui produisent cet effet, et c'est là le caractère du verbe.

La plupart des naufragés périrent de besoin sur cette plage déserte. Nous n'en trouvâmes plus que quelques-uns, que nous emportâmes EXPIRANTS de misère, MOURANTS de faim. La circonstance que l'on a à rendre ici, l'état, la situation que l'on a à exprimer, exigent impérieusement *expirants*, *mourants*, ces adjectifs seuls pouvant nous montrer ces hommes au dernier soupir.

L'histoire des, MOURANT sur les contr par exagéra en sont à le violemment gens pressés rants dirait

BRULAI vivier, non du variable qui suivent, pour établir

Figur Entr

Pour nou et conséque dit d'une ch en flammes ; 1° C'est qu

(1) "Ce mot *br* truire avec un des désignant l'état, le verbal."

Ce qui est beau *brillant* n'exprime pour marquer le s flammes ; et que, seul qu'il est méor

Non seulement ainsi que l'atteste *messieurs FUMANT devant ou jouant Non loin de mot s à-dire qui ÉTAIENT Quoique nous soy DORMANT et BONNE sans, etc.*

Par ces exemple *chantant, dormant qui sont, qui étaient invariables ; nous vier.*

Qu'après m'avoi mécanique qui fac mais qu'à défaut nique, je le repou trompe pas ma cro

*L'histoire nous apprend que d'innombrables peuplades, MOURANT de faim dans les pays du Nord, fondirent sur les contrées méridionales. Ici mourant est employé par exagération : il s'agit, en effet, non de gens qui en sont à leur dernier soupir, puisqu'ils se répandent violemment dans d'autres pays, mais seulement de gens pressés, agités par la faim ; en pareil cas, mourants dirait beaucoup trop.*

**BRULANT.**— Faut-il, à l'exemple de Girault-Duvivier, non seulement approuver Racine d'avoir rendu variable le participe présent *brûlant* dans les vers qui suivent, mais encore s'appuyer sur cet exemple pour établir des règles ?

*Figure-toi Phyrhus les yeux étincelants,  
Entrant à la lueur de nos palais BRÛLANTS (1).*

Pour nous, il est indubitable que *brûlant* est verbe et conséquemment invariable toutes les fois qu'il se dit d'une chose qui brûle, nous voulons dire *qui est en flammes* ; nous allons le prouver de deux manières.  
1° C'est que dans l'application qu'en a faite Racine,

(1) " Ce mot *brûlant*, qu'on peut facilement, dit ce grammairien, construire avec un des temps du verbe *être*, précédé du relatif *qui*, et d'ailleurs désignant l'état, la qualité, et non suivi d'un régime, est évidemment adjectif verbal."

Ce qui est beaucoup plus évident pour nous, c'est que, d'une part, le mot *brûlant* n'exprime ni la qualité, ni l'état d'un palais, alors qu'on l'emploie pour marquer le moment même où ce palais brûle, le moment où il est en flammes ; et que, de l'autre, ce moyen mécanique qu'on invoque, par cela seul qu'il est mécanique, ne prouve rien.

Non seulement il ne prouve rien, mais encore il prouve contre lui-même, ainsi que l'attestent les exemples suivants : *toute la journée on voyait ces messieurs FUMANT, BUVAnt ou JOUAnt, c'est-à-dire QUI ÉTAIENT fumant, buvant ou jouant.*— *Là-bas, l'apéroçots des hommes CHASSANT et COURANT.*— *Non loin de moi se trouvaient des villageois CAUBANT, RIANT et CHANTANT, c'est-à-dire QUI ÉTAIENT caubant, QUI ÉTAIENT riant, QUI ÉTAIENT chantant.*— *Quelques nous soyons rentrés d'assez bonne heure, nous les avons trouvés DORMANT et RONFLANT, c'est-à-dire, QUI ÉTAIENT dormant, QUI ÉTAIENT ronflant, etc.*

Par ces exemples, on voit que *fumant, buvant, jouant, chassant, riant, chantant, dormant, ronflant*, bien qu'ils puissent se construire avec les mots qui sont, qui étaient, n'en restent pas moins participes présents, et par suite invariables ; nous réproverons donc le moyen donné par Girault-Duvivier.

Qu'après m'avoir dit la raison logique d'un fait, on me donne un moyen mécanique qui facilite et accélère l'application du principe, rien de mieux ; mais qu'à défaut de motifs logiques, on ne me donne qu'un procédé mécanique, je le repousse, parce qu'alors il injurie ma raison, quand encore, il ne trompe pas ma croyance.



une force AGISSANTE par sa nature, la Harpe qualifie l'air, et nous le montre comme étant de sa nature, non une force inerte, mais une force agissante; il caractérise l'air par une de ses propriétés distinctives; là, sans nul doute, agissante est adjectif. Mais quand il nous montre l'air, non pour le qualifier, non pour le caractériser par quelque-une de ses propriétés, mais bien comme une force qui agit, comme un être qui opère, comme un agent dont l'action se fait sentir sur les corps les plus solides même, c'est là du mouvement, c'est là de l'action, c'est là le verbe. Nous dirons donc :

*L'air est une force AGISSANTE de sa nature, AGISSANT sur les corps les plus solides même, AGISSANT dans tous les sens.* Et nous traduirons ainsi cette phrase : *l'air est une force par elle-même AGISSANTE, une force QUI AGIT sur les corps les plus solides même, une force QUI AGIT dans tous les sens.*

Nous dirons de même: on représente l'air comme un force AGISSANT sur tous les corps, c'est-à-dire comme une force qui exerce son action sur tous les corps. (1)

**EXPIRANT.** — A propos de ce participe présent, nous rapporterons ici trois exemples que Girault-Duvivier nous offre pour modèles, et les raisons dont il les appuie. Ces exemples sont pris dans Voltaire.

"AGISSANTE, pour dire, c'est un homme qui a l'habitude d'agir, une tête qui a l'habitude de penser."

Jusqu'ici il n'y a rien à dire, et la question est fort simple. Mais La Harpe ajoute :

"On dirait très bien : *l'air est une force AGISSANTE sur les corps les plus solides, AGISSANTE dans tous les sens, AGISSANTE par sa nature.*" — C'est ici que nous ne partageons pas son avis. Voyez nos raisons plus haut.

(1) Faisons encore un exemple de tous points analogue à celui que nous venons d'attaquer. Demandons-nous donc si, parce qu'on dit : *une chèvre grimpanche*, on peut dire également *GRIMPANTE dans tous les lieux, GRIMPANTE sur les rochers les plus escarpés*. Par exemple, tout serait-il bon dans cette phrase, *les chèvres sont des animaux GRIMPANTS sur les rochers les plus escarpés, GRIMPANTS dans tous les lieux, GRIMPANTS de leur nature*? Indubitablement non. Si *grimpanche* est incontestablement adjectif dans *GRIMPANTS de leur nature*, attendu qu'il marque une qualité inhérente aux chèvres, une qualité qui leur est naturelle, il est non moins incontestable que *grimpanche* est verbe dans *GRIMPANT sur les rochers*, et dans *GRIMPANT en tous lieux*, attendu qu'il est, comme dans l'exemple de La Harpe, il n'est plus question de qualité, de caractère distinctif, mais d'action.

*Nos pères, nos enfants, nos filles et nos femmes,  
Au pied de nos autels, EXPIRANT dans les flammes.*

"*Expirant*, nous dit ce grammairien, est un mot en *ent* que, par l'analyse on considère ici comme participe présent. — *Nos pères, nos femmes EXPIRANT*, cela veut dire *qui expirent*. Puis il ajoute, *expirant* emportant l'idée de la perte de l'existence, prend la nature du verbe."

*Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants,  
Dans la flamme étouffée, sous le fer EXPIRANTS.*

*Je vis nos ennemis vaincus et renversés,  
Sous nos coups EXPIRANTS, devant nous désespérés.*

Ici, bien qu'il s'agisse de la perte de l'existence, Girault-Duvivier, désertant son premier principe, nous en fait un second puisqu'il nous dit : " Dans ces vers, *expirant* désignant un état, une manière d'être, une qualité, et non une action, est adjectif."

Nous ne prendrons pas la peine de rechercher s'il est vrai que *expirant* marque ici l'état, la qualité ; nous nous contenterons de faire remarquer qu'il suivrait de là, 1<sup>o</sup> qu'en disant

*EXPIRANT dans les flammes*, le mot *expirant* serait verbe, et par conséquent *invariable* ;

2<sup>o</sup> et que si l'on disait,

*EXPIRANT sous le fer*,

*EXPIRANT sous des coups*, le mot *expirant* serait adjectif, et conséquemment variable : ~~le~~ est du moins la doctrine de Girault-Duvivier.

Mais une telle conséquence blesse notre raison, et nous ne saurions voir qu'une seule et même circonstance dans ces trois exemples,

*Des hommes EXPIRANT dans les flammes,*

*Des hommes EXPIRANT sous le fer,*

*Des hommes EXPIRANT sous nos coups.*

Essayons de faire partager ce sentiment.

Etablissons d'abord (et ici est plus de la moitié de la question) que *expirant*, adjectif, signifie qui est près d'expirer, qui est dans un état voisin de la mort, dans la situation d'un moribond.

*Hier encore l'état de nos pauvres amis nous laissait quelque espoir, aujourd'hui nous les avons trouvés EXPIRANTS*, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

Après sa c  
EXPIRANTE,

Qu'il  
Cont

~ Ici *expira*  
est régulier

Mais *expiri*  
riable, toute  
*énonçant l'o*  
dit :

EXPIRANT

EXPIRANT

EXPIRANT

En pareil  
rir. En effet

*hommes EXPI*  
des homme

*hommes ple*  
par le feu. D

*coups*, ne so  
*rantes* ; et e

*sous nos cou*  
rissent, qui t

Dans tout  
ment un *éta*

nullement d  
mais une *act*

*gens biens p*  
dis :

*Ces crimine*  
*pitale, je les a*

Dans cet exe  
parfaite avec

s'agit pas d'u  
ne veut ni n

qu'il a vu les  
le dernier so

qu'il les a vu  
point un *état*

Après sa chute, cette malheureuse femme fut relevée  
**EXPIRANTE**, c'est-à-dire rendant le dernier soupir.

*Qu'il efface ma honte, et que mes yeux mourants  
 Contemplant deux ingrats à mes pieds EXPIRANTS*

(VOLTAIRE, dans Zulime.)

Ici *expirants*, signifiant *rendant le dernier soupir*, est régulièrement employé comme adjectif.

Mais *expirant* est verbe, et conséquemment invariable, toutes les fois qu'il est suivi d'une expression énonçant l'objet qui donne la mort, comme quand on dit :

**EXPIRANT** sous le fer,

**EXPIRANT** dans les flammes,

**EXPIRANT** sous nos coups.

En pareil cas, *expirer* est employé pour *périr*, mourir. En effet, *des hommes EXPIRANT sous le fer*, *des hommes EXPIRANT dans les flammes* ne sont nullement des hommes déjà à l'état de moribonds, mais des hommes pleins de vie, périssant, mourant par le fer, par le feu. De même, *des personnes EXPIRANT sous nos coups*, ne sont nullement des personnes déjà *expirantes* ; et encore moins des personnes *expirantes sous nos coups*, mais des gens pleins d'ardeur qui périssent, qui tombent sous nos coups.

Dans tout cas analogue, *expirant* n'exprime nullement un état, comme on nous le dit, ne représente nullement des êtres dans la situation de moribonds, mais une action qui donne violemment la mort à des gens biens portants. Il en est de même quand je dis :

*Ces criminels, qu'une sentence a frappé de la peine capitale, je les ai vus EXPIRANT de la main du bourreau.*

Dans cet exemple encore, où il existe une analogie parfaite avec ceux que nous venons d'attaquer, il ne s'agit pas d'un état mais d'une action. Celui qui parle, ne veut ni ne peut, en s'exprimant ainsi, nous dire qu'il a vu les criminels à l'état de moribonds, rendant le dernier soupir, mais bien qu'il les a vus périr, qu'il les a vus supplicier. Encore une fois, il ne peint point un état, il raconte un fait, une action.

Donc, si Voltaire a eu raison d'écrire :  
*Nos enfants EXPIRANT dans les flammes,*  
 Il a pêché contre la grammaire en écrivant :  
*Des hommes EXPIRANTS sous le fer,*  
*Des ennemis EXPIRANTS sous nos coups;* dans ces deux  
 derniers exemples, *expirant* est verbe et non adjectif.  
**RONFLANT.**

*Des laquais étendus RONFLANTS sur le plancher.*  
 (VOLTAIRE, *la Femme qui a raison*).

L'Académie ne fait ce mot adjectif que lorsqu'il  
 s'applique aux choses ; alors il signifie *sonore* : *instru-*  
*ment RONFLANT, voix RONFLANTE, style RONFLANT,*  
*phrase RONFLANTE, vers RONFLANT.* Au figuré, *pro-*  
*messes RONFLANTES*, c'est-à-dire grandes et vaines.

*Ronflant*, appliqué aux personnes, ne peut être que  
 verbe : *des laquais RONFLANT* sont des laquais qui  
 ronflent, qui font l'action de ronfler ; l'esprit se re-  
 fuse à voir là un état ; aussi n'hésitons-nous pas à  
 condamner l'emploi qu'en a fait Voltaire comme  
 adjectif, nous doutons même que ce grand écrivain  
 eût dit : *Des femmes fatiguées, RONFLANTES sur le plan-*  
*cher.*

*CHANCELANT dans, sur, ÉCUMANT de, FRÉMISSANT de,*  
*HALETANT de, PALPITANT de, TREMBLANT de,*  
*TRESSAILLANT de, VACILLANT sur, dans.*

Faut-il écrire, nous rencontrâmes ces enfants TREM-  
 BLANTS de froid, ou bien TREMBLANT de froid ?

Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANTES de joie, ou  
 bien TRESSAILLANT de joie ?

Nous les avons laissés PALPITANTS de crainte et d'es-  
 pérance, ou bien PALPITANT de crainte et d'espé-  
 rance, etc. ?

Avant de répondre à ces questions, nous devons  
 dire les considérations qui, sur ce point, ont servi à  
 fixer notre opinion.

De même qu'il y a des verbes que nous conjuguons assez indiffé-  
 remment avec *avoir* ou avec *être*, de même nous avons quelques  
 mots en *ant* qui, suivant nous, et selon les vues de l'esprit, peuvent,  
 assez indifféremment aussi, s'écrire variables ou invariables. Cette

considération à  
 beaucoup cont  
 tant plus emb  
 rglé à part, al  
 santes du princ

Parmi les ver  
 être, nous citero  
 échoir, empirer

Quand on dit  
 de l'eau s'est p  
 qui justifie l'em  
 d'un mètre, on  
 abstraction fait

De même on  
 passé d'un état  
 une action qui  
 abstraite, pour  
 toute idée d'ac

Eh bien, si, à  
 vent se conjug  
 l'emploi, puisq  
 les conjuguant  
 dans ce qu'ils e  
 à un autre, c'es  
 cela on a été oc

Pourquoi dor  
 raison, à propo  
 indifférent pou  
 par un état, ne  
 l'esprit la facul  
 de ces deux po  
 simultanément  
 ter du mousem  
 pour l'un une

Nous consid  
 les mots trembl  
 c'est-à-dire que  
 TREMBLANTES d  
 TRESSAILLANT  
 FITANTE ou PAL

Que s'il se re  
 avant tout, de

*Des enfants  
 froid.*

(1) On sait q  
 être, l'état.

considération à laquelle nous ne pensons pas qu'on se soit jamais arrêté, va beaucoup contribuer à nous faire résoudre certaines difficultés, jusqu'ici d'autant plus embarrassantes que, bien qu'elles exigent un examen et même une règle à part, elles ne peuvent être combattues que par les ressources impulsantes du principe général.

Parmi les verbes qui se conjuguent assez indifféremment avec *avoir* ou avec *être*, nous citerons *crotte*, *décrotte*, *dégénérer*, *expirer*, *vieillir*, *cesser*, *déchoir*, *échoir*, *empirer*.

Quand on dit, *la rivière a crû d'un mètre*, on fait entendre que le niveau de l'eau s'est porté d'un point à un point plus élevé : il y a donc là une action qui justifie l'emploi du verbe *avoir* (1). Et si l'on dit *la rivière est crûe d'un mètre*, on signale une augmentation de l'eau, on parle d'un fait accompli abstraction faite de toute idée d'action.

De même on dit, *cette race a bien désarmé*, pour faire entendre qu'elle a passé d'un état plus avantageux à un état moins avantageux : là aussi il y a une action qui justifie l'emploi de l'auxiliaire *avoir* ; et *cette race est bien désarmée*, pour parler d'un fait accompli, d'un état actuel, abstraction faite de toute idée d'action.

En bien, si, à l'égard de ces verbes on eût posé ce principe absolu qu'ils doivent se conjuguer exclusivement avec *avoir*, on en eût limité ou plutôt faussé l'emploi, puisque alors ils n'eussent exprimé qu'une idée de mouvement. En les conjuguant aussi avec *être*, on a cédé à la force de la vérité, attendu que, dans ce qu'ils expriment, l'esprit peut apercevoir, soit la transition d'un état à un autre, c'est-à-dire, l'action, soit un fait accompli, c'est-à-dire l'état ; en cela on a été conséquent, on a été logique.

Pourquoi donc désertions-nous cette voie de la vérité, cette voie de la raison, à propos de certains mots en *ant* ? Pourquoi, lorsqu'il est absolument indifférent pour le cas qu'ils peignent, de l'exprimer par du mouvement ou par un état, ne pas les écrire facultativement, c'est-à-dire, ne pas laisser à l'esprit la faculté de rendre ce qui le frappe soit sous l'un, soit sous l'autre de ces deux points de vue ? Est-ce bien, est-il rationnel, quand surtout il y a simultanément action et état dans le fait à exprimer, de me forcer à représenter du mouvement plutôt qu'une situation, quand il n'y a pas à invoquer pour l'un une seule raison qu'on ne puisse aussi invoquer pour l'autre ?

Nous considérons donc indifféremment comme verbes, ou comme adjectifs les mots *tremblant*, *tressaillant* et *palpitant* des exemples que précédemment, c'est-à-dire que nous écrivons indifféremment, nous rencontrâmes ces dames *TREMBLANTES de froid* ou *TREMBLANT de froid*—Nous trouvâmes ces dames *TRESSAILLANTES de joie* ou *TRESSAILLANT de joie*—Nous les avons laissés *PALPITANTS* ou *PALPITANT de crainte et d'espérance*.

Que s'il se rencontre quelqu'un qui conteste cette doctrine, nous le prions, avant tout, de nous dire quelle différence il y a entre :

*Des enfants qui TREMBLENT de froid* et *des enfants qui sont TREMBLANTS de froid*.

(1) On sait que l'auxiliaire *avoir* sert à marquer l'action, et l'auxiliaire *être*, l'état.

Bien évidemment il n'y en a aucune, bien évidemment il n'existe entre ces deux manières de s'exprimer nulle autre différence que ce qu'il y a entre

*La rivière a crû d'un mètre, et la rivière est crûe d'un mètre* : donc il est indifférent de se servir de l'une ou de l'autre.

De même nous écrivons indifféremment :

*Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou bien TRESSAILLANTES de joie. En mettant TRESSAILLANT de joie, c'est comme si nous disions qui tressaillaient de joie, en mettant tressaillantes de joie, c'est comme s'il y avait qui étaient tressaillantes de joie. Or, comme ces deux expressions peignent le cas au même degré de vérité, nous nous servirons indistinctement de l'une ou de l'autre.*

Et quand, dans le troisième exemple, nous écrivons :

*Nous les avons laissés PALPITANT ou PALPITANT de crainte et d'espérance, l'adjectif palpitants et le participe présent palpitant, peignent encore le cas à un égal degré de vérité ; par l'adjectif palpitants, on exprime l'état, on dit qu'ils étaient palpitants ; par le participe présent palpitant, on exprime le mouvement, on dit qu'ils palpitaient ; dans les deux cas on est dans le vrai, dans les deux cas on dit la chose.*

Ainsi que nous l'avons fait remarquer, il y a analogie parfaite et même identité de circonstances dans

*Cette race a bien dégénéré ou est bien dégénérée. — Cette femme a bien vieilli ou est bien vieillée, etc.*

Et dans

*Nous rencontrâmes ces enfants TREMBLANT de froid ou TREMBLANTS de froid ; — Nous trouvâmes ces dames TRESSAILLANT de joie ou TRESSAILLANTES de joie.*

Par identité de circonstances, nous voulons dire que, dans les uns et dans les autres de ces exemples, les circonstances sont telles que 1° on peut y voir du mouvement ou un état, 2° que ces circonstances sont également bien rendues, soit qu'on les exprime sous le point de vue du mouvement ou sous le point de vue de l'état ; d'où nous concluons que, dans tous les cas analogues, il est indifférent aussi de se servir du participe présent, qui marque le mouvement, ou de l'adjectif, qui marque la situation.

## CHANCELANT, VACILLANT.

Nous écrivons donc encore :

*Quoiqu'ils eussent pris fort peu de vin pur, ils se leveront CHANCELANT ou CHANCELANTS. — Nous les rencontrâmes VACILLANT dans leur démarche, ou VACILLANTS dans leur démarche, CHANCELANT sur leurs jambes ou CHANCELANTS sur leurs jambes.*

Au figuré, oser et chancelant sont synonymes convulsifs, tous VACILLANTS contre ce qu'on autorité CHANCELER. Ces témoins se so-

## BOUILL

Près d'eux  
LANT d'imp  
tience.

Au figuré, on o  
mente, les vague  
me.

FREMIS  
SANT de dépr  
de joie, ou F

FUMANT  
l'Etna n'étai  
OU FUMANTS  
toujours inv  
FUMANT. — Je  
qui fumaien

## HALETA

Its approch  
PITANTS de jo  
colère.

Cependant quelq  
naire, amènent des  
présent, et d'autre  
on doit donner la p  
1° Il faut exclusi  
circonstances hale  
Par exemple, le s  
effréné, une mère  
des hommes en ar  
produite par leur p

Au figuré, cependant et tant au sens physique qu'au sens moral, *vacillant* et *chancelant* sont toujours adjectifs. *Ces dames ne sont pas encore complètement convaincues de la nécessité de prendre un parti; nous les avons trouvées VACILLANTES, CHANVOLANTES, c'est-à-dire n'ayant d'opinion fixe ni pour ni contre ce qu'on leur propose. — Les princesses noues et incapables n'ont qu'une autorité CHANVOLANTE, ne laissent que des trônes VACILLANTS, CHANVOLANTS. — Ces témoins se sont montrés VACILLANTS dans leurs dépositions.*

### BOUILLANT, ÉCUMANT.

*Près d'eux étaient leurs coursiers ÉCUMANT, BOUILLANT d'impatience, OU ÉCUMANTS, BOUILLANTS d'impatience.*

Au figuré, on dit poétiquement, et seulement avec l'adjectif, *la mer écumante, les vagues écumanées, c'est-à-dire couvertes d'écume, blanches d'écume.*

**FREMISSANT.** — *Nous laissâmes ces dames FREMISSANT de dépit OU FREMISSANTES de dépit, FREMISSANT de joie, OU FREMISSANTES de joie.*

**FUMANT.** — *Lorsque je visitai l'Italie, ni le Vésuve ni l'Etna n'étaient en éruption, mais je les vis FUMANT OU FUMANTS. Fumant, employé comme verbe, est toujours invariable : Nous les avons trouvés BUANT et FUMANT. — Je les ai vus qui étaient FUMANT, c'est-à-dire qui fumaient.*

### HALETANT, PALPITANT.

*Ils approchèrent de nous PALPITANT de joie OU PALPITANTS de joie, HALETANT de colère OU HALETANTS de colère.*

Cependant quelques circonstances extrêmes ou du moins sortant de l'ordinaire, amènent des cas exceptionnels, où il faut exclusivement le participe présent, et d'autres où, sans proscrire précisément et absolument l'adjectif, on doit donner la préférence au participe présent.

1<sup>o</sup> Il faut exclusivement le verbe, quand il s'agit de l'instant même où les circonstances haletent, se produisent, éclatent.

Par exemple, je suppose que, pour échapper aux fureurs d'une soldatesque effrénée, une mère se soit cachée avec ses enfants en quelque lieu, et que des hommes en armes, l'ayant découverte, voulussent rendre l'impression produite par leur présence sur cette femme ; ils devraient dire :



*A notre vue, cette mère s'élança vers nous, les yeux hagards et TREMBLANT de frayeur ; je me sens du participe présent tremblant, et non de l'adjectif tremblante, parce que ces hommes armés étant, aux yeux de la mère, comme l'image de la mort, il en résulte immédiatement une surexcitation, un transport qui ne peut être rendu avec vérité que par le verbe. En disant tremblante, outre qu'on n'exprimerait pas l'exaltation du sentiment que l'imminence d'un tel danger fait soudainement naître, on ne rendrait pas ce mouvement qui fait passer la mère d'une situation à une autre ; ce serait rester au-dessous de la vérité, et non seulement amoindrir le fait, mais encore le mal peindre.*

NOTA. Tremblant ne saurait être qu'adjectif dans *tête TREMBLANTE, voix TREMBLANTE*, parce qu'ici il exprime un état constant.

AUTRE EXEMPLE.—*Jusqu'à là il était resté calme, mais à cette parole outrageante, ses yeux BRILLANT ou plutôt ÉTINCELANT annoncent l'agitation de son esprit. Ici encore il faut exclusivement le verbe, parce qu'il ne s'agit ni d'un état ordinaire, ni d'un état déjà existant, mais de la transition d'un état à un fait qui se produit, qui éclate.*

De là il résulte que, dans certaines circonstances, il est mieux de dire *une personne ÉCUMANT de rage*, et dans d'autres circonstances, *une personne ÉCUMANTE de rage*.

On dira *une personne ÉCUMANT de rage*, si l'on a à peindre soit le moment où la fureur naît et éclate, soit le moment où elle est le plus exaltée ; et *une personne ÉCUMANTE de rage*, si le moment de l'exaltation étant passé, on n'a qu'à exprimer l'état qui le suit.

*A son emportement, à sa colère, succéda une fureur telle, que bientôt ÉCUMANT de rage, elle eût déchiré son propre sein, si on ne l'en eût empêchée. Ici c'est un sentiment qui naît, qui éclate, qui cause de l'agitation ; donc c'est le verbe qu'il faut employer.*

*J'ignore ce qui avait ainsi agité cette femme ; mais quand j'entrai chez elle, je la trouvai ÉCUMANT de rage. Ici j'emploie de préférence le participe présent, parce que, sans avoir été témoin de la transition du calme à l'agitation, je tiens à faire entendre que cette agitation durait encore, qu'elle existait dans son énergie à mon entrée.*

Mais je dirais, en faisant *écumant* adjectif : *après avoir cruellement exercé sa vengeance, elle eut le courage de rester assise près de sa victime ; c'est ainsi qu'on la trouva encore ÉCUMANTE de rage. Parce qu'ici mon intention est de peindre, non un fait à l'instant qu'il éclate, non un transport dans sa puissance, dans son énergie, mais un sentiment affaibli, un état qui présege le retour du calme.*

On dira donc encore : *au moment où, selon leur coutume, ces officiers entraînaient leurs soldats au combat, ils furent atteints l'un et l'autre ; nous les vîmes ÉCHAUSSANT sur leurs chevaux, puis tomber et périr. Ici je n'ai plus la liberté du choix entre le verbe et l'adjectif, parce que j'ai à rendre, non un état déjà existant, mais une action que je vois naître, un fait qui se produit.*

Mais je dirais, en faisant *échaussant* indifféremment verbe ou adjectif, *plusieurs soldats échaussés par des boissons épicurieuses, se tenaient ÉCHAUSSANT ou ÉCHAUSSANTS sur leurs chevaux. Ici j'ai la liberté du choix entre échaussant verbe et échaussants adjectif, parce qu'il s'agit d'une circonstance mixte, c'est-à-dire représentant du mouvement, puisque les soldats échaussaient, et aussi un état, puisqu'une telle situation a eu de la durée.*

*Nous les trouvâmes leurs membres naître, et cela n*

Dans les expositions de circonstances, la transition d'un état à un autre se fait dans telle circonstance, soit qu'elle soit le principe, soit qu'elle soit le terme, nous solent naître.

Mais ce mouvement de transition, attendu que, par la variabilité de l'état, il y a une transition d'un état à un autre, nous solent naître.

Que, par exemple, dans un état de bouillonnement, on doit entendre que, par son plus haut degré, que l'émotion va colère.

1re Remarque.—*Les personnes qui sont, haletant, étant précédés de participes variables ou invariables, employé avec l'adjectif ÉCHAUSSANT sur leurs chevaux, ils étoient ÉCHAUSSANTS. (1)*

2e Remarque.—*Les personnes qui portent le caractère de présents qu'ils ont à demi barbare, phier comme du phier, AYANTS droits, AYANTS droits, etc.*

On ne saurait l'habitude et de les judiciaires, de traditionnel et de val et se transfère, aît conservé dans

(1) Voyez notre traité les exercices de nos la son étendue.

*Nous les trouvâmes TREMBLANT de tous leurs membres.* Ces mots de tous leurs membres peignent un cas, sinon extrême, du moins qui sort de l'ordinaire, et cela me suffit pour donner la préférence au verbe.

Dans les exemples qui précèdent, les cas sont classés, sont déterminés par les circonstances accessoires ; c'est par elles que nous distinguons s'il y a transition d'un état à un autre, c'est-à-dire *action*, ou simplement permanence dans telle situation, c'est-à-dire *état*, aussi est-il facile d'appliquer le principe, soit que nous soyons nous-mêmes les narrateurs des faits, ou qu'ils nous soient narrés par d'autres.

Mais ce moyen d'appréciation manque, quand le fait est rapporté sans circonstances accessoires ; et c'est ici surtout qu'il importe d'appliquer la règle attendue que, pour faire comprendre sa pensée, on n'a d'autre ressource que la variabilité ou l'invariabilité du mot en *ant*.

Que, par exemple, je dise : *en entrant chez cette femme, je l'ai trouvée BOUILLANT de colère*, par cela seul que je dis *bouillant*, et non *bouillante*, on doit entendre que je parle de l'instant où la colère de cette femme était à son plus haut degré d'exaltation ; et si, au contraire, je n'aurais à exprimer que l'émotion vive encore qui suit cette exaltation, je dirais *bouillants* de colère.

1re Remarque.—Si ces mêmes mots en *ant*, *chancelant*, *écoumant*, *frémissant*, *halétant*, *palpitant*, *tremblant*, *tressaillant*, *vacillant*, sont employés étant précédés du verbe *être*, on ne peut plus les écrire indifféremment variables ou invariables, par cela seul qu'à tort ou à raison celui qui parle les emploie avec *être*, il les fait adjectifs : *ces hommes commencent à être CHANCELANTS sur leurs jambes, et VACILLANTS dans leur démarche.*—*Quand nous les étames, ils étaient HALÉTANTS, PALPITANTS, TREMBLANTS, TRESSAILLANTS, FRÉMISSEMENTS.* (1)

2e Remarque.—En pratique, outre beaucoup de formules, de tournures qui portent le cachet d'une époque reculée, il existe bon nombre de participes présents que nous écrivons comme ils s'écrivaient lorsque la langue était à demi barbare. Ainsi les praticiens d'aujourd'hui vont jusqu'à orthographier comme du temps que tous les participes présents étaient variables ; *De AYANTS droits, les AYANTS cause; les filles USANTES et JOUISANTES de leurs droits, etc.*

On ne saurait voir dans une telle orthographe que l'effet de l'empire de l'habitude et de la tradition. Effectivement, le langage des lois, des formules judiciaires, de certains actes publics, étant de son essence un langage traditionnel et sacramental, emprunté à un temps où la langue était en travail et se transformait, il n'est pas étonnant qu'en passant jusqu'à nous il ait conservé dans ses formes les vices de son origine. Mais ce que nous vou-

(1) Voyez notre *Nouvelle théorie de participe présent*, d'où nous avons extraits les exercices qui précèdent, et où chacun des quatre cents adjectifs variables de notre langue est rangé par ordre alphabétique, et traité dans toute son étendue.

drions, c'est que, tout en conservant ces expressions du passé on leur fit sentir, dans leur orthographe, l'action commune de la règle: en écrivant les AYANT droit, les AYANT cause, les filles URANT et JOUISSANT de leurs droits, etc., etc., on aura satisfait à la grammaire sans rien ôter à l'expression.

## CHAPITRE IX

## DU PARTICIPE PASSÉ

537.—Comme il n'est guère possible d'établir des règles solides sur l'accord des participes passés qu'en basant ces règles sur l'espèce des verbes, nous rentrerons dans cette matière.

538.—Comme on l'a déjà vu (page 34), nous n'avons que cinq sortes de verbes, savoir: le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *impersonnel*.

## Du verbe ACTIF

539.—On appelle *actif* tout verbe qui peut avoir un régime direct.

On reconnaît qu'un verbe est actif, quand il peut être suivi de l'un des mots *quelqu'un*, *quelque chose*. Ainsi, *aimer*, *étudier*, *chérir*, *faire*, *concevoir*, etc., sont des verbes actifs, car on peut dire *aimer quelqu'un*, *étudier quelque chose*, etc.

540.—Mais comme le verbe actif peut devenir *passif*, et que cette transformation influe sur l'accord du participe, nous ajouterons :

1. Un verbe actif conjugué avec *avoir* reste toujours actif (*pas d'exception*).

2. Un verbe actif conjugué avec *être* est tantôt actif et tantôt passif; il est actif si le sujet fait l'action, et passif si le sujet la supporte.

J'ai EMBRASSÉ  
Embrassé  
il reste act  
Ces dam  
Saluées v  
Il reste a  
les dames e  
Ces enfan  
Occupés v  
Il reste a  
tion : les e

541.— On  
verbe actif  
fait pas, ma  
Les ennem  
Culbutés v  
Ce verbe  
l'action ; ma  
été culbutés  
faire l'action  
est donc pas  
Cette bout  
Cassée vie  
Ce verbe  
Mais la bout  
quelque cho  
est donc un  
La porte s'  
Ouverte vi  
Ce verbe r  
l'action. Ma  
vrir : s'est o

(1) Nous ne saurions distinguer in- que l'étude des par- tion.

*J'ai EMBRASSÉ ma mère.*

*Embrassé* vient du verbe actif *embrasser quelqu'un* ; il reste actif, parce qu'il est conjugué avec *avoir* (1).

*Ces dames se sont SALUÉES.*

*Saluées* vient du verbe actif *saluer quelqu'un*.

Il reste actif, parce que le sujet *dames* fait l'action : les dames ont salué elles.

*Ces enfants se sont OCCUPÉS.*

*Occupés* vient du verbe actif *occuper quelqu'un* ;

Il reste actif, parce que le sujet *enfants* fait l'action : les enfants ont occupé eux.

#### Du verbe PASSIF

541. — On appelle *passif* un verbe qui vient d'un verbe actif conjugué avec *être*, et dont le sujet ne fait pas, mais supporte l'action.

*Les ennemis ont été CULBUTÉS par nos troupes.*

*Culbutés* vient du verbe actif *culbuter quelqu'un*.

Ce verbe resterait actif, si le sujet *ennemis* faisait l'action ; mais par cette expression, *les ennemis ont été culbutés* ; on indique clairement qu'au lieu de faire l'action, les ennemis la supportent : le verbe est donc passif.

*Cette bouteille s'est CASSÉE.*

*Cassée* vient du verbe *cassée quelque chose* ;

Ce verbe resterait actif, si le sujet faisait l'action. Mais la *bouteille* ne casse pas ; elle ne peut casser quelque chose, ni se casser elle-même : *s'est cassée* est donc un verbe passif.

*La porte s'est OUVERTE.*

*Ouverte* vient du verbe actif *ouvrir quelque chose* ;

Ce verbe resterait actif, si le sujet *porte* faisait l'action. Mais la *porte* n'a pas ouvert, n'a pu ouvrir : *s'est ouverte* est donc un verbe passif.

(1) Nous ne saurions trop engager les maîtres à exiger que leurs élèves sachent distinguer imperturbablement chaque verbe par son espèce, attendu que l'étude des participes ne consiste guère qu'à savoir faire cette distinction.

Ainsi un verbe n'est passif qu'autant,

- 1° *Qu'il vient d'un verbe ACTIF ;*
- 2° *Que ce verbe est conjugué avec ÊTRE ;*
- 3° *Que le sujet supporte l'action.*

#### Du verbe NEUTRE

542.—Ainsi que le verbe actif, le verbe neutre exprime souvent une action faite par le sujet ; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : *Je marche, tu cours, il voyage.*

Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de *quelqu'un* ni de *quelque chose*. Ainsi, *dormir, régner, plaître, convenir*, sont neutres, car on ne peut dire, *dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose* (1).

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec *avoir*, les autres avec *être*.

Les verbes neutres conjugués avec *avoir* sont invariables au participe (*pas d'exception*).

543.—Les verbes neutres conjugués avec *être* sont tous variables au participe, excepté ceux dont la signification permet de les conjuguer avec *avoir*. *Arriver, partir, tomber, naître, mourir, venir*, etc., sont variables, et font, *nous sommes arrivés, elle est arrivée, ils sont partis, elles sont tombées, nous sommes nés, ils sont morts*, parce qu'on ne pourrait conjuguer ces

(1) Mais de crainte que cette distinction ne soit encore une difficulté, nous allons donner un moyen infallible d'éviter toute confusion.

Lorsque, pour découvrir l'espèce d'un verbe, on essaie de le faire suivre des mots *quelqu'un* ou *quelque chose*, il faut bien se garder de le faire précéder d'aucun autre verbe que de *peut-on*.

Ainsi, pour trouver l'espèce des verbes *périr, mourir, rendre, voyager, être, naître, tomber, être, errer, etc.*, — on prendra le verbe à l'infinitif, et se questionnera de cette manière :

Peut-on *périr* quelqu'un ou *périr* quelque chose ? — Non. Le verbe est donc neutre. Peut-on *mourir* quelqu'un ou *mourir* quelque chose ? — Non. Le verbe est donc neutre. — Peut-on *rendre* quelqu'un ou *rendre* quelque chose ? — Oui. Le verbe est donc actif. — Peut-on *voyager* quelqu'un ou *voyager* quelque chose ? — Non. Le verbe est donc neutre. Etc., etc.

verbes a  
parti, j'a  
Mais il  
cipes neu  
somes p  
etc., par  
avec avo  
ils se sont  
nous nous  
etc. ; c'es  
avec être.

544.—C  
conjugue  
comme je  
divisent e

545.—L  
qui ne peu  
pronoms  
s'emparer  
s'en aller,  
se moquer  
me souvie  
pare, je so

546.—L  
ceux qui,  
de la mêm  
seul. Je m  
engageons,

verbes pro  
conjuguen  
je félicite,

547.—R  
dentels ne

passifs, ne  
Si je dis  
pronomin  
avec un se

verbes avec *avoir* ; car on ne dit pas, *j'ai arrivé, j'ai parti, j'ai mort, j'ai né*, etc.

Mais il faut écrire, sans les faire varier, les participes neutres suivants : *ils se sont NUI, nous nous sommes PARLÉ, elles se sont SOUBI, ils se sont SUCCÉDÉ*, etc., parce que ces verbes peuvent être conjugués avec *avoir*, sans que leur signification en souffre : *ils se sont nuï* peut se rendre par *ils ONT NUI à eux* ; *nous nous sommes parlé*, par *nous AVONS PARLÉ à nous*, etc. ; c'est par euphonie qu'ils sont ainsi conjugués avec *être*.

#### Des verbes PRONOMINAUX

544.— On appelle *pronominaux*, les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme *je me console, tu te rappelles, il se flatte*. Ils se divisent en *essentiels* et en *accidentels*.

545.— Les verbes *pronominaux essentiels* sont ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne ; tels sont *s'abstenir, s'emparer, se souvenir, se repentir, s'écouler, se réfugier, s'en aller, s'enfuir, s'évanouir, s'empresser, s'envoler, se moquer*, etc., qui font *je m'abstiens, je m'empare, je me souviens, je me repens*, etc., et non *j'abstiens, j'empare, je souviens, je repens*.

546.— Les verbes *pronominaux accidentels* sont ceux qui, tout en étant conjugués avec deux pronoms de la même personne, peuvent se conjuguer avec un seul. *Je me plains, tu te félicites, il se vante, nous nous engageons, vous vous nuisez, ils se partent*, sont des verbes *pronominaux accidentels*, car ils peuvent se conjuguer avec un seul pronom : *je plains, tu plains ; je félicite, tu félicites ; je vante, tu vantes*, etc.

547.— *Remarque.*— Les verbes *pronominaux accidentels* ne sont rien autre chose que des verbes actifs, passifs, neutres, ou impersonnels.

Si je dis, *vous vous êtes blessé*, j'emploie un verbe pronominal *accidentel*, parce qu'il peut se conjuguer avec un seul pronom, *je blesse, tu blesses*, etc.

Et en disant, *nous nous sommes SOUVENUS de cela*, je me sers d'un verbe pronominal *essentiel*, parce que, pour le conjuguer, il faut indispensablement deux pronoms de la même personne. En effet, on ne dit pas avec un *seul* pronom, *je souviens, tu souviens*, mais *je me souviens, tu te souviens*.

### Des verbes IMPERSONNELS

548.—On appelle *impersonnels* les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier, comme *il faut, il pleut, il y a, il neige*, etc.

Mais il est des verbes actifs, des passifs, des neutres et des pronominaux, qui deviennent impersonnels; c'est lorsqu'ils sont précédés du pronom *il*, et que ce pronom ne se rapporte à rien : *IL a été ORDONNÉ que..... IL est SURVENU des événements; depuis lors, IL s'est ÉCOULÉ vingt jours; IL est utile que..... IL est vrai que..... etc.*

Le participe de tout verbe impersonnel est invariable.

On écrira donc, sans les faire varier, les participes des phrases suivantes :

*IL lui fut PAYÉ une somme importante.*

*IL s'est PORTÉ une infinité de personnes sur la place.*

*IL est ARRIVÉ trois dames dans cette voiture, etc.*

### REGLE DES PARTICIPES PASSÉS

Les participes passés ne sont assujettis qu'à deux seules règles, quelle que soit la forme sous laquelle ils soient employés.

#### PREMIÈRE RÈGLE

549.—S'accorde avec le régime direct,

Tout participe ACTIF, quand ce régime est avant le participe : *Voilà les livres que j'ai ACHETÉS.*

550.—S

1<sup>o</sup> Tou

2<sup>o</sup> Tou

dont la sig  
avec avon

3<sup>o</sup> Tou

nous en so

etc. (1).

D'après

sent qu'il

dit du suj

que verbe

551.—R

pagné d'a

qui s'accor

auquel il

Cette da

NOUVE dans

et ABATTU

551 bis. Il faut

s'emploient d'un

pratique et d'ac

à l'écriture et

Alors ces partic

nom, ils en pren

volumineuses; t

Ex

Nous avo

Lu est actif (1)

aura accord si le

nous avons lu qu

pas d'accord.

(1) La Gramma

pronom du verbe

cond pronom que

nous nous somme

fants de disting

nous avons préfé

à trouver. Cela

alors la même pe

## SECONDE RÈGLE.

550.—S'accordent avec le *sujet*,

1<sup>o</sup> Tout participe PASSIF : *Nous avons été FRAPPÉS*;  
2<sup>o</sup> Tout participe NEUTRE conjugué avec ÊTRE, et dont la signification ne permet pas de le conjuguer avec AVOIR : *Elle est ARRIVÉE, ils sont PARTIS*;

3<sup>o</sup> Tout participe PRONOMINAL ESSENTIEL : *Nous nous en sommes REPENTIS, elles se sont ÉVANOUIES*, etc. (1).

D'après ces règles, nous le répéterons encore, on sent qu'il est indispensable de connaître ce qui est dit du *sujet* et du *régime*, et de savoir distinguer chaque verbe par son espèce.

551.—*Remarque*.—Tout participe qui n'est accompagné d'aucun auxiliaire est un véritable adjectif qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

*Cette dame, FRAPPÉE de cette nouvelle tomba, ÉVANOUIE dans nos bras. — Sa vieillesse paraissait FLÉTRIE et ABATTUE auprès de celle de Mentor.*

551 bis. Il faut en excepter *vu, lu, approuvé, collationné, certifié*, etc., qui s'emploient d'une manière invariable et absolue dans certaines formules de pratique et d'administration : *vu par la cour les pièces mentionnées, APPROUVÉ l'écriture et d'assés; comparé la présente copie conforme à l'original*, etc. Alors ces participes sont les premiers mots de la phrase. Mais placés après le nom, ils en prennent le genre et le nombre : *les pièces VUES par la cour sont volumineuses; l'écriture APPROUVÉE par lui équivaut à une copie de sa main*.

## Exercices sur les règles des participes

*Nous avons LU cet ouvrage avec plaisir.*

*Lu* est actif (*lire quelque chose*); conjugué avec *avoir*, il reste actif. Il y aura accord si le régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *nous avons lu quoi? — cet ouvrage*: ce régime se trouvant après le participe, pas d'accord.

(1) La Grammaire considère avec raison comme régime direct le second pronom du verbe essentiellement pronominal; et, en réalité, s'est avec ce second pronom que cet accord a lieu. Mais comme, par exemple, dans ces mots *nous nous sommes aperçus qu'on nous trompait*, il est aussi difficile aux enfants de distinguer qu'aux maîtres de détacher ce régime et de l'expliquer, nous avons préféré dire que l'accord se fait avec le sujet, toujours facile à trouver. Cela est sans inconvénient, le sujet et le régime étant toujours alors la même personne.

**Nous avons REÇU les fruits que vous nous avez ENVOYÉS.**

*Reçu et envoyé* sont actifs (*recevoir, envoyer quelque chose*), conjugués avec *avoir*, ils restent actifs ; il y aura accord avec le régime, si toutefois ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : *Nous avons reçu quoi ? — ces fruits* : ce mot étant après le participe *reçu*, point d'accord. *Vous avez envoyé quoi ? — les fruits* : ce mot étant avant le participe *envoyés*, accord.

**Plusieurs voleurs ont été ARRÊTÉS.**

*Arrêtés* vient du verbe actif *arrêter quelqu'un*, conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *voleurs* fait l'action ; et passif, si ce sujet supporte l'action. Mais quand je dis *les voleurs ont été arrêtés*, je vois que les *voleurs* ne sont pas mais supportent l'action : le verbe est donc passif et s'accorde avec le sujet *voleurs*.

**Les prix se sont DISTRIBUTÉS hier.**

*Distribués* vient du verbe actif *distribuer quelque chose* ; conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet fait l'action ; mais je vois que les prix ne font pas l'action de distribuer : le verbe est donc passif, il s'accorde avec le sujet *prix*.

**Mes tantes sont ARRIVÉES hier au soir.**

*Arrivées* est neutre (on ne dit pas *arriver quelqu'un*). Ce verbe ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, car on ne dit pas *j'ai arrivé* : il est donc variable, et s'accorde avec le sujet *tantes*.

**Ces personnes se sont PARLÉ.**

*Parlé* est neutre (on ne dit pas *parler quelqu'un*). Et quoique ce verbe soit conjugué avec *être*, je trouve qu'il peut se conjuguer avec *avoir* ; car on peut dire *j'ai parlé tu as parlé*, etc., *ces personnes ont parlé* ; ce participe reste donc invariable.

**Ces messieurs ont toujours VÉCU en bonne intelligence.**

*Vécu* est neutre (on ne dit pas *vivre quelqu'un*) ; conjugué avec *avoir*, il est invariable.

**Vos nièces se sont EMPRESSÉES de vous écrire.**

*Empressées* est pronominal essentiel, car ce verbe ne peut se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je m'empresse, tu t'empresses*, et non *fempresse, tu empresses* ; accord avec le sujet *nièces*.

**Ses créanciers se sont ABSTENUS de le poursuivre.**

*Abstenus* est pronominal essentiel (on dit *je m'abstiens*, et non *fabstiens*) ; accord avec le sujet *créanciers*.

Il est PA

Passé et r  
rapportant à r

Je leur

Écrit et répo  
avec avoir, il  
elles ont répon  
d'accord.

Les mau

Fait est ici  
rien : donc il e

552.—L

lité des ch  
phrase : ce  
lies, c'est-à  
dont on p

Le pron  
pouvant e  
des choses  
mais être  
varier le p

Ces péch  
EN avons  
mangé, ne  
seulement  
d'autre ra  
invariable

Mais il  
du relatif  
participe  
outre ce r  
que le par  
s'accorde,

Je LES e  
NOUS en so

*Il est PASSÉ, il est ARRIVÉ deux courriers.*

*Passé et arrivé* sont ici impersonnels, le pronom *il*, qui les précède, ne se rapportant à rien : donc ils sont invariables.

*Je leur ai ÉCRIT, et elles m'ont RÉPONDU.*

*Écrit et répondu* sont actifs (*écrire, répondre quelque chose*). Conjugés avec *avoir*, ils restent actifs. Cherchons-en les régimes en disant : *J'ai écrit quoi ? elles ont répondu quoi ?* Nul régime n'étant exprimé dans la phrase, point d'accord.

*Les mauvais temps qu'il a FAIT.*

*Fait* est ici impersonnel, le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : donc il est invariable.

### Remarque importante

552.—Le régime direct exprime toujours la totalité des choses ou des personnes nommées dans la phrase : *ces pêches étant mûres, nous LES avons cueillies*, c'est-à-dire nous avons cueilli toutes les pêches dont on parle.

Le pronom relatif *en* signifiant DE CELA, ou ne pouvant exprimer qu'une partie des personnes ou des choses auxquelles il se rapporte, ne saurait jamais être régime direct, ni conséquemment faire varier le participe :

*Ces pêches étant mûres, nous EN avons CUEILLI, nous EN avons MANGÉ* ; c'est-à-dire nous avons cueilli et mangé, non toutes les pêches dont on parle, mais seulement une partie : donc tout participe qui n'a d'autre rapport qu'avec le régime indirect *en* reste invariable.

Mais il ne faut pas conclure de là que la présence du relatif *en* dans une phrase suffise pour que le participe qui le suit soit toujours invariable ; car, outre ce régime indirect *en*, il arrive quelquefois que le participe a un régime direct avec lequel il s'accorde, comme dans les phrases suivantes :

*Je LES en ai REMERCIÉS, je LES en avais PRIÉS, nous NOUS en sommes CHARGÉS, il NOUS en a PRÉVENUS ; ils*

s'en étaient d'abord APPROCHÉS, mais bientôt ils s'en sont ÉLOIGNÉS.

De même on dira, combien de livres j'ai ACHETÉS, combien j'en ai LU ! combien de lettres il a REÇUES, combien il en a ÉCRIT lui-même !

### Suites des exercices sur les participes

Ces élèves ont OBTENU les premiers prix.

Obtenu vient du verbe actif obtenir quelque chose. Conjugué avec avoir, il reste actif : accord avec le régime, si ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant : les élèves ont obtenu quoi ? — les prix : ce mot prix étant après le participe, pas d'accord.

Elles se sont TOURMENTÉES.

Tourmentées vient du verbe actif tourmenter quelqu'un. Quoiqu'il soit conjugué avec être, il reste actif, parce que le sujet elles fait l'action. Elles ont tourmenté qui ? — elles, exprimé par se : accord.

Quant à ces fleurs, je les ai arrosées.

Arrosées vient du verbe actif arroser quelque chose. Avec avoir, il reste actif : j'ai arrosé quoi ? — les fleurs : accord, parce que ce régime fleurs est avant le participe.

A cette nouvelle, ils restèrent ÉTONNÉS, et ne sachant plus quel parti prendre.

Le participe étonnés, n'étant accompagné ni du verbe avoir ni du verbe être fait la fonction d'adjectif : accord avec ils.

Les fruits se sont VENDUS cher cette année.

Vendus vient du verbe actif vendre quelque chose. Comme il est conjugué avec être, et que le sujet fruits ne fait pas l'action de vendre, il devient passif : accord avec ce sujet.

Ces jeunes gens se sont REPOUSSÉS.

Repoussés vient du verbe actif repousser quelqu'un. Quoiqu'il soit conjugué avec être, il reste actif, parce que le sujet jeunes gens fait l'action de repousser : ils ont repoussé qui ? — eux, exprimé par se : accord.

Cette affaire s'est JUGÉE hier.

Jugée vient du verbe actif juger quelque chose. Mais le sujet affaire ne pouvant faire l'action de juger, le verbe devient passif : accord avec le sujet.

Nous a

Voyage est variable, par

Les dev ont pas p

Paris et p quelqu'un).

Ces fru

Mangé est Mais tel je ne que ce serait mangé qu'un n'est qu'un ré s'y rapporte.

Cette bu

Consumée v être, il sera ac le bûche n'a p puisqu'elle a é

Mes onc

Retenus est fait se conjug et s'accorde a

Leurs se MERCIÉS.

Romerois est tif. J'ai remp

Nous no considérée.

Repentis est ment qu'avec d et non je répen

Les six a heures.

Rappé est nec il est invariable

**Nous avons VOYAGÉ en Italie.**

*Voyagé* est neutre (on ne dit pas *voyager quelqu'un*). Ce participe est invariable, parce qu'il est conjugué avec *avoir*.

**Les deux heures que ces orateurs ont PARLÉ ne nous ont pas PARU longues.**

*Parlé* et *paru* sont neutres (on ne dit pas *parler quelque chose, paraître quelqu'un*). Ils sont invariables, parce qu'ils sont conjugués avec *avoir*.

**Ces fruits étant mûrs, j'en ai MANGÉ.**

*Mangé* est actif (*manger quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. Mais ici je ne puis dire *j'ai mangé quoi ?* pour avoir la réponse *les fruits*, parce que ce serait faire entendre que j'ai mangé tous les fruits, quand je n'en ai mangé qu'une partie. Le pronom *en* signifiant de cela, *une partie de cela*, n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

**Cette bûche s'est CONSOMMÉE.**

*Consumée* vient du verbe actif *consumer quelque chose*. Conjugué avec *être*, il sera actif si le sujet *bûche* fait l'action, et passif s'il ne la fait pas. Mais la bûche n'a pu faire l'action de consumer, au contraire, elle l'a supportée, puisqu'elle a été consommée ; le verbe est donc passif : accord avec le sujet.

**Mes oncles sont REVENUS de leur voyage.**

*Revenus* est neutre (on ne dit pas *revenir quelqu'un*) ; et comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai revenu*, il est variable, et s'accorde avec le sujet *oncles*.

**Leurs services m'ont été fort utiles, je les en ai REMERCIÉS.**

*Remerciés* est actif (*remercier quelqu'un*). Conjugué avec *avoir*, il reste actif. J'ai remercié qui ? — *eux*, exprimé par *les* : accord.

**Nous nous sommes REPENTIS de cette démarche inconsiderée.**

*Repentis* est pronominal essentiel, parce qu'on ne peut le conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne : *je me repens, tu te repens*, et non *je repens, tu repens* : accord avec le sujet *nous*.

**Les six ans qu'il a RÉGNÉ sont une chaîne de malheurs.**

*Régné* est neutre (on ne dit pas *régner quelque chose*). Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

*Ces demoiselles sont PARTIES ce matin.*

*Parties* est neutre (on ne dit pas *partir quelqu'un*). Comme il ne pourrait se conjuguer avec *avoir*, puisqu'on ne dit pas *j'ai parti*, il y a accord avec le sujet *demoiselles*.

*Ils se sont NUI par leur empressement.*

*Nui* est neutre (on ne dit pas *nuire quelqu'un*). Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il est invariable, parce qu'il a un sens qui permet de le conjuguer avec *avoir*: on dit bien *j'ai nuï*, *tu as nuï*.

*Trois ans se sont ÉCOULÉS, et notre espérance s'est ÉVANOUÏE.*

*Écoulés* et *évanouïe* sont pronominaux essentiels, parce qu'en parlant du temps, on ne dirait pas *il écoule*, mais *il s'écoule*; on ne dirait pas non plus *j'évanouïs*, mais *je m'évanouïs*: accord avec les sujets *ans* et *espérance*.

*Ces hommes n'ont pas la qualité qu'ils se sont ARROGÉE.*

*Arrogée* est actif *s'arrogé* *quelque chose*. Quoiqu'il soit conjugué avec *être*, il reste actif, parce que le sujet *homme* fait l'action. Ils se sont *arrogé* *quoi ? la qualité*: accord.

*Remarque.*—De tous les verbes pronominaux essentiels, *s'arrogé* est le seul qui puisse avoir un nom pour régime direct; aussi le range-t-on dans la classe des verbes actifs en lui en appliquant la règle.

*L'eau s'est RÉDUITE.*

*Réduite* vient du verbe actif *réduire* *quelque chose*. Comme il est conjugué avec *être*, et que le sujet *eau* ne fait pas l'action de réduire, puisque, au contraire, elle est réduite, il devient passif: accord avec le sujet.

*Il est SURVENU des événements fâcheux.*

*Survenu* est invariable, parce qu'il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

*Quant aux fleurs de ce jardin, j'en ai CUEILLI.*

*Cueilli* vient du verbe actif *cueillir* *quelque chose*. Mais ici je ne puis dire *j'ai cueilli* *quoi ?* pour avoir la réponse *les fleurs*, parce que ce serait faire entendre que j'ai cueilli toutes les fleurs dont il est question, quand je m'en ai seulement cueilli une partie. Le pronom *en*, signifiant *de cela*, une partie de cela n'est qu'un régime indirect, qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

*Il a été FORMÉ des établissements pour.....*

*Formé* est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom *il* de cette phrase ne se rapportant à rien.

Les trois  
royaumes  
il est invari-

Il a été

Préparé  
rien: donc

553.—  
faut av  
bes.

Si l'un  
parvient

Les enj  
Vus vic

Tomber  
Le rég

donc au  
Vos sœ

ENTENDU  
Entend

Sortir est

Le rég  
core au p

gime.

554.—M  
l'un et l'a

La lettr  
Faites-

régime a

Ai-je en  
Ai-je en

Le sens  
lettre app

variable.  
des deux

cer).

*Les trois mois qu'il a VOYAGÉ ont remis sa santé.*

*Voyagé* est neutre, on ne dit pas *voyager quelqu'un*. Conjugué avec *avoir*, il est invariable.

*Il a été PRÉPARÉ une pièce pour vous recevoir.*

*Préparé* est ici impersonnel, le pronom *il* qui le précède ne se rapportant à rien : donc il est invariable.

### Des participes suivis d'un verbe

553.—Lorsqu'un participe est suivi d'un verbe, il faut avant tout s'assurer de l'espèce des deux verbes.

Si l'un est actif et l'autre neutre, le régime appartient nécessairement au verbe actif.

*Les enfants que j'ai vus tomber.*

*Vus* vient du verbe actif *voir* *quelqu'un*.

*Tomber* est neutre (on ne dit pas *tomber quelqu'un*).

Le régime *que* représentant *enfants*, appartient donc au participe *vus* : accord avec ce régime.

*Vos sœurs ne sont pas dans leur chambre ; je les ai*

**ENTENDUES SORTIR.**

*Entendues* vient du verbe actif *entendre* *quelqu'un*.

*Sortir* est neutre (on ne dit pas *sortir quelqu'un*).

Le régime *les*, représentant *sœurs*, appartient encore au participe actif *entendues* : accord avec ce régime.

554.—Mais si le participe et le verbe suivant sont l'un et l'autre *actifs*, comme dans

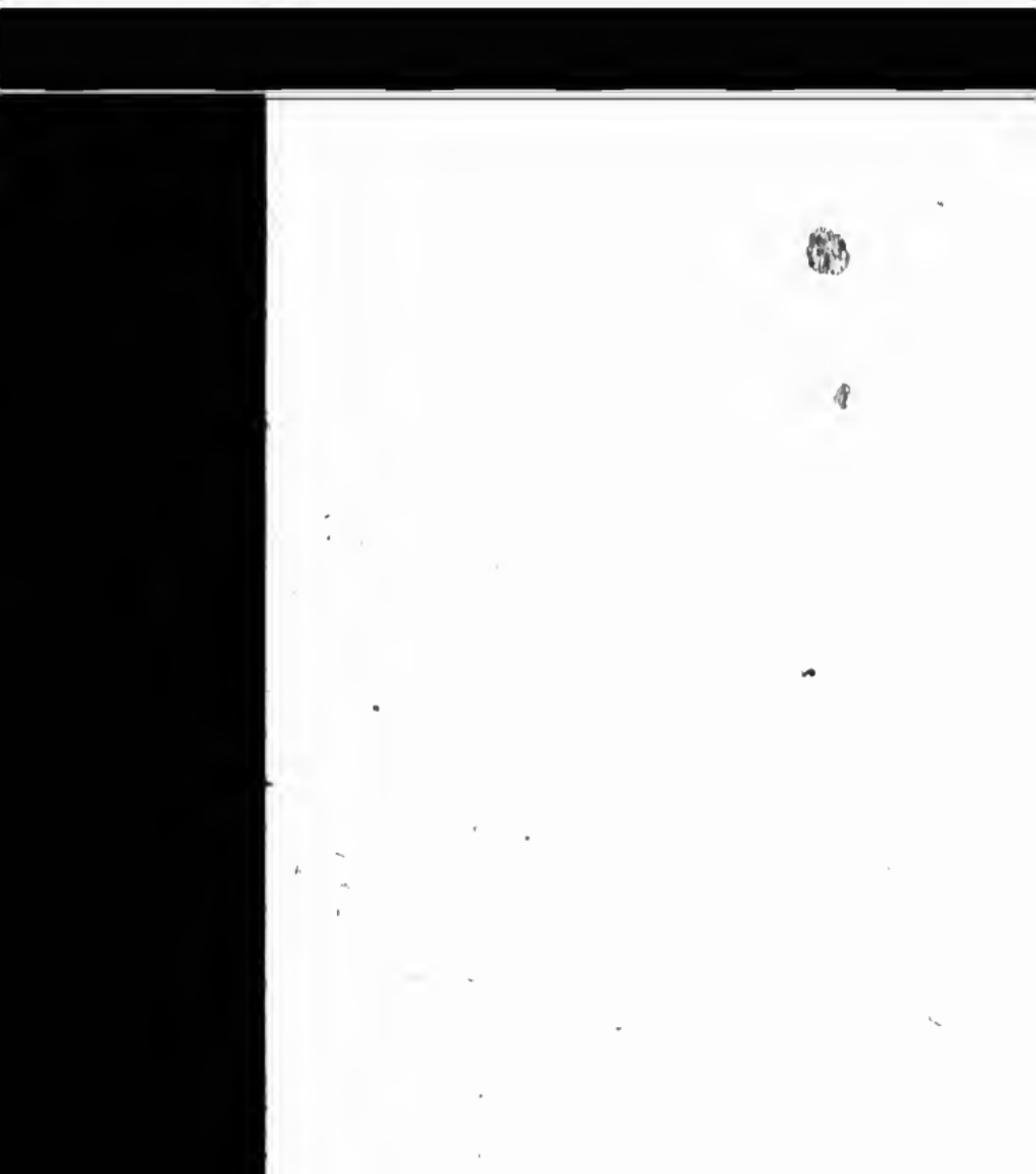
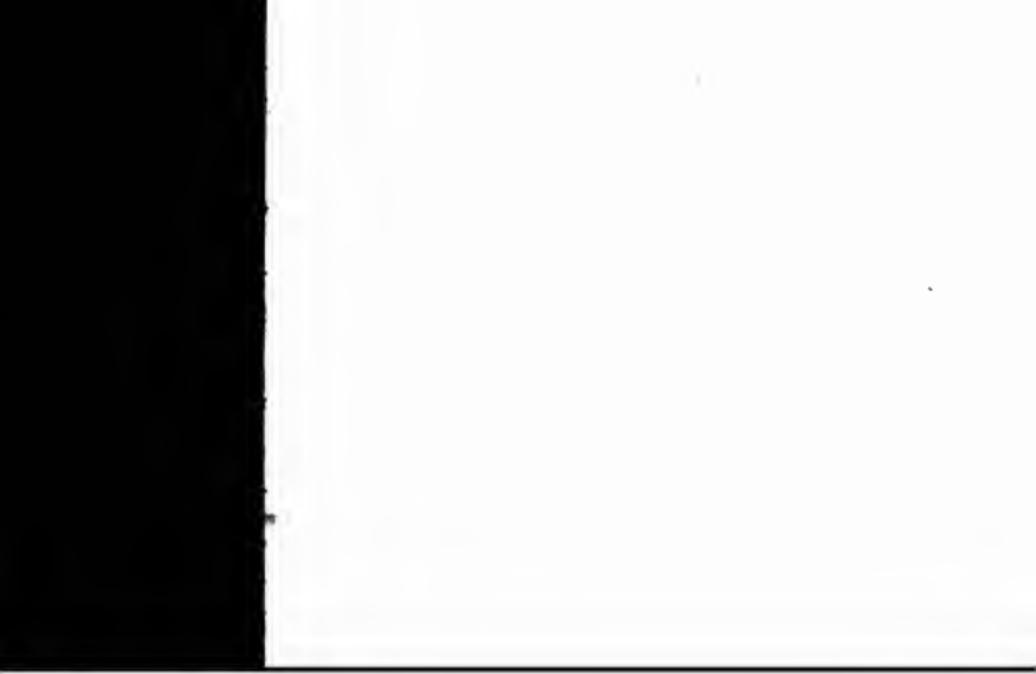
*La lettre que j'ai ENTENDU LIRE,*

Faites-vous ces deux questions, en plaçant ainsi le régime alternativement après les deux verbes :

*Ai-je entendu la lettre lire ?*

*Ai-je entendu lire la lettre ?*

Le sens est *j'ai entendu lire la lettre*. Ce régime *lettre* appartenant au verbe *lire*, le participe reste invariable. (Le régime appartient toujours à celui des deux verbes après lequel, il convient de le placer).



*Les blés que j'ai vu MOISSONNER.*

*Vu et moissonner sont actifs (voir quelqu'un, moissonner quelque chose). Disons donc :*

*Ai-je vu les blés moissonner ?*

*Ai-je vu moissonner les blés ?*

Le sens est *j'ai vu moissonner les blés*. Ce mot *blés* se plaçant mieux après l'infinitif *moissonner*, en est le régime : donc le participe est invariable.

*Les enfants que j'ai vus ÉTUDIER sont attentifs.*

*Vus et étudier sont actifs (voir quelqu'un, étudier quelque chose). Disons encore :*

*Ai-je vu étudier les enfants ?*

*Ai-je vu les enfants étudier ?*

Le sens est *j'ai vu les enfants étudier* : le mot *enfants* se plaçant mieux après le participe *vu*, en est le régime : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai vu étudier les enfants*, car la phrase ne dit pas qu'on étudie les enfants.

*Voilà les dames que j'ai ENTENDUES CHANTER.*

*Entendues et chanter étant actifs, disons encore :*

*Ai-je entendu chanter les dames ?*

*Ai-je entendu les dames chanter ?*

Le sens est *j'ai entendu les dames chanter, qui chantaient* : accord.

On ne pourrait admettre *j'ai entendu chanter les dames* attendu qu'on ne chante pas les dames.

*Voilà les livres que vous lui avez RECOMMANDÉ D'APPORTER.*

*Recommander et apporter sont actifs (recommander, apporter quelque chose).*

*Avez-vous recommandé les livres ?*

*Avez-vous recommandé d'apporter les livres ?*

Le sens est *vous avez recommandé d'apporter les livres*, et ce mot *livres* se plaçant mieux après le verbe *apporter*, qu'après le participe *recommandé*, le participe est invariable.

*Les deux  
Employ*

*A-t-il en  
A-t-il en*

*Le sens  
Les mat  
DIASSE.*

*Désiré  
quelque ch*

*Avez-vo  
Avez-vo*

*Le sens  
thématique  
verbe étud*

*555.—M  
sous enten  
restent inv  
a pu, qu'il  
re.—Il en a  
c'est-à-dire  
ticipes sont  
conjugués*

*555 bis.—  
tomber, je le  
Laisés est*

*Venir, ton  
peut dire ve  
appartient a*

*Sophie ay  
s'en écrire, j  
Laisée, éc  
re :*

*Ai-je laiss*

*Les deux ans qu'il a EMPLOYÉS à ÉTUDIER.*

*Employés et étudier étant actifs, dites encore :*

*A-t-il employé les ans à étudier ?*

*A-t-il employé à étudier les ans ?*

*Le sens est : il a employé les ans : accord.*

*Les mathématiques, que vous avez DÉSIRÉ que j'ÉTU-  
DIASSE.*

*Désiré et étudiasse sont actifs (désirer, étudier  
quelque chose). Disons toujours :*

*Avez-vous désiré les mathématiques ?*

*Avez-vous désiré que j'étudiasse les mathématiques ?*

*Le sens est vous avez désiré que j'étudiasse les ma-  
thématiques. Et ce mot se plaçant mieux après le  
verbe étudier le participe est invariable.*

555.—Mais le second verbe est ordinairement  
sous entendu après les participes *pu, dû, voulu*, qui  
restent invariables. *Il a fait toutes les démarches qu'il  
a pu, qu'il a dû; c'est-à-dire qu'il a pu, qu'il a dû fai-  
re.—Il en a retiré tous les avantages qu'il en a voulu,*  
*c'est-à-dire qu'il a voulu en retirer.* De plus, ces par-  
ticipes sont invariables, parce qu'ils sont neutres et  
conjugés avec avoir.

#### *Exemples sur le participe LAISSÉ.*

555 bis.—*Je les ai LAISSÉS venir, je les ai LAISSÉS  
tomber, je les ai laissés partir.*

*Laiissés est actifs laisser quelque chose.*

*Venir, tomber et partir étant neutres, puisqu'on ne  
peut dire venir, tomber et partir quelqu'un, le régime  
appartient au participe laissé : accord.*

*Sophie ayant voulu vous faire une lettre, je L'ai LAIS-  
SÉE écrire, je l'ai LAISSÉE répondre seule.*

*Laiissée, écrire et répondre étant actifs, disons enco-  
re :*

*Ai-je laissé Sophie écrire et répondre ?*

Où : *ai-je laissé écrire et répondre Sophie ?*

Le sens est : *j'ai laissé Sophie écrire et répondre* : Sophie se plaçant mieux après *laissé*, est le régime de ce participe : accord.

On ne pourrait admettre, *j'ai laissé écrire et répondre Sophie*, attendu qu'on ne peut dire *écrire, répondre quelqu'un*.

*Il s'est dit le maître de ces objets, et on les lui a LAISSÉ prendre, on les lui a LAISSÉ enlever.*

*Laisse, prendre et enlever* étant actifs : disons encore :

*A-t-on laissé les objets prendre et enlever ?*

*Où a-t-on laissé prendre et enlever les objets ?*

Le nom *objets*, se plaçant mieux après *prendre et enlever*, en est le régime, et conséquemment *laissé* reste invariable.

Quelquefois chacun des deux verbes a un régime ; alors il ne saurait y avoir de difficulté : *Je les ai LAISSÉS TERMINER leurs travaux*. C'est-à-dire j'ai laissé *eux* terminer leurs travaux : le participe *laissés* s'accorde donc avec son régime *les*.

Ce cas se présente aussi après d'autres verbes :

*Je les ai vus ÉTUDIER leurs leçons*. C'est-à-dire j'ai vu *eux* étudier leurs leçons.

*Nous les avons ENTENDUS POUSSER des cris*. C'est-à-dire nous avons entendu *eux* pousser des cris.

#### *Des participes EU et DONNÉ*

556.— Lorsque les participes *eu* et *donné* sont avant un verbe à l'infinitif, comme dans.

*Les difficultés que j'ai eues à combattre,*

*Les livres que vous m'avez donnés à lire.*

On fait de préférence retomber le régime sur le participe, quoique ces phrases puissent se retourner également par.

*J'ai eu des difficultés à combattre.*

*J'ai eu à combattre des difficultés ;*

Vous n  
Vous n  
Nous  
Il s'est  
à faire et

557.—  
avant un  
verbes ac  
tions qu'i  
Mais pl  
pe fait es  
serve plu  
Il ne pré  
seule idée  
faire mar  
Les enf  
toujours  
Voilà ce  
FAIT MÉPR

558.—  
que.  
Il est pe  
est mis al  
et L'ai emb  
présentée  
L' pour  
sente un r  
fle cela, il  
Cette den  
pensé ; c'e  
sé qu'elle f  
pensé cela  
Cette dan  
d'abord, et

*Vous m'avez donné des livres à lire.*

*Vous m'avez donné à lire des livres.*

Nous pourrions donc écrire :

*Il s'est acquitté des commissions qu'on lui a DONNÉES à faire et des devoirs qu'il a EUS à remplir.*

### Du participe FAIT

557.—Le participe *fait* est actif, quand il n'est pas avant un verbe à l'infinitif; il suit alors la règle des verbes actifs : *Elle a FAIT ses devoirs. Les belles actions qu'il a FAITES.*

Mais placé avant un verbe à l'infinitif, le participe *fait* est toujours invariable, parce qu'il ne conserve plus sa signification active, *faire quelque chose*. Il ne présente, avec le verbe qui le suit, qu'une seule idée; tels sont *faire instruire, faire souffrir, faire marcher, etc.*

*Les enfants que vous avez FAIT INSTRUIRE se sont toujours FAIT REMARQUER par leur zèle.*

*Voilà ce qui les a FAIT MOURIR; cette action les a FAIT MÉPRISER, les a fait détester.*

### Du pronom L' pour LE ou LA

558.—L' est pronom personnel ou pronom elliptique.

Il est personnel lorsqu'il représente un nom; il est mis alors pour *le* ou *la* : *J'ai rencontré ma tante et L'ai embrassée. J'ai embrassé qui?—ma tante, représentée par l' pronom personnel : accord.*

L' pour *le* est pronom elliptique, quand il représente un membre de phrase; alors, comme il signifie *cela*, il n'influe point sur le participe.

*Cette demoiselle est plus instruite, que je ne L'avais pensé; c'est-à-dire plus instruite que je n'avais pensé qu'elle fût instruite, plus instruite que je n'avais pensé cela.*

*Cette dame est plus aimable que je ne L'avais cru d'abord, et plus obligeante que je ne l'avais présumé;*

c'est-à-dire plus aimable, plus obligeante que je n'avais cru *cela*, plus obligeante que je n'avais présumé *cela*.

*L'affaire a été terminée comme vous l'aviez prévu, comme vous l'aviez annoncé*; c'est-à-dire comme vous aviez prévu, comme vous aviez annoncé *cela* qu'elle serait terminée.

### De l'adverbe PEU avant un participe

559.—L'adverbe *peu* a deux significations : ou il exprime *une petite quantité*, ou il signifie le *manque*, l'*absence de la chose*; c'est dans l'ensemble de la phrase qu'il faut chercher cette différence de signification.

Dans le premier cas, c'est-à-dire si le *peu* signifie *une petite quantité*, le participe s'accorde avec le nom qui suit le *peu*.

*Le PEU de fortune que nous avons acquise est le fruit de longs travaux.* Ici il y a de la fortune acquise, puisqu'on dit qu'elle est le fruit de longs travaux.

Dans le second cas, c'est-à-dire quand le *peu* signifie le *manque*, le participe demeure invariable.

*Le PEU de complaisance qu'il a montré dans cette circonstance lui a fait tort.* Dans cet exemple, il y a un *manque de complaisance*; et c'est ce *manque*, ce *défaut de complaisance*, qui lui a fait tort; le participe reste donc invariable.

### Remarques sur les participes de quelques verbes

960.—Il y a des verbes dont les acceptions différentes font qu'ils se transforment en différentes espèces, tels sont *accorder*, *courir*, *jouer*, *manquer*, *mêler*, *passer*, *porter*, *rentrer*, *sortir*, *taire*, *tourner*, *vallier*, *servir*, et une foule d'autres.

561.—ACORDER ou S'ACORDER, quelque chose est ordinairement actif; ce verbe cependant devient pronominal dans ces phrases: *Il se sont accordés à dire que...* *Il ne se sont jamais accordés.*

562.—COUVRIR est neutre lorsqu'il exprime une action qui ne sort pas du sujet; nous avons couvert pour nous étendre.

*Courir est dans les dangers qu'on court*; *J'ai couru*. (AGAC)

Quand *courir* est pris pour courir, il n'y a pas de danger.

563.—JOURNER, dans le sens de jouer.

564.—MANQUER, dans le sens de manquer; l'empêcher.

565.—MÊLER, dans le sens de mêler.

566.—PASSER, dans le sens de passer; transmettre; étudier; les visites; l'ordre; la riposte.

Passer est neutre dans le sens de passer; l'empêcher.

567.—PORTER, dans le sens de porter; pronominaux.

568.—RENTRE, dans le sens de rentrer; lieu un objet qui se cache; ces arbustes.

Rentrer est neutre dans le sens de rentrer à deux.

569.—SORTIR, dans le sens de sortir; qui était dans ce lieu; de sa bourse; les lettres ont été volées.

Sortir est neutre dans le sens de nous sommes sortis.

570.—TAIRE, dans le sens de taire; dire ne pas dire.

571.—TOURNER, dans le sens de tourner; fouillet, etc.

572.—SERVIR, dans le sens de servir; actif, passif, neutre, espèces. Servir est neutre dans le sens de servir; ces ont été servis.

deux exemples sur lesquels on a servi.

573.—SERVIR, dans le sens de servir; phrase: ces messieurs se servent de nous pour consoler.

574.—SERVIR, dans le sens de servir; phrase: ces messieurs se servent de nous pour consoler.

575.—SERVIR, dans le sens de servir; phrase: ces messieurs se servent de nous pour consoler.

*Courir* est actif, 1° quand il signifie être exposé à : *Les risques, les périls, les dangers que vous avez COURUS* ; 2° quand il est pris dans le sens de parcourir : *J'ai COURU la ville et la campagne ; la province que ces troupes ont COURUE.* (ACAD.)

Quand *courir* se dit des personnes et des choses qu'on recherche avec empressement, il s'emploie particulièrement au passif : *ce prédicateur est COURU ; il n'y a pas assez de cette marchandise, tant elle est COURUE.* (ACAD.)

563.—*JOUER*, dans *jouer* une somme, *jouer* un rôle, etc., est actif. *Jouer* dans *se jouer* des difficultés, *se jouer* de quelqu'un, est pronominal.

564.—*MANQUER* est actif dans ce sens ; *manquer* une chose, *la mal faire, ou ne pas l'atteindre*, etc. *Manquer* est neutre dans ces phrases : *les vivres ONT MANQUÉ ; l'expérience lui A MANQUÉ ; nous AVONS MANQUÉ périr*, etc.

565.—*MÊLER* quelque chose est actif ; *se mêler* de quelque chose est pronominal.

566.—*PASSER* est actif, quand il signifie employer ou consumer, introduire, transmettre ou céder, traverser, etc. : *les heures que nous AVONS PASSÉES à étudier ; les vins qu'il A PASSÉS par fraude ; les billets qu'il A PASSÉS à mon ordre ; la rivière que nous AVONS PASSÉE*, etc.

*Passer* est neutre quand il exprime une action qui ne sort pas du sujet : *les beaux jours sont PASSÉS ; vos amis sont PASSÉS ; ne les attendez pas ; la lot A PASSÉ ; la faim lui A PASSÉ.*

567.—*PORTER* quelque chose est actif ; *se porter bien, se porter mal*, sont pronominaux : *ils se SONT bien PORTÉS, ils se SONT mal PORTÉS.*

568.—*RENTRE* est actif, quand il signifie mettre dans l'intérieur d'un lieu un objet qui était hors de ce lieu : *ce laboureur A RENTRÉ ses grains bien secs ; ces arbustes auraient péri, si nous ne les eussions RENTRÉS.*

*Rentrer* est neutre, lorsque l'action ne sort pas du sujet : *nous sommes RENTRÉS à deux heures.*

569.—*SORTIR* est actif, quand il signifie mettre hors d'un lieu une chose qui était dans ce lieu : *il A PAYÉ au moyen de deux pièces d'or qu'il A SORTIES de sa bourse ; les marchandises qu'il A SORTIES au devant de sa boutique lui ont été volées.*

*Sortir* est neutre, quand il exprime une action qui ne sort point du sujet : *nous sommes SORTIS ce matin.*

570.—*TAIRE* est actif dans ce sens : *taire un secret, une démarche ; c'est-à-dire ne pas dévouer.* *Se taire* est pronominal : *ils se sont TUS.*

571.—*TOURNER* est actif dans *tourner un objet sur un autre sens, tourner le feuillet*, etc.

572.—*SERVIR*, ainsi que plusieurs autres verbes encore, est tour à tour actif, passif, neutre, pronominal et impersonnel, c'est-à-dire de toutes espèces. *Servir* est actif dans *servir quelqu'un à table, servir un ami*, etc.—*Servir* est passif dans ces phrases : *ces mets ONT été SERVIS trop tôt ; ces pièces ONT été SERVIES par d'excellents artilleurs.*—*Servir* est neutre dans les deux exemples suivants : *ces objets n'ONT SERVI dans mon voyage ; cette démarche A SERVI à nous convaincre.*—*Se servir* est pronominal dans cette phrase : *ces messieurs se SONT servis de ce moyen pour découvrir la vérité.* Ici *se servir* demande à être conjugué avec deux pronoms de la même personne, pour conserver sa signification ; on ne peut pas dire : *ces messieurs ONT SERVI eux de ce moyen.*—*Servir*, enfin, devient impersonnel, comme dans *il A été SERVI à la table des mets fort recherchés.* Ce verbe est ici impersonnel, parce que le pronom *il* qui le précède ne se rapporte à rien.

Quoiqu'il fût facile de découpler le nombre de ces exemples, ceux qui précèdent suffiront pour montrer combien il importe de ne s'en référer qu'à la

signification d'un verbe pour en déterminer l'espèce, et conséquemment, se fixer, sur la variabilité ou l'invariabilité de son participe.

573.—VALOR est actif, quand il signifie *procurer, produire* : *je ne saurais vous dire tous les honneurs que m'a VALOR sa protection, c'est-à-dire, que m'a procurés sa protection.*—*La gloire immortelle que ses exploits lui ont VALOR, c'est-à-dire procurée.*—VALOR est neutre lorsqu'il exprime le prix, la valeur des choses : *ces terres ONT VALU jusqu'à trois mille francs l'arpent.*

574.—CÔTÉR. Voici ce que l'Académie dit du participe passé de ce verbe :

“ Le verbe *côter* étant neutre est invariable au participe ; cependant plusieurs personnes écrivent : *les vingt mille francs que cette maison m'a cōtrés ; les efforts que ce travail m'a cōtrés ; la peine qu'il m'a cōtrés.* L'exactitude grammaticale exige : *les vingt mille francs que cette maison m'a cōtrés ; les efforts, la peine que ce travail m'a cōtrés.* Dans quelque cas que ce soit, l'Académie écrit donc *côtés* sans jamais le faire varier.

*Remarque.*—Cette décision de l'Académie à l'égard du participe *côtés* a donné lieu à de nombreuses récriminations, qui ne sont pas sans quelque fondement. Et malgré tout le respect que nous professons pour cette illustre société, nous oserons le dire, nous ne pourrions pas regarder comme une faute la déclinabilité du participe *côtés* dans la dernière des phrases qu'elle a rapportées, c'est-à-dire que nous ne nous ferions aucun scrupule d'écrire : *les efforts que ce travail m'a cōtrés.*

575.—Les participes *plu, déplu, complu*, sont toujours invariables : *elle s'est. PLU à vous contredire ; ils se sont PLU à me persécuter.* (ACAD.)

## CHAPITRE X

### DE L'ADVERBE

575 bis.—ALENTOUR est un adverbe qui ne peut régir la préposition *de* : *toutes les dames étaient à table, et les messieurs ALENTOUR.* Ne dites donc pas *alentour de sa maison, alentour de son jardin, mais autour de sa maison, autour de son jardin.*

576.—AUPARAVANT et DAVANTAGE sont des ad-  
verbes qui ne s'emploient qu'absolument ; ils ne peuvent donc régir ni *de* ni *que*. Ne dites donc pas : *il a DAVANTAGE DE fortune que moi, AUPARAVANT QU'il parte ; mais il a plus de fortune que moi, AVANT QU'il parte.*

*Remarque.*—Si quelquefois *auparavant* et *davantage* sont suivis de l'un des mots *de* ou *que*, ces mots *de* et *que* sont alors sous la dépendance de quel que verbe ou de quelque adjectif précédent, comme quand on dit : *Quelqu'un fut content de son premier voyage, il fut bien DAVANTAGE DE second, c'est-à-dire, il est content du second.*—*Je serais satisfait de le voir prospérer.*

*mais je désire  
lui ait inculqué  
un procès ; n*

577.—*A  
pour auss  
cette déme  
votre lettre*

578.—*A  
tifs et les  
il parla s*

AUTANT  
AUTANT d  
est devenu

AUSSI E  
grand que

Si et TA  
vent est si  
qu'il s'est e

579.—*S  
valeur de  
comparais  
n'est pas s  
il ne fait p  
que cette n*

580.—*B  
dit l'Acadé  
de beaucoup*

DE BEAUCO  
beaucoup e  
DE BEAUCO

581.—*C  
quelle man  
vers moi ;*

582.—*En  
l'Académie  
en définitiv*

*gagné son p*

583.—*De  
verbes : on*

mais je désire encore DAVANTAGE qu'il conserve les principes de vertu que je lui ai inculqués, c'est-à-dire je DÉSIRE qu'il conserve.—Il veut leur intenter un procès ; mais il serait bon AUPARAVANT qu'il consultât un jurisconsulte.

577.—AUSSITÔT s'emploie quelquefois par ellipse pour aussitôt que : AUSSITÔT votre lettre reçue, je ferai cette démarche, c'est-à-dire aussitôt que j'aurai reçu votre lettre. (ACAD.)

578.—AUSSI et si n'accompagnent que les adjectifs et les adverbes : il est AUSSI instruit que le père ; il parla si éloquemment, qu'il persuada tout le monde.

AUTANT et TANT se joignent aux autres mots : j'ai AUTANT de charges que vous ; on l'a TANT trompé qu'il est devenu défiant.

AUSSI et AUTANT expriment la comparaison : AUSSI grand que vous ; AUTANT de fruits que de fleurs.

SI et TANT marquent le plus souvent l'étendue : le vent est si fort qu'il brise les arbres ; il a TANT couru, qu'il s'est échauffé.

579.—SI et TANT, dit l'Académie, ont encore la valeur de aussi, autant ; alors ils entrent dans les comparaisons, mais seulement avec la négative : il n'est pas si riche que vous ; il ne se porte pas si bien ; il ne fait pas de si beaux vers ; rien ne m'a TANT fâché que cette nouvelle. (ACAD. aux mots si et tant.)

580.—BEAUCOUP. Avant un adjectif au comparatif, dit l'Académie, on met indifféremment beaucoup ou de beaucoup : vous êtes BEAUCOUP plus fort que moi, ou DE BEAUCOUP plus fort.—Placé après le comparatif, beaucoup exige la préposition de : vous êtes plus fort DE BEAUCOUP.

581.—COMME se dit quelquefois pour comment, de quelle manière : vous savez COMME il s'est conduit envers moi ; voici COMME l'affaire se passa. (ACAD.)

582.—EN DÉFINITIVE. On ne trouve point dans l'Académie l'expression en définitif, elle n'admet que en définitive : EN DÉFINITIVE, que voulez-vous ? Il a gagné son procès EN DÉFINITIVE.

583.—DESSUS, DESSOUS, sont ordinairement ad-  
verbes : on le cherchait DESSUS, et il était DESSOUS.

Mais *dessus* et *dessous* s'emploient comme prépositions dans deux cas, et peuvent conséquemment avoir des régimes ; c'est 1° lorsqu'ils sont précédés d'une autre préposition, telle que *de* ou *par* ; *ôtex cela de DESSOUS moi ; il avait un habit PAR-DESSOUS sa redingote* ; 2° lorsque, allant ensemble, *dessus* et *dessous* sont liés par une des conjonctions *et*, *ni*, *ou* : *j'ai cherché inutilement DESSUS et DESSOUS les meubles ; il n'est ni DESSUS ni DESSOUS la table.* (ACAD.)

584.—ENVIRON est un adverbe qui signifie à peu près ; *il est ENVIRON deux heures ; il me doit ENVIRON quatre cents francs* ; mais ne dites pas : *aux environs de deux heures, aux environs de quatre cents francs.* ENVIRONS écrit avec *s* est un nom commun pluriel qui signifie *les lieux d'alentour* : *l'armée se logea aux ENVIRONS de la place ; il demeure aux ENVIRONS de la ville.*

585.—INCESSAMMENT signifie *sans délai, au plus tôt* : *nous partirons INCESSAMMENT.* Mais ne dites pas *très incessamment*, cela signifierait *très sans délai, très au plus tôt.*

586.—JAMAIS exige le plus souvent la négative : *il NE parle JAMAIS inconsidérément.* Quelquefois on la supprime : *son style est toujours ingénieux, JAMAIS recherché.* Il s'emploie encore sans négative, quand il n'a point de sens négatif : *c'est ce qu'on peut JAMAIS dire de plus fort ; c'est un insolent s'il en fut JAMAIS* (ACAD.)

587.—LONGTEMPS. Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, l'Académie l'écrit aujourd'hui en un seul mot.

588.—DE LOIN A LOIN, DE LOIN EN LOIN. L'Académie dit indifféremment l'un ou l'autre : *il ne vient plus me voir que de LOIN EN LOIN, ou de LOIN A LOIN.*

589.—DEMAIN AU MATIN, DEMAIN AU SOIR, OU DEMAIN MATIN, DEMAIN SOIR, HIER SOIR. L'Académie sanctionne ces deux façons de parler : *je les vis HIER AU SOIR ou HIER SOIR ; il arrivera DEMAIN MATIN ou DEMAIN AU MATIN.*

590.—  
avant le  
prend  
ques phr  
mieux plu

581.—  
il est PLU  
vous avez  
cas, il doi  
il y avait  
heures ; i  
son argent

MIEUX  
avantageu  
MIEUX. On  
de : il est  
mille livres

592.—  
ou, là que  
exact à se  
l'attends (

593.—  
rapport au  
—Plutôt ex  
prenez PLU

594.—  
phrase nég  
Aussi répon  
bien, et mor

595.—  
signifie sou  
la pluie tom  
il fit sa fort

596.—  
l'un après l'  
cher DE SUIT  
—TOUT DE S  
TOUT DE SUIT

590.—**MIEUX**, suivi de deux infinitifs, exige de avant le second : nous ne pouvions mieux faire que de prendre ce parti ; il n'y a d'exceptions que quelques phrases proverbiales, comme celle-ci : il vaut mieux plier que rompre.

581.—**PLUS, MIEUX**. Plus sert à exprimer la qualité : il est PLUS aimable que son frère ; ou la quantité : vous avez PLUS DE fortune que lui. Dans ce dernier cas, il doit toujours être suivi de la préposition de : il y avait PLUS DE cent personnes ; il est PLUS DE deux heures ; il a mis PLUS D'une heure à faire cette course ; son argent est PLUS D'à moitié dépensé.

**MIEUX** signifie d'une façon plus accomplie, plus avantageuse : celui-ci en fait plus, mais celui-là fait MIEUX. On ne doit pas s'en servir pour remplacer plus de : il est donc irrégulier de dire : il a MIEUX de dix mille livres de rente, il faut PLUS DE dix mille livres.

592.—**Où**, seul, s'emploie quelquefois pour le lieu où, là que : Je meurs où je m'attache.—C'est un homme exact à se rendre où son devoir l'appelle.—C'est où je l'attends (ACAD., aux mots âme, assidu, attendre.)

593.—**PLUS TÔT, PLÛTÔT**. Plus tôt, en deux mots, a rapport aùtemps : il arriva PLUS TÔT que les autres.—Plûtôt exprime la préférence ; de ces deux objets, prenez PLÛTÔT celui-là.

594.—**NON PLUS, AUSSI**. Non plus répond à une phrase négative : il ne veut pas, ni moi NON PLUS.—Aussi répond à une phrase affirmative : il le veut bien, et moi AUSSI.

595.—**TOUT A COUP, TOUT D'UN COUP**. Tout à coup signifie soudainement, en un moment : TOUT A COUP la pluie tomba.—Tout d'un coup, en une seule fois : il fit sa fortune TOUT D'UN COUP.

596.—**DE SUITE, TOUT DE SUITE**. De suite signifie l'un après l'autre, sans interruption : Faites-les marcher DE SUITE ; il ne saurait dire deux mots DE SUITE.—TOUT DE SUITE signifie sur-le-champ. Partez, venez TOUT DE SUITE. (ACAD.)

597.—1<sup>re</sup> Remarque.—Il faut écrire par *amment* les adverbess *méchamment*, *constamment*, et tous ceux qui viennent d'adjectifs dans la finale desquels il entre un *a*, comme *méchant*, *constant* ; et par *emment*, *prudemment*, *éloquentement*, et tous ceux où cette finale prend un *e*, comme *prudent*, *éloquent*.

598.—2<sup>e</sup> Remarque.—On écrit aujourd'hui *ingénument*, *crûment*, *assidûment*, *continûment*, *gaiement*, etc., qu'autrefois on orthographiait ainsi : *ingénueusement*, *cruement*, *gaiement*, etc. L'Académie écrit encore ce dernier *gaiement* ou *gaiement*.

## DE LA NÉGATIVE

599.—*Non*, *ne*, *ne...pas*, *ne...point*, sont nos seules négatives.

L'emploi des négatives donne lieu aux observations suivantes.

600.—Non s'emploi le plus souvent dans un sens opposé à *oui* : *votre frère est-il à Paris ? NON*.

601.—NE se met toujours après à moins que, de peur que, de crainte que ; A MOINS QU'IL NE parte. Cachez-lui votre dessin, DE CRAINTE QU'IL ne le traverse.

602.—NE est de rigueur après les comparatifs formés à l'aide de *plus*, *moins*, *mieux* ; après *autre* et *autrement* ; après *craindre* et ses synonymes *appréhender*, *avoir peur*, *trembler* :

*Il est PLUS RICHE, MOINS RICHE qu'on NE croit.*

*Il a été MIEUX reçu qu'il NE s'y attendait.*

*Il agit AUTREMENT qu'il NE parle. (ACAD.)*

*Je CRAINS, j'APPRÉHENSÉ j'AI PEUR, je TREMBLE qu'il NE vienne. (ACAD.)*

603.—Cependant, si *plus*, *moins*, *mieux*, *autre*, *autrement*, *craindre* et ses synonymes, étaient accompagnées d'une négative, il n'en fraudait point avec le verbe de la proposition suivante :

*Il n'est pas moins aimable qu'il le parait.*

*Il n'agit pas autrement qu'il parle.*

*Je NE crains pas qu'il vienne. (ACAD.)*

604.—*dre*, *appas* et *pas* : je *contraindre* l'effet qu'*puni*. Il *tives de*

605.—à en être nous *pro*

606.—*compagnon* est *facultatif* PAS qu'il *nie PAS, je CELA SOIT*

Avec *discorde* des temps de *PARLÉ. (ACAD.)*

607.—D qu'on la *pas que ce employé i n'a TENU à*

608.—*Doute* vante: je *DOUTE*

609.—*Re* tive qui si *ainsi sans qu'on NE m'agi ainsi ET proche. Ce* accompagnés *verbes lors*

610.—*Av* il ne faut j *qu'il parle. aperçus. — J*

(ACAD.)

604.—*Remarque.*—Après ces quatre verbes, *craindre, appréhender, avoir peur, trembler*, on supprime *pas* et *point* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on ne désire pas : *je crains que vous NE perdiez votre procès*. Au contraire, il faut *pas* ou *point* lorsqu'il s'agit d'un effet qu'on désire : *je crains que ce fripon NE soit pas puni*. Il en est de même après les locutions conjonctives *de crainte que, de peur que*.

605.—*Empêcher*, employé sans négative, demande à en être suivi : *la pluie EMPÊCHE que nous n'allions nous promener*.

606.—Mais après *empêcher, nier* et *disconvenir*, accompagnés d'une négative, l'emploi de la négative est facultatif avant le second verbe : *je N'EMPÊCHE PAS qu'il NE fasse* ou *qu'IL FASSE ce qu'il voudra*. *Je NE nie PAS, je NE disconviens PAS que cela NE soit, ou que CELA SOIT.* (ACAD.)

Avec *disconvenir* on peut aussi supprimer la négative, en faisant usage des temps de l'indicatif, et dire : *vous ne sauriez DISCONVENIR qu'il vous A PARLÉ.* (ACAD.)

607.—*DOUTER*, précédé d'une négative, demande qu'on la répète avant le second verbe : *je ne doute pas que cela NE soit*.—Il en est de même après *tenir* employé impersonnellement et avec la négative : *il n'a TENU à rien que je NE lui fisse affront*.

608.—*Douter* et *nier*, étant sans négative, l'excluent de la proposition suivante : *je DOUTE, je NIE que cela soit*.

609.—*Remarque.*—*Sans* est une expression négative qui signifie *et... ne*. Il faut donc dire : *j'ai agi ainsi sans CRAINDRE qu'on m'en fit un reproche*, et non *qu'on NE m'en fit*. C'est comme si l'on eût dit, *j'ai agi ainsi ET je n'ai pas craint qu'on m'en fit un reproche*. Ce que nous avons dit de certains verbes accompagnés d'une négative s'applique aux mêmes verbes lorsqu'ils sont précédés de *sans*.

610.—Avec *avant que sans que* et le verbe *défendre*, il ne faut jamais faire usage de la négative. *AVANT qu'il parle.—Il l'a fait SANS QUE nous nous en soyons aperçus.—J'ai DÉFENDU que vous fissiez telle chose.* (ACAD.)

*De la place des particules négatives PAS et POINT, de leur différence et de leur emploi.*

611.—Dans les temps simples, *pas* et *point* doivent toujours suivre le verbe : *il ne souffre POINT ; il ne rit PAS ;* au contraire, dans les temps composés, ils se mettent entre l'auxiliaire et le participe : *il n'a PAS ri.* (ACAD.)

712.—*Point* nie plus fortement que *pas*. Quand on dit, *il n'a PAS d'esprit ce qu'il en faudrait pour sortir d'un tel embarras*, on fait entendre que, tout en ayant quelque esprit, la personne dont on parle n'en a pas assez pour telle difficulté ; mais si on dit *il n'a POINT d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi, *point* de forme une négation absolue ; au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre. (ACAD.)

613.—De là il faut conclure que *pas* vaut mieux que *point* :

1° Avant *plus*, *moins*, *si*, *autant*, et d'autres termes comparatifs : *Cicéron n'est PAS MOINS véhément que Démosthène.*—*Démosthène n'est PAS SI abondant que Cicéron.* (ACAD.)

2° Avant les noms de nombres : *il n'en reste PAS un morceau.*—*Vous n'en trouverez PAS deux de votre avis.* (ACAD.)

3° Lorsqu'il s'agit de quelque chose de passager et d'accidentel : *il NE lit PAS*, c'est-à-dire *il ne lit pas en ce moment.*—*POINT*, au contraire, exprime quelque chose de permanent et d'habituel : *il NE lit POINT*, c'est-à-dire *jamais.* (ACAD.)

614.—Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *n'avez-vous POINT été là ? N'est-ce POINT vous qui avez écrit cette lettre ?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *N'avez-vous PAS été là ? N'est-ce PAS vous qui l'avez frappé le premier ?* (ACAD.)

615.—*PAS* et *POINT* peuvent se supprimer :

1° Après *cesser*, *oser* et *pouvoir* : *il n'a cessé de gronder. On n'ose l'aborder. Je ne puis le voir.*

2° A celui de on s'exp d'autre point do sienne, c'

3° Ils d'interro dise ? Aug 616.—I

1° Apr d'être ince où le pren

617.—Mais e s'ait PAS l'anglo

2° Quan par d'autr jamais, gu cause guér

3° Après NE croit. Il

4° Après QUE n'êtes v

5° Après que : je ne s sortirai poin

6° Après NI ne l'estim honneurs ne

618.—Apr certain espa prime pas et est au passé que JE NE LU

Mais il fau IL Y A six mo

2° Avec *autre* et *autrement* : *je n'ai d'autre but que celui de vous être utile*. C'est ainsi que le plus souvent on s'exprime ; mais on peut dire aussi : *je n'ai pas d'autre but*. Quand *autre* est sous-entendu, *pas* et *point* doivent se supprimer ; *je n'ai de volonté que la tienne*, c'est-à-dire *d'autre volonté*.

3° Ils se suppriment avec élégance dans ces sortes d'interrogations : *Y a-t-il un homme dont elle ne médise ?* *Avez-vous un ami qui ne soit des miens ?* (ACAD.)

616.—*PAS* et *POINT* doivent se supprimer :

1° Après *savoir*, pris dans le sens de *pouvoir* ou *d'être incertain* : *je ne saurais vous le dire ; je ne sais où le prendre*.

617.—Mais employé dans son vrai sens, *savoir* prend *pas* et *point* : *je ne sais pas l'anglais ; c'est ce que je ne savais point*. (ACAD.)

2° Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, tels que *nul*, *personne*, *aucun*, *jamais*, *guère*, *pas un*, etc. : *c'est un homme qui ne cause guère, qui ne rit jamais*. (ACAD.)

3° Après un comparatif : *il est moins franc qu'on ne croit. Il écrit mieux qu'il ne parle*. (ACAD.)

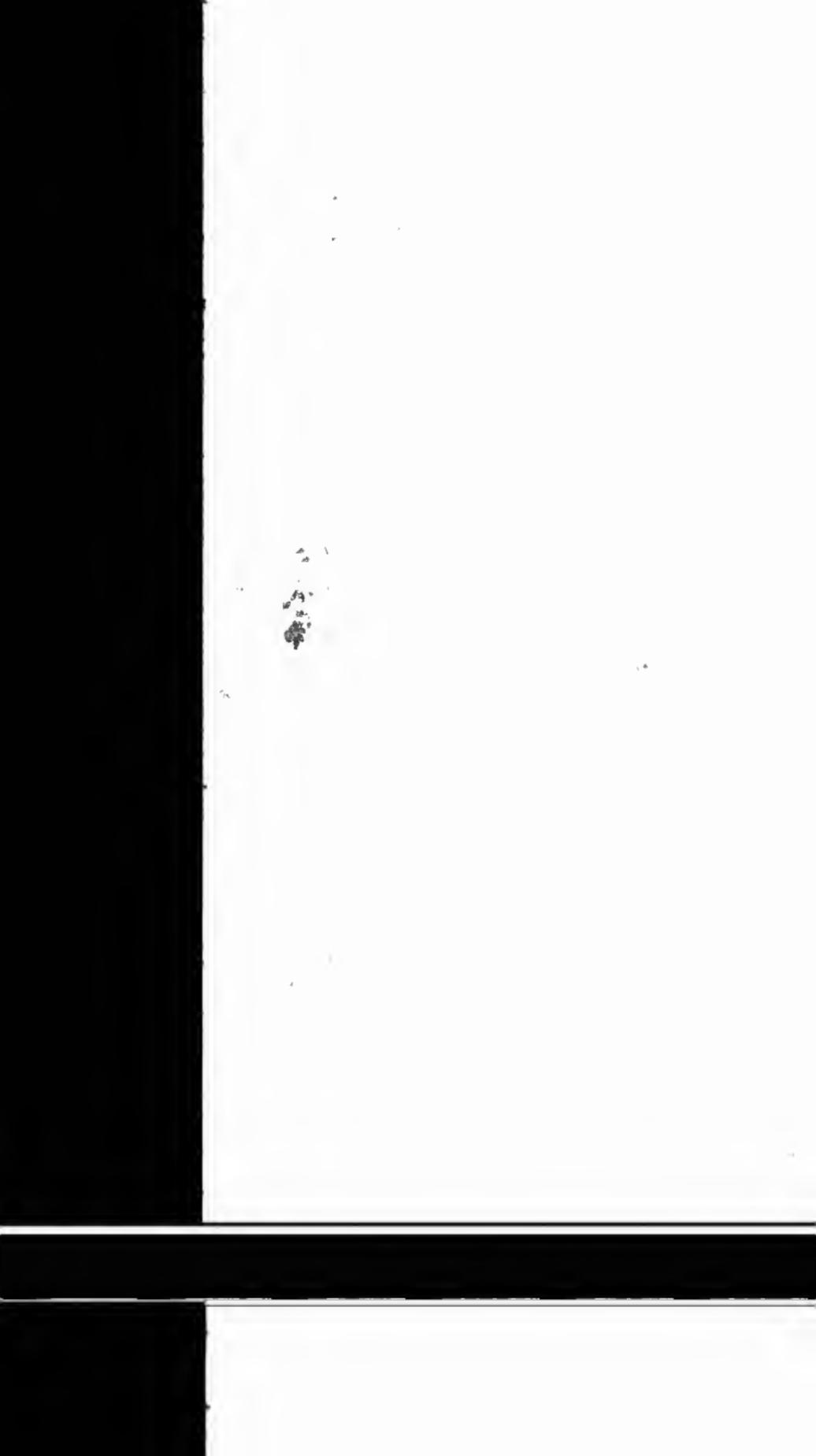
4° Après *que* ayant la signification de *pourquoi* : *que n'êtes vous arrivé plus tôt ?*

5° Après *à moins que*, et si dans le sens de *à moins que* : *je ne sors pas, à moins qu'il ne fasse beau. Je ne sortirai point si vous ne venez me prendre*.

6° Après deux négations jointes par *ni* ; *je n'aime ni ne l'estime* ; ou après *ni* répété : *ni les biens ni les honneurs ne valent la santé*.

618.—Après *il y a*, suivi d'un mot qui marque un certain espace de temps et après *depuis que*, on supprime *pas* et *point*, mais seulement quand le verbe est au passé : *depuis que je ne l'ai vu. Il y a six mois que je ne lui ai parlé*. (ACAD.)

Mais il faut *pas* ou *point* si le verbe est au présent : *il y a six mois que nous ne nous parlons point*. (ACAD.)



## CHAPITRE XI

## DE LA PRÉPOSITION

619.—A, placé entre deux nombres, en laisse supposer un qui est intermédiaire : *vingt à trente personnes; quinze à vingt lieues; mille à douze cents francs.* (ACAD.)

A se place encore entre deux nombres consécutifs lorsqu'ils se rapportent à des choses qui peuvent se diviser par fractions : *deux à trois livres de sucre; cinq à six lieues.* Mais il faut dire, *cinq ou six personnes, onze ou douze chevaux*, parce que ni les personnes ni les chevaux ne se subdivisent. (ACAD.)

620.—AUPRES DE, PRES DE. C'est à tort qu'un grammairien a prétendu que là préposition *auprès de* ne peut éveiller qu'une idée d'assiduité, de sentiment.

*Auprès de* et *près de*, dit l'Académie, marquent le voisinage, la proximité : *sa maison est AUPRES DE cette ville; il loge AUPRES DU palais; s'asseoir PRES DE quelqu'un; être logé PRES DE l'église.*

*Auprès de* exprime aussi le séjour, la présence habituelle et fréquente, d'une personne auprès d'une autre : *viure AUPRES DE ses parents; ce malade a AUPRES DE lui un médecin fort habile.* (ACAD.)

621.—AVANT, DEVANT. Ces deux prépositions s'emploient souvent l'une pour l'autre : *un mot placé DEVANT OU AVANT un autre.* (ACAD.) Toutefois ne dites pas *j'ai fini DEAVANT vous*, mais *AVANT vous*.

622.—DE dans l'énonciation des quantités, peut se supprimer avant les noms de mois : *le cinq DE février ou le cinq février.* (ACAD.)

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter *de* avant chaque terme comparé : *quel est le plus habile DE cet homme-ci ou DE celui-là* (1) ? (ACAD., au mot *De*.)

(1) L'Académie dono ne partage pas l'opinion des grammairiens qui veulent nous faire dire, en supprimant *de*: *quel est le plus brave, ou Alexandre ou César* ? Elle dit : *D'Alexandre ou de César.*

623.—

se avec  
ner EN t  
port d'u  
que cho  
verre. (

624.—

même v  
c'est-à-d  
parlé, m  
vée est d  
en cinq h  
aura lie  
nairement  
(ACAD.)

625.—

vent entr  
ait deux o  
ENTRE les  
la mère et  
tère. (1). C  
de parmi.  
merveilles  
rable. (ACA

626.—

P.  
défini où i  
avec un sin  
l'vraie est  
(ACAD.)

627.—

Au  
expressions  
ves à l'aide  
ET À MESUR  
de de que :  
AU FUR ET À  
verbes, alor  
vaille, et vo  
sur et mesur

(1) C'est dono à  
tion entre ne se dit  
me et Carthage.

623.—**EN-DANS**: *En* marque la relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur: *voyager EN Italie, dîner EN ville*.—*Dans* marque plus exactement le rapport d'une chose à ce qui la contient: *serrer quelque chose DANS un secrétaire; mettre de l'eau DANS un verre*. (ACAD.)

624.—**EN, DANS**, appliqués au temps, n'ont pas la même valeur: *mon frère arrivera DANS trois jours; c'est-à-dire après trois jours, à partir du moment où je parle, mon frère arrivera*. Ici donc l'époque de l'arrivée est déterminée. *Une fois à tel endroit, on arrive en cinq heures; ici je parle, non d'une action qui aura lieu à tel moment, mais d'une action qui ordinairement demande tel temps pour son exécution*. (ACAD.)

625.—**ENTRE, PARI**. *Entre* s'emploie le plus souvent entre deux noms ou deux pronoms, soit qu'il y ait deux ou plus de deux objets: **ENTRE eux et nous, ENTRE les hommes et les animaux, il y a ENTRE le père la mère et les enfants, une grande différence de caractère**. (1) Quelquefois même *entre* a la signification de *parmi*: *il fut trouvé ENTRE les morts; ENTRE les merveilles de la nature, il n'en est point de plus admirable*. (ACAD.)

626.—**PARI** ne se met qu'avec un pluriel indéfini où il entre plus de deux ou trois objets, ou avec un singulier collectif: **PARI les honnêtes gens; l'ivraie est mêlée PARI le bon grain; PARI le peuple**. (ACAD.)

627.—**AU FUR ET À MESURE, À FUR ET MESURE**. Ces expressions deviennent tantôt locutions prépositives à l'aide de la préposition *de*: *il sera payé AU FUR ET À MESURE de l'ouvrage*; tantôt conjonctions à l'aide de *que*: *nous vous ferons passer les marchandises AU FUR ET À MESURE qu'elles arriveront*; tantôt ad-  
verbes, alors elles sont employées absolument: *travaillez, et vous serez payé AU FUR ET À MESURE, ou à fur et mesure*. (ACAD.)

(1) C'est donc à tort qu'un grammairien a posé ce principe que la préposition *entre* ne se dit que de deux objets, comme dans cet exemple: *entre Rome et Carthage*.

628.—JUSQUE. On dit également *jusqu'aujourd'hui* ou *jusqu'à aujourd'hui*. Quelquefois on écrit ainsi avec *s* *jusques*, mais seulement avant une voyelle, et en faisant sentir la liaison: *jusques à quand*; mais cette façon de parler ne s'emploie guère qu'en poésie.

629.—PENDANT, DURANT. Malgré ce qu'en ont dit quelques grammairiens, l'Académie n'établit aucune différence entre *pendant* et *durant*. Elle définit ainsi chacun de ces mots: Préposition servant à marquer la durée du temps: DURANT l'hiver, PENDANT l'hiver.

630.—QUANT À, QUAND. *Quand à* est une préposition qui signifie *pour ce qui est de, à l'égard de*: QUANT à moi, j'y consens; QUANT à lui, il s'y refuse.

QUAND est conjonction, lorsqu'il peut se remplacer par *lorsque* ou *encore que*: Nous étions à table QUAND il vint, c'est-à-dire *lorsqu'il vint*; QUAND cela serait vrai, serait-il bien coupable? c'est-à-dire *encore que cela fut vrai*.—*Quand* est adverbe, lorsqu'il signifie *dans quel temps*? QUAND viendrez-vous nous voir? c'est-à-dire *depuis quel temps*. Depuis QUAND est-il ici? c'est-à-dire *depuis quel temps*. (ACAD.)

631.—VOICI, VOILÀ, servent pour montrer les personnes et les choses; mais avec cette différence que *voici* désigne celles qui sont plus proches de celui qui parle et *voilà* celles qui en sont plus éloignées: VOICI mon chapeau, et VOILÀ le vôtre.

632.—VIS-À-VIS, PRÈS, PROCHE, HORS, sont ordinairement suivis de la préposition *de*: VIS-À-VIS DE mes fenêtres; PRÈS, PROCHE, HORS DE la ville; EN FACE DU prince. *De* se supprime quelquefois dans le style familier: vis-à-vis l'église; près, proche, hors la barrière.—EN FACE veut toujours *de*; en face DE l'église. (ACAD.)

Mais *vis-à-vis* ne saurait signifier *à l'égard de*: ne dites donc pas: il est mal conduit vis-à-vis de vous, vis-à-vis de moi; mais à votre égard, à mon égard; ou encore vous, encore moi.

633. Remarque.—C'EST à vous à, C'EST à moi à, signifient *c'est votre tour de, c'est mon tour de*: c'est à vous à donner les cartes, c'est-à-dire *c'est votre tour*

de donne.  
DE : OU C  
DE défend  
votre dev

634.—  
il aime A  
lui; voya

Cepend  
allées et v  
sité de ne  
adjectifs c  
six jours;  
a besoin D

Ce n'est  
tion des

635.—S  
le second  
boire et SA  
SANS boire

Des

Presque  
ployer abs  
suivies de  
c'est lui qui  
veillait une  
devant ou a

Il n'est pas jus  
ainsi employée.  
mais dans le lang  
eu de l'argent AV

636.—AUT  
que la comp

de donne.—C'est à vous **DE** signifie c'est votre devoir **DE** : ou c'est à vous qu'il appartient **DE** : c'est à vous **DE** défendre l'honneur de vos parents, c'est-à-dire c'est votre devoir, c'est à vous qu'il appartient de défendre.

*De la répétition des prépositions*

634. — **A**, **DE**, **EN**, se répètent avant chaque régime : il aime **A** s'amuser et à rire; j'ai besoin **DE** vous et **DE** lui; voyager **EN** Suisse et **EN** Italie.

Cependant l'Académie dit : Il a perdu son temps **EN** allées et venues ; et l'usage a presque fait une nécessité de ne les exprimer qu'une fois avant plusieurs adjectifs de nombres : il aura terminé d'ici **A** cinq ou six jours ; on fait ce trajet **EN** sept ou huit heures ; il a besoin **DE** deux ou trois mille francs.

Ce n'est guère que le goût qui décide de la répétition des autres prépositions.

635. — **SANS** se remplace quelquefois par **NI** avant le second régime ; ainsi on dit indifféremment, **SANS** boire et **SANS** manger ; **SANS** force et **SANS** vertu, ou **SANS** boire **NI** manger ; **SANS** force **NI** vertu. (ACAD.)

*Des prépositions employées absolument*

Presque toutes les prépositions peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans qu'elles soient suivies de leur régime : il a parlé **POUR** et **CONTRE** ; c'est lui qui vint après, le palais était fermé, autour veillait une garde nombreuse ; qu'importe que cela soit devant ou derrière.

Il n'est pas jusqu'à la préposition **AVEC** qui ne puisse, dans certains cas, être ainsi employée. **AVEC**, dit l'Académie, s'emploie quelquefois sans régime, mais dans le langage familier seulement : il a été bien traité, et il a encore eu de l'argent **AVEC**.

## CHAPITRE XII

### DE LA CONJONCTION

636. — **AUTANT QUE**, **D'AUTANT QUE**. *Autant que* marque la comparaison : un prince n'est grand qu'**AU**-

TANT qu'il est juste, c'est-à-dire est grand dans la même proportion qu'il est juste, ou selon qu'il est juste. D'AUTANT QUE signifie vu que, attendu que: à votre place, je n'agis point ainsi, D'AUTANT QUE rien ne vous y oblige.

637.—ET, NI, servent également à lier les phrases; mais avec cette différence que *et* ne se met qu'après une proposition affirmative, et *ni* après une proposition négative.

*J'ai acheté cette maison, ET je l'ai revendue aussitôt.*

*Jè lui ai écrit, ET il ne me répond pas.*

*Cet enfant est doux ET poli.*

*Il ne boit NI ne mange depuis deux jours.*

*Il n'est NI aimable NI instruit.*

*Il ne travaille NI peu NI beaucoup.*

638.—Remarque.—Avec *ni* il est beaucoup mieux de supprimer *pas* ou *point* de la proposition précédente. Ainsi, au lieu de dire: *les catholiques ne mangent pas gras le vendredi NI aux Quatre-Temps*, dites plutôt *ne mangent gras NI le vendredi NI aux Quatre-Temps*.

639.—Quoique la préposition *sans* renferme une négative, on la fait précéder de *et* quand elle se répète: *sans force ET sans vertu*; quand on la supprime, on la remplace par *ni*; *sans force NI vertu*. (ACAD.)

640.—Plus, moins, mieux, répétés, ne doivent point être unis par *et*: PLUS on le connaît PLUS on l'estime, et non ET plus on l'estime.

641.—MALGRÉ QUE ne s'emploie qu'avec le verbe avoir, et seulement dans ces phrases: MALGRÉ QU'il en ait, MALGRÉ QU'ils en aient, nous connaissons leur secret, c'est-à-dire en dépit de lui, en dépit d'eux. (ACAD.)

642.—PARCE QUE, écrit en deux mots, signifie attendu que: *je le veux, PARCE QUE, cela est juste*.—PARCE QUE, écrit en trois mots, signifie par la chose que, ou par les choses que: PAR ON QU'il dit, on voit qu'il a tort.

643.—QUE. De toutes les conjonctions, *que* est la plus usitée, et celle dont l'emploi est la plus varié; on s'en sert: 1° entre deux verbes, pour

marque  
fait que  
fois, dan  
dement,  
et la ph  
encore l

QUE D

Qu'il p

Qu'il s

2° Po

tion; et

sant! qu

songe!

3° Dan

jectif et l

leur bonn

êtes, le pi

4° Dan

ment-de

dressez-v

avec nous

5° Con

avec des

certaines

plus comm

avant que

Mais qu

positions

né. Ains

c'est-à-dir

de voyage

dire SANS

mes affaire

mes affaire

6. Que s

conjonctio

puisque, q

bon et qu'il

dire et com

parler, c'es

marquer que le second est régi par le premier : *il faut QUE je parte ; j'ignorais qu'il fût à Paris.* Toutefois, dans la vivacité de l'imprécation, du commandement, du blâme, le premier verbe se sous-entend ; et la phrase, tout en y gagnant, de l'élégance, peint encore la pensée avec plus d'énergie :

*QUE Dieu foudroie le meurtrier de mon père !*

*Qu'il parte sur le champ ! Qu'il sorte d'ici !*

*Qu'il se soit oublié à ce point !*

2° Pour marquer l'admiration, l'ironie, l'indignation ; et alors il signifie *combien* : *QUE Dieu est puissant ! QUE vous êtes importun ! QUE je hais le mensonge !* Ici *que* devient adverbe.

3° Dans certaines phrases exclamatives, entre l'adjectif et le verbe *être* : *insensé QUE j'étais de croire à leur bonne foi ! Ne voyez-vous point, aveugle QUE vous êtes, le piège qui vous est tendu !*

4° Dans l'acception de *pourquoi*, au commencement de certaines phrases interrogatives : *QUE n'adressez-vous votre demande au roi ? QUE ne vient-il avec nous ?*

5° Combiné tantôt avec des prépositions, tantôt avec des conjonctions ou des adverbes, *que* forme certaines locutions conjonctives, qu'on appelle plus communément *conjonctions* : comme *afin que, avant que, après que, bien que, dès que, etc.*

Mais quelquefois il s'emploie avec ellipse des prépositions ou des adverbes avec lesquels il est combiné. Ainsi l'on dit : *approchez QUE je vous parle, c'est-à-dire AFIN QUE je vous parle ; il ne fait point de voyage qu'il ne lui arrive quelque accident, c'est-à-dire SANS qu'il lui arrive. — Je ne partirai point QUE mes affaires ne soient réglées, c'est-à-dire AVANT QUE mes affaires soient réglées, etc.*

6. *Que* sert à éviter la répétition de beaucoup de conjonctions, telles que *comme, quand, si, lorsque, puisque, quoique, attendu que, etc.* : *comme Dieu est bon et qu'il est juste, il récompensera la vertu, c'est-à-dire et comme il est juste. — S'il vient et qu'il veuille me parler, c'est-à-dire et s'il veut, etc.*

7° La conjonction *que* sert encore à unir les termes d'une comparaison : *il est aussi modeste qu'instruit*; *Voltaire parle moins au cœur que Rousseau*.

8° Et enfin *que* est redondant, c'est-à-dire superflu dans certaines façons de parler, comme quand on dit : *qu'on s'il m'allègue telle raison ; ... qu'on s'il se fâche ; c'est se faire tort qu'on d'agir ainsi ; c'est se tromper qu'on de croire...* Dans ces exemples, on peut supprimer *que* et dire : *s'il se fâche ; c'est se tromper de croire*, etc. Mais alors l'expression ne semble plus avoir la même grâce.

644.—*Quoique*, écrit en un seul mot, signifie *bien que* : *quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme*.—*Quoi que*, écrit en deux mots, signifie *quelque chose que* : *quoi qu'on fasse, quoi qu'on lui dise, on ne gagne rien sur son caractère, c'est-à-dire quelque chose qu'on fasse, quelque chose qu'on lui dise*.

## CHAPITRE XVII

### DE L'INTERJECTION

645.—Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'interjection (*page 84*), sinon qu'il ne faut pas confondre *oh ! ho !* avec *ô !*

646.—*Oh !* et *ho !* marquent l'un et l'autre la surprise ; mais il est plus régulier d'écrire ainsi *ho* lorsqu'il demande à être prononcé avec promptitude : *ho ! prenez garde !* et *oh* lorsque l'expression marque plus de lenteur : *oh ! combien j'aimerais à le voir !*

647.—*O* s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, comme dans *ô TEMPS ! ô MŒURS ! le sénat en est instruit, le consul le voit, et Catilina vit encore ! ô DOULEUR ! ô REGRET ! j'ai désolé mon père !*—*ô* marque aussi l'apostrophe. (On appelle *apostrophe*, une figure de rhétorique par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses) : *que ne puis-je, ô MA MÈRE ! vous voir et vous*

serrer d  
DIEU ! 6  
nel !

648.—I  
tion qui  
gues, car  
d'idées et  
la plus pr  
eux, et su  
la nature  
truction  
aux règle

649.—I  
cés tous l  
l'idée qu'i  
2° Qu'il  
dant ;

3° Que  
dance rig

4° Qu'il  
idées, dan

650.—M  
plus vif et  
nergie et d  
intervertit  
s'appelle c  
quatre fig  
Pellipse, le

651.—L'e  
vous fait su  
jouter à la  
a donc une

serrer dans mes bras ! — Ayez pitié de nous, ô MON DIEU ! ô lieux témoins de ce forfait, dénoncez le criminel !

---



---

## CHAPITRE XIV

### DE LA CONSTRUCTION DU DISCOURS

648. — Il y a, dans chaque langue, une construction qui lui est commune avec toutes les autres langues, car les hommes ayant partout le même fonds d'idées et de sentiments, ont dû adopter la manière la plus prompte de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature. Cette construction a été appelée construction *grammaticale*, parce qu'elle est conforme aux règles de la *Grammaire générale*.

649. — Il est à remarquer 1° qu'on y trouve énoncés tous les mots nécessaires à la représentation de l'idée qu'ils expriment ;

2° Qu'il ne s'y en rencontre aucun mot surabondant ;

3° Que tous ces mots y ont entre eux une concordance rigoureusement exacte ;

4° Qu'ils y sont classés dans l'ordre naturel des idées, dans l'ordre même des faits qu'ils peignent.

650. — Mais, pour abrégier le discours, le rendre plus vif et plus concis, et lui donner encore plus d'énergie et de grâce, plus de clarté et d'harmonie, on intervertit souvent cet ordre ; alors la construction s'appelle construction *figurée*, nom qui lui vient des quatre figures qui s'y rencontrent, et qui sont : l'*ellipse*, le *pléonasme*, la *syllèpse* et l'*inversion*.

### DE L'ELLIPSE

651. — L'*ellipse* est une figure de construction qui vous fait supprimer un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision, sans rien ôter à la clarté. Il y a donc une ellipse dans la phrase suivante :

*Celui qui rend un service doit l'oublier ; celui qui le reçoit, s'en souvenir ; car c'est comme si on disait : celui qui le reçoit DOIT s'en souvenir.*

*Apprenons de nos malheurs à jouir des moindres biens ; de nos fautes, à n'en plus commettre ; de nos ennemis, à réformer notre conduite ; et des méchants, à mieux sentir tout le prix des bons : c'est-à-dire apprenons de nos fautes, apprenons de nos ennemis, et apprenons des méchants.*

652.—Mais l'ellipse est vicieuse toutes les fois que le mot ou les mots sous-entendus ne se présentent pas pour ainsi dire d'eux-mêmes à l'esprit. Ainsi Voltaire n'est pas à imiter lorsqu'il dit :

*Vous régnez, Londres est libre, et vos lois florissantes,* parce que le mot sous-entendu *sont* a pour correspondant le mot exprimé *est*.

L'ellipse est encore irrégulière lorsqu'il y a, comme dans l'exemple suivant, correspondance entre un verbe actif et un verbe passif, ou réciproquement :

*J'AIMAIS, et je me flattais de l'être ;*

Il faut dire : *j'aimais, et je me flattais d'être aimé.*

#### DU PLÉONASME

653.—Le pléonasma n'est que la répétition d'un ou plusieurs mot déjà exprimés, ou d'une idée déjà énoncée. Mais cette répétition, superflue quant au fond, donne souvent à la phrase plus de grâce et d'énergie.

Hélas ! trop jeune encoor, mon bras mon faible bras,  
Ne put ni prévenir ni venger son trépas.

Louis XII, le bon roi Louis XII, mérita le glorieux surnom de Père du peuple

\*Je l'ai entendu de mes propres oreilles.  
Je lui racontai le fait à lui-même.

Les écoliers sont moins prompts ; je l'ai vu de mes yeux,  
Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux.

Il ne s'occupe que de ses propres affaires.

654.—Mais le pléonasma est vicieux lorsqu'il n'ajoute ni grâce ni énergie ; tels sont ceux qui suivent :

Dans  
s'ENTR'  
signifia  
autres e  
écrire, e  
emploi,  
Sa letti  
est sura  
idée.  
J'ai été  
Comme  
malgré r  
Ns s'EN  
primant  
redondan

655.—  
l'accord  
notre esp  
C'est c  
Jeune e  
en de bar  
que l'aut  
paroles s'  
la désigne  
De mên

Entre  
Vous s  
Comm

La régu  
la place d  
idée, oubli  
les pauvre  
le mot éno  
esprit.

C'est enc  
Un grand  
leur téméri

*Dans les guerres civiles, des amis, des parents même, s'ENTR'ÉGORGER LES UNS LES AUTRES.—S'entr'égorger* signifiant *s'égorger l'un l'autre*, l'expression *les uns les autres* est de trop.—*Vous n'avez SEULEMENT qu'à lui écrire, et vous serez satisfait.—Seulement* est un double emploi, attendu que *ne... que* signifie déjà *seulement*.

*Sa lettre est REMPLIE d'une FOULE de fautes.—Faute* est surabondant, parce que *remplie* exprime la même idée.

*J'ai été FORCÉ bien MALGRÉ MOI de prendre ce parti.—* Comme on ne peut être forcé que contre son gré, *malgré moi* est une superfluité.

*Ils s'ENTR'AIDENT MUTUELLEMENT.—S'entr'aider* exprimant une aide réciproque, *mutuellement* est une redondance inutile.

## DE LA SYLLEPSE

655.—La *syllèpse* est une figure qui permet que l'accord des mots ait lieu plutôt d'après les vues de notre esprit que d'après les règles grammaticales.

C'est cette figure qui a autorisé Voltaire à dire : *Jeune et CHARMANT OBJET, vous n'êtes point TOMBÉE en de barbares mains.—Tombée* est au féminin, parce que l'auteur est plus occupé de Palmyre, à qui ces paroles s'adressent, que du nom *objet* par lequel il la désigne.

De même Racine a dit dans *Athalie* :

Entre le *pauvre* et vous, vous prendrez Dieu pour juge,  
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,  
Comme *eux* vous fûtes *pauvre*, et comme *eux* orphelin.

La régularité grammaticale demande *comme lui* à la place de *comme eux* ; mais le poète, plein de son idée, oubliant le singulier *pauvre*, et ne voyant que les pauvres en général, établit ses rapports, non avec le mot énoncé, mais avec les êtres qui occupent son esprit.

C'est encore la syllèpse qui nous autorise à dire :

*Un grand NOMBRE de personnes ONT PÉRI victimes de leur témérité*, phrase où les mots *ont péri, victimes* et

leur, sont mis en rapport, non avec *nombre*, qui est le sujet *grammatical*, mais avec le mot *personne*, qui est le sujet *rationnel*, parce que l'esprit n'envisage que ce dernier nom.

## DE L'INVERSION

656.—On appelle *inversion* la transposition, le changement de l'ordre dans lequel les mots sont ordinairement rangés dans le discours.

Ainsi quand Voltaire a dit :

Déjà des assassins la nombreuse cohorte,  
Du salon qui l'enferme allait briser la porte,

il a fait deux inversions. En effet, la construction grammaticale demanderait : 1° que ces mots *dés assassins* fussent placés après *cohorte* ; 2° que ceux-ci *du salon qui l'enferme*, fussent après *allait briser la porte*.

Ces vers donc seraient ainsi construits :

Déjà la nombreuse cohorte des assassins,  
Allait briser la porte du salon qui l'enferme.

Mais alors l'expression perd son élégance.

La phrase suivante contient aussi une inversion :

*Ainsi parla cet inconnu.*

Car ces mots *cet inconnu*, étant le sujet du verbe, devraient, d'après l'ordre de la construction grammaticale, se trouver avant *parla* ; et cette phrase alors serait ainsi conçue : *cet inconnu parla ainsi*.

657.—D'ailleurs, il ne faut faire usage de l'inversion qu'autant qu'elle donne à la phrase plus de clarté ou d'harmonie, ou qu'elle y apporte quelque grâce.

## CHAPITRE XV

## REMARQUES SUR CERTAINS VERBES

658.—**ABIMER.** Ce verbe a-t-on dit, exprime une idée de profondeur, comme dans *abimer sous les ongles*.

L'Acadé  
que l'usage  
ABIMA, c'e  
ABIMERA, c  
seulement  
Ex: La p

659.—**AG**  
il en agit  
il faut sup

660.—**AI**  
aider quel  
bien, de sq

AIDER A Q  
pelée coup  
imitation, d

661.—**AI**  
IL AIMER A H  
dis de même  
sion de se

AIMER MIE  
que demain  
nelle.

662.—**ALL**  
posés. On d  
tais allé, je  
le verbe être  
que la premi  
qu'il s'est tra  
Romé signifie

Mais cet en  
temps compo  
NOUS RÔME  
nous avons é

S'EN ALLER  
ou conservant  
ils s'en sont a

S'EN ALLER  
prenez garde,  
à fortune s'en

FAIRE EN AL  
peut, quoi qu'o  
gagé familier  
secret FAIT-EN  
(Acad).

663.—**ALLU**  
maltré à dire  
corroctes, atten  
jet qu'on se pr  
l'absurde signif  
pour le bois qui

L'Académie, plus accommodante et plus large, sanctionne tous les emplois que l'usage a donnés à ce mot. Elle nous autorise à dire: *les villes que Dieu ABIMA*, c'est-à-dire *renversa*; *notre ennemi est puissant et vindicatif, il vous ABIMERA*, c'est-à-dire *vous perdra*, etc. Au figuré, mis dans le langage familier seulement, elle s'en sert même dans le sens de gâter, endommager beaucoup. Ex: *La pluie a ABIMÉ ce chapeau*; *cette peinture a ABIMÉ votre habit*.

650.—AGIR, EN AGIR. N'imites pas ceux qui disent *il en agit*, bien, *il en agit mal* avec eux. EN bien agir, EN mal agir ne sont pas français; il faut supprimer *en*, et dire: *il a bien agi*, *il a mal agi*.

660.—AIDER quelqu'un signifie lui donner du secours, le seconder, le servir: *aider quelqu'un dans ses besoins*; *aider les pauvres*; *aider quelqu'un de son bien*, de son crédit, de sa bourse.

AIDER A QUELQU'UN se dit le plus souvent d'une assistance vulgairement appelée *coup de main*: *AIDONS-LUI à remettre sa charge sur ses épaules*, et par imitation, d'une opération d'esprit: *AIDÉZ-LUI à deviner cette énigme*. (Acad.)

661.—AIMER demande la préposition à lorsqu'il signifie *prendre plaisir à* *il aime à lire*, à *chasser*, à *se promener*; *cet animal aime à être caressé*. On dit de même: *cette plante aime à être arrosée*. Dans ces exemples, la suppression de *à* serait une faute.

AIMER MIEUX ne veut aucune préposition: *J'AIMÉ MIEUX partir aujourd'hui que demain*; *J'AIMÉRAIS MIEUX mourir que de me souiller d'une action criminelle*.

662.—ALLER se remplace quelquefois par le verbe *être* dans ses temps composés. On dit donc, *jai été*, *j'avais été*, *j'aurais été*, etc.; ou, *je suis allé*, *j'étais allé*, *je serais allé*, mais avec cette différence que, dans cette acception, le verbe *être* marque l'aller et le retour, tandis que le verbe *aller* ne marque que la première de ces actions. Si je dis, *il a été à Rome*, je fais entendre qu'il s'est transporté dans cette ville, et qu'il en est revenu. *Il est allé à Rome* signifie que celui dont on parle n'est pas encore de retour. (Acad.)

Mais cet emploi du verbe *être* pour le verbe *aller* n'a lieu que pour les temps composés. Il serait donc incorrect de dire, *JE FUS au spectacle hier*; nous dûmes le voir; il faut dire, *j'allai*, *j'ai été au spectacle*; nous allâmes ou nous avons été le voir.

S'EN ALLER, sortir, partir d'un lieu, se conjugue dans ses temps composés en conservant la particule *en* avant l'auxiliaire, et non après: *il s'en est allé*; *ils s'en sont allés*, et non *il s'est en allé*, etc.

S'EN ALLER se dit aussi des choses: *ce tonneau de vin s'en va*; *si vous n'y prenez garde, ce lait s'en ira*; *son rhumatisme s'en est allé par les sueurs*; *sa fortune s'en est allée en procès*. (Acad.)

FAIRE EN ALLER, c'est-à-dire faire que quelqu'un ou quelque chose s'en aille, peut, quoiqu'on en ait dit, s'employer dans les rapports ordinaires, dans le langage familier: *la pluie a FAIT EN ALLER tout le monde des jardins publics*; *ce coquet FAIT EN ALLER les innocents*; *cette coquette FAIT EN ALLER les taches*. (Acad.)

663.—ALLUMER DU FEU. Un excès du purisme a porté quelques grammairiens à dire que ces expressions *allumer le feu*, *allumer du feu*, sont incorrectes; attendu, ont-ils dit, que le feu est l'objet embrasé, et non l'objet qu'on se propose d'embraser. Ils auraient raison, si *allumer du feu* avait l'absurde signification d'*embraser* ce qu'on appelle feu. Ici le mot feu est pris pour le bois qui est dans le foyer.

On dit également *alumer sa pipe, un bougeoir, une lampe, une lanterne*, quoique ce ne soient point ces objets eux-mêmes qui s'embranchent, mais la matière qu'ils contiennent. (Acad.)

664.—**ANOBLIR, ENNOBLIR.** ANOBLIR, c'est donner à quelqu'un le titre et les droits de noblesse: *cette famille fut ANOBLIR par Henri IV.*

ENNOBLIR se dit des actions qui donnent de la dignité, de l'élevation, ou des choses qui donnent du lustre: *ces faits, ces sentiments vous ENNOBLISSENT à mes yeux; les sciences, les beaux-arts ENNOBLISSENT une langue.* (Acad.)

665.—**APPAROIR** est un terme de palais qui signifie *être évident*. Il n'est guère usité qu'à l'infinitif et à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif, où il fait *il appert*, au lieu que *apparaître* fait *il apparatt*. (Acad.)

666.—**APPRECIER** étant suivi de la somme de l'appréciation, prend ou ne prend pas la préposition *à*, *ce collier de perles a été apprécié à mille écus* ou *apprécié mille écus.* (Acad.)

667.—**APPRENDRE** se dit de celui qui étudie et de celui qui enseigne: *ce maître APPREND à écrire en peu de temps; cet enfant apprend tout ce qu'il veut.* (Acad.)

668.—**ASSUJETTIR.** L'Académie écrit ce verbe avec deux *t*, et ajoute que plusieurs l'écrivent avec un seul: *Assujettir, assujétir.*

669.—**ASSURER**, signifiant affirmer, certifier une chose, prend *à* devant un nom de personne: *il ASSURAIT à tout le monde que la chose était vraie, c'est-à-dire il affirmait. Il leur ASSURA qu'il reviendrait dans huit jours.*

ASSURER, signifiant engager fortement quelqu'un à regarder une chose comme certaine, à y croire, veut le nom de la personne sans la préposition: *ASSUREZ VOTRE FAMILLE de ma reconnaissance, de mon respect; vous pouvez l'ASSURER que je prendrai ses intérêts.*

670.—**A TERRE, PAR TERRE.** *A terre* se dit de ce qui, ne touchant point à terre, y tombe ou y est jeté: *votre livre est tombé A TERRE; il a jeté son chapeau A TERRE; un cheval jette quelquefois son cavalier A TERRE.*

*PAR TERRE* se dit de ce qui, touchant déjà à terre, y est renversé: *il a jeté sa maison PAR TERRE; le vent nous renversa PAR TERRE.*

Toutefois l'Académie, au mot *terre*, dit aussi: *jeter un homme A TERRE, CONTRER TERRE, PAR TERRE; et au mot jeter, il s'est jeté A TERRE, PAR TERRE.*

671.—**ATTEINDRE** ne prend la préposition *à* que lorsqu'il indique des efforts à faire pour toucher à une chose qui est à quelque distance, comme par exemple, quand on se lève sur la pointe du pied pour toucher à tel endroit: *vous ne pouvez jamais, sans chutes, ATTEINDRE à cette base, à ce rayon, etc.* On dit également au figuré, *ATTEINDRE à la perfection, au sublime, etc.*, parce que, là, aussi, il y a des efforts.

ATTEINDRE, dans toutes ses autres acceptions, s'emploie sans préposition, et se dit des personnes et des choses: *Il atteignit son caprice au second coup de pistolet, c'est-à-dire il frappa; votre aimant manque à atteindre, il n'a point ATTEINT le but, c'est-à-dire il n'a pas touché, frappé le but; la balle l'ATTEIGNIT au front; il osait se flatter d'ATTEINDRE Racine.* (Acad.)

672.—**B**  
l'écrit avec  
tre : de l'  
s'agissait  
ce verbe,  
évêque ; le

673.—**CH**  
il a chang  
CONTRA des

CHANG  
les prétend  
l'intempéra  
conserver l

CHANG  
préposition  
(Acad.)

CHANGER  
comme s'éta

674.—**COL**  
COLORER les fr

COLORER  
une estampe  
COLORIERS ; c

675.—**COM**  
progrès, de l'  
COMMENCER A  
(Acad.)

COMMENCER  
faite de toute  
s'éleva dans l'  
MENCE DE grou

Cependant,  
mener de ; il

676.—**COMP**  
quand je comp  
RER. Lucain a  
AVEC lui ; COMP

Il s'emploie au  
lorsque la comp  
d'espèces différe  
fait usage que d  
Troycens à un li  
torrens impédu

Par analogie,  
A un est rongeu

677.—**FAIRE**  
nent indifféremm  
autre, ou d'un te

672.—BÉNIR fait au participe passé, *béni, bénie et bénit, bénite*. On ne l'écrit avec un *t* que lorsqu'il s'agit des choses bénites par les prières du prêtre : de l'eau *bénite*, du pain *béni*, des rameaux, les drapeaux *bénits*. S'il s'agit de personnes, il faudrait, comme dans toutes les autres acceptions de ce verbe, écrire *béni, bénis*. *Cet abbé a été sacré, a été béni, par un saint évêque ; les peuples ont toujours béni la mémoire des bons rois.* (Acad.)

673.—CHANGER POUR, CHANGER CONTRE, se disent indifféremment : *il a changé sa vieille vaisselle POUR de la neuve ; il a changé ses tableaux CONTRE des meubles.* (Acad.)

CHANGER, signifiant *convertir*, demande la préposition *en* : *les alchimistes prétendaient pouvoir changer EN or toute sorte de métaux ;* au figuré : *l'intempérance des honnêtes gens change EN poison les aliments destinés à conserver leur vie.*

CHANGER, signifiant quitter une chose pour une autre, prend toujours la préposition *de* : *CHANGER DE façon d'agir ; CHANGER DE conduite, DE religion.* (Acad.)

CHANGER se dit quelquefois absolument, pour signifier *changer de linge* : *comme j'étais mouillé, je suis entré chez moi pour changer.* (Acad.)

674.—COLORER, COLORIER. *Colorer* signifie donner de la couleur : *le soleil colore les fruits, les fleurs ; un teint coloré, du vin coloré.* (Acad.)

COLORIER ne se dit que de l'action d'appliquer les couleurs convenables sur une estampe, sur un dessin, sur un tableau : *ce sont des estampes, des images colorées ; ce peintre coloris mieux qu'il ne dessine.* (Acad.)

675.—COMMENCER A, DE. *Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'amélioration, de l'accroissement : *le jour COMMENCE A luire ; il COMMENCE A pleuvoir ; cet enfant COMMENCE A parler, A écrire, A lire, etc.* (Acad.)

COMMENCER DE désigne une action qui aura de la durée, abstraction faite de toute idée d'amélioration : *lorsque l'orateur COMMENCE DE parler, il s'éleva dans l'auditoire un murmure approbateur ; quand le tonnerre COMMENCE DE gronder, il faut s'attendre à un orage.*

Cependant, ajoute l'Académie, on dit quelquefois *commencer à* pour *commencer de* ; *ils COMMENCERENT A jouer, COMMENÇONS A dîner.*

676.—COMPARER prend indifféremment *à* ou *avec* : *je n'ose me plaindre quand je compare mon sort à celui de ces infortunés ; gardez-vous de COMPARER Lucain A Virgile ; on est fâché d'être modeste, quand on se compare avec lui ; comparez la copie avec l'original.*

Il s'emploie aussi sans préposition : *comparez Virgile et Homère.* Cependant, lorsque la comparaison se fait entre des personnes ou des choses de nature ou d'espèces différentes, l'Académie, contrairement à l'opinion de M. Lavaux, ne fait usage que de la préposition *à* : *Homère compare Diomède au milieu des Troyens à un lion au milieu d'une bergerie, on compare les conquérants à des torrents impétueux.* (Acad.)

Par analogie, on dira, *comparez un honnête homme à un fripon, le remords à un vil rongeur, le sommeil à la mort.*

677.—FAIRE COMPARAISON DE, *il n'y a point de comparaison de*, prennent indifféremment *à* ou *avec* : *il n'y a point DE COMPARAISON D'un tel à tel autre, ou d'un tel avec un tel, ou encore ENTRE Pierre et Paul.* (Acad.)



678.—CONFIER, SE CONFIER, SE FIER, *Confier*, demande la préposition à : CONFIER des titres à quelqu'un, sa destinés AU hasard, un secret AU papier.

SE CONFIER prend le plus souvent la préposition en : se CONFIER EN Dieu, EN la Providence, EN ses amis, EN soi-même, EN ses forces. Avant l'article, une raison d'harmonie seule fait que souvent on remplace en par dans : SE CONFIER DANS la bonté de sa cause, est mieux que EN la bonté. On trouve aussi se confier avec à : SE CONFIER AU hasard.

Avoir confiance, prendre confiance, mettre sa confiance, suivent la même règle que se confier.

SE FIER prend aussi indifféremment à ou en : SE FIER A quelqu'un EN quelqu'un, SE FIER EN ses forces, A la fortune, AU hasard, (Acad).—Se fier, signifiant compter, prend la préposition sur : il SE FIE trop SUR l'avenir, SUR sa fortune, c'est-à-dire il compte trop sur....

679.—CONFRONTER prend indifféremment l'une des prépositions à, avec : CONFRONTER les témoins A l'accusé ou AVEC l'accusé ; deux étoffes l'une AVEC l'autre ; la copie A l'original. (Acad.)

680.—CONNAITRE. Connaître quelque chose, c'est en avoir une connaissance, la savoir : CONNAITRE une langue, CONNAITRE son métier.

CONNAITRE DE quelque chose, c'est avoir autorité pour en juger : ce tribunal ne CONNAIT que DES matières civiles ; ce juge ne saurait CONNAITRE DE ces faits. (Acad.)

681.—CONSISTER demande la préposition en : EN quoi faites-vous CONSISTER la sagesse ? son revenu CONSISTE EN rentes, EN bîcs, etc. Mais ici encore une raison d'euphonie fait remplacer en par dans avant un article : la perfection de l'homme CONSISTE DANS le bon usage de la raison, et non EN le bon usage. (Acad.)

Suivi d'un verbe, consister prend à : la libéralité CONSISTE moins A donner beaucoup, qu'A donner à propos. (Acad.)

682.—CONSOMMER, CONSUMER. Consommer signifie quelquefois achever : CONSOMMER un ouvrage. Il se dit plus particulièrement des choses qui se détruisent par l'usage, comme vin, bois et toutes sortes de provisions : consommer des denrées, du café, des fourrages.

CONSUMER se dit particulièrement des choses qui se réduisent à rien : le feu A CONSUMÉ cet édifice en moins de deux heures ; la rouille CONSUME le fer ; cette maladie le CONSUME ; les envies, les chagrins le CONSUMENT. (Acad.)

683.—CONTRAINDRE, FORCER, OBLIGER.—Après ces trois verbes, l'Académie met indifféremment à ou de : on le CONTRAINT DE faire ou A faire telle chose ; forcer quelqu'un A faire ou DE faire quelque chose ; l'équité nous OBLIGE A restituer ce qui ne nous appartient pas ; la nécessité de payer m'OBLIGE DE vendre ma maison. (Acad.)

684.—CROIRE A QUELQU'UN est une locution qui n'est plus guère usitée ; en parlant des personnes, on dit ordinairement croire quelqu'un, (Acad.)

En croire quelqu'un, en croire quelque chose, c'est s'en rapporter à quelqu'un, à quelque chose : je n'EN CROIS ni la-dessus que des arbitres, que des avocats ; j'EN CROIS à peine mes yeux.

Croire à quelque chose, signifie y ajouter foi, s'y fier : CROIRE A l'astrologie, A la médecine ; CROIRE AUX rapports, AUX témoignages, AUX pro-

venues de  
persuadé  
n'y a que  
magie. (

686.—D  
question,

Décider  
les juges de

686.—DE  
personnes  
avec me  
sent le rep

Diner, go

Opendant  
l'advertissement  
deux et de

687.—DE  
c'est la mêm  
à parler au

Demander  
sonne qui fa  
m'entendre ;  
vez m'écoute

688.—DÉP  
parler. Il n  
point d'ÉTABL  
de parler, de

689.—DÉS  
lorsqu'il expr  
indépendant  
mais de vous  
me.

Et si, au con  
certain ou fact  
préposition : a  
(Acad.)

690.—SOUHA  
tefois l'Acadé

691.—DÉS  
un passif : je

692.—DISPUT  
ne peut conséq  
neurs ont longt  
AVOIR DISPUTÉ,

693.—DISTING  
un objet d'un les  
bonne. (Acad.)

*meines de quelqu'un.* Dans quelques cas, croire à quelque chose, c'est être persuadé de l'existence, de la vérité de quelque chose : CROIRE A Dieu ; il n'y a que les sots qui CROIENT AUX revenants, AUX esprits, AUX sorciers, A la magie. On dit dans le même sens CROIRE EN Dieu.

685.—DÉCIDER une chose, c'est la résoudre, la terminer : DÉCIDER une question, un point de droit, DÉCIDER un différend, une querelle par un combat.

DÉCIDER d'une chose, c'est en disposer : cet événement DÉCIDA DE mon sort ; les juges DÉCIDENT DE la fortune et DE la vie des hommes. (Acad.)

686.—DÉJEUNER prend la préposition avec, seulement avec le nom des personnes en société desquelles on déjeune : j'ai DÉJEUNÉ AVEC mon père, AVEC ma famille ; il prend de avant les noms des aliments qui composent le repas : nous avons DÉJEUNÉ DE volaille, DE poisson, DE gibier.

Dîner, goûter, souper suivent la même règle.

Cependant, au mot *radix*, l'Académie emploie, mais probablement par inadvertance, la préposition avec avant un nom de chose : déjeuner AVEC du beurre et des radis.

687.—DEMANDER A, DE, Demander à, avant un verbe, se dit lorsque c'est la même personne qui doit faire l'action des deux verbes : je DEMANDE A parler au roi ; c'est moi qui demande, et moi qui veux parler.

Demander à ne s'emploie que quand celui qui demande n'est pas la personne qui fait l'action du second verbe : je vous DEMANDE DE m'écouter, DE m'entendre ; ici, c'est encore mot qui demande, mais c'est vous qui devez m'écouter, m'entendre. (Acad.)

688.—DÉPARLER, quel qu'on en ait dit, est français, et signifie *cesser de parler*. Il ne s'emploie qu'avec la négative : il ne DÉPARLE POINT, il n'a POINT DÉPARLÉ. (Acad.) Gardez-vous d'imiter ceux qui disent : il n'a DÉCESSÉ DE parler, DÉCESSER n'est pas français.

689.—DÉSIRER, avec un infinitif, demande la préposition de, seulement lorsqu'il exprime un désir dont l'accomplissement est incertain, difficile ou indépendant de la volonté : DÉSIRES DE réussir ; il y a longtemps que je DÉSIRES DE vous rencontrer ; je DÉSIRERAI bien d'être débarrassé de mon rhume.

Et si, au contraire, *désirer* exprime un désir dont l'accomplissement soit certain ou facile, et plus ou moins dépendant de la volonté, il s'emploie sans préposition : amenez-moi cet enfant, je DÉSIRES le voir ; je DÉSIRES partir ce soir. (Acad.)

690.—SOUHAITER doit nécessairement suivre la même règle que *désirer* ; toutefois l'Académie n'en parle pas.

691.—DÉSŒBIR est neutre : *désœbir à quelqu'un, à la loi*. Cependant il a un passif : je ne vous *pas être désœbir*. (Acad.)

692.—DISPUTER, signifiant être en débat, en contestation, est neutre, et ne peut conséquemment avoir de régime direct. Il faut donc dire : ces chicanes ont longtemps DISPUTÉ, et non se sont disputés ; ces enfants, après avoir DISPUTÉ, en sont venus aux voies de fait, et non après s'être disputés.

693.—DISTINGUER DE, D'AVEC, se disent indifféremment : DISTINGUER un chien d'un loup, d'AVEC un loup ; DISTINGUER la fausse monnaie d'AVEC la bonne. (Acad.)

694. — DROIT, dans *marcher droit, tomber droit*, etc., est adjectif, et conséquemment invariable, lorsqu'il marque une circonstance du verbe d'est-à-dire lorsqu'il signifie en droite ligne, directement, par le plus court chemin : *Méde-moiselles, allez DROIT, marchez DROIT, devant vous, et vous arriverez à votre destination.*

Il en est de même au figuré : *avec de tels maîtres, il faut que les domestiques marchent DROIT, c'est-à-dire se conduisent bien.*

Mais si le mot *droit* devait marquer non une circonstance du verbe, mais une attitude du corps, une manière d'être, il serait adjectif et s'accorderait avec le non : la première règle du maintien exige que les enfants particulièrement marchent droits ; on ne saurait trop insister pour que les jeunes personnes surtout écrivent en se tenant droites. Et, par analogie, en parlant des choses : vous tachez, et vous ne tenez, si vous ne portez cette chandelle plus droite, c'est-à-dire moins penchée.

695. — ÉCLAIRER, à quelqu'un ne se dit plus ; il faut dire dans tous les sens éclairer quelqu'un ; éclairer monsieur ; éclairer la personne qui descend l'escalier ; ce juriconsulte a éclairé votre frère sur ses intérêts. (Acad.)

696. — S'EFFORCER avant un infinitif, prend indifféremment de ou à : s'EFFORCER DE soulever un fardeau ; s'EFFORCER A parler. (Acad.)

Nous ferons remarquer que de est plus conforme à l'usage.

697. — ÉGALER, ÉGALISER, égalet se dit des personnes et des choses : ÉGALER les parts, les portions ; la mort ÉGALE tous les hommes, tous les rangs ; ce prince ÉGALA Alexandre ; la recette ÉGALA la dépense.

Égaliser ne se dit que des choses : ÉGALISER les parts, les lots. Le plus souvent il s'emploie dans le sens de rendre uni, rendre plan : ÉGALISER un terrain, un chemin. (Acad.)

EMPRUNTER prend indifféremment à ou de : EMPRUNTER DE quelqu'un ou A quelqu'un ; EMPRUNTER une pensée à un auteur ; il a EMPRUNTÉ cela d'Homère, de Virgile ; cette langue n'a presque rien EMPRUNTÉ AUX autres. (1)

Cependant emprunter, signifiant recevoir de, tenir de, ne prend que la préposition de : la lune EMPRUNTE sa lumière du soleil, c'est-à-dire reçoit sa lumière ; les magistrats EMPRUNTENT leur autorité du pouvoir qui les institue, c'est-à-dire tiennent leur autorité. (Acad.)

698. — ENFORCIR, RENFORCER, signifient rendre plus fort ; mais enfor-cir ne se dit que des choses et des animaux : la bonne nourriture a ENFORCI ce cheval ; ce bœuf ENFORCIT tous les jours ; il faut ENFORCIR ce mur ; ce vin s'ENFORCIT à la gelée. N'imites pas ceux qui disent renforcir, renforcé ; ce verbe n'existe pas en français. Renforcer a plus d'extension ; il s'applique aux personnes et aux choses : RENFORCER une armée, un mur, une garnison, cet enfant est bien RENFORCÉ. (Acad.)

699. — S'ENFUIR. L'Académie, qui avait dit dans ses premières éditions, il s'EN est enfui, a supprimé la particule en : on l'avait mis en prison, mais il s'EN enfuit, et non il s'EN est enfuit, EN, étant une redondance inutile.

700. — ENGAGER. Avec ce verbe, l'Académie ne fait usage que de la préposition à : on l'ENGAGAIT A continuer ; le beau temps ENGAGAIT A la prome-nade ; je m'ENGAGE A vous servir dans cette affaire. (Acad.)

(1) Cet exemple indique que l'Académie ne pense pas comme un grammairien, sur le régime indirect du verbe emprunter, auquel il ne donne que la préposition de, lorsqu'il s'agit d'un nom de chose.

701. — mon pro-  
on gar-  
DES un si

702. — peut être  
pas j'mari  
la route a  
et dites ; j  
un bon v

Il en est  
vous FROM  
que vous d  
êtes. (Cet

703. — A march-  
que la pré  
courir. (Ac

704. — ÉV  
divers gran  
dormi, on  
heures ; il  
le RÉVULL

Conjugue  
tre cesser d  
RÉVULL tr

705. — ÉVI  
vaux, les pe

Remarque  
l'acouit que  
bonne, atten  
ne AVITE le  
tement que  
sagement ;  
ÉPARGNERAI

706. — EKO  
l'avoir offens  
je vous dema

707. — FAILL  
à, de ; j'ai FA

708. — FAIR  
autres verbes  
il se rapporte  
tant qu'il l'ai  
qu'il n'a jamai  
nous AUBIONS  
entretenu. (A

NE FAIRE QU  
toujours, ou p  
qu'étudier, qu

2o Il se dit  
tomba ; il n'A  
qu'entrer et sor

701.—**ESPÉRER** s'emploie le plus souvent sans préposition : *je s'espère gagner mon procès* ; et quelquefois avec de immédiatement avant un infinitif : *peut-on ESPÉRER DE vous revoir ?*—Ne dites pas : *ESPÉREZ un instant, pour ATTENDEZ un instant.*

702.—**Remarque.**—*Espérer* portant à l'esprit l'idée d'une chose future, ne peut être suivi d'un verbe au présent de l'indicatif ou au passé ; ne dites donc pas *J'ESPÈRE que Pauline se porte bien* : nous ESPÉRONS que vous AVEZ FAIT la route sans accident. A la place d'*espérer*, il faut employer *croire, penser*, et dites : *je PENSE que Pauline se porte bien ; nous PENSONS que vous avez fait un bon voyage.*

Il en est de même des verbes *promettre, compter*. Ne dites donc pas : *je vous PROMETS que je l'ai vu, mais je vous assure que je l'ai vu ; je COMPTÉ bien être.* (Cette dernière remarque est due à l'Éraud.)

703.—**ESSAYER** prend indifféremment à ou de : *jai ESSAYÉ DE marcher ou à marcher*. Mais employé sous la forme de verbe pronominal, il ne prend que la préposition à : *je me suis ESSAYÉ à nager, nous nous sommes ESSAYÉS à courir.* (Acad.)

704.—**ÉVEILLER, RÉVEILLER.** *Éveiller et réveiller*, quoi qu'en disent divers grammairiens, s'emploient l'un pour l'autre : *quand il est une fois endormi, on ne saurait l'ÉVEILLER ; on est venu m'ÉVEILLER ce matin à cinq heures ; il a défendu qu'on le RÉVEILLAT ; il dormirait jusqu'à midi, si on ne le RÉVEILLAIT.*

Conjugués sous la forme des verbes pronominaux, ils signifient l'un et l'autre cesser de dormir : *il s'ÉVEILLE tous les jours à la même heure ; je me suis RÉVEILLÉ trois ou quatre fois cette nuit.* (Acad.)

705.—**ÉVITER** signifie *fuir* : *ÉVITER quelqu'un, les périls ; ÉVITER les travaux, les peines, les plaisirs, etc.*

**Remarque.**—*Éviter* signifiant *fuir*, le sujet de ce verbe ne saurait faire l'action que pour lui-même, sans jamais la faire retomber sur une autre personne, attendu que celui qui suit ne peut fuir pour un autre : *ce jeune homme évita le jeu, les mauvaises connaissances.* Ce serait s'exprimer incorrectement que de dire *je vous ÉVITERAI cette peine ; je veux vous ÉVITER ce désagrément* ; dans ce cas, il faut se servir du verbe *épargner*, et dire : *je vous ÉPARGNERAI cette peine, ce désagrément.*

706.—**EKOUSE. FAIRE ses excuses à quelqu'un**, c'est témoigner le regret de l'avoir offensé, et en quelque sorte lui demander pardon. Mais ne dites pas : *je vous demande excuse, car demander excuse n'est pas français.*

707.—**FAILLIR** s'emploie sans préposition, ou avec l'une des prépositions à, de : *jai FAILLI DE tomber, à tomber ; j'ai FAILLI mourir.* (Acad.)

708.—**FAIRE**, s'emploie souvent d'une manière relative avec la plupart des autres verbes ; alors il tient la place et prend la signification du verbe auquel il se rapporte : *cet homme n'aime pas tant le jeu qu'il FAISAIT, c'est-à-dire tant qu'il l'aimait, il travaille mieux qu'il n'a jamais FAIT, c'est-à-dire mieux qu'il n'a jamais travaillé ; nous nous entretenmes de cette nouvelle, comme nous aurions FAIT de toute autre chose, c'est-à-dire comme nous nous serions entretenus.* (Acad.)

NE FAIRE QUE, suivi d'un infinitif, a deux sens différents : 1o il signifie être toujours, ou presque toujours à faire une certaine chose : *il NE FAIT QUE jouer, qu'étudier, que dormir, qu'aller et revenir, etc.* (Acad.)

2o Il se dit encore d'une action instantanée : *je NE FIS QUE le toucher, et il tomba ; il N'A FAIT QUE paraître et disparaître ; quand il vient ici, il NE FAIT QU'entrer et sortir ; attendez-moi, je NE FAIS QU'aller et revenir.* (Acad.)

NE FAIRE QUE DE indique que l'action exprimée par le verbe qui suit vient d'avoir lieu : *il n'a fait que de sortir, que d'arriver, que de conseiller*. C'est à dire il y a peu de temps qu'il est sorti, qu'il est arrivé, qu'il s'est avisé. (Acad.)

700.—FAIRE EAU, FAIRE DE L'EAU. *Faire eau*, terme de marine, se dit d'un bâtiment dans lequel l'eau de la mer pénètre : *le navire faisait eau de toute part*.

FAIRE DE L'EAU signifie s'approvisionner d'eau pour les besoins de l'équipage : *nous visitâmes le tombeau de Napoléon pendant qu'on faisait de l'eau à Sainte-Hélène*.

710.—IL S'EN FAUT DE BEAUCOUP, DE PEU, se disent des quantités : *il s'en faut de beaucoup que vous n'ayez tout rendu* ; *il s'en faut de peu que ce vase soit plein*.

Ailleurs il faut dire, *il s'en faut beaucoup, il s'en faut peu* : *il s'en faut beaucoup que la cadette soit ainsi aimable que l'aînée* ; *il s'en faut peu que j'aie vous blâmé*. (Acad.)

711.—FIXER. C'est forcer la signification de ce mot que de l'employer pour regarder. Ne dites donc pas *je le fixais il n'a cessé de nous fixer* ; mais *je regardais, il n'a cessé de nous regarder*.

Dans ce sens, il ne se dit qu'autant qu'il est suivi de l'un des mots *la vue, les yeux, le regard* ; *fixer les yeux, la vue, les regards* sur quelqu'un, sur quelque chose. (Acad.)

Nous ferons remarquer qu'on dit plutôt *avoir les yeux, la vue, les regards* *fixés* sur quelqu'un, que *fixer la vue* sur quelqu'un.

712.—FLAIRER, FLEURER. *Flairer*, c'est sentir par l'odorat : *en flairant le beurre, on s'assure s'il est frais*.

FLEURER, c'est répandre, exhaler une odeur ; *vous avez là un bouquet qui fleurit bon*. Il se dit aussi au figuré : *sa réputation ne fleurit pas comme les baumes*. (Acad.)

713.—FLEURIR a un double sens : au propre, il signifie pousser des fleurs, être en fleurs : *les roses fleurissent et se fagont promptement* ; *cette plante ne fleurit qu'en automne*. Au figuré, *fleurir* signifie être dans un état de prospérité, de splendeur ; ou être en crédit, en honneur, en réputation. Dans cette acception, la syllabe *flou* se change en *fo*, mais seulement à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent : *Athènes fleurissait sous Périclès* ; *les sciences et les beaux-arts florissaient*, ont *fleuris* sous ce prince ; *le commerce fleurit dans le pais*.

L'adjectif dérivé de ce verbe est *florissant* : *la maison de ce négociant est dans un état florissant*. (Acad.)

714.—AVOIR FOI A, EN, DANS, se disent indistinctement ; c'est le goût qui en décide : *avoir foi à quelqu'un, à quelque chose* ; *avoir foi dans les promesses d'une personne* ; *je n'ai pas foi en lui*. (Acad.)

715.—SE DONNER GARDE ou DE GARDE se disent indifféremment : *donnez-vous garde, ou donnez-vous de garde de toucher à cela*. (Acad.)

716.—GUET. Il faut dire : *ce chien aboie à propos* ; *il est de très bon guet*, et non *de très bonne guette*. (Acad.) (*Guette* n'est pas français.)

717.—HASARDER DE, A, se disent indifféremment : *hasarder de faire une chose* ; *je me hasarderai à faire cette proposition*. (Acad.)

718.—HÉRITER prend ou ne prend pas la préposition *de* : *fat hérita d'une somme considérable*, ou *fat hérita une somme considérable*. (Acad.) La première de ces façons de parler est la plus usitée.

719.—riens, l' conduit

Nous un ezor

720.— signifie l' POSÉ, il r mis.

En tm les EN IMI IMPOSS ; un homm

721.—I cause v une fausse

INDUI lait m'II (Acad.)

722.—I moder par INFECTÉ peste avai nicieuse d maximes.

Infester mis INFEST INFESTÉ p incommod Orient ; le des INFESTE

723.—ÉT dénie ne Girault-Du bles du res

724.—IN paroles.

INSULTER n'INSULTONS son, AU bon allégresse IN

725.—INV actif, il m'A CONTRE nous

726.—JOI un autre ou leur. (Acad.)

727.—LAI cela ne LAISS QUE d'homme

728.—MAR ne convienn riens. Elle r

719.—IMITER L'EXEMPLE. Moins scrupuleuse que quelques grammairiens, l'Académie dit *imiter l'exemple* de quelqu'un, pour signifier prendre la conduite de quelqu'un pour modèle.

Nous rappellerons encore qu'elle dit *imiter un exemple d'écriture*, et non *un exemple*; ce mot est toujours masculin.

720.—IMPOSER, EN IMPOSER. Employé absolument, le verbe *imposer* signifie inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte; sa présence *m'impose*, et *impose par la fertilité de son regard*; sa contenance *impose aux ennemis*.

*En imposer*, c'est tromper, abuser, surprendre, en faire accroire: *vous voulez EN IMPOSER à vos juges*; *vous nous EN IMPOSEZ*: ne le croyez pas, et *EN IMPOSEZ*; *il ne faut pas que ses manières doucereuses nous EN IMPOSENT*, c'est *un homme au fond très malin*. (Acad.)

721.—INDUIRE A ERREUR, EN ERREUR. *Induire à erreur* se dit de la cause volontaire ou involontaire de l'erreur: *il fut INDUIT A ERREUR par une fausse citation*.

INDUIRE EN ERREUR ne se dit que pour *tromper à dessein*: *il voulait m'INDUIRE EN ERREUR*; *ce fourbe vous INDUIRA EN ERREUR*. (Acad.)

722.—INFECTER, INFESTER. *Infester* signifie gâter, corrompre, incommoder par quelque chose de puant, de contagieux, de venimeux: *ce quartas infecte l'air*; *il nous INFECTE avec son haleine* ou *de son haleine*; *la peste avait infecté toute la ville*. Et au figuré, *il infecte le pays de ses pernicieuses doctrines*; et *vous le fréquentez, il vous INFECTERA de ses dangereuses maximes*. (Acad.)

*Infester* signifie ravager, désoler, tourmenter par des irruptions: *les ennemis INFESTAIENT le pays par leurs courses*; *sous ce prince, la France fut INFESTÉE par les brigands*. Il se dit par extension des animaux nuisibles ou incommodes; *les sauterelles INFESTENT souvent des provinces entières en Orient*; *les rats INFESTENT cette maison*. On dit même: *les mauvaises herbes INFESTENT les champs*. (Acad.)

723.—ÊTRE INQUIET DE ou SUR se disent indifféremment. Ainsi l'Académie ne tient point compte des différences de signification établies par Girault-Duvivier entre la cause et l'objet de l'inquiétude, nuances insaisissables du reste. Elle dit: *Il est sans inquiétude de l'avenir ou sur l'avenir*.

724.—INSULTER quelqu'un, c'est le maltraiter, l'outrager de faits ou de paroles.

INSULTER A, c'est manquer à ce que l'on doit aux personnes ou aux choses: *n'INSULTONS PAS AUX malheureux*; *INSULTER A ses juges, A la misère, A la raison, AU bon sens, AU bon goût*; *leur faste INSULTE A la détresse publique*; *leur allégresse INSULTE A ma douleur*. (Acad.)

725.—INVECTIVER est neutre; il ne faut donc pas dire comme s'il était actif, *il m'a invectivé*, *il nous a invectivés*; mais *il a invectivé CONTRE moi*, *CONTRE nous*. (Acad.)

726.—JOINDRE A ou AVEC se disent indifféremment: *JOINDRE un mot A un autre ou AVEC un autre*; *JOINDRE la prudence A la valeur ou AVEC la valeur*. (Acad.) Toutefois à est plus usité que avec.

727.—LAISSER. *Ne pas laisser DE ou QUE DE* se disent indifféremment: *cela ne LAISSE pas d'être embarrassant, d'étonner, ou QUE d'être embarrassant, QUE d'étonner*. (Acad.)

728.—MARIER A ou AVEC. L'Académie n'admet pas que *marié à* ne convienne qu'au propre, comme l'ont prétendu divers grammairiens. Elle met indistinctement à ou avec au propre et au figuré: *son*

para *LA MARIÉ* à la fille ou *AVEC* la fille d'un de ses amis ; et *voilà* se *MARIÉ* bien *AVEC* son instrument, à cet instrument : *MARIÉ* la *vigne* *AVEC* *Formeau*, à *Formeau*. (Acad.)

729.—*MÉLER* *AVEC*, *A*, *DANS*. *Méler* avec se dit de ce que l'on confond ensemble : *Méler* des *Feux* *AVEC* du *vin*, des *papiers* *utiles* *AVEC* des *papiers* *inutiles*, du *blé* *AVEC* de *Forge*, du *euvre* *AVEC* de *l'argent*.

*MÉLER* à veut dire joindre une chose avec une autre ; & *MÉLER* les *affaires* *AUX* *plaisirs*, la *doceur* à *l'afabilité*.

*MÉLER* *DANS* signifie inculper, comprendre dans : *MÉLER* quelqu'un *DANS* une *accusation*, *l'y* *comprendre* : *ne* *me* *MÉLER* *point* *DANS* *vos* *discours*, *DANS* *vos* *caquets*. (Acad.)

730.—*MONTER* *EN* *HAUT*, *DESCENDRE* *EN* *BAS* peuvent se dire, lorsque *en* *haut* signifie *dans* le *haut*, et le plus souvent *dans* l'*appartement* du *haut*, et, *en* *bas*, *dans* l'*appartement* du *bas*. Que quelqu'un ait dans une maison un local au quatrième étage, et un magasin au rez-de-chaussée, il emploiera bientôt, et il y est autorisé par l'usage et par les règles, ces mots plus courts et plus commodes, *en* *haut*, pour signifier le local du quatrième, et *en* *bas* pour représenter le magasin du rez-de-chaussée. Il dira par exemple, *je* *couche* *EN* *HAUT*, et *mes* *commodés* *EN* *BAS*. Voilà donc les mots *haut*, *bas*, sortis de leur signification primitive, et prenant la place de deux substantifs ; le même principe qui lui fait dire, *je* *monte* *sur* *un* *arbre*, *sur* *un* *rocher*, *je* *descends* *dans* *ma* *cave*, l'autorise à dire aussi, *je* *monte* *EN* *HAUT*, *o'est-à-dire* à mon local du quatrième ; *je* *descends*, *EN* *BAS*, *o'est-à-dire* à mon magasin du rez-de-chaussée.

Telle est aussi l'opinion de l'Académie, car elle dit *aller* *EN* *HAUT* ; *monter* *EN* *HAUT* ; *ne* *laissez* *monter* *personne* *LA*-*HAUT*.

*Remarque*.—Mais si *en* *haut*, *en* *bas*, cessaient de représenter un lieu déterminé ; si, au contraire, on les employait pour exprimer un espace indéterminé, comme en parlant de la fumée, de la flamme, de la poussière, d'un ballon, etc., alors, *en* *haut*, *en* *bas*, seraient des expressions irrégulières ; et rien ne pourrait justifier ces phrases : *tour* à *tour* le *ballon* *montait* *EN* *HAUT* et *descendait* *EN* *BAS* ; ce serait une superfluité, un pléonasme vicieux, qu'il faudrait corriger, en disant *tour* à *tour* le *ballon* *montait* et *descendait*, parce que, pour le dire encore une fois, le ballon ne montait, ne descendait plus dans un lieu déterminé, dans un lieu communément appelé *en* *haut*, *en* *bas*.

731.—*MOUCHER*, quel qu'on en ait dit, s'emploie quelquefois absolument et dans le même sens que s'il était accompagné du pronom *as* : et *est* *enfant* *pouvait* *MOUCHER*, *il* *serait* *soulagé*, *il* *ne* *MOUCHER* *presque* *pas* ; le *tabac* *fait* *MOUCHER*. (Acad.)

732.—*MOURIR*. Il faut dire *MOURIR* d'*envie*, de *plaisir*, d'*impatience* de *faire* une chose, et non *MOURIR* de *faire* une chose ; les mots *envie*, *plaisir*, *impatience*, etc., sont d'une absolue nécessité.

733.—*MOUVOIR* et *MOUVER*. *MOUVOIR*, signifie remuer, faire changer de place, faire aller d'un lieu à un autre : *il* *faut* *plusieurs* *hommes* *pour* *MOUVOIR* les *tonneaux* *de* *Bordeaux* ; *dix* *hommes* *peuvent* à *peine* *MOUVOIR* *cette* *pièce*.

*MOUVER* a une signification restreinte ; il embrasse le contenu et non le contenant. Ainsi, *MOUVER* la *terre* *d'un* *pot*, d'une *caisse*, *MOUVER* le *vin* *d'un* *tonneau*, c'est remuer la terre d'un pot, d'une caisse, le vin d'un tonneau, sans déranger le pot, ni la caisse, ni le tonneau.

734.—*NOMMER*, dans le sens de revêtir quelqu'un d'un emploi, d'une charge, veut le nom de la personne sans préposition, et à devant le nom de la chose : le *roi* *l'a* *NOMMÉ* à *l'ambassade* *de* *Rome*. (Acad.)

735.

os. II

Ce v

Cepen

Il faut

736.—

action

parole

senies.

Mais

servatio

suffit pl

737.—

vieillit

du violon

738.—

avec un s

l'Académie

S'occupe

suivi de la

o'est y per

s'occupe d

res ; cette

fants.

S'occupe

lettres ; il

Pour le d

qui suppos

pation inste

che moins

occupation

S'occuper a

ment, mon

739.—FAR

FARDONNER A

mes orante

Quelques f

n'est que lor

franchies, A

Ce verbe, c

familière ; co

740.—PARL

enFALS PARLE

ce soit.

Mais à tout

he parler dans

attendu que, d

seul, ou avec u

735.—OBEIR prend la préposition à : OBEIR A Dieu, AUX lois, A sa conscience. Il s'emploie aussi absolument : *commandez et FORÉRAI.*

Ce verbe étant neutre, on ne peut dire *obéir, quelque'un*, mais *a quelque'un*. Cependant il s'emploie au passif : *c'est un homme qui veut ÊTRE OBEI.* (Acad.) *Il faut, dans une classe, que le maître SOIT OBEI.*

736.—OBSERVER, dans le sens de ramener, faire attention, exprime une action qui ne peut sortir de celui qui observe : *fait OBSERVER qu'il n'adressait la parole qu'à vous ; OBSERVEZ bien toutes ces choses, car elles sont bien intéressantes.* (Acad.)

Mais si nous voulons faire participer une autre personne à nos propres observations, appeler son attention sur un point quelconque, ce verbe seul ne suffit plus ; il faut alors qu'il soit précédé du verbe *faire* : *je vous FERAI OBSERVER que vous vous trompez.* (Acad.)

737.—OUBLIER A lire, à chanter, à danser, etc., est une expression qui vieillit. (Acad.) Ainsi, au lieu de dire *il a OUBLIÉ A lire*, *fait OUBLIÉ A jouer du violon*, dites : *il ne sait plus lire, je ne sais plus jouer du violon.*

738.—S'OCCUPER A. DE. S'OCCUPER DE, dit Girault-Durivier, s'emploie avec un substantif, et s'occuper à avec les verbes. Ce n'est point ainsi que l'Académie l'entend.

S'OCCUPES, dit-elle, reçoit deux significations bien différentes, selon qu'il est suivi de la préposition *de* ou de la préposition *à* : *s'occuper de quelque chose*, c'est y penser, en avoir la tête remplie, chercher les moyens d'y réussir : *il s'occupe DE poésie ; il ne s'occupe que DE son jardin ; il s'occupe DE ses affaires ; cette femme ne s'occupe que DE son ménage, DE son mari, DE ses enfants.*

S'occuper à quelque chose, c'est y travailler : *il s'occupe A l'étude des belles lettres ; il s'occupe A son jardin ; tout le jour, il s'occupe A lire.* (Acad.)

Pour le dire en d'autres termes, *s'occuper de* s'applique à une occupation qui suppose de l'ardeur, du zèle, de la constance ; et *s'occuper à* à une occupation instantanée, à une sorte de passe-temps à un travail auquel on attache moins d'importance. Ainsi, *s'occuper DE son jardin*, c'est en faire une occupation spéciale ; *c'est un homme qui s'occupe beaucoup DE son jardin*, *S'occuper A son jardin*, c'est s'y trouver et n'y être point oisif : *dans ce moment, mon mari est OCCUPÉ A son jardin.*

739.—PARDONNER régit les noms de personnes avec la préposition à : PARDONNER A quelqu'un, et les noms de choses sans préposition : PARDONNEZ mes craintes, mes soupçons ; PARDONNEZ-LEUI sa maladresse.

Quelques fois, cependant, il régit les choses avec la préposition *à*, mais ce n'est que lorsqu'elles sont pour ainsi dire personnifiées : PARDONNEZ A ma franchise, A mon amitié, les reproches que je vous fais.

Ce verbe, quoique actif, ne s'emploie au passif que dans cette seule phrase familière : *vous êtes tout PARDONNÉ.* (Acad.)

740.—PARLER MAL, c'est s'exprimer contre les règles d'une langue : ces enfants PARLENT MAL.

MAL PARLER, c'est médire : *je n'aime pas à entendre MAL PARLER de qui que ce soit.*

Mais à tout autre temps qu'à l'infinitif, l'adverbe *mal* se place après le verbe *parler* dans les deux acceptions, sans qu'il en résulte aucune ambiguë, attendu que, dans le sens de s'exprimer incorrectement, *parler mal* s'emploie seul, ou avec un régime direct : *cet étranger PARLE fort MAL : les francsais en*

*général, PARLENT MAL les langues étrangères ; et que, dans le sens de médire, il ne saurait se dispenser du régime indirect marqué par de : celui-là est méprisable qui PARLE MAL de ses bienfaiteurs.*

PARLER D'ABONDANCE, c'est parler sans préparation (Acad.) : *il faut qu'un avocat puisse PARLER D'ABONDANCE.*

PARLER AVEC ABONDANCE, c'est parler avec facilité, sans chercher ses paroles : *les femmes, en général PARLENT AVEC ABONDANCE.*

PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR, c'est parler avec épanchement, avec une pleine confiance : *l'amitié, les chagrins, nous font souvent PARLER D'ABONDANCE DE CŒUR.* (Acad.)

741.—PARTICIPER A, c'est avoir une part à : *je veux que vous PARTICIPIEZ A ma fortune, comme vous avez PARTICIPIÉ A ma dégrâce ; comme moi, vous PARTICIPIEZ A tous les avantages de la société.*

PARTICIPER DE, c'est tenir de la nature de : *le mulet PARTICIPE DE l'âne et du cheval ; ce système PARTICIPE DE celui des anciens.* (Acad.)

742.—PINCER, en terme de musique, *faire vibrer les cordes d'un instrument, est ordinairement neutre : PINCER de la harpe, de la guitare ; et quelquefois actif : PINCER la guitare, la harpe.* (Acad.) Nous ferons remarquer que cette dernière façon de parler est moins en usage que la première.

743.—PLAIRE. CE QUI PLAÎT signifie ce qui est agréable : *il ne fait que CE QUI LUI PLAÎT, c'est-à-dire que les choses qui lui sont agréables ; ne prenez pas CE QUI VOUS PLAÎRA, c'est-à-dire que ce qui vous sera agréable, que ce qui sera de votre goût.*

CE QU'IL VOUS PLAÎT, CE QU'IL LUI PLAÎT signifient ce que vous voudrez, ce qu'il voudra : *c'est un jeune homme qui ne fait que CE QU'IL LUI PLAÎT, c'est-à-dire que ce qu'il lui plaît de faire, que ce qu'il veut ; je ferai tout CE QU'IL VOUS PLAÎRA, c'est-à-dire tout ce qu'il vous plaira que je fasse, tout ce que vous voudrez.*

744.—PLANTER, au propre, c'est mettre une plante en terre, pour qu'elle prenne racine : *PLANTER un arbre, PLANTER des choux.*

PLANTER, au figuré, se dit de certains objets qu'on enfonce en terre, et dont on laisse une partie en dehors : *PLANTER des bornes, une potence, un piquet, des jalons, etc. ; mais il faut dire s'cher, fixer, mettre des clous.* (Acad.)

745.—PLIER, PLOYER. PLIER signifie plus particulièrement mettre en un certain ordre : *PLIER du linge, des serviettes, des habits, une lettre, etc. ; PLOYER en quatre, en huit.* C'est à cette signification que quelques grammairiens ont limité la valeur de plier. Mais l'Académie va plus loin, car elle ajoute :

PLIER, signifie aussi courber, fléchir : *PLIER de l'osier ; PLYER des branches d'arbre, des branches de vigne pour en faire un berceau ; PLYER les genoux ; un bâton qui PLYE ; la planche PLYAIT sous lui ; cet arbre PLYE sous le poids de ses fruits ; faire PLYER un arc ; la lame de cette épée PLYE jusqu'à la garde, etc.*

PLOYER signifie, le fléchir, courber : *PLOYER une branche d'arbre ; PLOYER les genoux en marchant ; se arranger une chose en la pliant en la mettant en rouleau, en paquet, etc. ; PLOYER votre marchandise ; PLOYER votre serviette ; PLOYER vos habits, etc.* (Acad.)

746.—PRÉSIDER, occuper la première place dans une assemblée, s'emploie avec ou sans la préposition à : *PRÉSIDER une assemblée, une compagnie, ou PRÉSIDER A une assemblée, A une compagnie.* (Acad.)

747.—P  
il PARTIEN

PARTIEN  
TENS à la  
quoi il ne

748.—P  
cette eau f  
vint, PUB l'  
excessive e

749.—SE  
ser son PAR

SE RANG  
son avis, de

750.—SE  
jeunesse, un  
SE ME RAPP

751.—RE  
préter de l'o

SE REFUSE  
à se divertir

752.—REN  
ner : RENONC

RENONCER  
à se RENONC

753.—REP  
se conjugué e

REPARTIR, e  
comme parti  
PARS, il REPAN

REPARTIR, e  
finir : Avenir  
etc.

754.—RÉSOL  
autre verbe : d

Cependant, l  
tion à : on ne s  
demander ma

Remarque.—  
point de féminin  
convertissent e  
(Acad.)

755.—RESSO  
en RESSORS, il RE

RESSORTIR, s'  
conjugue comme  
TISSONS, etc.

747.—**PRÉTENDRE** *quelque chose*, c'est l'exiger comme un droit : *partout il PRÉTEND la première place.*

**PRÉTENDRE A QUELQUE CHOSE**, c'est y aspirer, travailler à l'obtenir : *IL PRÉTEND à la première place ; il est si instruit, et versé en tout, qu'il n'y a rien à quoi il ne puisse PRÉTENDRE ; il PRÉTEND à la main de cette jeune personne.*

748.—**PUER** est ordinairement neutre ; *cette viande commence à PUER cette eau PUE.* Mais quelquefois il s'emploie activement : *cet homme PUE le vin, PUE l'ail ; ses habits PUENT la vieille grasse.* On le dit aussi d'une odeur excessive et incommode : *cela PUE le musc, l'ambre, la civette, etc.* (Acad.)

749.—**SE RANGER DE, A. SE RANGER DU CÔTÉ DE QUELQU'UN**, c'est embrasser son parti.

**SE RANGER A L'AVIS DE QUELQU'UN, A SON OPINION**, c'est déclarer qu'on est de son avis, de son opinion : *tous les opinants se RANGÈRENT A son avis.* (Acad.)

750.—**SE RAPPELER** exclut la préposition *de* : **SE RAPPELER un fait, sa jeunesse, un temps passé, etc.** Avant un verbe, il prend cette préposition : **JE ME RAPPELLE DE vous avoir vu.** (Acad.)

751.—**REFUSER**, avant un verbe, prend la préposition *de* : **il REFUSE DE lui prêter de l'argent ; il REFUSE DE payer, DE travailler, DE venir, DE partir.**

**SE REFUSER** prend la préposition *à* : **il SE REFUSE à travailler ; il SE REFUSE à se divertir.** (Acad.)

752.—**RENONCER** est le plus souvent neutre, et signifie quitter, abandonner : **RENONCER à une entreprise, aux plaisirs, aux dignités.**

**RENONCER** est quelquefois actif, et signifie renier, désavouer : *s'il agit ainsi je le RENONCE pour parent ; il était mon ami, mais je le RENONCE.*

753.—**REPARTIR, RÉPARTIR**. **REPARTIR**, signifiant *partir de nouveau*, se conjugue comme *partir*.

**REPARTIR**, dans le sens de *répliquer*, se conjugue dans ses temps simples comme *partir*, et dans ses temps composés comme *finir* : *je REPARS, tu REPARS, il REPART, nous REPARTONS ; j'ai REPARTI ; jeus REPARTI, etc.*

**RÉPARTIR**, signifiant *partager, distribuer*, se conjugue entièrement comme *finir* : *Aussitôt que je reçus les fonds, je les RÉPARTIS, nous les RÉPARTISSONS, etc.*

754.—**RÉSOUÐRE**, employé activement, prend la préposition *de* avant un autre verbe : *des intrigants ont RÉSOLU DE le perdre ; on a RÉSOLU d'agir.*

Cependant, lorsqu'il est précédé de son régime direct, il prend la préposition *à* : *on ne assurait DE RÉSOUÐRE à faire cette démarche ; je ME RÉSOLUS à demander ma retraite ; à quoi VOUS RÉSOLVEZ-VOUS.*

*Remarque.*—Ce verbe a deux participes : *résolu, résolu, et résous*, qui n'a point de féminin. Ce dernier ne se dit que de choses qui se changent, qui se convertissent en d'autres : *le brouillard de ce matin, s'est résous en pluie.* (Acad.)

755.—**RESSORTIR, sortir de nouveau**, se conjugue comme *sortir* : *je RESSORS, tu RESSORS, il RESSORT, nous RESSORTONS, etc.*

**RESSORTIR**, titre de la dépendance de, du ressort de quelque juridiction, se conjugue comme *finir* : *je RESSORS, tu RESSORTIS, il RESSORTIT, nous RESSORTISSONS, etc.*

766.—RÉUNIR prend la préposition *à*, lorsqu'il signifie :

1° Unir une chose à une autre ; le cou RÉUNIT la tête au corps. (Acad.) Cette parcelle de terre RÉUNIT le reste de la propriété au parc.

2° Rejoindre une chose démembrée au tout dont elle faisait partie : RÉUNIR un fief à la couronne. (Acad.) On ne verra de sitôt la Belgique RÉUNIE à la Hollande, les provinces rhénanes à la France, le Portugal à l'Espagne.

3° Joindre pour la première fois une chose à une autre : ce roi a RÉUNI telle province à la couronne ; cette administration a été RÉUNIE à telle autre ; on voulait empêcher cette province de se RÉUNIR à tel royaume ; j'espère me RÉUNIR à lui pour le reste de mes jours. (Acad.) (1).

RÉUNIR, dans le sens de posséder, ne demande aucune préposition : RÉUNIR les talents et les vertus, le mérite et les grâces.

767.—SAIGNER DU NEZ à deux acceptions distinctes : au propre, il signifie perdre du sang par le nez ; et, au figuré, manquer de résolution, de courage dans l'occasion : il fit d'abord le fanfaron, puis il SAIGNA DU NEZ.

SAIGNER, tirer du sang en ouvrant la veine, prend indifféremment *à* ou *de* : SAIGNER *à* du bras, *du* pied, *à* la gorge, *à* la nuque. (Acad.)

768.—SOUPIRER prend indifféremment *après* ou *pour* : il y a longtemps qu'il SOUPIRE *après* cette place ; il ne SOUPIRE que *pour* les richesses.

SOUPIRER, au figuré, est quelquefois actif, mais en poésie seulement : SOUPIRER ses peines, ses douleurs, ses ennuis, ses malheurs. (Acad.)

769.—SUCCOMBER SOUS se dit des charges, des fardeaux sous lesquels on est accablé : ce crocheteur SUCCOMBE sous le poids de son fardeau ; ce mulet SUCCOMBERA sous sa charge ; et, au figuré, ce ministre SUCCOMBE sous le fais des affaires ; ce vieillard SUCCOMBE sous le poids des années.

SUCCOMBER *à*, c'est ne pouvoir résister, c'est céder *à* : il SUCCOMBERA *à* la douleur, *à* la tentation. (Acad.)

760.—SUPPLÉER QUELQUE CHOSE, c'est ajouter à un objet ce qui y manque pour faire le compte. Si je paye à un marchand cinq aunes d'étoffe, et qu'il ne m'en livre que quatre, il doit *suppléer* la cinquième aune, c'est-à-dire l'ajouter.

SUPPLÉER *à* QUELQUE CHOSE, c'est réparer le manquement, le défaut, la pénurie d'une chose pour une autre : ils ont SUPPLÉÉ au nombre par la valeur ; son mérite suppléait au défaut de sa naissance.

SUPPLÉER QUELQU'UN, c'est tenir sa place, le représenter, faire ses fonctions : si vous ne pouvez venir, je vous SUPPLÉERAI. (Acad.) *Suppléer à quelqu'un* ne se dit pas.

761.—TACHER, TACHETER, TACHER, c'est salir, faire une tache : vous avez TACHÉ votre habit ; cette dame a TACHÉ sa robe ; et, au figuré, il ne faut qu'une mauvaise action pour TACHER la plus belle vie.

TACHETER ne se dit guère que des taches qui sont sur la peau des animaux et de celles qui composent le dessin d'une étoffe : la girafe est un animal TACHETÉ de la tête aux pieds ; un chien blanc TACHETÉ de noir ; une étoffe d'un fond jaune TACHETÉ de rouge. (Acad.)

762.—TARDER prend indifféremment *à* ou *de* ; mais l'usage, dit l'Académie, préfère *tarder à* : on a trop TARDÉ *à* envoyer ce secours.

Cependant, employé impersonnellement, il ne prend que *de* : il me TARDE *de* vous voir ; il me TARDE *d'*achever mon ouvrage.

(1) C'est donc à tort qu'un grammairien refuse la préposition *à* au verbe réunir.

763.  
etc. T.  
renté

On di

TENIR  
cette pe  
TIERT DE  
bon

On di  
quelque  
que ; sa  
(Acad.)

764.—  
ou AVO

Cepen  
à la Méd

Remar

765.—A  
air se rap  
L'AIR, BON,

Mais si l  
tif prend il  
qu'on lui a

Comme  
nous ajout  
peut être r  
JOYE, MALIN  
nomie enjo  
avec le sujs  
CEINTE, MAL  
physionomie

En parlan  
cette soupe

766.—CAP  
que aux ché  
comme dans

Il se dit en  
n'est pas CAP  
sister à la vic  
l'instinct. (Acad.)

1° CAPABLE  
est résultat ; c  
est CAPABLE d  
(Acad.) Mais t  
ne TUS pas a

SUBSTITUE  
dilatations ; h  
est SUBSTITUE  
(Acad.)—Emp  
ser : il est fort

763.—TENIR A QUELQU'UN, c'est lui être attaché par intérêt, par amitié, etc. TENIR à ses anciennes connaissances, à quelqu'un par des liens de parenté.

On dit aussi dans le même sens : tenir à quelque chose. (Acad.)

TENIR DE QUELQU'UN, c'est avoir les mêmes qualités, le même caractère que cette personne : il fait secrètement le plus de bien qu'il peut ; en cela, il tient de son père. Cet enfant tient de sa mère ; comme elle, il est doux et bon.

On dit dans le même sens, tenir de quelque chose, c'est-à-dire participer de quelque chose : cette architecture tient du gothique ; ce style tient du burlesque ; sa démarche tient de la folie ; le mulet tient de l'âne et du cheval. (Acad.)

764.—UNIR A ou AVEC se disent indifféremment : UNIR un mot à un autre ou AVEC un autre. (Acad.)

Cependant on l'emploie le plus souvent avec la préposition à ; UNIR l'Océan à la Méditerranée ; UNISSEZ-vous à nous ; UNISSEZ votre vote à la nôtre, etc.

*Remarques particulières sur les diverses espèces de mots.*

765.—AVOIR L'AIR. L'Académie dit en substance : Si l'adjectif qui suit air se rapporte à ce nom, il faut mettre cet adjectif au masculin : elle a l'AIR BON, elle a l'AIR MÉCHANT.

Mais si l'adjectif se rapporte à la personne plutôt qu'au mot air, cet adjectif prend le genre et le nombre de cette personne : elle a l'AIR CONTENTA de ce qu'on lui dit ; elles AVAIENT l'AIR TROUBLÉES, EMBARRASSÉES, etc.

Comme c'est précisément dans cette distinction qu'est toute la difficulté, nous ajouterons : l'adjectif ne s'accorde avec le mot air que quand ce nom peut être remplacé par *physionomie* ; ils ONT l'AIR SPIRITUEL, elle a l'AIR ENNOMIE MALIN, c'est-à-dire ils ont la physionomie spirituelle ; elle a une physionomie enjouée, maligne, etc. Et il faudrait dire, en faisant accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition, elle a l'AIR MÉCONTENTE, PÂCHÉE, IRRITÉE, EXCITÉE, MALFAITE, HEUREUSE, MALHEUREUSE, parce qu'ici on parle moins de la physionomie que de la personne elle-même.

En parlant des choses, il faut dire l'air d'être : ce melon a l'AIR D'ÊTRE MÂR ; cette soupe a l'AIR D'ÊTRE BONNE.

766.—CAPABLE, SUSCEPTIBLE. C'est à tort qu'on a prétendu que, appliqué aux choses, capable ne se dit que quand il s'agit d'une idée de contenance, comme dans : cette salle est CAPABLE de contenir tant de personnes.

Il se dit encore, 1° de ce qui est en état de faire une chose : votre cheval n'est pas CAPABLE de trainer cette voiture ; cette digue n'est pas CAPABLE de résister à la violence des flots ; l'esprit de l'homme n'est pas CAPABLE de concevoir l'infini. (Acad.)

2° CAPABLE signifie encore qui peut produire tel ou tel effet, amener tel ou tel résultat ; et, en ce sens, il ne se dit même que des choses : cette maladie est CAPABLE de le tuer ; un pareil événement est CAPABLE de vous nuire, etc. (Acad.) Mais ne dites pas : Je ne suis pas CAPABLE d'aller vous voir ; pour Je ne puis pas aller vous voir.

SUSCEPTIBLE signifie capable de recevoir certaines qualités, certaines modifications : la matière est SUSCEPTIBLE de toutes sortes de formes ; cette terre est SUSCEPTIBLE d'améliorations ; un cœur est SUSCEPTIBLE d'amour et de haine. (Acad.)—Employé absolument, il se dit d'une personne qui est facile à blesser : il est fort SUSCEPTIBLE. (Acad.)

767.—CONTINU, CONTINUEL ; CONTINUUMENT, CONTINUELLE. *MENT.* Continu et continuellement différent de *continuel* et *continuelement*, en ce que les deux premiers se disent des choses qui ne sont ni divisées ni interrompues, depuis leur commencement jusqu'à leur fin ; et que *continuel* et *continuelement*, se disent de celles qui sont interrompues, mais qui recommencent souvent et à de courts intervalles : *fat écrit continuelement de dix heures à quatre heures*, c'est-à-dire sans interruption ; *c'est un pays où il pleut continuelement*, c'est-à-dire presque toujours. (Acad.)

768.—DIFFÉREND, DIFFÉRENT. Il faut écrire par *d*, *différend*, nom commun qui signifie *débat* ; *contestation* : *il s'est élevé un différend entre eux* ; *il faut vider ces différends*.

*Différent*, adjectif qui signifie *dissemblable*, s'écrit avec *t* : *différents auteurs ont traité cette matière*. (Acad.)

769.—DIGNE, INDIGNE. *Digne* se dit du bien et du mal ; *il est digne d'estime*, *digne de mépris*.

*Digne*, avec une négative, et *indigne* ne se disent que du bien ; *il est indigne d'un tel honneur* ; *il n'est pas digne de votre amitié*. (Acad.)

770.—ÉHONTÉ, DÉHONTÉ. Quoiqu'en aient dit quelques grammairiens, ces deux mots sont l'un et l'autre français. L'Académie leur donne la même signification : *un homme éhonté* ou *déhonté* ; *une femme éhontée* ou *déhontée*.

771.—ÉMINENT, IMMINENT. *Éminent* signifie *grand* : *il y a un péril éminent à traverser la mer en ballon*.

*Imminent* signifie qui est près d'attendre, près d'avoir son effet : *une personne poursuivie par des brigands est dans un péril imminent*.

772.—ENNUYANT, ENNUYEUX. *Ennuyant* ne se dit pas précisément de ce qui cause de l'ennui, mais de ce qui chagrine, de ce qui importune, ou de ce qui contrarie dans le moment : *quel temps ennuyant ! cet homme, ordinairement et spirituel, et aimable, a été bien ennuyant aujourd'hui*. Cependant nous ferons remarquer que, d'après l'usage, on dit *ennuyeux* pour *ennuyant* et que ce dernier n'est que rarement employé.

*Ennuyeux* se dit de ce qui est propre à ennuyer, de ce qui ennuie habituellement : *un livre ennuyeux, un homme ennuyeux*. (Acad.)

773.—ÉRUPTION, IRRUPTION. *Eruption* se dit de ce qui sort subitement et avec effort : *l'éruption du Vésuve* ; *l'éruption de la petite vérole* ; *une éruption lui couvrit le corps*.

*Irruption* signifie entrée soudaine des ennemis dans un pays : *les Normands ont fait de fréquentes irruptions en France*. Il se dit, par extension, du débordement de la mer ou d'un fleuve sur les terres : *l'irruption des eaux de ce fleuve a fait de grands dégâts*.

774.—FOND, FONDS, FONTS. On écrit sans *s* au singulier, *le fond*, pour exprimer la profondeur d'une chose : *le fond d'un puits, le fond de ma bourse*.

On écrit aussi au singulier *le fonds*, pour exprimer, 1.<sup>o</sup> le sol d'une terre, c'est-à-dire la terre considérée sous le rapport de ses qualités productives ; *un bon, un mauvais fonds de terre* ; 2.<sup>o</sup> une valeur quelconque : *il a dissipé le revenu et le fonds* ; *ce marchand a vendu son fonds*.—Il se dit aussi de l'esprit, de la capacité, du savoir, de la vertu, de la probité, etc. : *il a un grand fonds d'esprit, de vertu, de probité, etc.* ; *cela vient d'un grand fonds de malice*. (Acad.)

On écrit avec *t* les *fontes*, bassin ou vase dans lequel on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser ; *fontes baptismales, tenir un enfant sur les fontes* (on l'écrit avec un *t*, parce qu'il dérive de *fontaine*).

775.—HABILE, c'est

HABILITÉ cette locution

INHABILITÉ

776.—LEUR, enfant est

777.—MA, l'habitude,

MATINÉE dames ne se

778.—ME, proportionnel un gros

779.—OU, exemples sur ment que je ou à l'époque préférence.

780.—PAS, un lieu, ou d'elles sont de

PASSANT N rus PASSANT N

781.—POR, que quelques de féminin ;

782.—PRÉ, prêt à partir, se à partir, d

PRÉS DE est est PRÉS DE point de mou

783.—SERV, exprime une s'âcher ; et, a Providence.

784.—SOUT, pruriel lorsqu soutient l'esp pour MODLES

MAIS TÉMOI prendre, sont : TÉMOI les dire en témoi

785.—SUSO

786.—TOUT, lité : la matie son brûlaient totalité. (Acad

775.—**HABILETÉ, HABILITÉ.** *L'habileté est la qualité de celui qui est habile ; c'est la capacité, l'intelligence ; cet artiste a beaucoup d'HABILITÉ.*

**HABILITÉ** est un terme de jurisprudence, qui ne s'emploie guère que dans cette locution : **HABILITÉ à succéder, c'est-à-dire droits à succéder.**

**INHABILITÉ** et **INHABILITÉ** présente la même différence.

776.—**LENT A, LONG A** se disent indifféremment l'un pour l'autre : *cet enfant est LENT à manger ou LONG à manger.*

777.—**MATINAL, MATINEUX.** *Le mot MATINAL est dit de celui qui, sans en avoir l'habitude, s'est levé matin : vous n'êtes pas bien MATINAL aujourd'hui.*

**MATINEUX** se dit de celui qui a l'habitude de se lever matin : *les belles dames ne sont guère MATINEUSES.* (Acad.)

778.—**MEMBRE, MEMBRÉ.** *Membre, qui a les membres bien faits, bien proportionnés—MEMBRÉ, qui a les membres fort gros : il est bien MEMBRE ; un gros MEMBRÉ.*

779.—**OU, QUE** se disent indifféremment lorsqu'ils sont, comme dans les exemples suivants, en relation avec un nom qui exprime le temps : *au moment que je le vis, ou au moment où je le vis ; à l'époque qu'il vint nous voir, ou à l'époque où il vint nous voir.* C'est le goût seul qui doit décider de la préférence.

780.—**PASSAGER, PASSANT.** *Passager* signifie qui ne s'arrête point dans un lieu, ou du moins qui n'y a point de demeure fixe : *les grues et les hirondelles sont des oiseaux PASSAGERS.*

**PASSANT** ne se dit que d'un chemin ou d'une rue : *un chemin PASSANT, une rue PASSANTE.* (Acad.)

781.—**PORTANT.** C'est contre le sentiment de l'Académie, contre l'usage, que quelques grammairiens ont décidé que *bien portant, mal portant*, n'ont de féminin ; ce corps savant dit : *il est bien PORTANT, elle est mal PORTANTE.*

782.—**PRÊT A, PRÈS DE.** *Prêt a* devant un verbe, signifie *disposé à, il est prêt à partir ; c'est un homme toujours PRÊT à bien faire, prêt à dire disposé à partir, disposé à bien faire.*

**PRÈS DE** est une préposition qui, avant un verbe, signifie sur le point de : *il est PRÈS DE partir, PRÈS DE mourir, c'est-à-dire sur le point de partir, sur le point de mourir.* (Acad.)

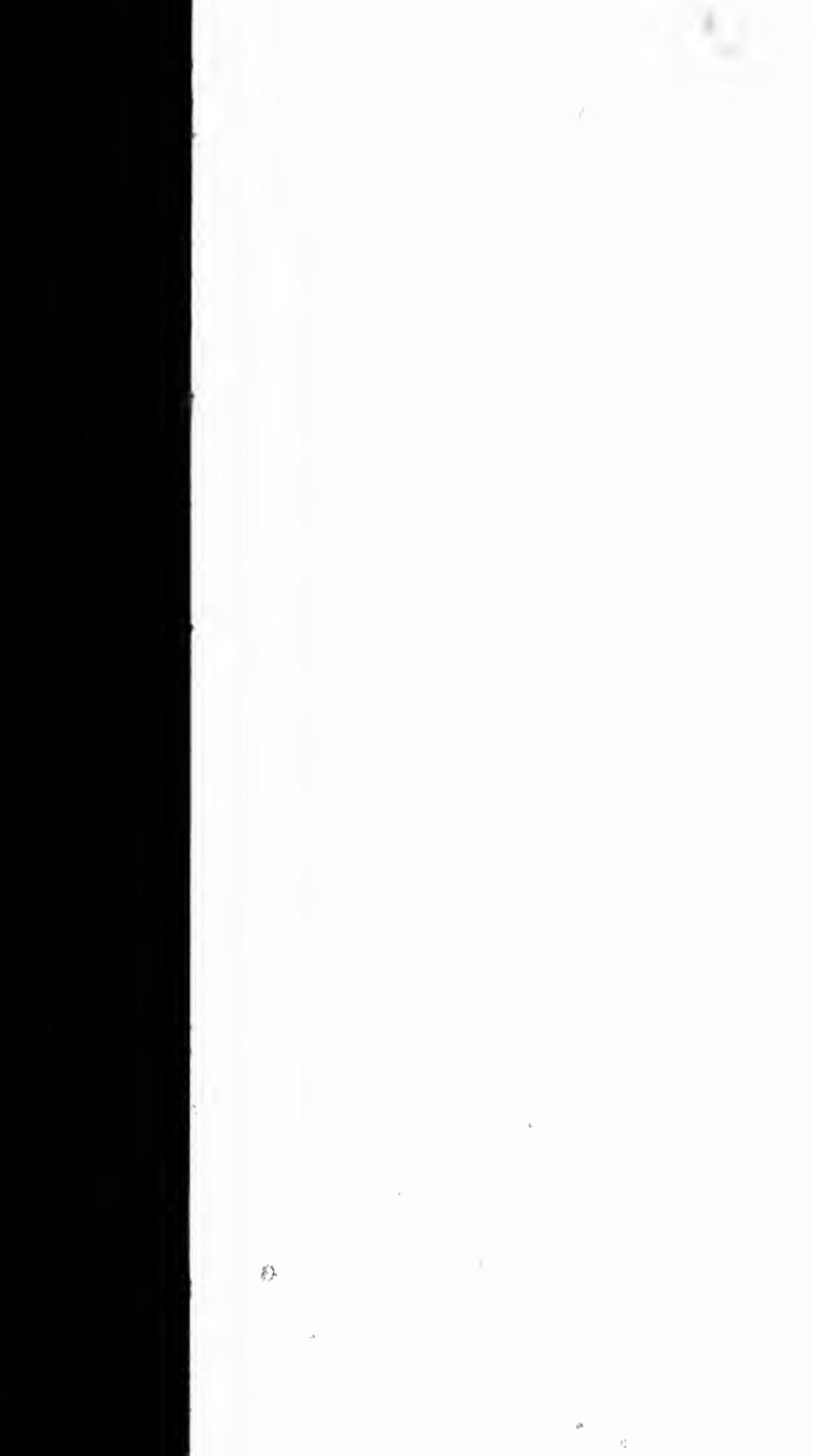
783.—**SERVIR A RIEN, SERVIR DE RIEN.** La dernière de ces locutions exprime une inutilité absolue. On dira donc avec à : *il ne sert à RIEN de se fâcher ; et, avec de, il ne sert DE RIEN de se raider contre les décrets de la Providence.*

784.—**SOUTIEN, TÉMOIN, chef, maître, modèle, guide, etc.**, se mettent au pluriel lorsqu'ils se rapportent à un nom pluriel : *Dieu donna à l'homme pour SOUTIENS l'espérance et la résignation ; il eut pour TÉMOINS, pour GUIDES, pour MODÈLES son oncle et son frère.*

Mais **TÉMOIN**, au commencement d'une phrase, et à **TÉMOIN** précédé du verbe *prendre*, sont toujours employés adverbiallement : *il faut donc les écrire sans a ; TÉMOIN les blessures qu'il a reçues ; je vous prends tous à TÉMOIN, c'est-à-dire en témoignage.*

785.—**SUSCEPTIBLE** (Voir le mot *capable*, page 245.)

786.—**TOUT** est adjectif, et s'accorde, toutes les fois qu'il exprime la totalité : *la maison était TOUTE en feu ; c'est-à-dire toutes les parties de la maison brûlaient ; cette maison est TOUTA à lui, c'est-à-dire lui appartient en totalité.* (Acad.) Il faut donc dire, en laissant le mot *tout* invariable, *elle*



était tout en larmes ; elle est tout à son devoir (Acad.), parce qu'il ne s'agit plus d'actions qui se manifestent sur tous les points.

TOUT est encore invariable, 1° dans ces sortes d'expressions : ils sont TOUT occupés dans cette maison ; les Français sont TOUT FLAMME pour entreprendre ; 2° dans tout entier : les grands hommes ne meurent par TOUT ENTIERS ; j'ai attendu une heure TOUT ENTIÈRE.

TOUT, dans tout autre, ne s'accorde avec le nom suivant que quand tout peut se remplacer par quelconque : demandez-moi TOUTE AUTRE CHOSE, et je vous la donne, c'est-à-dire demandez-moi une autre chose quelconque ; TOUTE AUTRE OCCUPATION lui plairait, c'est-à-dire une autre occupation quelconque ; mais si j'ai à écrire, c'est une TOUT AUTRE PLACE que la mienne, je ne puis plus dire c'est une AUTRE PLACE quelconque que la mienne. Alors tout est adverbe, et reste invariable.

TOUT. Écrivez indifféremment à TOUT moment, de TOUTE part, de TOUTE sorte, de TOUT côté, etc., ou à TOUTS moments, de TOUTES parts, de TOUTES sortes, de TOUTS côtés. (Acad.)

787.—TOUS DEUX, TOUS LES DEUX, tous trois, tous quatre, tous les trois, tous les quatre. La suppression de l'article fait que ces expressions marquent ordinairement simultanéité : ils se promenaient, ils chantaient TOUTS DEUX, TOUTS TROIS, TOUTS QUATRE, c'est-à-dire ils se promenaient, ils chantaient ensemble et en même temps.

Tous les deux, tous les trois, tous les quatre, se disent des actions qui ne sont point simultanées : ils sont venus nous voir TOUTS LES DEUX, TOUTS LES TROIS, à six mots d'intervalle ; ils sont morts TOUTS LES QUATRE dans l'espace de trois ans.

Remarque.—Cependant, au delà du nombre quatre, on supprime rarement l'article. On dira donc de gens qui ont été ensemble, ils sont venus nous voir tous LES cinq, tous LES six, et non tous cinq, tous six.

788.—VÉNÉNEUX et VENIMEUX signifient l'un et l'autre qui a du venin. Mais vénéneux ne se dit que des animaux : le scorpion est VÉNÉNEUX, la vipère est VENIMEUSE.

VÉNÉNEUX ne se dit que des végétaux : plante, arbre VÉNÉNEUX ; la ciguë est VÉNÉNEUSE.

## CHAPITRE XVI

### DE LA PONCTUATION

789.—La ponctuation sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,), le point et virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point interrogatif (?) et le point admiratif ou exclamatif (!).

#### De la virgule

790.—La virgule se met 1° entre les sujets d'un même verbe.

Tôt au tard la vertu, les grâces, les talents,  
Sont vainqueurs des jaloux, et vengés des méchants

La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des maux pour celui qui en abuse.

2° Entre les attributs d'un même nom, ou d'un même pronom : La charité est patiente, douce, bien-faisante.

3° Entre les régimes de même nature :

*On voyait des campagnes fertiles, de riches prairies, des moissons abondantes; des troupeaux bondissants et des fruits de toute espèce.*

Cependant, lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux attributs, ou deux régimes liés par une des conjonctions *et, ou, ni*, il ne faut point les séparer par une virgule, lorsqu'ils ont peu d'étendue :

*La mollesse et l'oisiveté tuent les sentiments nobles.*

*Il faut que je parte ce soir ou demain.*

*Nous ne vîmes ni votre père ni votre mère.*

Mais ces mêmes mots, *et, ni, ou*, n'empêcheraient point l'emploi de la virgule, s'ils unissaient des parties d'une certaine étendue :

*Je porte un cœur sensible, et suis épouse et mère*

*Je ne crois pas qu'ils veuillent l'obliger, ni même qu'ils le puissent. Il faut que vous fassiez cette démarche ou vous ne réussirez pas.*

4° Entre les propositions, lorsqu'elles ont peu d'étendue :

*L'air siffle, le ciel gronde, et l'onde au loin mugit.*

*La musique se fait entendre, les soldats reprennent leurs armes, la foule accourt, et bientôt le roi paraît.*

5° On met entre deux virgules toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

*Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.*

Ici, le sens principal est : *un ami est le vrai bien du sage* : ainsi *don du ciel* doit être entre deux virgules.

*Le héros malheureux, sans armes, sans défense,*

*Voyant qu'il faut périr et périr sans vengeance,*

*Voulut mourir du moins comme il avait vécu,*

*Avec toute sa gloire et toute sa vertu.*

Le sens principal de ces quatre vers est : *le héros malheureux voulut mourir du moins comme il avait vécu*. Par suite, chacune des autres parties a dû être placée entre deux virgules.

*La vie, disait Socrate, ne doit être que la méditation de la mort.*

Vous frémissez, madame, à cet affreux récit.  
6° Avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,  
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

7° Pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison, le destin, toujours tort.

C'est-à-dire *le destin* a toujours tort.

#### *Du point et virgule*

791.—On emploie le point et virgule pour séparer des propositions semblables, lorsqu'elles ont une certaine étendue :

Ces assassins sanglants vers mon lit s'avancèrent ;  
Leurs parricides mains devant moi se levèrent ;  
Je touchais au moment qui terminait mon sort ;  
Je présentai ma tête, et j'attendis la mort.

Chéri dans son parti, dans l'autre respecté ;  
Malheureux quelquefois, mais toujours redouté ;  
Savant dans les combats, savant dans les retraites ;  
Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites.

*O'est par la sagesse, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre parmi les nations ; que les vieillards respecteront ma jeunesse ; que les rois voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront ; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre.*

#### *Des deux points*

792.—On emploie les deux points, 1° avant une citation : *Voici les dernières paroles de César : Et vous aussi, ô mon fils !*

Vers les ligueurs enfin le grand Henri s'avance ;  
Et s'adressant aux siens, qu'enflammait sa présence :  
Vous êtes nés Français, et je suis votre roi ;  
Voilà vos ennemis, marchez et suivez-moi.

2° Après une proposition ayant par elle-même un sens complet, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, qui est la conséquence ou la déduction des faits exprimés par cette première.

*Les renseignements que j'ai pris confirment malheureusement les rapports qu'on vous a faits sur la moralité de cet homme : il ne faut donc pas balancer à prendre*

*un parti.* Ce dernier membre de la phrase, *il ne faut donc pas balancer à prendre un parti*, est la conséquence de la proposition précédente.

*Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser.* Les deux points ainsi placés après cette proposition principale, *il faut céder à l'usage et à l'autorité*, semblent dire, **ET VOICI POURQUOI : ce sont deux pouvoirs que l'on ne saurait récuser.**

Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or,  
Chantait peu, dormait moins encore :  
C'était un homme de finance.

De même ici ces deux points, placés après *dormait moins encore*, semblent dire, **ET VOICI POURQUOI : c'était un homme de finance.**

3° Après une phrase suivie d'une autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible :

Rien ne pèse tant qu'un secret :  
Le porter loin est difficile aux dames.

Son vieux père, accablé sous le fardeau des ans,  
Se livrait au sommeil entre ses deux enfants :  
Un lit seul enfermait et le fils et le père.  
Les meurtriers ardents, qu'aveuglait la colère,  
Sur eux à coups pressés enfonçaient le poignard :  
Sur ce lit malheureux, la mort vole au hasard.

#### Du point

793.—Le point s'emploie après une phrase entièrement terminée : *On dit que la Terre est peuplée de quatorze cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne serait pas grand.*

#### Du point interrogatif

794.—Le point interrogatif s'emploie après une phrase interrogative : *Qu'est-ce ? Rien. Mais encore ? Dites-moi, que pensez-vous faire ?—Ne quitterez-vous point ce séjour solitaire ?*

#### Du point exclamatif

795.—Le point exclamatif s'emploie après les exclamations :

O nuit ! nuit effroyable ! ô funeste sommeil !

Hélas ! il n'est plus !—Quelle horreur dans le vice !  
quel attrait dans la vertu !

## CHAPITRE XVII

### DE LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS

796.—**AE** a la valeur d'un *a* dans *Caen* (ville).

**AO** a la valeur d'un *a* dans *paon*, *paenne*, *faon*, *Laon* (ville).

L'*a* de **AO** est nul, au contraire, dans *oariste*, *aouît*, *aouïteron*, *Saône* (rivière), et *taon* (mouche).

**AI** a la valeur du son *eu* dans le participe présent *faisant* et dans *faiseur*.

797.—**B** final se prononce dans les noms propres *Joab*, *Job*, *Jacob* et dans *radoub* et *rumb*.

798.—**C** se prononce comme *k*, devant *a*, *o*, *u*, *l*, *n*, *r*, *t*, *cabinet*, *colonne*, *client*, *Onéïus*, *croire*, *acteur*, et comme *s* ayant *e*, *i* : *ceci*.

**C** final se prononce encore comme *k*, dans *arc*, *bloc*, *échec*, *Marc*, *sec*, *trictrac*, *sac*, *lac*, *bec*, *avec*, *syn-dic*, *aqueduc*, *caduc*, *turc*, *grec*, *choc*, *duc*, *tillac*, *estoc*, *Languedoc*, *Cognac*, *Isaac*.

**C** final ne se prononce point dans *blanc*, *broc*, *clerc*, *cotignac*, *estomac*, *franc*, *jonc*, *marc* (poids), *tronc*, *tabac*.

**C** a le son de *g* dans *second*, *secondement*, *seconder*, mais ne prononcez pas *segrétaire* pour *secrétaire*, comme le recommandent quelques grammairiens.

**C** conserve sa véritable prononciation dans *vermicelle* et *violoncelle*, ne prononcez donc pas *vermichelle* ni *violonchelle*.

**CH** se prononce *k* dans *Achab*, *Archélaüs*, *Achmet*, *anachorète*, *anachronisme*, *archange*, *archonte*, *archiepiscopal*, *archiepiscopat*, *chaos*, *catéchumène*, *Chersonèse*, *Chalcédoine*, *Chaldéen*, *chirographaire*, *chœur*, *chiromancie*, *chronologie*, *Christ*, *chrétien*, *Eucharistie*, *Nabuchodonosor*, *Melchior*, *Melchisédech*, *Michel-Ange*.

—Quant au mot *Achéron*, il faut en prononcer *ché* comme la première syllabe de *chérir*.

799.—**D** final, et suivi d'un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, se prononce souvent

CO  
il r  
8  
nir  
mi  
8  
tio  
gra  
bæ  
8  
de  
ren  
C  
dañ  
gno  
pu  
C  
vo  
un  
C  
leg  
sign  
8  
van  
Ha  
hab  
hach  
haga  
haha  
haie  
haie  
haill  
haine  
hair  
haire  
Haïti  
halag  
halbr  
hale  
hale  
halle  
halle  
hallo  
halo  
halot  
halot  
(1)  
que,

comme *t*, c'est un grand homme, j'ai froid aux pieds, il nous rend un grand service.

800.—E se prononce *a* dans *indemnité, femme, honnir, solennel*, et leurs dérivés, et dans les adverbess terminés par *ement* : *récemment, prudemment*, etc.

801.—F, à la fin des mots, conserve sa prononciation, excepté dans *clef, chef-d'œuvre, cerf-volant, bœuf gras, œuf dur, œuf frais*, et dans le pluriel *œufs, bœufs, nerfs*.

802.—G se prononce dur devant *a, o, u*, et doux devant *e, i* ; cette différence de prononciation se remarque dans le mot *gagé*.

GN représente une articulation mouillée, comme dans *digne, signal, agneau*, etc. Il faut en excepter *gnomon, gnosique, Progné, agnat, stagnant, igné, inexpugnable, régnicole, cognat*, et les dérivés.

G final, suivi d'un mot qui commence par une voyelle, se prononce ordinairement comme un *k* : un sang aduste, un long hiver, suer sang et eau.

G ne doit pas se faire sentir dans *bourg, faubourg, legs, doigt, vingt, étang, coing, harang, seing*, ni dans *signet*.

803.—La lettre H est aspirée dans les mots suivants et dans leurs dérivés :

Ha !	haltère	harem	havre
hableur,	hamac,	hareng,	havresac,
hache,	Hambourgeois,	hargneux.	hé !
hagard,	hameau,	haricot	heaume,
haha,	hampe,	haridelle,	hein !
hale,	han,	harnais,	hélér,
haie !	hanche,	harp,	hennir,
haillon,	hanebane,	harpagon,	héraut,
haïne,	hangar,	harpe,	hêtre,
hair,	hanneton,	harpe,	hémisphère,
haire,	hanse,	harpon,	hérisson,
Haïtien,	hanté,	hart,	hernie,
halage,	happer,	hasard,	héron,
halbran,	happelourde,	hase,	héros (1),
hâte,	happer,	haste,	herpes,
haletant,	haquenée,	hâte,	herce,
halle,	haquet,	hâtier,	hêtre,
halibards,	harangue,	hauban,	heu !
hallier,	haras,	hausse,	heurter,
halo,	harasser,	haut,	hibou,
haloir,	harceler,	hautbois,	hic,
halot,	harde,	hâve,	hideux,
halotechine,	hardiesse,	hâvir,	hie,

(1) Quoique l'A soit aspirée dans *héros*, elle est muette dans *héroïne, héroïque, héroïquement, hérosisme*



mais quelques-uns font sentir l'n comme dans *amen*.

808.—O, comme nous en avons fait déjà la remarque, est nul dans *paon, paone, jaon, Laon*.

Oï qui a longtemps représenté le son è, se remplace maintenant par *ai*, même dans le mot *raide*.

809.—P est nul dans *dompter, prompt, baptême, sept*, et leurs dérivés, excepté *baptismal*. Il ne sonne pas non plus dans *exempt, exempter*, quoiqu'il se prononce dans *exemption*. Il faut faire sentir le p de *symptôme* et de *symptomatique*.

810.—Q ne sonne pas dans *coq d'Inde*, quoiqu'il se prononce dans *coq*. Cette lettre se fait entendre dans *cing* devant une voyelle ou une h muette, ou lorsque *cing* termine la phrase : *cing arbres, cinq hôtes, nous étions cinq*.

Qu se prononce comme k, excepté dans les mots suivants, où il a le son de *ou* : *quadragénnaire, quadragesime, quadrangulaire, quadrat* (terme d'astrologie), *quadratrice, quadrature, quadriside, quadrige, quadrilatère, quadrinôme, quadrumane, quadrupède, quadruple, quaker* (qu'on prononce *couacre*), *in-quarto, quartz, quarinaire, quatuor, exequatur, aquarelle, aquatinta, aquatique, équateur, équation, liquation*.

Que, qui, se prononcent *cuè*, *cui*, dans *questeur, équestre, liquéfaction, équiangle, équidistant, équilatéral, équimultiple, équitation, quintuple*.

811.—R se fait sentir, 1° dans les monosyllabes *fer, mer, cher, or, mur, sieur*, etc. ; 2° dans les terminaisons en *fer, mer, ver*, comme dans *enser, amer, hiver*. Excepté dans les infinitifs de la première conjugaison, comme *griffer, ramer, abreuver*, qui se prononcent comme *griffé, ramé, abreuvé* ; 3° dans *magister, canaen, belvédér, frater, Jupiter, Esther, le Nigér, cuiller*, (qu'on écrit aussi *cuillère*) ; 4° dans les mots en *ir* : *paisir, loisir, repentir, soupir*, etc.

812.—S se prononce dans *as, vis, blocus, chorus, aloès, bibus, choléra-morbus, florès, dervis, gratis, jadis, laps, mais, mars, orémus, oups, relaps, rébus, Rubens, Reims, en sus, sinus, basistas, pathos, Bacchus* ; à la fin de *palus* dans *Palus-Méotides*, à la fin de *sens*

(excepté dans *sens commun*), et dans *lis* (excepté dans *fleur de lis*).

Elle ne sonne pas dans *du Guesclin*, dès *que*, *tandis que*, ni à la fin des mots *divers*, *avis*, *os*, *alors*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle.

S entre deux voyelles se prononce comme *z* : *voisin*, *maison*. Il faut en excepter *désuétude*, *parasol*, *antisocial*, *antiseptique*, et quelques mots composés, où le simple commence par *s*, comme *préséance*, *présupposer*, *coseigneur*, etc., expressions formées de *séance*, *supposer*, *seigneur*.

S entre une voyelle et une consonne se prononce néanmoins comme *x*, dans *balsamine*, *balsamique*, *balsamite*, *transiger*, *transaction*, *transalpin*, *transit*, *transition*, *transitoire*.

813.—T final se fait toujours sentir dans *abject*, *accessit*, *brut*, *chut*, *contact*, *correct*, *dot*, *direct*, *déficit*, *fut*; *granit*, *induit*, *insect*, *lest*, *luth*, *net*, *rapt*, *strict*, *subit*, *tact*, *transit*, *vival*, *zénith*, *vent d'est*, *d'ouest*, *toast*, (qu'on prononce et qu'on écrit aussi *tost*).

814.—U se prononce dans *aiguille*, *giguillon*, *aiguïser* et leurs dérivés ; dans *arguer*, *intextinguible*, et dans *Guise*, nom propre.

815.—W, quoique double se prononce comme le *v* simple, dans *Warwick*, *Westphalie*, *Wurtemberg* et comme *ou* dans *whig*, *whist*, *wiskey*, *wiski*, qui se prononcent *ouigue*, *ouïst*, *ouïski*.

816.—X a tantôt le son de *cs* joints ensemble, comme dans *Xiphuide*, *extrême* ; tantôt de *gz*, comme dans *Xercès*, *exercice*, *Xavier* ; tantôt le son d'un *c* dur, comme dans *excepter* ; tantôt celui de l'*s* fort comme dans *Auxerre*, *Bruxelles* ; tantôt enfin celui d'un *x*, comme dans *deuxième*, *sixième*.

817.—Y n'a que la valeur d'un *i* dans *hymen*, *hymne*, *étymologie*, *physique*, *style*, etc. ; mais il a la valeur de deux *i* dans *citoyen*, *moyen*, *employer*, et une foule d'autres mots.

818.—Z a le son d'un *s* dans *Metz*, *Gratz*, et quelques autres noms propres.

## NOTE

## SUR LE CHAPITRE DE LA PRONONCIATION DES LETTRES

A propos du chapitre qui vient d'être donné sur la prononciation des lettres, nous croyons qu'on lira ici avec intérêt une sorte d'inventaire méthodique de tous les sons et de toutes les articulations de la langue française, et en même temps des voyelles et des consonnes qui les représentent le plus ordinairement.

Nous avons en français 16 sons et 20 articulations, soit un total de 36 éléments phoniques pour le langage oral ou parlé. Il nous faudrait donc, dans le langage écrit, 16 voyelles et 20 consonnes, soit en tout 36 lettres.

Notre alphabet ne renferme que 25 lettres, savoir : 6 voyelles et 19 consonnes ; et encore y a-t-il dans ce nombre des lettres inutiles, puisque les voyelles *i* et *y* représentent le même son, les consonnes *q* et *k* représentent la même articulation, la consonne *x* représente une double articulation, soit *ks*, soit *gz* ; la lettre *c*, représente tantôt l'articulation *k*, tantôt l'articulation *s* ; de plus la lettre *h* n'est ni voyelle ni consonne, c'est un symbole dont on pourrait se passer.

Il ne nous reste donc en réalité que 20 lettres valables et distinctes, dont 5 voyelles (*a, e, i, o, u*), et 15 consonnes (*b, d, f, g, j, k, l, m, n, p, r, s, t, v, z*).

Pour suppléer aux 11 voyelles qui manquent, on emploie les voyelles ordinaires avec des accents, ou bien des assemblages conventionnels de deux voyelles, quelquefois même de trois voyelles, ou bien d'une voyelle et d'une consonne. Dans le dernier cas, la consonne cesse de représenter une articulation, ce n'est plus qu'un symbole auxiliaire.

De même, pour suppléer aux 5 consonnes qui manquent, on emploie des assemblages conventionnels d'une consonne ordinaire avec la lettre auxiliaire *h*, ou de deux consonnes, ou bien encore une ou deux voyelles. Dans le dernier cas, les voyelles cessent de représenter des sons, ce sont des consonnes, ou bien des symboles auxiliaires.

Malgré le vide causé par l'absence de 11 voyelles et de 5 consonnes, la langue française serait facile à écrire si l'on n'avait pas en outre à signaler les abus suivants :

1° Nous employons une même lettre pour représenter des éléments phoniques différents (sons ou articulations) ; — 2° Nous employons plusieurs symboles différents pour représenter un même élément phonique (son ou articulation) ; — 3° Nous écrivons beaucoup de lettres ayant un rôle purement orthographique, et ne se prononçant pas.

## Les 16 sons de la langue française

Voici, avec des exemples, la nomenclature des 16 sons de la langue française :

1. Le son *a* grave, qu'on entend dans *mât, pâte, barre, pas.*
2. Le son *a* aigu, dans *canne, marteau, brasse, patte, gaffe.*
3. Le son *e* grave, dans *jeûne, crâne, des œufs, feu, farnuse.*
4. Le son *e* aigu, dans *jeune, œuvre, nauve, œuf, feuille, demeure.*
5. Le son *è* grave, dans *gêne, fête, maître, naissance, terre.*
6. Le son *è* moyen, dans *basilève, livre, litge, nage, palle.*
7. Le son *é* grave, dans *côte, bateau, paque, dépôt, tôle.*
8. Le son *é* aigu, dans *botte, colle, porte, Paul, fort.*
9. Le son *è* fermé, dans *thé, trésor, dîner, nez, sal.*
10. Le son *è*, dans *eri, vie, glie, église, grille, mystère.*
11. Le son *u*, dans *butte, vue, chute, urne, lune, lecture.*
12. Le son *ou*, dans *crude, jouie, trouble, douce, suriot, bout.*
13. Le son *an*, dans *band, rampe, lampe, temps, pente, prudence.*
14. Le son *in*, dans *pin, jam, simple, sentina, rien, chirture.*
15. Le son *on*, dans *bombe, nombre, pont, bourdon, compte, bonde.*
16. Le son *un*, dans *un, humble, abus, emprunt, dévante, à jeun.*

## Les 20 articulations de la langue française.

1. L'articulation *me*, comme dans *mât*, *crème*, *mine*.
2. L'articulation *be*, dans *beau*, *basile*, *habitu*.
3. L'articulation *pe*, dans *père*, *comme*, *arête*, *drapereau*.
4. L'articulation *ce*, dans *ceint*, *colonne*, *bonnet*, *donation*.
5. L'articulation *de*, dans *devoir*, *douleur*, *corpe*, *bordure*.
6. L'articulation *te*, dans *tambour*, *tamisé*, *bâton*, *porte*.
7. L'articulation *gne*, dans *gagneau*, *ligas*, *peigne*, *basinet*.
8. L'articulation *gue*, dans *gâteau*, *guide*, *oreuse*, *faout*.
9. L'articulation *ke*, dans *carte*, *baraque*, *quille*, *Bismark*.
10. L'articulation *le*, dans *laine*, *pâte*, *parier*, *journal*.
11. L'articulation *ye*, dans *yeux*, *païen*, *ail*, *paillie*.
12. L'articulation *re*, dans *rous*, *mère*, *potain*, *anc*.
13. L'articulation *ze*, dans *zèle*, *quinze*, *brasier*, *diac*.
14. L'articulation *se*, dans *sel*, *messe*, *épice*, *aboca*.
15. L'articulation *je*, dans *jour*, *prodiac*, *jeunesse*, *potager*.
16. L'articulation *che*, dans *chemise*, *bouche*, *achat*, *marché*.
17. L'articulation *ve*, dans *vitre*, *rave*, *travail*, *couverture*.
18. L'articulation *se*, dans *venêtre*, *four*, *agraré*, *travie*.
19. L'articulation *ue*, dans *huître*, *cuir*, *écuelle*, *situation*.
20. L'articulation *we*, dans *ouï*, *ovate*, *botte*, *équation*.

Les huit premiers sons, pris deux à deux, peuvent être considérés, dans chaque groupe, comme deux nuances d'un même son : chacun des quatre sons *ce*, *de*, *te*, *se*, a donc deux nuances ; il y a ainsi 12 sons principaux, et une seconde nuance pour chacun des quatre premiers.

Les articulations se groupent en quatre familles de trois, et quatre familles de deux ; on met dans une même famille les articulations qui sont produites par le jeu des mêmes organes vocaux : lèvres, langue, dents, palais, gosier.

Les cinq articulations qui manquent de consonnes correspondantes sont *che* (*chemin*), *gne* (*gagneau*), *ye* (*yeux*), *ue* (*huile*), *we* (*ouest*). La distinction des articulations *ye*, *ue*, *we*, supprime la considération des *diphthongues*, qui n'ont d'ailleurs aucune existence réelle.

Voici, comme résumé, le tableau des 16 sons et des 20 articulations de la langue française, avec des exemples types.

## LES 16 SONS

a	à	au	é
e	è	o	ou
é	t	u	oué
an	in	un	

## EXEMPLES DES SONS

bas arc jeu neut  
tête dette tôle botte  
thé mie rue roue  
banc pain pont alun

## LES 20 ARTICULATIONS

me	be	pe	ze	ee
ne	de	te	je	she
gne	gue	ke	ve	fe
le	ye	re	ue	we

## EXEMPLES DES ARTICULATIONS

mât	bas	pas	douze	pouce
nez	dé	thé	jour	chou
digne	begue	sec	réve	bras
lard	yeux	rue	huile	ovate

## TABLE DES MATIÈRES

<p>A, entre deux nombres, 220  <b>Abîmer</b>, 290  <b>Accents et signes orthogr.</b> 4, 91  <b>Accorder</b>, son participe, 210  <b>Accourir</b>, ses auxiliaires, 162  <b>Adjectif</b>, 7, 17, 129            Adj. en <i>ai, eil, ien, on, et</i>, 13            Adj. en <i>ai, ant, ou, ent</i>, 21, 22            Adj. <i>déterminatifs</i>, 25            Adj. <i>possessifs</i>, 28            Adj. <i>numéraux, ordinaux, cardinaux</i>, 26            Adj. <i>devenant adverb.</i>, 82            Adj. <i>se rap. à pl. noms</i>, 130            Adj. <i>se rap. à des synonym.</i>, 40            Adj. <i>nu, demi, excepté, supposé, compris, passé</i>, 131            Adj. <i>ci-inclus, ci-joinct</i>, 131            Adj. <i>donnant aux noms un sens différent selon la place qu'ils occupent</i>, 138            Adj. <i>devenant noms com.</i>, 40            Adj. <i>possessifs redondants, pas mal à MA main droite</i>: 135            Adj. <i>poss. leur au sing. ou au plur. : des lettres à LEUR adresse ou à LEURS adresses</i>, 40            Adj. <i>qui n'ont point de pluriel</i>, 138  <b>Adverbe</b> 10, 81, 212            Adv. <i>sa syntaxe</i>, 40            Adv. <i>en amment, emment</i>, 216  <b>Agir, en agir</b>, 231  <b>Aide</b>, sa syntaxe, 108  <b>Aieul</b>, son double pluriel, 6  <b>Aigle</b>, sa syntaxe, 108  <b>Agre-doux</b>, 182  <b>Aï</b>, son double pluriel, 16  <b>Aimer à</b>, 221  <b>Air, avoir l'air</b>, 215  <b>Alentour</b>, 212  <b>Aller</b>, 221  <b>Allumer du feu</b>, 231  <b>Amour</b>, 108  <b>Analyse logique</b>, de 97 à 106  <b>Anoblir, ennoblir</b>, 232  <b>Apostrophe</b>, 293  <b>Appareiller</b>, ses auxiliaires, 162  <b>Apparoir</b>, 232  <b>Apprécier</b>, 232  <b>Apprendre</b>, 40  <b>Article</b>, 8, 16, 123</p>	<p><b>Assujettir, assujétir</b>, 232  <b>Assurer</b>, 40  <b>À terre, par terre</b>, 40  <b>Attendre</b>, 40  <b>Avparavant</b>, 212  <b>Àuprès de, près de</b>, 220  <b>Aussé, non plus</b>, 215  <b>Aussé, si</b>, 212  <b>Aussitôt</b>, 213  <b>Autant, tant</b>, 213  <b>Autant que, d'autant que</b>, 223  <b>Avant, devant</b>, 219  <b>Baïlleur</b>, 21  <b>Beaucoup</b>, 213  <b>Bénir</b>, 232  <b>Capable</b>, 243  <b>Ce avant le verbe être</b>, 155  <b>Cent</b>, sa syntaxe, 134  <b>Cesser</b>, ses auxiliaires, 160  <b>Chacun</b>, 149  <b>Changer pour ou contre</b>, 232  <b>Chanteur</b>, 20  <b>Chasseur</b>, 40  <b>Ciel</b>, son double pluriel, 16  <b>Ci-inclus, ci-joinct</b>, 131  <b>Collectifs</b>, de 111 à 120  <b>Colorer, colorier</b>, 233  <b>Comme pour comment</b>, 212  <b>Commencer à, de</b>, 233  <b>Comparative</b>, son auxiliaire, 163  <b>Comparatif</b>, 24  <b>Comparer à, avec</b>, 233  <b>Complu</b>, part. invar., 210  <b>Compris, non compris</b>, 131  <b>Conditionnel</b>, son emploi, 165  <b>Confer, se confer, se ser.</b> 234  <b>Confronter, à, avec</b>, 234  <b>Conjonction</b>, son origine, 12, 94  <b>Conj. qui veulent le subj.</b> 168  <b>Conj. qui veulent tantôt l'indic.</b> tantôt le subj., 169  <b>Conjugaisons</b>, de 41 à 49  <b>Conjug. des verbes passifs</b>, 75  <b>Conjug. des verbes neutres</b>, 76  <b>Conjugaison des verbes pronominaux</b>, 77  <b>Conjug. des verbes impers.</b> 79  <b>Connaitre</b>, 234  <b>Consister</b>, 40  <b>Consommer, consumer</b>, 40</p>
--	---

considérés, dans un des quatre principaux, et une quatre familles sont produites palais, gosier. dantes sont che distinction des ngues, qui n'ont

culations de la

ATIONS  
 ze se  
 je che  
 ve se  
 ue toe

ULATIONS  
 douze pouce  
 jour OHOU  
 rêve bray  
 huile ovate

<i>Continu, continuuel, continuellement, continuellement,</i>	246	<i>Et, et,</i>	224
<i>Contraindre, forcer, obliger à, de,</i>	234	<i>En et donné, participes,</i>	208
<i>Consentir, échange de signification en changeant d'auxiliaire,</i>	163	<i>Éveiller, réveiller,</i>	237
<i>Côter, son part. est invar.</i>	211	<i>Évoier,</i>	ib.
<i>Croire à,</i>	234	<i>Excusé, sa syntaxe,</i>	151
<i>Croître, ses auxiliaires,</i>	161	<i>Excuse, demander excuse,</i>	237
<i>Couleur, UN couleur de,</i>	103	<i>Exemple,</i>	109
<i>Couple,</i>		<i>Expier, ses auxiliaires,</i>	161
<i>Courir, accord de son part.,</i>	210	<i>Faillir,</i>	236
<i>Dans, en, leur différence,</i>	221	<i>Faire, les divers emplois de ce verbe.</i>	ib.
<i>Davantage,</i>	212	<i>Faire eau, faire de l'eau,</i>	238
<i>De, avec les quantifiées,</i>	219	<i>Fait, participe,</i>	208
<i>Débiteur,</i>	20	<i>Feu, adjectif,</i>	132
<i>Déchoir, ses auxiliaires,</i>	169	<i>Fixer,</i>	238
<i>Décider une chose, décider d'une chose,</i>	235	<i>Flairer, fleurir,</i>	ib.
<i>Déjeuner de, avec,</i>	ib.	<i>Fleurir,</i>	ib.
<i>Délice,</i>	109	<i>Foi, avoir foi à, en, dans,</i>	ib.
<i>Demain AU matin, demain matin, demain soir,</i>	214	<i>Fond, fonds, fonts,</i>	246
<i>Demander à, de,</i>	235	<i>Foudre,</i>	109
<i>Demandeur,</i>	20	<i>Fur et à mesure, (Au),</i>	219
<i>Demeurer, ses auxiliaires,</i>	163	<i>Garde, se donner garde ou de garde,</i>	237
<i>Demi,</i>	131	<i>Gens,</i>	109
<i>Départir,</i>	235	<i>Glacé, bon goût,</i>	237
<i>Déplu, part. inv.,</i>	212	<i>Habileté, habilité,</i>	247
<i>Descendre, ses auxiliaires,</i>	161	<i>Hasarder de, à,</i>	ib.
<i>Descendre en bas,</i>	239	<i>Hériter,</i>	ib.
<i>Désirer,</i>	235	<i>Hors,</i>	220
<i>Désobéir,</i>	ib.	<i>Hymne,</i>	100
<i>Dessus, dessous,</i>	218	<i>Imiter l'exemple,</i>	239
<i>Devineur, devin,</i>	20	<i>Imminent, éminent,</i>	245
<i>Différent, différend,</i>	246	<i>Imposer, en imposer,</i>	239
<i>Digne, indigne,</i>	ib.	<i>Incessamment,</i>	214
<i>Disparatre, ses auxiliaires,</i>	161	<i>Indicé, emploi de ce mode,</i>	164
<i>Distinguer de, d'avec,</i>	234	<i>Indigne, digne,</i>	245
<i>Donné et eu, participes,</i>	208	<i>Induire à erreur, en erreur,</i>	239
<i>Droit, marcher droit,</i>	236	<i>Infester, infester,</i>	ib.
<i>Durant, pendant,</i>	222	<i>Infini, son rapport dans les phrases,</i>	176
<i>Échapper, ses auxiliaires,</i>	163	<i>Inquiet de, sur,</i>	239
<i>Échoir, ses auxiliaires,</i>	161	<i>Insulter quelqu'un, à quelqu'un,</i>	239
<i>Éclairer quelqu'un,</i>	236	<i>Interjection,</i>	84, 226
<i>Efforcer à, de,</i>	ib.	<i>Investiver,</i>	238
<i>Égal, égaliser,</i>	ib.	<i>Inversion,</i>	230
<i>Éhonté, déhonté,</i>	246	<i>Jamais, sans négative,</i>	214
<i>Éclipse,</i>	227	<i>Joindre, à, avec,</i>	238
<i>Éminent, imminent,</i>	246	<i>Jouer, accord de son part.,</i>	211
<i>Empirer, ses auxiliaires,</i>	161	<i>Jusque, jusques,</i>	222
<i>Emprunter, à, de,</i>	236	<i>L' pronom elliptique,</i>	140, 208
<i>En, dans, leur différence,</i>	221	<i>L' euphonique,</i>	57
<i>En définitive,</i>	218	<i>Laisse, participe,</i>	207
<i>Enfant,</i>	109	<i>Laisser, ne pas laisser de ou que de,</i>	239
<i>Engager à,</i>	235	<i>Le, la, les, pronoms,</i>	83
<i>Ennuyant, ennuyeux,</i>	241	<i>Lent à, long à,</i>	247
<i>Entre, parmi,</i>	221	<i>Leur, adj. possessif, des lettres</i>	
<i>Environ,</i>	ib.		
<i>Eruption, irruption,</i>	246		
<i>Espérer,</i>	237		
<i>Essayer,</i>	237		

à leur  
adress  
Loin (d  
Longter  
Lui, le  
taxe,  
L'un l'  
  
Majusc  
Malgré  
Manqu  
Marier  
Matin  
Mêler,  
Mêler,  
Memb  
Même,  
Mesur  
Mieux  
Mille,  
Mode  
Monte  
Mort-  
Mouch  
Mour  
Mouv  
  
Néga  
Ne, q  
Ni, e  
Ni, e  
Nom  
Nomm  
Nomm  
tio  
Nomm  
Nomm  
Nomm  
Nomm  
ad  
Nomm  
Nouv  
Nu,  
  
O !  
Obés  
Obés  
Où  
On,  
Org  
Org  
Org  
Ort  
Ort  
Ou  
Où  
Où  
Pa  
Pa  
Pa  
Pa  
Pa

224	<i>à leur adresse, ou à leurs</i>	136	Participe présent,	de 177 à 194
208	<i>adresses,</i>	214	Participe passé,	10, 79, 194
237	<i>Loin (de loin à loin),</i>	ib.	Partic. précédé de <i>en</i> ,	204
ib.	<i>Longtemps, en un mot,</i>	ib.	Partic. suivi d'un verbe,	205
151	<i>Lui, leur, pronoms, leur syn-</i>	144	Participe laissé,	207
237	<i>taxe,</i>	150	Participes <i>eu et donné,</i>	208
109	<i>L'un l'autre, l'un et l'autre,</i>	89	Partic. se rapportant au pronom	ib.
161			elliptique <i>l'</i>	209
236	Majuscules,	223	Partic. précédé de <i>peu,</i>	
ib.	<i>Malgré que, son emploi,</i>	210	Partic. des verbes <i>s'accorder,</i>	
238	<i>Manquer, accord de son part.,</i>	239	<i>courir, jouer, manquer, mêler,</i>	
208	<i>Marier à, avec,</i>	247	<i>passer, porter, rentrer, sortir,</i>	
132	<i>Matinal, matineux,</i>	240	<i>taire, tourner, servir, valoir,</i>	
238	<i>Mêler, à, avec, dans,</i>	ib.	<i>coûter, plaire, déplaire, com-</i>	de 209 à 212
ib.	<i>Mêler, acc. de son participe,</i>	247	<i>plaire,</i>	242
ib.	<i>Membre, membru,</i>	138	Participer à, de,	161
ib.	<i>Même, sa syntaxe,</i>	220	Partic. ses auxiliaires,	218
ib.	<i>Mesure, à fur et mesure,</i>	215	<i>Pas et point,</i>	246
ib.	<i>Mieux avant deux infinitifs,</i>	134	<i>Passager, passant,</i>	181, 210
246	<i>Mille, sa syntaxe,</i>	88	<i>Passé, sa syntaxe,</i>	222
109	<i>Mode des verbes,</i>	240	<i>Pendant, durant,</i>	164
219	<i>Monter en haut,</i>	133	<i>Périr, son auxiliaire,</i>	242
	<i>Mart-né,</i>	240	<i>Pincer,</i>	ib.
	<i>Moucher,</i>	ib.	<i>Plaire,</i>	ib.
	<i>Mourir,</i>	ib.	<i>Planter,</i>	228
	<i>Mouvoir, mouver,</i>	215	Pléonasme,	241
237		125	<i>Plier, ployer,</i>	212
109	Négative, sa syntaxe,	153	<i>Plus, partic. invariable,</i>	113
237	<i>Ne, que, suivi de l'article,</i>	224	Plupart, la plupart,	113
247	<i>Ni, entre deux sujets,</i>	6, 13, 108	<i>Plusieurs,</i>	215
ib.	<i>Ni, et,</i>		<i>Plutôt, plus tôt,</i>	215
220	<i>Nom,</i>	110	<i>Plus et mieux,</i>	248
100	Noms unis par une préposi-	ib.	Ponctuation,	247
	tion : <i>gâteau d'amandes,</i>	de 111 à 120	Portant, bien portant,	210
239	Noms propres au pluriel,	120	Porter, accord de son part.,	220
245	Noms collectifs,	130	Préposition,	11, 88, 212, 220
239	Noms composés,	240	<i>Près de, auprès de,</i>	ib.
214	Noms synonymes suivis d'un	132	<i>Près, près l'église,</i>	247
164	adjectif,	151	<i>Près de, prêt à,</i>	242
245	<i>Nommer à,</i>	228	<i>Présider,</i>	248
239	<i>Nouveau-né,</i>	241	<i>Prétendre,</i>	221
ib.	<i>Nu, sa syntaxe,</i>	ib.	Proche, proche l'église,	7, 27, 142
		16	Pronom,	97
176	<i>O ! oh ! ho !</i>	241	Proposition,	248
239	<i>Obéir,</i>	ib.	<i>Puer,</i>	
	<i>Observer,</i>	241	<i>Que, conj., son emploi,</i>	224
239	<i>Œil, son double pluriel,</i>	151	<i>Quelque, sa syntaxe,</i>	140
84, 226	<i>S'occuper à, de,</i>	109	<i>Quiconque,</i>	151
238	<i>On, sa syntaxe,</i>	ib.	<i>Quoique, quoi que,</i>	225
239	<i>Orgue, son double genre,</i>	85	Radical,	51
	<i>Orgue, son double genre,</i>	de 50 à 57	Ranger de, à, (Se),	243
	Orthographe des mots,	152	Rappeler (Se),	ib.
	Orthog. des verbes,	214	<i>Rafuser de, à,</i>	ib.
	<i>Où, conj., entre deux sujets,</i>	241	Régime,	32, 156
	<i>Où, adverbe,</i>	247	<i>Renoncer,</i>	243
	<i>Oublier à,</i>	163	<i>Rentrer, acc. de son part.,</i>	210
	<i>Où, que,</i>	223	<i>Repartir, répartir,</i>	248
		240	<i>Ressoudre,</i>	ib.
	<i>Paraître, son auxiliaire,</i>	96	<i>Ressortir,</i>	ib.
	<i>Parce que, par ce que,</i>	241	<i>Rester, ses auxiliaires,</i>	108
	<i>Pardonnez,</i>	220	<i>Résumer, ses auxiliaires,</i>	182
	<i>Parenthèse,</i>			
	<i>Parler mal,</i>			
	<i>Parmi, entre,</i>			

<i>Réunir</i> ,	244	Temps de l'indic. et du condi-	
<i>Rien</i> ,	*151	tionnel, leur emploi,	164
S euphonique,	57	Temps du subjonctif,	166
<i>Saigner du nez</i> ,	344	<i>Tenir</i> , à, de,	245
<i>Servir</i> , accord de son part.,	211	<i>Tomber</i> , ses auxiliaires,	162
<i>Servir à rien, de rien</i> ,	247	<i>Tourner</i> , acc. de son part.,	211
<i>Si, aussi</i> ,	212	<i>Tout</i> ,	* 141, 247
<i>Soi</i> , sa syntaxe,	144	<i>Tous deux, tous les deux</i> ,	243
<i>Son, sa, ses</i> , sa syntaxe,	135	<i>Tout à coup, tout d'un coup</i>	215
<i>Sortir</i> , ses auxiliaires,	161	Trait d'union,	95
<i>Sortir</i> , accord de son partic.,	210	Tréma,	94
<i>Souhaiter</i> ,	235	<i>Unir à, avec</i> ,	245
<i>Soupirer après, pour</i> ,	244	<i>Valoir</i> , acc. de son part.,	212
<i>Soutien, témoin</i> ,	245	<i>Vendeur</i> ,	21
Subjonctif, son emploi,	167	<i>Vénéneux, venimeux</i> ,	242
Subj. Règle neuve,	174	Verbe	9, 80, 151
<i>Subvenir</i> , son auxiliaire,	164	Verbe <i>actif</i> ,	84, 194
<i>Succomber à, sous</i> ,	244	Verbe <i>passif</i> ,	75, 195
<i>Suite, tout de suite</i> ,	215	Verbe <i>neutre</i> ,	76, 196
Sujet du verbe,	31, 151	Verbes neutres se conjuguant	
Superlatif,	24	tantôt avec <i>avoir</i> , tantôt	
<i>Suppléer</i> ,	243	avec <i>être</i> ,	162
<i>Supposé</i> , sa syntaxe,	131	Verbe <i>pronominal</i> ,	77, 198
<i>Susceptible (voir capable)</i> ,	245	Verbe <i>impersonnel</i> ,	79, 198
Syllepse,	229	Verbe conjugué interrog.,	58
Syntaxe,	97	Verbes irréguliers,	de 60 à 74
T euphonique,	57	Verbes. Rem. sur les verbes	
<i>Tacher, tacheter</i> ,	244	des quatre conjug.,	de 50 à 58
<i>Taire</i> , accord de son part.,	211	Verbes, leur orth.,	43 à 46.
<i>Tant, autant</i> ,	218	<i>Vieillir</i> , ses auxiliaires	162
<i>Tarder</i> ,	244	<i>Vingt</i> , sa syntaxe,	154
<i>Tel, tel que</i> ,	141	<i>Viv-a-viv</i> ,	231
Temps des verbes,	39	<i>Voici, voilà</i> ,	222
Temps (formation des)	58	Y, pronom.	149

condi. . . . . 164  
166  
245  
162  
211  
art., \* 141, 247  
248  
corp 216  
95  
94  
  
245  
212  
21  
245  
9, 80, 161  
84, 194  
75, 195  
76, 196  
  
quant  
tot . . . . . 162  
77, 198  
79, 198  
g., . . . . . 56  
de 60 à 74  
erbes  
de 50 à 56  
83 à 87 . . . . . 162  
154  
231  
222  
149





# LIBRAIRIE DE MERCIER & CIE

LEVIS.

On trouve à cette librairie les LIVRES D'ÉCOLES suivants :

- LE LIVRE DES ENFANTS Nouvel Alphabet Français Nouvelle édition revue et augmentée;
- ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE par LHO-MOND.
- ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE de LHO-MOND revus et complétés par B. JULIEN, délégué pour l'un des arrondissements de Paris, docteur es-lettres, licencié es sciences, secrétaire de la société des méthodes d'enseignement. Nouvelle édition.
- NOUVEAUX EXERCICES FRANÇAIS GRADUÉS rédigés sur la Grammaire de Lhomond par J. B. COCKEMPOT instituteur. 12e édition.
- ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE SELON L'ACADÉMIE par BONNEAU Ouvrage adopté par le Conseil de l'Instruction Publique.
- EXERCICES RAISONNÉS SUR L'ORTHOGRAPHE mis en rapport avec l'Abrégé de la Grammaire selon l'Académie, par le même.
- LA GRAMMAIRE SELON L'ACADÉMIE. par BONNEAU et LUCAN, revue par M. Michaud, membre de l'Académie Française. Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.
- EXERCICES FRANÇAIS en rapport avec la Grammaire ci-dessus.
- EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES mis en rapport avec la Grammaire française à l'usage des Écoles Chrétiennes. Approuvé par le Conseil Royal de l'Instruction Publique.
- NOUVEAU TRAITÉ DES DEVOIRS DU CHRÉTIEN ENVERS DIEU dans lequel chaque chapitre et chaque article sont suivis de traits historiques analogues aux vérités qui y sont traités. Autorisé par le Conseil de l'Instruction Publique pour les Écoles Primaires.
- CALCUL MENTAL par Juneau.
- ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE SAINTE DE L'HISTOIRE DE FRANCE ET D'HISTOIRE DU CANADA à l'usage des commençants.
- HISTOIRE SAINTE, suivie de la vie de N. S. J. C.
- HISTOIRE ECCLESIASTIQUE suivie de la chronologie des papes, des conciles, des ordres religieux, des hérésies, des principaux personnages.
- HISTOIRE DE FRANCE depuis les Gaulois jusqu'à nos jours.
- HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.





